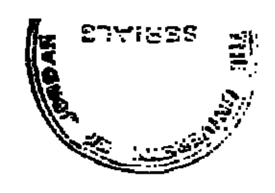




Temps libre : l'Acadie

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15368 – 7 F

SAMEDI 25 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Durcissement au Nigéria

L'IMMENSE et fragile fédération nigériane, qui a connu six coups d'Etat en trente-trois ans d'indépendance, subit un nouveau soubresaut. Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle, a été arrêté jeudi 23 juin.

Un an après le scrutin du 12 juin 1993, censé marquer le retour à un régime civil mais finalement annulé par le régime militaire, le pays est à nouveau dirigé par un général : Sani Abacha a remplacé Ibrahim Babangida. Les méthodes sont identiques et l'on assiste même à un durcissement à l'égard des civils qui s'obstinent à réclamer le pouvoir.

Moshood Abiola s'est en réalité rendu à la police. Recherché depuis dix jours, pour s'être proclamé « président du Nigéria » à la veille de la date anniversaire de « son » élection, il a défié le régime en apparaissant publiquement dans le centre de Lagos, la capitale économique du pays. Rester dans la clandestinité aurait porté atteinte à son crédit. En revanche, la prison lui rendra sans doute l'aura qu'il avait acquise l'an dernier, quelque peu ternie, depuis, par des mois de relative discrétion.

POUR le régime, cette arrestation – qui a été précédée de nombreuses interpellations de personnalités – survient au plus mauvais moment. La « Conférence constitutionnelle » promise par le général Abacha doit en effet s'ouvrir lundi prochain. Ces « États généraux » de plusieurs mois, au cours desquels tous les sujets auraient dû être abordés, ne se présentent plus, loin de là, sous les meilleurs auspices.

Boycottée par certaines minorités ethniques et politiques, vidée de sa substance par les autorités qui ont elles-mêmes nommé ceux qui la dirigeront et interdit l'évocation des questions délicates, la « Conférence constitutionnelle » risque fort de décevoir les attentes de la population. Terrorisée par le régime, dont elle sait qu'il n'hésiterait pas à utiliser la manière forte en cas de protestation massive, la rue reste pour l'instant passive. Mais l'arrestation de M. Abiola ajoute aux multiples raisons qu'elle pourrait avoir d'exprimer sa colère.

LES Etats-Unis, qui ont été les premiers à réagir après cette arrestation, poursuivent leurs pressions sur le régime militaire. Depuis l'an dernier, Washington n'accorde plus de visas aux hauts fonctionnaires nigérians et à leurs familles, et l'aide au développement a été amputée. Les milieux d'affaires nationaux essaient eux aussi d'influer, la situation économique du pays étant catastrophique : le Nigéria, qui ne rembourse plus sa dette extérieure, n'obtient plus de prêts.

Le général Abacha, qui est toujours resté sourd aux pressions, ne semble pas pour autant décidé à lâcher du lest : il vient d'entreprendre une tournée des principales unités militaires. Il ne devrait pas avoir beaucoup de difficultés à obtenir leur soutien, l'armée ayant toujours été dans ce pays l'élément essentiel du pouvoir.

M 0147 - 0625 - 7,00 F

Alors que deux émissaires de Paris ont rencontré le président du FPR

L'armée française multiplie ses opérations au Rwanda

Des militaires français devaient effectuer trois nouvelles missions au Rwanda, vendredi 24 juin, après celle qu'ils ont effectuée la veille, à partir du Zaïre, à proximité de Cyangugu. A Paris, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a affirmé que la France n'était pas isolée dans cette affaire. Il a énuméré quelques pays – dont l'Italie – disposés à apporter un soutien à l'opération « Turquoise ». Trois cents soldats sénégalais doivent rejoindre les 2 500 militaires français engagés dans cette opération. D'autre part, deux émissaires français ont rencontré, au Rwanda, le président du Front patriotique rwandais (FPR), le mouvement rebelle tutsi, qui reste opposé à l'intervention française.

Le cinquième scénario

L'opération « Turquoise » au Rwanda est à ce jour la première application du Livre blanc sur la défense que le gouvernement avait présenté en février dernier. Elle y est même parfaitement décrite. C'est le scénario 5, titré par les auteurs du document : *« Opérations en faveur de la paix et du droit international »*, parmi les six scénarios retenus au total comme étant les plus probables. *« La probabilité d'avoir à participer à des opérations de ce type, et même simultanément à plusieurs dans le monde, est dès aujourd'hui très élevée »*, peut-on lire dans le Livre blanc, qui en situe la possibilité pour l'armée française autant en Europe qu'au Moyen-Orient et en Afrique, voire en Amérique latine et en Extrême-Orient.

Par rapport au Livre blanc précédent, dont la rédaction remonte au début des années 70, l'originalité du texte présenté par l'actuel gouvernement tient au fait qu'il ne s'agit plus seulement de venir au secours de régimes, en Afrique notamment, avec lesquels la France avait conclu des accords de défense ou d'assistance militaire technique. Le cadre est désormais plus large. Entre-temps, en effet, la France a accepté de prendre toute sa part de responsabilités dans les enceintes internationales – telles l'ONU, l'OTAN, l'UEO ou la CSCE – qui seraient en situation de monter des opérations en faveur de la paix et du droit international, en dehors de celles qui s'inspireraient du droit d'ingérence.

Avec le Livre blanc 1994, bien d'autres formes d'action que le soutien à des régimes supposés amis ou la récupération de ressortissants menacés sont désormais imaginées par les stratèges français. Le travail de réflexion accompli par la commission Marceau Long, à l'origine du texte, et avalisé par Edouard Balladur et François Léotard, cite l'interposition entre des belligérants, le contrôle de frontières, la conduite d'opérations humanitaires, la surveillance d'un cessez-le-feu ou le rétablissement de la sécurité des communications.

L'opération *« Turquoise »* entre donc dans la catégorie des interventions concevables pour le nouveau Livre blanc. Ce texte, qui est en quelque sorte la bible de la défense, n'a pas été soumis à l'approbation du Parlement, qui ne connaît, sur le plan législatif, que la seule programmation militaire. Mais, au moment de sa diffusion, le Livre blanc n'a pas été critiqué dans ses grandes lignes. Et la loi de programmation militaire, dont il est en quelque sorte le préambule explicatif, a été adoptée à une large majorité du Parlement. On peut donc considérer – si l'on se veut formaliste – que la représentation nationale a donné son aval à une politique de défense qui, aujourd'hui, dans ses grands principes, permet à l'armée française de se lancer dans des actions comme au Rwanda, dès lors qu'elles ont la bénédiction de l'ONU.

Ce qui n'empêche pas d'estimer, en même temps, que ce genre d'interventions peuvent se révéler à hauts risques politiques et militaires. M. Balladur l'a compris, qui ne cesse d'y poser des conditions, au Rwanda, ou des restrictions, comme en Bosnie. M. Léotard l'admet, qui, pour justifier par exemple l'opération « Turquoise », a d'ores et déjà prévu un accompagnement médiatique censé s'adresser autant aux citoyens français qu'aux responsables du Front patriotique rwandais (FPR) pour que nul ne se méprenne sur le sens de la mission.

Il est vrai que le précédent de la Somalie ne plaide pas en faveur des partisans à tout crin de l'opération « Turquoise ».

JACQUES ISNARD

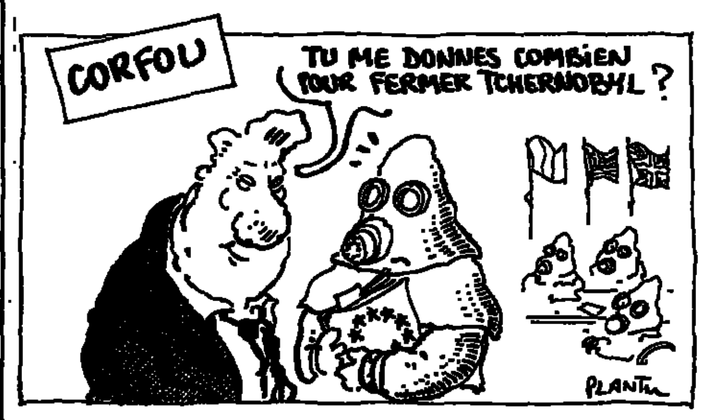
Lire la suite page 3

M. Eltsine à Corfou, M. Tchernomyrdine à Washington

Les Occidentaux renforcent leur aide à la Russie

Boris Eltsine a signé, vendredi 24 juin à Corfou, avant l'ouverture du sommet européen, un accord de partenariat entre la Russie et les Douze. Ceux-ci ont confirmé leur volonté d'aider à la remise en ordre de l'économie russe. De son côté, le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, a conclu à Washington une série d'accords et obtenu de la Banque mondiale des prêts d'un total de 820 milliards de dollars, destinés à encourager les réformes économiques en Russie.





Lire page 21 l'article d'ERIK IZRAELEWICZ : « Washington apporte un soutien actif aux réformes économiques russes »

et page 6 l'article de PHILIPPE LEMAITRE et de CLAIRE TRÉAN : « Les Douze ont signé, avec Boris Eltsine, l'accord de partenariat entre l'Union européenne et la Russie »

POINT DE VUE

Au bonheur des socialistes

par Dominique Strauss-Kahn

DIMANCHE dernier, réunis pour tirer les leçons de l'échec collectif qu'ils ont à nouveau subi au soir du 12 juin, les socialistes, une fois encore, n'ont pas débattu sur le fond. Je me suis élevé contre l'absurdité de cette nouvelle péripétie, en pensant à tous ceux qui ne se résignent pas à voir la gauche de ce pays se perdre sans cesse dans ses reniements et ses manœuvres.

Je suis entré en politique aux côtés de Lionel Jospin parce qu'il incarne à mes yeux à la fois l'authenticité de la gauche, la rigueur dans les analyses, la droiture dans les comportements, la fidélité dans les amitiés. Notre combat commun a été d'essayer de peser sans relâche dans trois directions : le refus des dérives libérales de notre politique économique ; le rejet de certains comportements dont nous trouvions les errances toujours douteuses, souvent indignes ; le respect du parti et de ses militants, que la logique des institutions de la Vᵉ République malmenait. Chacun sait que dans ce combat, qui fut le nôtre, nous n'avons pas su nous faire suffisamment entendre.

Après les élections législatives de mars 1993, une majorité de socialistes a décidé de s'unir autour d'une volonté de refondation. Elle a été engagée avec Michel Rocard par l'analyse du bilan, avec tous les militants et sympathisants au cours des états généraux, et l'abandon d'une politique arrogante et hégémonique, avec la mise en œuvre des Assises de la transformation sociale pour rassembler, sur des convergences de fond, les différentes composantes d'une gauche émiettée. Il fallait faire davantage, plus vite aussi sans doute.

A l'évidence, nous n'avons pas su prendre collectivement toute la mesure des bouleversements de nos sociétés. C'est ce dont j'aurais aimé que nous parlions ensemble dimanche. Cela ne s'est pas fait. Pour autant, cette journée de divisions et de calculs permet de poser clairement les termes d'une clarification politique dont nous avons besoin. De quelle clarification s'agit-il ?

Lire la suite page 11

▶ Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre, est membre du bureau national du Parti socialiste.

Forte rechute du dollar à 5,45 francs

Déçus par l'absence d'intervention des banques centrales, du moins pour l'instant, les marchés ont vendu le dollar qui a fortement chuté vendredi 24 juin, et a retrouvé son point bas du lundi 20 juin, à moins de 1,59 marks de 100 yens et de 5,45 francs. Le pessimisme gagnait à nouveau les opérateurs. La rechute de la devise américaine inquiète les Bourses du monde entier. Vendredi, à l'ouverture, elles s'inscrivaient toutes en baisse.

page 26

Entretien avec le ministre japonais des affaires étrangères

Interrogé par *le Monde*, Koji Kakizawa, ministre japonais des affaires étrangères, estime que son pays pourrait *« apporter une contribution positive »* en devenant membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. D'autre part, tout en considérant comme *« constructive »* la proposition nord-coréenne de « gel » de son programme nucléaire, il s'interroge sur les ambiguïtés de la position de Pyongyang.

page 4

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 560 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 85 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).





AU COURRIER DU « MONDE »

LE CAS TAPIE

Où est la morale ?

J'ai eu la désagréable surprise de lire lundi sous la plume d'un de vos journalistes, M. Patrick Jarreau, au sujet des électeurs de Bernard Tapie : « Ceux-là ont perdu en effet la boussole de la morale qui fut pendant des décennies l'axe du combat de la gauche. »

J'ai voté pour la liste « Energie radicale » et je n'ai nullement l'impression d'avoir laissé ma morale, personnelle et politique, dans l'aventure. Surtout, je m'étonne qu'un journaliste du *Monde* se permette d'insulter des électeurs qui n'ont eu que le tort de ne pas hurler avec les loups.

Car je vais vous poser une question simple. Quel est le plus immoral de celui qui étant de gauche et partisan de l'Europe émet un vote politique pour une liste à l'évidence de gauche et qui affirme clairement ses options européennes ou de celui qui, au mépris de toutes les règles d'un Etat de droit (évoqué par ailleurs à tout propos) et notamment de la présomption d'innocence, participe à une chasse à l'homme appuyée sur un mélange de rumeurs et de délations qui évoque fâcheusement le visage sinistre de l'Inquisition et des procès de Moscou ?

ANDRÉ DEMICHEL
professeur de droit à l'université Paris-VIII

Un homme d'expérience

Merci au *Monde* ! Grâce à ses informations complètes (et à celles des autres médias !) j'ai été convaincu de voter Tapie.

Il faut lui ouvrir la voie au poste de premier ministre en charge des finances et de la justice.

C'est un tel connaisseur des lois fiscales, pénales, sociales et commerciales et surtout de la manière de les utiliser et de les tourner pour faire fortune ! Avec cette formation accélérée, installé avec une casquette de gauche dans ces responsabilités, il ne pourra qu'utiliser « son énergie » à faire les réformes des lois et règlements qui interdiront enfin à quiconque de faire la même chose que lui !

N'est-ce pas un grand service à rendre à la France ?

BERNARD SAUVAIRE
(Boulogne)

MISES AU POINT ET RECTIFICATIFS

• **La consultation nationale des jeunes** : le questionnaire a été spécialement conçu avec une carte T qui permet de le retourner gratuitement, nous signale, contrairement à ce que nous avons écrit, Mme Denise Barriolade (Paris).

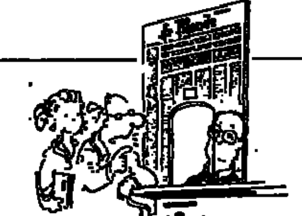
• **Jour J et D Day** : répondant à M. Pierre Rivoallan (*le Monde* du 11 juin), M. Christian Hoffmann (Metz) nous écrit : *« Chez les Anglo-Saxons, le débarquement du 6 juin 1944 est désigné par* landing, *ou bien encore, ce qui ne manquera pas de surprendre votre lecteur, par* invasion, *le terme de* disembarkation, *qu'il cite, ne s'employant pas, à ma connaissance, modeste, elle ! dans un contexte militaire. »*

M. Maurice Anter (Paris) nous assure que ces emprunts, Jour J-D Day, Heure H et H Hour, sont calqués l'un sur l'autre et qu'ils procèdent de la terminologie militaire remontant à 1918. Il nous renvoie à l'ouvrage de Stephen E. Ambrose, *D Day, June 6, 1944.*

• **Mme Antoinette Fouque**, élue sur la liste européenne conduite par M. Bernard Tapie, ne saurait être la seule fondatrice du Mouvement de libération des femmes, qui fut l'émanation d'un collectif d'associations, nous précisent Mmes Alice Colanis, Ghaïss Jasser, Jeanne Vidal, du directoire de Dialogue de femmes, Maya Surduts, présidente de Elles sont pour, Anne Zélensky, présidente de la Ligue du droit des femmes, ainsi que les femmes des Mille et Une.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Dérives, dites-vous...



LE médiateur s'efface, cette semaine, derrière des lettres qu'il se contentera de présenter. La première lui a été adressée par un correspondant qui se définit comme « un très ancien lecteur ». Il nous écrivait pour mettre en cause, de manière argumentée, la caution que, selon lui, le Monde *avait donnée, dans son numéro du 6 mai et sous le titre « La bombe Soudoplatov », à l'ouvrage, qu'il juge contestable, d'un ex-collaborateur du KGB. Nous avons reçu d'autres lettres à ce sujet, et il est envisagé d'y faire prochainement écho dans la page « Débats ».*

Emporté par son élan, notre correspondant se livrait à une critique plus générale du contenu du Monde *et, au-delà de ce quotidien pour lequel il déclare conserver une grande estime, d'une certaine dérive du journalisme. C'est ce qui nous intéresse ici.*

Le médiateur a déjà tenté d'expliquer, dans ces colonnes, en quoi la pression exercée par le développement des médias audiovisuels avait infléchi, jusque dans le Monde, *la pratique professionnelle, mais cela ne fait pas l'économie du débat engagé. Il a paru plus honnête de porter à la connaissance de tous nos lecteurs ce que nous disait celui-ci, de bonne foi, en laissant à chacun le soin d'en juger. Rappelons simplement que l'épisode de Timisoara, auquel il est fait allusion, date de la fin de l'année 1989 et concerne l'exploitation médiatique de prétendus charniers imputés à la police secrète du régime de Ceausescu. Il s'est avéré, par la suite, qu'il s'agissait d'une mise en scène destinée à incriminer ce régime, stratagème qui n'a que trop abusé les médias.*

La seconde lettre met en cause deux autres dérives supposées du Monde *: l'une procéderait de son « intellectualisme », l'autre de sa propension à imiter le modèle américain de la presse d'investigation. Le médiateur a déjà eu l'occasion d'expliquer pourquoi les journalistes sont de plus en plus conduits à traquer une information qui se dérobe ou se masque. En réalité, l'investigation, dans l'acception policière et judiciaire du terme, ne correspond pas à leur véritable travail, car ils n'ont ni les pouvoirs ni les moyens de la mener à bien. Mais peut-être ont-ils le devoir d'en rendre compte, ce qui n'est pas toujours compris dans une société qui s'accommode assez bien du non-dit, non su, comme du pas vu, pas pris.*

Plus troublant, à nos yeux, est le reproche qui est fait au Monde *de se tenir du côté de l'establishment, ou des élites, au risque de se couper des aspirations du peuple et de ne plus être compris de lui. Il nous est revenu sous plusieurs formes et, là encore, tout ne serait sans doute pas dit une fois qu'on l'aurait purement et simplement récusé.*

ANDRÉ LAURENS

CHER JOURNAL...

Des indignations convenues

Je crois (peut-être ai-je tort ; c'est mon opinion ; je me garde d'affirmer des certitudes), je crois que le journal a cédé, qu'il cède de plus en plus, à la tentation du sensationnel, aux vibrations mélodramatiques des indignations convenues. Et c'est, me semble-t-il, une volte-face par rapport à la rigueur et à la sobriété de naguère, auxquelles, je pense, Beuve-Méry tenait fermement la main et qui lui avaient valu l'estime et le respect de tous (...).

Je pourrais relever dans *le Monde* des centaines d'exemples. Un reporter ne se soucie plus guère de relater avec exactitude un événement, mais uniquement d'utiliser l'événement afin de montrer comme il s'intègre bien dans son système préconçu. Et quand je dis *son* système, c'est, réellement, l'idéologie de l'ordre établi, du discours officiel commun, bref la langue de bois, sur le ton et avec les adjectifs de l'ignominie ou de l'hyperbole, suivant qu'il s'agit du mauvais officiellement désigné, ou bien du bon démocrate-économiste-de-marché. Souvent, vous ouvrez vos colonnes à tel ou tel qui passe pour expert ; il suffit d'être maître-assistant en sciences humaines, mais il vaut mieux être directeur de recherche au CNRS.

J'ai une fois été frappé par ce qu'écrivait une dame, se disant « historienne », sur la nécessité de s'indigner. Rien n'était fâcheux, selon elle, autant que le « syndrome de Timisoara », parce qu'il nous endormirait dans le scepticisme. Il importe, commandait-elle, d'oublier Timisoara. Je pense, tout au contraire, que Timisoara est une leçon à méditer attentivement et à soigneusement analyser. C'est, exceptionnellement mis à nu, le processus d'accréditation journalistique d'une énorme imposture. Pourtant, la divulgation n'en est due qu'à une conjoncture rare : le journalisme de télévision adore les images d'horreur, mais il y a en France vraiment beaucoup de médecins. Comme me l'a dit mon frère, qui l'est, ils ont immédiatement vu que les cadavres provenaient d'autopsies. Il ne tient qu'à cette rencontre fortuite que les suppliciés de Timisoara ne figurent plus au compte des infamies de Ceausescu. Pour les journalistes, hélas ! de bonne foi mais préconditionnés, l'épouvante venait à point corroborer la thèse alors officielle sur les perversions atroces du tyran sanguinaire. Je trouve que cette « historienne » a une conception étrange de l'histoire.

Pour ma part, lire mon journal me donne l'impression d'une logorrhée fluviale charriant par milliers les idées reçues, le plus souvent en forme de leçons de morale où le jugement de valeur stéréotypé se substitue à la relation factuelle et d'où écumer ce qui peut y surnager de plus ou moins objectif est une tâche laborieuse et ingrate, payée en pertes de temps infinies.

PIERRE DE RUDDER
(Bruxelles)

Deux dérives...

J'avoue être exaspéré par l'usage que *le Monde* fait du mot « populisme ». Ce mot, toujours brandi comme une accusation, permet de brouiller les cartes en mettant dans le même sac des hommes aussi différents que Le Pen, Berlusconi et Bernard Tapie.

Enfermé dans cette approche ultra-simpliste que permet l'attribution d'une étiquette, vous n'avez jamais pris la peine d'expliquer clairement pourquoi Bernard Tapie avait ramené vers la gauche un électorat populaire capté par le Front national, ni pourquoi, grâce au travail politique et social du même Tapie, les banlieues marseillaises n'avaient pas connu les flambées et les insurrections qui ont fait connaître Les Minguettes, Saint-Priest, Mantes-la-Jolie ou Montfermeil. Cela vaut pourtant un travail d'explication.

En fait, les accusations trop facilement brandies – et celle de populisme en est un exemple typique – renseignent beaucoup plus sur leurs auteurs que sur leurs destinataires. Ce divorce entre les « élites » et le peuple dont on a souvent parlé est de plus en plus flagrant dans la politique éditoriale du *Monde*.

Le Pen est dangereux non pas parce qu'il sait parler au peuple mais parce qu'il défend une idéologie raciste et xénophobe. Dans votre phobie antipopuliste vous avez oublié que Tapie est un antiraciste efficace et aussi un européen convaincu. Sans doute est-il plus facile de parler des « affaires » en oubliant de rappeler aux lecteurs que la présomption d'innocence est un des piliers de la démocratie.

Permettez à un très vieux lecteur du *Monde* de vous dire son inquiétude devant deux dérives de votre journal.

La dérive intellectualiste, qui vous fait mépriser un langage non conforme à celui d'une certaine intelligentsia très parisienne.

La dérive « américaine », qui vous fait sombrer dans le journalisme d'investigation et vous amène à faire un travail de policiers et de magistrats instructeurs qui n'est pas le vôtre.

GILBERT TOURRET
(Lyon)

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

On s'en fout...

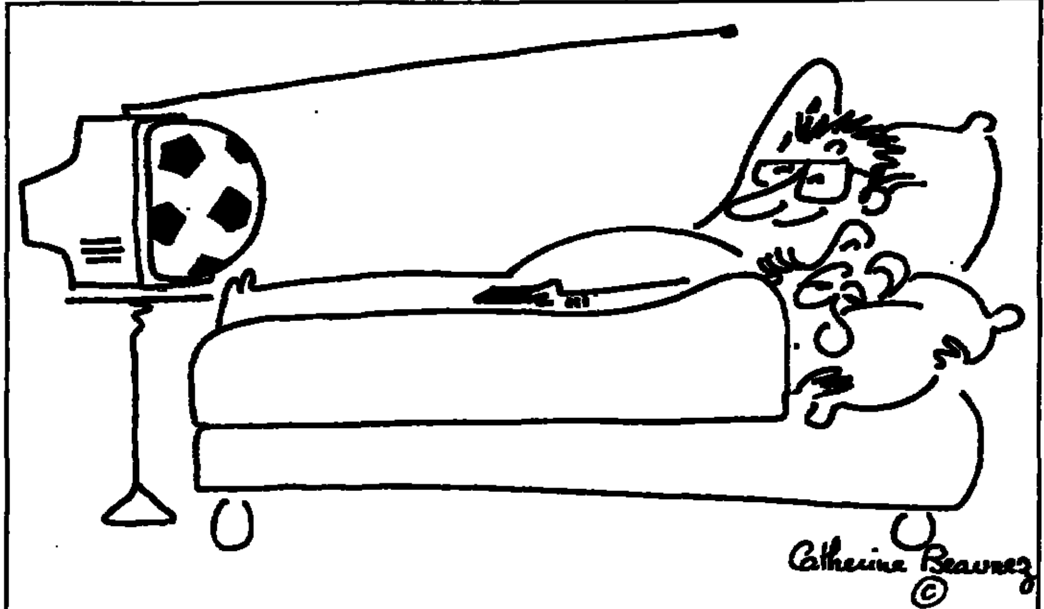
L'article de Thierry Bréhier « La stratégie du premier ministre » (*le Monde* du 16 juin 1994) est désespérant. Ainsi dans le monde d'aujourd'hui, avec les risques de contagion que présente la Bosnie (sans parler du problème bosniaque en soi), les problèmes de l'islamisme rayonnant, le chômage qui se développe, etc., le problème qui semble le plus important aux journalistes comme aux politiques serait de savoir qui a le plus de chances d'être élu président de la République en 1995. Et quelle stratégie pour s'attirer le plus de voix possible ?

Oui, mais qui et quoi vous fera comprendre qu'on s'en fout ?

Rocard, Balladur, Chirac, etc., c'est à peu près la même politique, le franc fort, l'argent aux riches, tant pis pour les autres. Il y a quelques nuances, mais mineures alors : *ou* ils ne peuvent pas faire autrement et il faut le dire ; *ou* ils peuvent faire autrement et qu'ils l'expliquent et on en jugera. Ça paraît pourtant simple. Peut-être suis-je trop naïve.

FRANÇOISE GRELON
(Saint-Maurice-la-Clonère)

TRAÎT LIBRE



AGRESSIONS

Le point de vue des victimes

Le Monde du 4 juin 1994 relate avec des commentaires ce fait divers de la rue Vivienne au cours duquel deux malfaiteurs *non armés* ont été tués par un policier *hors service.*

Un deuxième article dans *le Monde* du 7 juin indique que le policier a été mis en examen et écroué (...)

Il y a neuf ans, dans le métro parisien, à la station Châtelet, ma femme et moi avons été agressés par une bande d'enfants et d'adolescents – sept au total ; forts des images vues à la télévision sur ce type d'agression, nous sommes sortis, seuls et indemnes de ce mauvais pas.

Il y a quelques mois, un de nos petits-fils a été victime, avec ses camarades de classe et leur professeur de gymnastique – une dame – d'une agression dans la halle de sports attenante au CES qu'il fréquente : visitant les cartables des enfants, et pour parfaire leur forfait, les « jeunes agresseurs » ont aspergé de gaz lacrymogène le visage du professeur qui avait eu l'audace d'appeler la police ! Graves blessures au visage, deux mois d'incapacité de travail pour le professeur, traumatisme moral pour l'ensemble des élèves...

A peu de temps de cet incident, un autre de nos petits-fils a été agressé à un feu rouge par « trois adultes courageux » qui lui ont dérobé son vélomoteur et réclamé une rançon pour le lui restituer.

Enfin, il y a quelques semaines un troisième de nos petits-fils a été pris à partie avec quatre de ses camarades par des « garçons » qui voulaient leur dérober leur VTT : la tentative a avorté.

Je n'ajoute rien ; je ne fais aucun commentaire, si ce n'est celui-ci : à savoir que les rédacteurs du *Monde* ont bien de la chance de pouvoir « philosopher » sur l'attitude des policiers dans ce genre d'affaires, comme certains juges s'interrogent parfois sur le point de savoir si la riposte de l'agressé n'est pas disproportionnée par rapport à l'attaque de l'agresseur !

Je ne souhaite ni aux uns ni aux autres de vivre ces situations délicates.

J. DEVOIS
(Nîmes)

L'ORDINATION DES FEMMES

Elections pontificales

Nous devons savoir gré à Sa Sainteté Jean-Paul II de nous avoir rappelé que le Christ n'avait choisi comme disciples que des hommes, marquant ainsi la divine volonté d'éloigner définitivement les femmes de la prêtrise. Mis à part leur masculinité, les apôtres ayant comme autre caractéristique d'être tous juifs, il est tout aussi évident que Jésus a ainsi voulu signifier que l'ordination ne pouvait être conférée à des non-juifs. Qui plus est, lorsqu'il s'est agi de donner un chef à la nouvelle Eglise, le fils de Dieu aurait pu choisir un Italien ou un... Polonais ! Ayant choisi un modeste pêcheur juif, son message est tout aussi clair. Sous peine d'être taxé de laxisme moderniste, le Saint-Père devrait donc revenir à une stricte observance de la tradition et limiter les candidatures à sa succession sur le trône de saint Pierre à des évêques juifs. Cela aurait l'avantage d'augmenter sérieusement nos chances de voir un Français coiffer la tiare pontificale, Monseigneur Lustiger risquant se retrouver seul candidat.

JEAN-CLAUDE PONCET
(Aix-en-Provence)

LES BASKETS EN CLASSE

Au nom de quoi ?

A propos de l'article « Les baskets de la discorde » paru dans *le Monde* du 14 juin, concernant l'interdiction de porter de genre de chaussures en classe, au nom de quoi une personne serait-elle tenue de changer de style vestimentaire selon les circonstances ?

Nous n'avons plus les réglementations vestimentaires de l'Ancien Régime (noblesse, bourgeois, paysans...), nous ne vivons pas dans un cadre d'intégrisme religieux, alors pourquoi ?

N'est-ce pas plutôt une valeur morale pour nous, Occidentaux, que de rester fidèle à soi-même et d'attitude égale dans toutes les circonstances de la vie ?

Un éclaircissement, voire un approfondissement philosophique, serait le bienvenu.

BETTINA COTTIN
(01210 Ferney-Voltaire)

HOMMAGE

Pour Mouloudji

C'était au milieu des années 60, on avait 14-15 ans et nous étions, dans la classe, tous plus ou moins « fous » de yé-yé et de hit-parades. On passait nos récréations, au lycée, à poser des questions du genre « Et toi, tu préfères qui ? Les Beatles ? Eddy ? Adamo ?... »

Et puis, il y avait la plus jolie fille de la classe, celle dont on était tous plus ou moins amoureux – sauf celui qui préférait sa grammaire latine ! – et on lui a posé la question. Elle a simplement répondu : « J'aime bien Mouloudji ».

Voilà. C'est tout. Comme un p'tit coquelicot...

MICHEL ZURBACH
(Colmar)

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

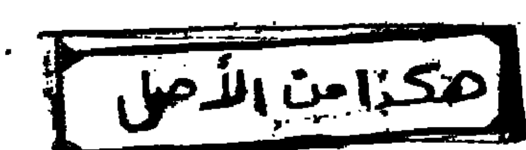
Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-60-30-10



L'intervention militaire française au Rwanda

Les premiers éléments français – 46 hommes – de l'opération «Turquoise» sont entrés au Rwanda, jeudi 23 juin à 15 h 30, pour *secourir, près* de la frontière zaïroise, quelque 8 000 Tutsis dans une zone sous contrôle de l'armée gouvernementale hutue.

■ INCURSIONS. Trois opérations étaient prévues pour la journée de vendredi. Il s'agit d'aller reconnaître la situation humanitaire à *Kibuye* et à l'est de Cyangugu, où se trouvent deux communautés religieuses. La troisième opération est, à partir de Goma (Zaïre), une reconnaissance de la ville de Gisenyi, *au nord du* Rwanda.

■ ISOLEMENT. Quelques heures avant que les premiers soldats français ne pénètrent au Rwanda, Alain Juppé a cherché, jeudi 23 juin, à relativiser l'isolement de la France, assurant que plusieurs pays, outre les Etats-Unis, pourraient offrir un soutien logistique. Il a cité l'Italie, la Belgique, le Portugal et l'Espagne.

Les premiers éléments de l'opération «Turquoise» sont entrés en territoire rwandais

Les premiers éléments français – 46 hommes – de l'opération «Turquoise» sont entrés au Rwanda, *jeudi 23 juin à 15 h 30*, pour secourir les populations civiles menacées, passant outre les menaces répétées des rebelles tutsis. 2 500 hommes sont mobilisés pour cette intervention; ils sont chargés d'évaluer la situation humanitaire afin de préparer le travail des organisations caritatives et de créer, par leur présence, un climat de sécurité. Ils devront également intervenir, si nécessaire, pour empêcher de nouveaux massacres.

Au Zaïre, «Turquoise» a établi deux bases arrière : près de 200 militaires, appuyés par des hélicoptères. *Partis de Bukavu*, les 46 hommes ont franchi la frontière en direction de Cyangugu, où se trouvent quelque 8 000 Tutsis dans une zone sous contrôle de l'armée gouvernementale hutue. Ils ont pénétré dans un camp de réfugiés tutsis, où ils ont été accueillis par la gendarmerie rwandaise. Trois opérations étaient prévues pour la journée de vendredi. *Il s'agit d'aller* reconnaître la situation humanitaire à Kibuye et à l'est de Cyangugu, où *se trouvent deux communautés* religieuses. La troisième opération est, à partir de Goma, une reconnaissance de Gisenyi.

Les troupes françaises sont équipées de blindés légers, de mortiers *lourds, et disposent de dix hélicop*tères, a-t-on indiqué de sources militaires. Elles sont en outre appuyées par quatre avions d'appui Jaguar basés à Kisangani, dans le nord du Zaïre, que rejoindront quatre autres avions d'appui tactique Mirage F1-CT et quatre avions de reconnaissance Mirage F1-CR attendus de France. Parallèlement, des militaires chargés des communications rejoindront le général Roméo Dallaire, qui dirige la MINUAR, la force des Nations unies à Kigali, a-t-on précisé de mêmes sources.

«Comme des agresseurs»

Jeudi en fin d'après-midi, les forces françaises n'avaient pas encore noué de contacts avec les *forces armées gouvernementales* rwandaises (FAR), mais avaient rencontré des élus locaux, a indiqué leur état-major sans autre précision. Les responsables de «Turquoise» ont prévu d'engager des contacts réguliers avec les commandants des FAR qui tiennent les deux régions où interviennent les forces françaises; au risque d'attiser la défiance du Front patriotique, qui soupçonne Paris de vouloir *sauver l'armée gouvernementale* de la déroute.

Une fois de plus, jeudi, le FPR, qui s'est toujours déclaré hostile à l'intervention de la France, a prévenu qu'il considérerait les soldats français au Rwanda *«comme des agresseurs»*. Son représentant à Bruxelles, Jacques Bihozagara, de passage à Paris, a déclaré : *«Si nous les rencontrons, il y aura des affrontements.»* En revanche, rapporte notre envoyé spécial à Bukavu – à la frontière zaïroise –, Jean Hélène, le ministre des affaires étrangères du «gouvernement intérimaire» – hutu – du Rwanda, Jérôme Bicamumpaka, s'est félicité de l'intervention française. *«Nous saluons le fait que la France a pris l'initiative de mobiliser la communauté internationale de manière à ce qu'elle puisse constituer un corps expéditionnaire avec, pour mission, d'assurer la protection des civils rwandais menacés»*, a-t-il déclaré. *«Nous espérons qu'il y aura une collaboration entre les forces de cette intervention multinationale et les nôtres»*, a ajouté M. Bicamumpaka.

CLÉS/ *Les unités engagées dans l'opération*

Officiellement chargé d'identifier les populations civiles menacées en territoire rwandais, de les protéger, de les soigner et de les mettre en sûreté, le dispositif «Turquoise», placé sous les ordres du général Jean-Claude Lafourcade, comprenait, vendredi 24 juin, les éléments suivants :

● **Terre.** – Le groupement opérationnel comprend des détachements de l'état-major de Bouar (Centrafrique) ; du 1ᵉʳ régiment parachutiste d'infanterie de marine (Bayonne), spécialisé dans les actions de reconnaissance pour le commandement du théâtre ; du régiment d'infanterie de chars de marine (Vannes), avec des véhicules de l'avant blindés ; du 11ᵉ régiment d'artillerie de marine (La Lande-d'Ouée), avec des mortiers lourds, et du 6ᵉ régiment étranger du génie (Avignon) ; du 3ᵉ régiment d'infanterie de marine (Vannes), du 2ᵉ régiment étranger d'infanterie (Nîmes) et du 17ᵉ régiment de commandement et des services (Maisons-Laffitte), dont des éléments étaient déjà stationnés en Afrique, *notamment* à Libreville (Gabon), au titre des compagnies «tournantes».

Ce groupement est renforcé, à Goma, d'une compagnie de protection de la base (fournie par le 2ᵉ régiment parachutiste d'infanterie de marine à la Réunion) et, à Bukavu, d'une autre compagnie de protection de la base (venue de la 13ᵉ demi-brigade de légion étrangère, à Djibouti).

Des moyens aériens – il s'agit de deux hélicoptères Gazelle et de huit hélicoptères Super-Puma – ont été fournis par la 4ᵉ division aéromobile (Nancy). Enfin, le soutien logistique est assuré par le 17ᵉ régiment de commandement et des services et par le 551ᵉ régiment des transmissions (Auxonne).

● **Air.** – Sur la base arrière de Kisangani (à 500 kilomètres de la frontière entre le Zaïre et le Rwanda) et sur les bases avancées de Goma et de Bukawu, il est prévu de déployer six C-130 Hercules, neuf C-160 Transall, un Falcon-20 et un CASA-235 de liaison. L'armée de l'air a, en outre, affrété un Airbus, un Boeing-747 et deux Antonov-125 pour le fret lourd.

Sur la base même de Kisangani, *il sera maintenu en alerte quatre* avions d'appui tactique Jaguar (venus de Bangui), quatre avions d'appui tactique Mirage-F1 CT (de Colmar), quatre avions de reconnaissance Mirage-F1 CR (de Reims) et deux appareils de ravitaillement en vol C-135F.

● **Marine.** – L'aéronautique navale a détaché un avion Breguet-Atlantic, qui sert à la conduite des opérations, aux transmissions et à l'observation.

Au total, ce dispositif aligne un millier d'hommes affectés aux tâches de commandement, de liaisons et de protection, cinq cents autres pour le soutien, et un millier d'hommes qui constituent à proprement parler les forces «projetables» au Rwanda pour l'aide humanitaire et son escorte.

● ***Service de santé.*** – Avec quarante-six personnes, il a été déployé un élément médical d'intervention rapide (EMIR), qui comprend un chantier opératoire, deux cellules médicales, une cellule hospitalière de cinquante lits, un laboratoire et une cellule radiologique.

● *Lire page 25 la chronique de Daniel Schneidermann.*

L'Afrique du Sud retrouve son siège à l'ONU. – L'Afrique du Sud a retrouvé, jeudi 23 juin, comme prévu, son siège à l'Assemblée générale de l'ONU, après vingt ans d'exclusion due à la politique d'apartheid de l'ancien gouvernement sud-africain. Dans une série de résolutions adoptées par acclamation, l'Assemblée générale a ainsi marqué le rétablissement de l'Afrique du Sud en tant que membre à part entière des Nations unies. – *(AFP.)*

Deux émissaires français ont rencontré le président du FPR

Tandis que deux journalistes de l'Agence France Presse ont été expulsés, jeudi 23 juin, du Rwanda par le Front patriotique rwandais (FPR), deux émissaires du gouvernement français ont rencontré le président de ce mouvement, qui est opposé à l'intervention de la France au Rwanda.

Yannick Gérard, directeur adjoint des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay, et Jean-Michel Marlaud, ambassadeur au Rwanda, ont été reçus par une délégation du FPR conduite par le colonel Alexis Kanyarengwe, *président* du Front, selon un communiqué officiel français.

L'objectif de cette rencontre, qui a eu lieu à Mulindi, fief de la rébellion tutsie dans le nord du Rwanda, était d'*«exposer à la direction du FPR le contenu de l'initiative française d'intervention humanitaire internationale au Rwanda et de répondre à leurs questions»*, précise le communiqué. Cependant, à Paris, le représentant du FPR en Europe, Jacques Bihozagara, a réaffirmé jeudi que les rebelles du FPR considéraient les soldats français intervenant au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise *«comme des agresseurs»*.

Par ailleurs, deux envoyés spéciaux de l'AFP, une journaliste et un photographe, on été reconduits jeudi à la frontière rwando-ougandaise par des responsables du FPR assurant vouloir ainsi assurer leur sécurité. *«Même si nous ne voulons aucun mal aux journalistes francais, sur le terrain, vous pouvez être confrontés à des réactions hostiles»*, leur a déclaré l'un de ces responsables.

Une équipe de France 2 et un journaliste de *Libération* ont connu une mésaventure similaire, avant d'être, par la suite, autorisés à rentrer au Rwanda. – *(AFP.)*

M. Juppé relativise l'isolement de la France

Quelques heures avant que les premiers soldats français de l'opération «Turquoise» ne pénètrent au Rwanda, Alain Juppé a cherché, jeudi 23 juin, à relativiser l'isolement de la France. Ainsi a-t-il souligné devant la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ne *s'était pas vraiment opposée* à l'initiative française (*le Monde* du 23 juin), et il a énuméré les *«soutiens»* obtenus par Paris. M. Juppé a assuré que plusieurs pays, outre les Etats-Unis, pourraient offrir un soutien logistique, citant l'Italie, la Belgique, le Portugal et l'Espagne. *«Des soldats sénégalais seront à nos côtés et des discussions sont en cours avec la Guinée-Bissau»*, a-t-il dit.

Le ministre des affaires étrangères a d'autre part estimé que *«l'interprétation conflictuelle»* des rapports entre la France et le Front patriotique rwandais (FPR) ne *«correspondait pas à la réalité»*. *«Il y accord pour pousuivre le dialogue. Nous maintiendrons le contact durant les opérations»*, a-t-il souligné, précisant que *«l'un des objectifs de l'intervention française était de sauver des vies tutsies dans la partie occidentale du Rwanda.»*

Cependant, le seul acte concret de solidarité internationale avec la France a, jusqu'à présent, été l'annonce de l'envoi, prévu pour vendredi soir, de quarante soldats sénégalais sur la frontière zaïro-rwandaise. *Deux cent soixante* autres militaires sénégalais devraient suivre prochainement ce premier contingent. Parallèlement, l'Egypte s'est déclarée *«prête à participer à la mise en œuvre de la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'ONU»* autorisant une opération humanitaire au Rwanda destinée à protéger les civils des *massacres*.

Côté européen, l'Italie s'est déclarée *«prête»* à intervenir, tout en subordonnant son accord à *«certaines conditions»*. Une éventuelle participation italienne est liée non seulement à l'accord des Nations unies – qui a été donné –, mais encore à la stratégie définie pour conduire ces opérations et à un accord des deux parties belligérantes, a déclaré Silvio Berlusconi. *«Si ces conditions ne sont pas remplies, l'Italie apportera un soutien humanitaire hors du territoire du Rwanda»*, a ajouté le président du conseil italien.

De son côté, la Belgique a réaffirmé jeudi qu'elle n'enverrait pas de militaires au Rwanda pour participer à l'opération française. *«Je peux confirmer qu'il n'y a pas lieu pour la Belgique d'envoyer des hommes au Rwanda. Quant à la France, elle n'a pas encore introduit de demande officielle auprès de notre pays en vue d'un appui logistique»*, a déclaré devant la Chambre des représentants le secrétaire d'Etat belge à la coopération, Erik Derycke. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA : Nelson Mandela *accepte d'être médiateur*. – Le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, a annoncé, *jeudi 23 juin, qu'il acceptait de* jouer un rôle de médiateur dans le conflit angolais, a rapporté l'agence *sud-africaine* de presse SAPA. Après avoir rencontré le représentant spécial de l'ONU pour l'Angola, Alioune Blondin Beye, *et des représentants des* trois pays observateurs (Russie, Etats-Unis, Portugal), M. Mandela a *indiqué qu'il était prêt* à rencontrer *«rapidement»* le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jonas Savimbi. – *(AFP.)*

Le cinquième scénario

Suite de la première page

L'expédition «Restaurer l'espoir», sous commandement américain, a montré les limites du genre : de nombreux «casques bleus» américains et pakistanais y ont laissé la vie. D'une opéra*tion de police destinée* d'abord à soutenir un ravitaillement humanitaire de populations à la dérive, on est vite passé à des actions de guerre dès lors qu'il s'est agi, pour les Américains, de régler des comptes avec des chefs de factions locales.

Le Livre blanc français reconnaît par avance ce qu'il appelle pudiquement des *«difficultés»* dans la gestion au jour le jour de telles entreprises sur le terrain. Ces obstacles sont spécifiques à chacun des champs d'action considérés. Mais, *grosso modo, les préoccupations des* états-majors tournent toutes autour des mêmes thèmes. Comment ne pas se laisser engluer dans des guérillas, latentes ou ouvertes, qui obligeraient à choisir son camp par la force des choses ? Comment prévenir des crises convulsives et imprévisibles, se tenir à l'écart de leur explosion, tout en accomplissant la tâche pour laquelle on a été mandaté ?

Une mission valorisante

Comment réussir à réduire les pertes en vies humaines dans ses propres rangs mais aussi chez tous ceux – armées ou milices engagées dans des combats d'un autre temps et, surtout, populations civiles de *moins en moins* épargnées – qui s'affrontent sans merci ? Comment, dès le début de l'action, prévoir sa limite dans le temps et dans l'espace et comment, d'entrée de jeu, se fixer des critères pour éviter une dégénérescence des conflits ?

En dehors de ces interrogations de fond, tout le reste est affaire d'opportunités ou de circonstances. De ce point de vue, l'opération «Turquoise» est à sa façon une exception. Ni *interposition* ni rétablissement de la paix, encore moins une expédi*tion militaire* justifiée *par* un accord de défense qui n'existe pas en l'occurrence entre Paris et *Kigali*.

Le cas du Rwanda s'apparente, en effet, à une action qui s'affiche comme strictement humanitaire mais qui a un soubassement militaire indéniable et, de *surcroît*, assez lourd puisqu'elle suppose quelques moyens sur le terrain dans un contexte où il n'y *a eu aucun* appel à l'aide de l'un ou de l'autre des camps en présence. On est là véritablement aux limites dans l'emploi d'une force armée au secours d'une population étrangère martyrisée et décimée par ceux-là mêmes qui se disputent son contrôle. Mais il y a tout lieu de croire que ce genre de situations ira se multipliant dans le monde.

En première analyse, il ne semble pas que les exécutants – des cadres professionnels et des engagés de la Force française d'action rapide – aient beaucoup d'états d'âme pour se *plier à la nouvelle* règle du jeu. Certains concèdent que la mission est *«valorisante»*. D'autres ajoutent que, précisément parce qu'elle est compliquée, la tâche mérite une mobilisation de tous les instants et confère des responsabilités sans égales.

Pour autant, les militaires français sont contraints de se transformer en *«brancardiers»* ou en *«SAMU»*, comme ils disent, mais en brancardiers, en SAMU, voire en Croix-Rouge qui, en même temps, porteraient une *arme pour se défendre*, assurer la sécurité des zones qu'on leur confie et, aussi, pour protéger et soigner des civils dont ils ont la charge. Ce n'est pas tout à fait un nouveau métier. C'est néanmoins un visage de leur corporation différent de celui que l'opinion lui attribue communément. Comme les experts de la stratégie aux Etats-Unis le reconnaissent depuis peu, le devenir des armées modernes est peut-être de devenir en quelque sorte des Organisations gouvernementales (OG) humanitaires, en uniforme, mieux équipées, mieux encadrées, plus disponibles que les actuelles organisations non gouvernementales (ONG).

JACQUES ISNARD

L'intervention militaire française au Rwanda

Les forces de l'ONU sans hommes ni moyens

Votée le 16 mai, plus d'un mois après le début des massacres au Rwanda, la résolution 917 de l'ONU sur l'envoi de renforts de «casques bleus» au Rwanda achoppe notamment sur un problème de véhicules. Les 50 blindés américains doivent être loués par les Etats-Unis à l'ONU. Le retard est dû à des négociations sur le montant de la location et le coût du transport.

Les blindés sont destinés au contingent du Ghana, qui, avec quelques rares pays africains, a accepté de contribuer à la mission d'assistance au Rwanda à condition de recevoir un équipement décent. Pour un peu, cela le leur serait reproché. *«L'ennui*, soupire un haut fonctionnaire des Nations unies, *c'est que tous ces pays en profitent pour se faire équiper.»*

Au moment du vote, le chiffre de 100 000 morts au Rwanda est déjà dépassé. Mais les Américains traînent les pieds. En Somalie, ils ont eu 39 morts. Et ils ont été critiqués. Ils sont partis vexés, en emportant les balises lumineuses de l'aéroport, et plus aucun avion ne peut atterrir de nuit. Une commission d'enquête indépendante, mandatée par le Conseil de sécurité, a cependant rédigé un rapport qui n'a pas reçu beaucoup de publicité : elle s'y demande si l'état-major, à Mogadiscio, n'a pas un peu *«outrepassé son autorité»* en se lançant dans une guerre contre le général Aïdid, dont la radio lui déplaisait (*le Monde* du 17 mai). *«Les Rwandais ont payé pour les Somaliens»*, ajoute le haut fonctionnaire, qui était déjà en cours de transfert, il y a quinze jours, de la Somalie au Rwanda.

Début juin, les 50 blindés ne sont toujours pas livrés aux forces de l'ONU au Rwanda, un responsable américain ayant encore à signer un *«dernier document»*. A ce moment-là, ils sont encore 18 912 «casques bleus» en Somalie qui ne procèdent plus qu'à un désarmement courtois et spontané. Leur présence est discrète, sauf dans le budget de cette opération humanitaire, où les coûts militaires comptent pour près de la moitié des dépenses engagées.

Un millier d'entre eux protègent les 400 expatriés qui travaillent au quartier général de l'opération, et dont près de deux cents ne sont affectés qu'à l'administration des autres employés. Après l'annonce du départ du représentant de l'ONU, l'amiral (américain) Jonathan Howe, *«un chrétien intégriste»*, souligne le haut fonctionnaire, son successeur, le Guinéen Lansana Kouyate, a pu, en mars, instaurer le vendredi au lieu du dimanche comme jour de congé.

Au lendemain des élections européennes, la France propose d'intervenir au Rwanda. Quoiqu'elle consacre indirectement, par l'opposition qu'elle suscite, la légitimité du FPR, l'initiative française – non financée par l'ONU – est perçue par les rebelles comme un soutien aux forces armées rwandaises. Alors que le principal allié du Front patriotique, le président ougandais Yoweri Museveni, se trouve en visite privée aux Etats-Unis, l'armée de l'air américaine annonçait mercredi dernier que cinq avions allaient enfin acheminer, depuis Francfort, 47 des blindés promis aux «casques bleus» de Kigali.

Par une singulière coïncidence, les deux premiers véhicules sont arrivés jeudi en Ouganda. Ils ont été réceptionnés par des officiers américains et ougandais. D'autres arriveront de Somalie. Ils seront autorisés à traverser les territoires contrôlés par les rebelles pour se rendre à Kigali.

CORINE LESNES

La Commission de recours des réfugiés suspend l'examen des demandes d'asile de Rwandais

Jean-Jacques de Bresson, président de la Commission de recours des réfugiés (CRR), a annoncé, vendredi 24 juin, sa décision de suspendre l'examen des dossiers de demandeurs d'asile en provenance du Rwanda, *«en attendant que la situation politique dans ce pays se décante et permette de prendre des décisions juridiquement fondées»*. En vertu de la convention de Genève, l'attribution du statut de réfugié suppose l'existence de persécutions par le gouvernement légal d'un Etat. Selon M. de Bresson, la situation actuelle au Rwanda ne permet pas d'appliquer cette condition. Les demandeurs d'asile rwandais devraient cependant être accueillis en France. Francis Lott, directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), a diffusé récemment des consignes de bienveillance. Vingt-quatre Rwandais ont demandé asile à la France pour le seul mois de mai 1994, soit davantage que pendant toute l'année 1993, au cours de laquelle l'OFPRA avait examiné dix-huit demandes et accordé dix-sept statuts de réfugié.

Le général Lafourcade, un «Bigeard's boy»

A la tête de l'opération «Turquoise», le général Jean-Claude Lafourcade est-il ou non un *«Bigeard's boy»*? Les anciens lui contesteront cette dénomination.

Trop jeune – il a cinquante et un ans – pour avoir fait l'Indochine ou l'Algérie et, donc, pour avoir servi sous les ordres du général Bigeard, le général Lafourcade a cependant pour lui d'avoir été l'aide de camp de Marcel Bigeard, le secrétaire d'Etat à la défense nommé auprès du ministre de la défense, Yvon Bourges, par Valéry Giscard d'Estaing en 1975, pour ramener dans leurs casernes les appelés qui défilaient dans les rues. Le jeune Lafourcade – il était capitaine – a gagné ses galons à cette époque, où il lui fallut accrocher son destin d'officier à un général Bigeard qui, comme il le raconte dans son livre *De la brousse à la jungle*, tentait de survivre, lui, l'homme de Dien-Bien-Phu, dans les arcanes de la politique. A en croire son ancien «patron», le jeune Lafourcade peut prétendre à faire partie des *«Bigeard's boys»*.

Saint-Cyrien, Jean-Claude Lafourcade a servi outre-mer, au Sénégal et en Nouvelle-Calédonie notamment, dans les troupes de marine qu'on appelait autrefois les troupes coloniales. C'est un parachutiste à lunettes, comme on dit dans les armées de ces officiers qui cumulent le baroud et les diplômes. A ce double titre, il a appartenu à deux régiments parachutistes de l'infanterie de marine (le 3e, à Carcassonne, et le 8e, à Castres) et il est diplômé de l'Ecole supérieure de guerre, de l'Institut des hautes études de défense nationale et du Centre des hautes études militaires. Colonel à quarante-trois ans, on lui a confié, entre 1987 et 1989, le commandement du 8e RPIMA, un régiment qui n'est pas partie prenante à «Turquoise».

Promu général de brigade en décembre dernier, Jean-Claude Lafourcade est l'un des adjoints du général Hervé Gobillard, qui commande la 11e division parachutiste à Toulouse et dont plusieurs des unités ont envoyé des détachements au Rwanda.

ASIE

JAPON

«Nous pouvons apporter une contribution positive» au sein du Conseil de sécurité de l'ONU

nous déclare Koji Kakizawa, ministre des affaires étrangères

TOKYO

de nos envoyés spéciaux

«Après l'annonce d'un sommet entre les présidents des deux Corées, vous avez manifesté un certain scepticisme sur les résultats d'une telle rencontre. Pourquoi?

– Mon scepticisme n'est pas entier. Nous sommes favorables à cette initiative. C'est une proposition constructive. Mais je ne partage pas l'optimisme de ceux qui disent que le problème est résolu pour autant. Il faut préciser l'accord intervenu entre les dirigeants américains et nord-coréens. Il reste des points ambigus ou vagues qu'il faut éclaircir. Par exemple, que signifie l'expression «gel» du programme nucléaire? De même, s'agissant des garanties, les engagements pris envers l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernent-ils les installations de retraitement que jusqu'à présent Pyongyang refusait de laisser inspecter? Ce sont là des questions fondamentales.

– Selon la presse japonaise, le premier ministre Hata aurait déclaré que «la Corée du Nord ne possède sans doute pas d'arme nucléaire» mais que son refus de laisser inspecter ses sites atomiques serait dicté par «un souci de ne pas céder au chantage extérieur». Partagez-vous cette opinion?

– Ce n'est pas là l'idée que M. Hata voulait exprimer. Il a seulement rappelé que le président Kim Il-sung affirme ne pas vouloir se doter de l'arme nucléaire et qu'il n'a pas la capacité économique de mener un tel programme. M. Hata manifestait simplement son espoir que ces propos soient fondés. De toute façon, nous ne savons pas si Pyongyang possède déjà la bombe ou veut s'en doter.

– Comment interprétez-vous le comportement des dirigeants nord-coréens? Ont-ils commis des maladresses ou mettent-ils en œuvre une stratégie subtile?

– Je crois qu'ils mènent un jeu assez intelligent. Sans doute possèdent-ils déjà des installations de retraitement. Auraient-ils besoin de tels équipements si c'était simplement pour un programme civil? On peut en douter. Je pense qu'ils veulent gagner du temps. N'est-il pas étrange que Kim Il-sung envisage, comme il l'a dit à Mme Miki, femme de l'ancien premier ministre japonais, que la rencontre avec son homologue du Sud ait lieu le 15 août? Pour une rencontre dont on disait qu'elle devait se réaliser



«le plus tôt possible», cela me semble un peu tardif.

– La Corée du Nord est en train d'atteindre un de ses objectifs : avec la visite de M. Carter, elle a obtenu un dialogue direct avec les Etats-Unis. N'est-ce pas déjà un succès?

– C'est exact. C'est un succès diplomatique. Mais le but final de la Corée du Nord, c'est la normalisation des relations avec les Etats-Unis, assortie d'un engagement de Washington de ne pas employer la force contre Pyongyang.

– A votre avis, quelles devraient être les sanctions contre la Corée du Nord?

– Elles doivent être graduelles. Elles ne doivent pas être conçues comme une punition mais comme une pression concertée afin de faire revenir Pyongyang dans le cadre du traité de non-prolifération (TNP) et de lui faire respecter les dispositions de l'AIEA. La Corée du Nord ne doit pas se sentir menacée par les sanctions, qui sont une manifestation de la solidarité internationale.

– L'attitude de la Chine est-elle essentielle pour trouver une solution à cette crise?

– Assurément. L'appui de la Chine est indispensable pour que des sanctions soient efficaces. Si elle refuse d'appliquer ces sanctions (c'est-à-dire, dans son cas, de suspendre le commerce frontalier avec Pyongyang), l'effet sera pratiquement nul, même si le Japon interdit l'envoi d'argent par les Nord-Coréens résidant dans l'archipel.

– Cette crise montre à nouveau les limites de la capacité d'intervention du Japon sur la scène internationale. Bien que la crise soit cette fois à sa porte, il n'aurait pas pu s'associer à des mesures militaires. Or l'une des ambitions de Tokyo est de devenir membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Quels aménagements constitutionnels permettraient au Japon d'assumer les responsabilités attachées à un tel statut?

– La révision de la Constitution n'est pas une condition nécessaire à l'entrée du Japon au Conseil de sécurité en tant que membre permanent. L'intervention des forces de maintien de la paix de l'ONU à laquelle le Japon serait éventuellement associé doit, selon nous, rester assez limitée. Ces forces doivent rester neutres et se cantonner à des activités de surveillance. Dans une telle perspective, notre Constitution n'est pas un obstacle.

– Compte tenu de ses contraintes, quel pourrait être le rôle du Japon au sein du Conseil de sécurité?

– Il peut apporter une contribution positive sur plusieurs plans. D'abord financier. Qui paye les opérations? En premier lieu, les Etats-Unis et ensuite le Japon. Nous assumons pleinement cette responsabilité de financement. Or les Etats-Unis semblent vouloir réduire leur contribution. Est-ce que la France accepterait de payer davantage? Cela m'étonnerait. S'il devient membre permanent, le Japon est prêt à assumer une charge financière plus importante. En outre, précisément en raison des engagements pacifistes de sa Constitution, le Japon peut chercher à infléchir le rôle de l'ONU en l'orientant plus nettement vers une diplomatie préventive. Comme ce fut le cas au Cambodge.

» Enfin, le Japon sera le seul pays au Conseil à ne pas posséder l'arme nucléaire. Il sera donc bien placé pour exercer son influence en vue de la réduction des armes nucléaires. Tant que le Conseil restera composé de pays disposant de la puissance nucléaire qui entendent logiquement conserver leur suprématie militaire, il n'y aura aucune évolution possible.

– Quand le Japon pourrait-il entrer au Conseil?

– En 1995, l'ONU fêtera son cinquantième anniversaire et l'on parle de modifier la Charte. Les Etats-Unis ainsi qu'une cinquantaine de pays sont favorables à l'entrée du Japon. Nous savons gré à la France de la position positive qu'elle a prise sur cette question. Mais certains de vos dirigeants manifestent des doutes sur notre capacité à assumer les responsabilités d'un membre permanent. Les déclarations de M. Juppé sont encourageantes, mais le président Mitterrand semble réservé.

– Certains pays craignent que la présence du Japon au Conseil comme membre permanent n'aboutisse, en raison des liens qui unissent Tokyo et Washington, à une seconde voix américaine?

– Je ne crois pas. Je pense que nous ferons preuve d'autonomie. La Chine est déjà membre permanent mais représente-t-elle l'Asie? C'est un cas un peu spécial. En revanche, le Japon pourrait sans doute mieux représenter la région au sein du Conseil.

– C'est là une question délicate en raison des stigmates de l'Histoire. Pensez-vous que ces pays ont vraiment envie d'être représentés par le Japon?

– Je ne sais pas s'ils en ont envie ou non, mais ils doivent tenir compte d'un état de fait. L'interdépendance entre le Japon et les pays du Sud-Est asiatique devient de plus en plus étroite. Tout le monde estime qu'un rôle accru du Japon est indispensable. Après les déclarations de l'ex-ministre japonais de la justice niant la réalité du massacre de Nankin en 1937, la Chine et la Corée ont réagi, mais en traitant ce problème avec calme. Le Japon ne doit certes pas oublier le passé, mais nous devons surtout faire plus d'efforts pour construire l'avenir.

– Que pensez-vous de la politique de M. Clinton en Asie?

– La nouvelle équipe n'avait pas beaucoup d'expérience diplomatique. Aujourd'hui, je crois que Washington a pris conscience de la réalité asiatique. En ce qui concerne la Chine, il s'est aperçu que l'on ne pouvait pas imposer trop brutalement ses propres valeurs. Les droits de l'homme doivent être respectés par le gouvernement chinois, mais l'évolution doit être graduelle. Sur ce point, l'administration Clinton est devenue plus réaliste.

» Avec le Japon, elle a d'abord imposé des objectifs chiffrés à la réduction de son excédent commercial. Puis elle est devenue plus raisonnable pour éviter le conflit commercial. Si les relations économiques se dégradaient, les liens politiques en seraient affectés. Or l'orientation des Etats-Unis est favorable à un rétablissement d'une confiance mutuelle.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER
et PHILIPPE PONS

M. Hata se bat pour la survie de son gouvernement

Menacé par le dépôt d'une motion de censure par l'opposition libérale-démocrate et les hésitations des socialistes, M. Hata se bat pour la survie de son gouvernement de coalition.

TOKYO

de notre correspondant

La crise politique larvée qui a accompagné il y a deux mois la formation du cabinet minoritaire de Tsutomu Hata s'achemine vers un dénouement qui devrait se traduire par la démission du premier ministre et un retour des socialistes (PSJ) au sein de la coalition gouvernementale. Le PSJ, qui avait quitté celle-ci pour protester contre la formation inopinée d'une alliance des autres formations tendant à l'isoler, occupe une position charnière dans l'équilibre des forces opposées à l'ex-majorité libérale-démocrate (PLD), qui reste la formation la plus nombreuse. Il cherche en plus à «monnayer» son retour au gouvernement en imposant comme condition la démission de M. Hata.

Hésitations socialistes

Selon un scénario, le PSJ pourrait briguer le poste de premier ministre. Selon un autre, M. Hata reviendrait à la tête d'un nouveau cabinet. Une fausse sortie, en quelque sorte : il n'aurait renoncé à ses fonctions que pour mieux les conserver... Certains membres de la coalition soulignent néanmoins la perte de prestige du Japon en cas de démission de son premier ministre quelques jours avant le sommet du G7 à Naples. En tout état de cause, le ballet de personnes qui se prépare ne modifiera guère les orientations générales, notamment diplomatiques, d'une politique passablement hésitante sous le vernis déjà terni du «renouveau».

Le PSJ a été servi dans sa manœuvre par le dépôt, jeudi 23 juin, d'une motion de censure par le PLD (206 sièges), qui dénonce la paralysie du cabinet. L'appui du PSJ (74 sièges) à une telle initiative, déjà soutenue par les communistes (15 sièges), garantirait le passage de ce texte, qui doit être incessamment présenté au Parlement.

M. Hata n'a donc guère de choix : ou bien démissionner et permettre un retour du PSJ, ou bien être renversé par le Parlement. Au cours d'une conférence de presse, jeudi, il a laissé entendre qu'il était prêt à se démettre pour favoriser une recomposition de la coalition.

L'adoption, jeudi, du budget par la Chambre haute a déclenché, comme on pouvait s'y attendre (*le Monde* du 9 juin)), l'offensive contre le cabinet Hata. Compte tenu de la fluidité de la situation politique et du flottement dans les rangs de parlementaires surtout préoccupés de trouver leurs marques en vue de prochaines élections, c'est une nouvelle fois en fonction de manœuvres dont les ressorts échappent largement à l'opinion que se joue cette crise.

Les partis d'une coalition paralysée par le retrait du PSJ manœuvrent depuis quelques jours pour éviter une alliance entre socialistes et libéraux-démocrates. C'est ainsi qu'ils ont finalement convaincu l'ex-premier ministre Hosokawa de s'expliquer devant le Parlement – il n'est rien ressorti de cette audition – sur des malversations financières afin d'éviter de pousser le PSJ dans le camp du PLD.

Les socialistes sont, comme d'habitude, partagés entre une alliance avec le PLD et un retour dans la coalition. La pression exercées par les syndicats pour qu'ils ne s'associent pas au parti conservateur semble avoir eu raison des états d'âme de sa direction. Une minorité de «récalcitrants», opposés au retour dans la coalition, pourrait néanmoins contribuer à l'adoption, de justesse, de la motion de censure libérale-démocrate. Ce qui n'incite que davantage la coalition à soutenir la démission de M. Hata.

Le PSJ s'est employé à favoriser un retour aux affaires en adoptant un programme de gouvernement qui reprend dans l'ensemble les grandes lignes de l'accord intervenu lors de la formation du cabinet Hosokawa, en août dernier. Il confirme notamment une concession sur une augmentation de la TVA, sans pour autant entériner le relèvement que le gouvernement souhaite arrêter avant le sommet de Naples.

Il propose, par ailleurs, la création d'une organisation chargée de participer aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. Même le quotidien conservateur *Sankei* écrivait récemment que *«ce programme ne dresse aucun obstacle majeur»* à un rapprochement avec la coalition. Le PSJ reste néanmoins largement divisé.

PHILIPPE PONS

L'élection présidentielle en Ukraine

La guerre des deux Léonide

Pas plus que les législatives il y a deux mois, l'élection présidentielle, dont le premier tour a lieu se dimanche 26 juin, ne devrait donner à l'Ukraine ce dont elle a besoin : un pouvoir capable de prendre des décisions et d'unifier le pays derrière un projet national.

KIEV

de notre envoyée spéciale

Déçus dans leurs espoirs de voir l'indépendance leur apporter une vie meilleure, les Ukrainiens renouent avec les anecdotes. Celles-ci visent bien sûr leur président élu triomphalement en 1991, quand neuf votants sur dix se sont prononcés pour l'indépendance, dans un pays dont 40 % des habitants ont pourtant le russe comme langue maternelle. Mais, alors qu'aujourd'hui la moitié de l'Ukraine, selon certains sondages, remettrait ce choix en doute, le président Léonide Kravtchouk fascine toujours. Si on le critique, c'est comme pour mieux affirmer sa permanence et se rassurer sur son destin. Il est, dit-on à Kiev, l'homme *« qui gagne toujours au jeu d'échecs électronique qui lui a été offert car il omet de dire d'avance s'il joue les blancs ou les noirs »*. C'est aussi celui qui n'emporte jamais son parapluie *« car il sait passer entre les gouttes »*.

Léonide Kravtchouk semble en tout cas se remettre de la dernière pluie en date, qui aurait dû le tremper jusqu'aux os : celle qui amena au Parlement en avril une majorité formée de ses opposants communistes, socialistes et agrariens. Ce fut aussi un vote de protestation : après trois ans d'indépendance et un an d'hyper inflation, le contrôle sur les prix a été en partie restauré, le coupon qui fait office de monnaie a plusieurs cours forcés, double ou triple de celui du marché, et le pouvoir d'achat des Ukrainiens ne serait plus que l'équivalent d'un dixième de celui de leurs voisins russes.

Dans la foulée du résultat de ces élections, les sondages, en toute logique, donnaient M. Kravtchouk perdant à l'élection présidentielle face à un autre Léonide – Léonide Koutchma – qui a nettement la faveur de l'Est russophone où sont concentrées les mines de charbon et les industries lourdes en pleine débâcle. Pourtant, à moins d'une semaine du scrutin, les mêmes sondages ont affirmé que c'est désormais le président sortant qui devancerait son principal concurrent, avec 30 % des intentions de vote.

« Valet de Moscou »

Comment expliquer que l'homme, au pouvoir depuis des années et qui devrait être tenu pour responsable de l'état du pays, risque ainsi une nouvelle fois de passer entre les gouttes ? Ses adversaires accusent, non sans raison, la radio et la télévision contrôlées, de même que la majorité des journaux, par les amis de M. Kravtchouk. Celui-ci y apparaît sans cesse, et sous le meilleur jour, alors que ses six concurrents y ont à peine accès.

M. Koutchma, en particulier, y est dénoncé comme un *« valet de Moscou »*, même si le terme lui-même est rarement employé dans ce pays attaché aux bienséances comme à l'ordre et à la *discipline. M. Koutchma s'en* défend, mais n'hésite pourtant pas à profiter de la tribune que lui offre généreusement, *« en compensation »*, la télévision de Moscou. Celle-ci est largement suivie en Ukraine, où l'on *déplore l'indigence des chaînes* locales. Le fait que la chaîne moscovite d'Ostankino a décidé de faire de M. Koutchma son *« homme de la semaine »* à huit jours du scrutin est naturellement perçu en Ukraine comme une nouvelle ingérence grossière dans ses affaires intérieures et pourrait coûter beaucoup de voix à M. Koutchma.



Ce dernier, ancien directeur de la plus grande usine de missiles du monde, en Ukraine orientale, n'est pas comme M. Kravtchouk un « fin politique ». Certes, comme la plupart des industriels de l'ex-URSS, il a assez vite compris que l'économie de marché était « incontournable » et, durant ses six mois de passage au poste de premier ministre en 1993, il fit les tentatives les plus poussées à ce jour en Ukraine pour y introduire des réformes en ce sens.

Mais il n'a pas su résister à ceux qui prenaient ombrage de sa popularité croissante, à commencer par M. Kravtchouk. L'ancien directeur abandonna la lutte en démissionnant, sans avoir convaincu le pays de la justesse de ses vues. S'il affirme aujourd'hui vouloir une union économique avec la Russie non pas pour recréer l'URSS, mais pour *« ne pas abandonner à l'Occident le marché russe, débouché naturel des industries ukrainiennes »*, on lui rétorque souvent avec méfiance qu'il s'agit de belles paroles – prononcées de plus dans un ukrainien encore hésitant – qu'il aurait dû les appliquer quand il était *« au pouvoir »* et que ses fameuses *« compétences »* ne vont guère au-delà de ses amitiés avec divers industriels de Moscou.

Pourtant, le danger que représente encore M. Koutchma face à Léonide Kravtchouk est réel, et ce dernier doit recourir à tous *ses talents pour le désamorcer.*

En tournée en Ukraine orientale, le président sortant eut à faire face à des mineurs en colère qui saisissaient les micros en criant qu'il devrait être jugé pour avoir mis le pays dans l'état où il se trouve. Non seulement M. Kravtchouk sut répondre avec *calme et fermeté qu'il* reste *« un partisan des réformes »*, mais il le fit pour la première fois en russe. Il se prononça aussi en faveur d'un statut *« officiel »* de cette langue, aux côtés de l'ukrainien, répondant à une *vieille exigence* de la plupart des russophones de l'est, Russes et Ukrainiens confondus.

Marginaliser les radicaux

A vrai dire, cette concession verbale n'aura peut-être guère de conséquences pratiques. Le programme d'*« ukrainisation »* proclamé lors de l'indépendance n'a, en effet, pas été réellement appliqué dans l'est et le sud-est du pays, mais les propos de M. Kravtchouk pourraient y calmer de vives inquiétudes alors que le président n'a plus à *craindre de réactions hostiles* dans l'ouest, nationaliste. Ancien secrétaire à l'idéologie du PC ukrainien, il avait su, après sa première élection en 1991, désamorcer cette opposition nationaliste en se rangeant à ses vues, absorbant une partie de ses militants et marginalisant les radicaux.

Les déboires économiques n'ont fait qu'accentuer cette tendance et les « nationaux-démocrates » ne se sont même plus risqués à présenter un des leurs à l'élection présidentielle. Leur candidat est M. Kravtchouk, même si certains doivent voter pour *Volodymir Lanovoy, le* « Gaïdar » local, moins connu que l'ancien premier ministre russe.

Le problème de M. Kravtchouk est qu'il se voit désormais confronté à des députés ultra conservateurs, qui ont élu un ancien chef du PC ukrainien, Oleksander Moroz, également candidat dimanche, à la tête du Parlement. Or le président a besoin de l'investiture des députés pour nommer un premier ministre. Il a donc choisi pour ce poste un vieil apparatchik qu'il connaît bien et qui bénéficie des faveurs des députés communistes et « pro-russes » : Vitali Mossol, qui fut chassé de ce même poste il y a quatre ans par une grève de la faim d'étudiants. Ce faisant, Léonide Kravtchouk espérait couper l'herbe sous le pied de Léonid Koutchma en rassurant une partie de l'électorat *de ce dernier.*

L'Ukraine reste est l'une des rares Républiques ex-soviétiques à n'avoir pas connu de conflits *violents ces dernières années*, malgré toutes les alarmes de l'Occident à son propos et les pressions exercées par les chauvinistes impénitents de Russie. Ce calme est sans doute dû davantage au tempérament des Ukrainiens qu'à l'habileté de M. Kravtchouk. Mais l'instabilité *politique, qui devrait se prolon*ger au-delà de dimanche et du très probable second tour, le 10 juillet, ne porte guère à l'optimisme. Aucun des deux Léonide n'aura les coudées franches pour lancer enfin un plan cohérent de stabilité financière et de restructuration de l'industrie. Or une plus *grande détérioration* de l'économie ne pourra qu'accentuer la dangereuse polarisation du pays. Le FMI et les autres institutions internationales, qui n'ont guère aidé jusque-là l'Ukraine, semblent conscients de l'enjeu et seraient prêts à assouplir leur attitude pour peu que les dirigeants ukrainiens trouvent un minimum de terrain d'entente. L'objectif n'est rien de moins que de préserver l'unité, la stabilité et l'indépendance du principal « petit voisin » de la Russie en « aidant » ainsi Moscou à renoncer à ses rêves d'empire.

SOPHIE SHIHAB

BIÉLORUSSIE

Un candidat « anticorruption » largement en tête du scrutin présidentiel

MOSCOU

de notre correspondant

Signe des temps et du désarroi général, un pourfendeur acharné de la « corruption », accessoirement partisan d'une union économique complète avec la Russie, est arrivé largement en tête des premières élections présidentielles jamais organisées en Biélorussie. Selon les résultats préliminaires, portant sur plus des trois quarts des voix, M. Alexandre Loukachenko, président de la *commission de lutte contre la* corruption du Parlement, recueillait près de 45 % des voix, très loin devant le premier ministre Viatcheslav Kebitch (environ 20 %), qu'il devrait donc affronter au second tour.

Les candidats de l'opposition démocratique, l'ancien président du Parlement Stanislav Chouchkievitch et le dirigeant nationaliste Zenon Pozniak sont pour leur part éliminés de la compétition : tous les espoirs de réforme économique et d'affirmation de l'identité nationale semblent disparaître avec eux. De leur côté, les pays occidentaux, qui n'accordaient déjà qu'une attention distraite à la Biélorussie, risquent de s'en désintéresser complètement.

Une claque pour le premier ministre

M. Loukachenko, et plus encore M. Kebitch voient en effet le salut dans une union économique complète avec la Russie, qui risque de mener rapidement à *une perte de souveraineté pour* leur pays. Le programme économique de M. Loukachenko, un directeur de sovkhoze, originaire de l'est du pays, âgé de quarante ans, est à peine esquissé, mais empreint de démagogie. Il propose pour l'essentiel d'*« augmenter la production pour réduire l'inflation »*, et, pour le reste, il a axé toute sa campagne sur une image de « M. Propre », concentrant le tir sur la corruption réelle ou supposée du premier ministre et de son entourage, qu'il a promis, en cas de victoire, d'envoyer en prison.

M. Kebitch, quant à lui, a largement démontré en trois ans à la tête du gouvernement sa détermination à servir les intérêts de l'ancienne bureaucratie communiste et des dirigeants d'une économie nourrie de subsides d'Etat. Il a signé, il y a quelques mois, un accord d'union monétaire avec la Russie jugé si désavantageux que même l'actuel Parlement, pourtant conservateur et prorusse, a refusé de le ratifier. A la veille du scrutin, il a été ostensiblement reçu au Kremlin par Boris Eltsine.

Si ce premier tour a des allures d'enterrement pour les « démocrates », il marque surtout le rejet par la population biélorusse de l'équipe actuellement au pouvoir, et une vigoureuse protestation contre la situation économique et l'attitude des dirigeants. Même s'il arrive en seconde position, le premier ministre reçoit en effet une véritable claque : ses considérables moyens de pression sur diverses catégories d'électeurs et la distribution de faveurs à la veille des élections n'ont pas suffi à assurer le résultat généralement escompté. Surtout, l'utilisation *éhontée des médias, en particu*lier audiovisuels, qu'il contrôlait, paraît s'être retournée contre lui.

La campagne de propagande *avait atteint des sommets dans* les derniers temps : après la publication dans toute la presse gouvernementale d'articles d'observateurs étrangers imaginaires à la gloire du premier ministre (le *Monde* du 22 juin), la télévision avait montré deux jours avant le scrutin, une *« hôtesse de l'air »* qui dénonçait M. Loukachenko, coupable selon elle de lui avoir dérobé *« du linge et deux bouteilles de vodka »* lors d'un voyage dans un avion officiel il y a de cela deux ans... M. Loukachenko a exigé un droit de réponse, qui lui a été refusé.

La bataille pour le second tour, qui aura lieu d'ici deux semaines, s'annonce donc féroce – et les démocrates réformateurs aussi bien que les nationalistes biélorusses vont se trouver confrontés à un choix bien difficile. Nombre d'entre eux pourraient opter pour l'abstention. Dans ces conditions, *il n'est pas tout à fait exclu que* la partipation (qui a été de 79 % au premier tour), soit inférieure à 50 % au second. En ce cas, l'actuelle loi électorale stipule que l'élection est annulée, qu'il faut repartir à zéro, et que les candidats à la première élection n'ont pas le droit de se représenter. Déjà, l'actuel président du Parlement, M. Mietchislav Grib, un ancien responsable de la police élu par les députés après la desti*tution de M. Chouchkievitch en* janvier dernier, a montré le bout de l'oreille et s'est déclaré prêt à assumer ses responsabilités.

JAN KRAUZE

BELGIQUE : six mois de prison pour avoir rédigé des tracts racistes. – Deux militants belges d'extrême droite ont été condamnés, jeudi 23 juin, à six mois de prison et 75 000 francs belges d'amende par la cour d'assises du Hainaut pour incitation au racisme. Ils avaient rédigé et distribué des tracts racistes dans la ville de Tubize, près de Bruxelles. – *(Reuter.)*

TURQUIE : des touristes à nouveau pris pour cibles par le PKK. – Selon un dernier bilan officiel publié jeudi 23 juin, deux attentats perpétrés mardi et mercredi contre deux stations balnéaires sur la mer Egée ont fait vingt et un blessés. Ils n'ont pas été revendiqués mais les autorités accusent le Parti des travailleurs *du Kurdistan (PKK, séparatiste)*. Mardi, le représentant du PKK pour l'Europe avait déclaré que le mouvement considérait la Turquie comme *« zone de guerre »* et avait demandé aux touristes d'éviter de s'y rendre. – *(AFP.)*

POLOGNE : l'opposition devrait dominer les assemblées locales. – En attendant les résultats officiels des élections communales du dimanche 19 juin (*le Monde* du 21 juin), qui ne seront publiés que dans quelques mois, les trois grandes familles politiques du pays semblent satisfaites. Les ex-communistes, l'opposition de centre gauche et l'opposition de droite, devraient, en effet, se partager équitablement les suffrages. Compte tenu des alliances politiques prévisibles, c'est, toutefois, l'opposition qui devrait dominer la plupart des conseils communaux polonais. – *(AFP.)*

ESPAGNE : le rapport parlementaire sur l'affaire Roldan approuvé à l'unanimité. – Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur Luis Roldan, l'ex-directeur de la Garde civile poursuivi pour prévarication et actuellement en fuite, a été approuvé à l'unanimité, jeudi 23 juin, par le Congrès des députés. – *(AFP.)*

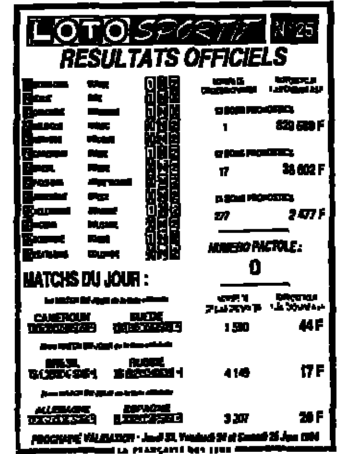
RUSSIE : Boris Eltsine maintient son décret anti-criminalité. – Le président russe a rejeté, jeudi 23 juin, une recommandation de la Douma, Chambre basse du Parlement, lui demandant de suspendre un récent décret anti-criminalité (*le Monde* du 24 juin). Ce décret, signé par M. Eltsine le 14 juin, élargit les pouvoirs des forces de l'ordre. – *(AFP.)*

Bosnie-Herzégovine

Nomination d'un nouveau gouvernement

La Bosnie s'est dotée jeudi 23 juin, d'un nouveau gouvernement qui sera à la fois celui de la République de Bosnie-Herzégovine, entité politique reconnue internationalement, et celui de la Fédération croato-musulmane issue des accords de Washington de mars dernier. Ce gouvernement, élu à l'unanimité par le Parlement, est composé de dix ministres musulmans, appartenant pour la plupart au Parti d'action démocratique (SDA), tel le premier ministre Haris Silajdzic, de six ministres croates de l'Union démocratique croate (HDZ) et d'un Serbe, Nedeljko Despotovic, ministre sans portefeuille. Malgré les réserves initiales sur son passé nationaliste, le Croate Jadranko Prlic a été élu vice-premier ministre et ministre de la défense.

En Croatie, deux « casques bleus » polonais ont été tués et deux autres blessés jeudi par l'explosion d'une mine. Dans la journée, l'ONU a également condamné une violation de cessez-le-feu par les Serbes indépendantistes de Krajina, qui ont introduit des troupes armées dans une zone de démarcation sous contrôle des « casques bleus ». – *(AFP, Reuter.)*



DIPLOMATIE

Au sommet européen de Corfou

Les Douze ont signé avec Boris Eltsine l'accord de partenariat entre l'Union européenne et la Russie

Boris Eltsine a signé vendredi 24 juin, dans l'île grecque de Corfou, un accord de partenariat, de portée assez limitée, entre l'Union européenne et la Russie. La cérémonie a eu lieu immédiatement avant l'ouverture du 51e sommet européen. Le président russe avait été reçu à dîner, jeudi soir, dans un grand hôtel de Corfou, par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze. Ces derniers ont signé, vendredi, avec leurs homologues autrichiens, finlandais, norvégiens et suédois les traités d'adhésion de ces pays à l'UE.

CORFOU

de nos envoyés spéciaux

L'accord de partenariat entre la Russie et l'Union européenne constitue une première étape dans l'esprit du président russe, qui a le plus clairement du monde réaffirmé sa volonté de voir à terme son pays entrer dans la Communauté. C'est François Mitterrand qui s'est chargé de lui répondre, lui expliquant, selon les termes rapportés par Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, que *«cela ne pouvait pas se faire du jour au lendemain»*, qu'il fallait que la Russie évolue, que l'Union évolue, et que cette dernière devait déjà s'adapter pour tenir compte d'autres élargissements.

Une réponse diplomatique car, si dans l'esprit du président de la République subsiste peut-être toujours l'idée d'une vaste confédération européenne, la grande majorité des dirigeants communautaires considèrent que les limites de l'Union ne peuvent aller au-delà des frontières de l'ex-URSS, à l'exception peut-être des Républiques baltes. *«Boris Eltsine estime que la Russie doit faire partie de l'Europe aussi complètement que possible»*, a constaté pour sa part Carl Bildt, le premier ministre suédois. De fait, cette volonté de forcer l'intégration s'était manifestée mercredi à Bruxelles, quand Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, était venu signer avec l'OTAN un accord de partenariat. Cet échange de propos à Corfou montre une fois de plus que les Douze, ou demain les Seize, ont le devoir de clarifier le plus rapidement possible leur doctrine sur les limites géographiques des prochains élargissements, et, dans l'hypothèse probable où ils en excluraient les pays de la CEI, de préciser la nature des liens qu'ils veulent établir avec eux.

Une contribution modeste

L'accord de partenariat qui a été signé solennellement vendredi matin à Corfou, s'il témoigne bien de la volonté de rapprochement des deux parties, ne bouleversera cependant pas leurs relations. Quels que soient ses ambitions et le large champ de coopération théoriquement couvert, on ne le considérera qu'à l'aune de la situation catastrophique de l'économie et de la société russes. Le concours de l'Union, tel qu'il peut résulter de la mise en œuvre de cet accord, ne sera qu'une contribution modeste à la remise sur pied de l'économie russe.

En matière commerciale, il prend la suite de l'accord de coopération qui liait la communauté à l'URSS, et n'y ajoute guère d'éléments substantiels. Il se place cependant dans une perspective de libération complète des relations commerciales, puisqu'il prévoit explicitement la possibilité de parvenir un jour à la mise en place d'une zone de libre-échange : rendez-vous est pris en 1998, pour voir si le redressement de l'économie russe permet d'aller de l'avant.

Peu innovateur sur ce terrain des échanges, l'accord n'en a pas moins nécessité de longues tractations. Ainsi en a-t-il été à propos des exportations d'uranium enrichi russe vers l'Union. La France, qui est de très loin le principal producteur des Douze, entendait préserver ses parts de marché. Elle a obtenu l'inclusion d'une clause de sauvegarde qui la rassure.

Lié à la mise en œuvre de la libéralisation de l'économie russe, l'accord définit avec précision les garanties qui seront données aux investisseurs européens en Russie. Certaines incertitudes concernant la liberté d'établissement des banques occidentales avaient conduit les Néerlandais à retarder leur feu vert. Un décret de dernière minute signé par le président Eltsine, sans les convaincre complètement, a cependant permis d'écarter cet obstacle.

L'Union accorde, par le truchement du programme «Tacis», une aide financière non négligeable aux pays de la CEI, et en premier lieu à la Russie. Elle prend principalement la forme d'une assistance technique, notamment le renforcement de la sécurité des centrales nucléaires. L'accord de partenariat signé vendredi prévoit bien sûr la poursuite de ce programme et son ajustement éventuel afin de tenir compte au plus près des besoins suscités par la politique de réforme.

En matière de dialogue politique, l'accord prévoit au moins une rencontre chaque année entre la présidence russe et celle de l'Union. Un accord du même type a été signé voilà dix jours avec l'Ukraine. Ces deux derniers textes, à l'inverse des «accords européens» conclus avec les pays d'Europe centrale et orientale, ne retiennent pas comme objectif l'adhésion à l'Union.

PHILIPPE LEMAITRE et CLAIRE TRÉAN

Andréas Papandréou, le patriarche

ATHÈNES

de notre correspondant

La Grèce présidant, jusqu'au 1er juillet, l'Union européenne, c'est le premier ministre, Andréas Papandréou, qui dirige les travaux du sommet de Corfou. Mais, fait sans précédent dans les annales européennes, c'est son bouillant ministre des affaires européennes, Théodore Pangalos, qui a effectué la tournée traditionnelle des capitales européennes avant le conseil européen. M. Papandréou, qui limite le plus possible sorties et apparitions publiques, s'est, lui, contenté d'envoyer une lettre à ses homologues européens sur les objectifs de la réunion.

Dimitra et les fidèles

Agé de soixante-quinze ans, M. Papandréou a été considérablement affaibli par un triple pontage coronarien subi en septembre 1988 dans un hôpital londonien.

En juin 1989, il a été hospitalisé à Athènes pour une pneumonie avec des complications rénales, puis de nouveau, en octobre 1990, après un malaise cardiaque à l'issue d'un long débat parlementaire. Lors du sommet européen de Bruxelles, en décembre dernier, il n'avait pu assister au dîner des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en raison de troubles digestifs. Il avait participé à la fin des travaux du sommet après le feu vert que lui avait donné son médecin personnel, M. Dimitris Krémastinos, qu'il a nommé ministre de la santé et qui l'accompagne dans tous ses déplacements.

Pendant la campagne pour les élections européennes du 12 juin, il s'était contenté d'accorder des entretiens aux trois principales chaînes de télévision. Finis, les grands meetings qu'il adorait ! Oubliées, les tournées en province ou «Andréas» exercait ses qualités d'orateur devant des foules nombreuses !

Papandréou, le tribun charismatique, s'est transformé en patriarche. Entouré de son épouse Dimitra, âgée de quarante ans, et d'une cour de fidèles, il continue, cependant, de diriger d'une main de fer son parti, qui a triomphé, en grande partie grâce à lui, aux élections générales d'octobre.

A ses adversaires, qui lui reprochent de ne plus travailler que quelques heures par jour et qui ne cessent d'invoquer son incapacité à s'acquitter de ses fonctions, il rétorque ne pas avoir *«une minute»* à consacrer à sa vie privée. Il réitère également à toute occasion sa volonté de rester *«dans la politique active»*, notamment quand on lui demande son éventuelle intention de briguer, au printemps prochain, la présidence de la République, un poste plutôt honorifique. Une manière polie d'affirmer sa présence face à des dauphins aussi nombreux qu'impatients.

DIDIER KUNZ

PROCHE-ORIENT

L'application des accords d'autonomie

Jéricho attend Yasser Arafat avec impatience

Sortie de sa torpeur légendaire, la plus vieille ville du monde prépare fébrilement l'arrivée du chef de l'OLP qui se fait désirer

JÉRICHO

de notre envoyé spécial

Ce devrait être l'évènement de l'année. Au train où vont les choses, cela risque de devenir la plus coûteuse plaisanterie médiatique du siècle. Où est Yasser Arafat ? Que fait-il ? Qu'attend-il pour venir prendre sa place, la première, dans le plus grand spectacle télévisuel jamais monté dans les murs de la plus vieille ville du monde ?

Un mois après le coup d'envoi de l'autonomie palestinienne dans les enclaves de Gaza et de Jéricho, la police fonctionne à la satisfaction quasi générale, les fonctionnaires se mettent lentement en place, mais toujours pas d'Arafat à l'horizon. Les retrouvailles entre le chef de l'OLP et son peuple ont été successivement annoncées pour le 1er juin, le 6, le 15, le 20, le 30. La dernière suggestion, rapportée de Tunis par Jibril Rajoub, chef de la «police préventive» à Jéricho, serait autour du 15 juillet, *«en tout cas pas avant»*.

Pourquoi ces retards ? Au-delà du halo de mystère dont Yasser Arafat aime à entourer ses déplacements, au delà des indices de désorganisation en provenance du quartier général de l'organisation à Tunis, les Palestiniens commencent à s'interroger. Le colonel Rajoub évoque plusieurs motifs.

D'abord, il y a l'argent. Les pays donateurs, qui avaient promis 720 millions de dollars d'aide avant la fin de cette année, se font tirer l'oreille. *«Ces sommes seront dévolues à des projets précis de développement dont le détail ne nous a pas encore été remis*, explique un haut-fonctionnaire international. *Les donateurs n'ont jamais prévu de financer les salaires de la fonction publique palestinienne.»*

Il y a environ deux semaines pourtant, à Paris, ils ont décidé l'octroi immédiat de 42 millions pour les premiers frais d'administration *(le Monde* daté 12-13 juin*)*. Mais les fonds seraient bloqués par la Banque mondiale, qui réclame une justification préalable et exhaustive de ce qui en sera fait. Or, Yasser Arafat l'a dit et redit, il ne veut pas arriver à Jéricho les mains vides. D'autant moins, susurent ses opposants politiques, *«qu'il voudra faire les élections dans la foulée de son arrivée triomphale et ainsi nous écraser. Ou nous acheter...»*

Et s'il ne venait pas ?

Deuxième explication. Abou Ammar est *«très sensible au sort des prisonniers palestiniens»*. Israël n'a pas tenu sa parole d'en libérer 5 000 (3 700 seulement) et près de 7 000 d'entre eux croupissent toujours en prison. Plusieurs centaines ont entamé une grève de la faim il y a quarante-huit heures et réclament du patron qu'il *«ne pose pas le pied en Palestine tant qu'un seul Palestinien restera enfermé»*.

Troisième motif possible, rapporté par Nabil Chaath, son principal conseiller politique, en visite cette semaine à Jéricho et à Gaza : *«L'armée israélienne cherche à nous humilier et viole les accords. Je ne veux pas que le président subisse ce que j'ai moi-même subi aux barrages militaires.»* Interdit de visite à Jérusalem où il souhaitait se rendre *«à titre privé»* pour prier à la mosquée El Aqsa, et même au pont Allenby qui sépare Jéricho de la Jordanie, M. Chaath avait ensuite été bloqué par l'armée israélienne à la sortie de l'enclave de Jéricho. Seule une intervention personnelle du chef-adjoint de l'état-major lui avait permis de poursuivre sa route vers Gaza.

Voilà pour les explications officielles de l'absence du «président» Arafat. Mais, dans les cafés-terrasses de Jéricho, le moulin à rumeurs tourne plus vite que jamais. *«Le «vieux» est peut-être très malade»*, s'inquiète quelqu'un. *«Mais non,* rétorque un autre, *le renard attend le moment le plus propice pour entrer dans le poulailler.»* Jéricho se consume d'attente. Voici une petite oasis de rien du tout qui, tout à coup, s'est prise à rêver qu'elle sera, l'espace d'une heure, l'étoile médiatique de la planète. En dix mois, depuis la signature des accords de Washington, les loyers ont décuplé, les prix du terrain quadruplé.

Les fenêtres valent de l'argent, les balcons et les terrasses se négocient à prix d'or. De vingt à soixante mille francs pour l'usufruit temporaire d'un toit qui donne sur la place centrale de la ville. Un peu moins cher si un arbre cache la vue. Les grands réseaux télévisés ont installé leur matériel depuis plusieurs semaines. D'autres les font venir à grands frais de toute l'Europe, les renvoient, les ramènent au gré des rumeurs d'arrivée du «vieux». *«Le pire,* se lamente le producteur d'une chaîne américaine, *c'est que nous sommes tous là autour de l'hôtel de ville, alors qu'aucun d'entre nous ne sait avec certitude si c'est bien ici qu'Arafat prononcera son discours de retour.»*

Qu'importe. La municipalité de Jéricho entretient la rumeur et fait souder de grands promontoires d'acier qui seront loués 1 000 dollars le mètre carré aux opérateurs et aux photographes qui n'ont pas trouvé de balcon libre. On dit dans son entourage que M. Arafat rêve d'un accueil à la Mandela ? Il sera servi. Le maire, Jamil Khalaf, attend, nous dit-il, *«au moins 500 000 personnes»*. Les structures essoufflées de la vieille casbah y résisteront-elles ? *«Pas de problème, on a tout prévu»*, se vante le maire. Même son de cloche chez les militaires palestiniens nouvellement arrivés. *«Faites-nous confiance, on s'occupe de tout...»*

Et s'il ne venait pas ? Si le chef de l'OLP, comme nous disait un ricaneur, avait *«décidé de lire dans le détail les accords qu'il a signés et découvert qu'il s'est fait avoir. Que les Israéliens ne nous restitueront rien de plus que Gaza et Jéricho...»* Certains avancent l'idée qu'Abou Ammar a compris que si les Israéliens souhaitent si fort sa présence sur place, s'ils veulent autant le «mouiller» dans l'autonomie ultra-limitée qu'il a acceptée, c'est qu'il y a anguille sous roche.

Le «chef de l'Autorité palestinienne» a toujours su transformer ses faiblesses en atouts. Il pourrait bien utiliser le suspense de sa venue comme une carte maîtresse pour la seconde phase des négociations avec Israël. Avec en tête une tactique en forme d'ultimatum : rendez-moi rapidement, comme prévu, le reste de la Cisjordanie occupée, sinon, débrouillez-vous avec Gaza et Jéricho. Est-ce pour lui mettre un peu de baume au cœur que le premier ministre israélien a déclaré, mercredi 22 juin, que *«les négociations concernant la seconde phase de l'autonomie»* allaient bientôt commencer ?

M. Rabin a, il est vrai, pris soin de préciser que *«le nouvel ordre qui sera instauré* [en Cisjordanie] *sera différent de celui en vigueur à Gaza et Jéricho»*. Eu égard à la présence de 120 000 colons juifs éparpillés dans cette région, et aux milliers d'autres qui s'apprêtent à s'y installer, notamment dans les alentours de Jérusalem, il paraît impossible de donner aux Palestiniens des pouvoirs identiques à ceux qui leur ont été octroyés à Jéricho. En tout état de cause, les négociations seront longues et ardues.

PATRICE CLAUDE

La visite du premier ministre algérien en France

Alger se félicite du «soutien multiforme» des capitales européennes

Au terme de sa première visite en France, où il est arrivé, mercredi 22 juin, après une escale à Bruxelles, le chef du gouvernement algérien, Mokdad Sifi, s'est félicité, jeudi soir, à Paris, lors d'une conférence de presse, de l'attitude des responsables de l'Union européenne, *«et notamment des Français»*, pour *«le soutien actif et multiforme qu'ils ont apporté, apportent et (...) continueront d'apporter à l'Algérie»*. Lors de son bref séjour parisien, M. Sifi a été reçu par le président François Mitterrand, par le premier ministre, Edouard Balladur, et par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé.

Les a-t-il réellement *«convaincus»* de l'efficacité des *«efforts»* que déploient les autorités algériennes pour venir à bout d'une *«crise»* qualifiée de *«passagère»* ? La réponse, pour M. Sifi, ne fait aucun doute. Le *«message»* adressé aux Européens, et singulièrement aux Français, à la veille du sommet des Douze à Corfou, est clair : Alger, qui vient, coup sur coup, de signer des accords avec le Fonds monétaire international (FMI) et avec le Club de Paris, entend bien recevoir de nouvelles preuves, sonnantes et trébuchantes, de la sollicitude occidentale.

«Nous sommes pressés d'arriver rapidement à un nouvel accord de coopération entre l'Algérie et l'Europe», a souligné M. Sifi, insistant sur le fait que les aides financières déjà accordées ne comportaient *«aucune condition d'ordre politique»*. Interrogé sur les mécanismes de contrôle qu'Alger pourrait éventuellement mettre en place, afin de limiter les détournements de fonds, le premier ministre, visiblement pris de court, n'a su que s'offusquer de ce mauvais procès alors que la nomenklatura algérienne est pourtant devenue une championne de la corruption durant ces trente dernières années...

Quant au *«dialogue»* avec l'opposition, M. Sifi, comme ses prédécesseurs, en a entonné les louanges, répétant qu'il s'adressait, *«sans exclusive»*, à *«tous ceux qui condamnent la violence et respectent les lois»*. Arguant de sa bonne foi, le premier ministre a tancé ceux qui, en Algérie ou ailleurs, appellent le pouvoir à négocier avec les islamistes *«modérés»*. Si ces derniers existent, *«qu'ils se déclarent ! Qu'ils condamnent la violence et le terrorisme ! Les portes du dialogue leur sont largement ouvertes»*, a estimé le premier ministre, sans préciser toutefois quel pouvait être le cadre d'un tel débat, après le fiasco de la Conférence nationale des 25 et 26 janvier.

CATHERINE SIMON

AMÉRIQUES

GUATEMALA

Le gouvernement et la guérilla ont signé un accord sur les droits de l'homme

Après plus de quatre années de négociations souvent interrompues, le gouvernement et la guérilla guatémaltèques ont franchi, jeudi 23 juin à Oslo, un pas important vers la résolution d'un conflit vieux de trente-quatre années, à l'issue duquel plus de 100 000 Guatémaltèques sont morts et 40 000 autres ont disparu. Les deux parties ont signé un accord sur la création d'une commission indépendante chargée d'établir les responsabilités dans les violations des droits de l'homme, pierre d'achoppement des pourparlers jusqu'ici – en raison notamment de l'opposition de certains secteurs de l'armée.

Cette «commission de la vérité» pourrait commencer son travail dès la signature d'un accord de paix (espéré pour décembre), a estimé le diplomate français Jean Arnaud, médiateur nommé au début de cette année par les Nations unies. Les représentants du gouvernement et de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG, regroupant les quatre mouvements de guérilla du pays) avaient paraphé, le 17 juin à Oslo, un premier accord sur la réinstallation de plus d'un million de personnes réfugiées (au Mexique pour la plupart). *«Pour la première fois, nous aurons un organisme approprié pour enquêter sur les violations des droits de l'homme, que personne ne pourra plus commettre sans être puni»*, a déclaré un responsable de l'URNG, Rodrigo Asturias. La commission sera composée de trois membres, dont un désigné par le secrétaire général de l'ONU. Les deux autres seront guatémaltèques : un universitaire et une personnalité indépendante.

Les Etats-Unis ont aussitôt salué la signature de cet accord *«historique»*. L'administration américaine, a indiqué le département d'Etat, va demander au Congrès le transfert de l'aide militaire au Guatemala, gelée depuis quatre ans, vers un «fonds pour la paix». Les Etats-Unis avaient suspendu leur assistance militaire au Guatemala en 1990, à la suite du meurtre d'un civil américain, Michael Devine, exécuté par des soldats de l'armée guatémaltèque. – *(AFP, Reuter.)*

PÉROU : arrestation du chef militaire du Sentier lumineux. – Le chef militaire présumé du Sentier lumineux à Lima, Abdon Cruzzat, âgé de 27 ans, a été arrêté à Lima, a annoncé, jeudi 23 juin, la direction de la police antiterroriste (DINCOTE). Les circonstances de son arrestation n'ont pas été dévoilées. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Si c'est tout ce que votre hôtel vous propose
comme informations sur la ville,
vous n'êtes pas dans un hôtel Mercure.

POLICE..........17
RÉCLAMATIONS..........13
RENSEIGNEMENTS..........12
SAMU

Chaque ville est différente, chaque ville est unique. Pour vous permettre d'en découvrir les moindres recoins ou simplement de vous orienter, chacun des hôtels Mercure saura vous guider et vous donner toutes les informations dont vous avez besoin. Selon leur niveau de confort ou de prix, les hôtels Mercure sont appelés Relais, Hôtel et Grand Hôtel Mercure. Mais quel que soit celui que vous choisirez, tous sauront vous apporter ces mille et un détails indispensables à la découverte d'une ville et de sa région. **DÉJÀ 250 HÔTELS DANS 18 PAYS.**

L'esprit ACCOR



Mercure Hôtels. Toutes les clés de la ville.

Athènes et les Onze : la double méprise

Les Grecs sont agacés : leurs partenaires les couvrent de critiques et manifestent une totale incompréhension face à leurs problèmes spécifiquement balkaniques

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

QU'ELLE était belle, la Grèce, ce lundi 28 mai 1979, jour de la signature de son traité d'adhésion à la Communauté européenne! Et comme ils semblaient cultivés, ces hauts dignitaires européens venus célébrer les retrouvailles de l'Europe avec sa «mère nourricière». A croire qu'ils s'étaient, tous, replongés dans leurs manuels d'histoire, tant leurs discours abondaient en citations des meilleurs auteurs, d'Aristote à Platon en passant par Sophocle et Thucydide. Quant à Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, il ne put s'empêcher de prononcer quelques mots en grec ancien.

Quinze années plus tard, la fête est bien finie. Certains, tant à Athènes que dans les autres capitales de l'Union européenne, n'hésitent pas à parler, sinon de divorce, du moins de séparation de corps. Certes, ces voix, même si elles sont aussi célèbres que celle de Mikis Théodorakis, restent encore confidentielles et c'est sur le ton de la plaisanterie que certains hauts responsables communautaires se laissent aller à dire que, *«si les Grecs veulent partir, on ne les retiendra pas!»*.

Redoutée par beaucoup, la présidence grecque de l'Union, qui s'achève le 1er juillet, a été aussi honorable que bien des précédentes. Quant au récent scrutin européen, qui pourrait, et surtout en France, jeter la pierre à un pays dont les électeurs ont fait preuve d'une modération de bon aloi en rejetant les listes les plus extrémistes?

Le malaise, pourtant, est réel et les divergences entre Athènes et ses partenaires ne peuvent être passées par pertes et profits, ravalées au rang de simples disputes, habituelles dans tout «ménage», surtout si celui-ci compte tant de partenaires. Les Grecs, comme le montrent la plupart des sondages, restent, parmi les «Douze», les citoyens européens les plus favorables à l'unification du Vieux Continent. Mais ils sont, semble-t-il, davantage attachés à une communauté économique, avec ce qu'elle signifie d'avantages concrets pour Athènes, qu'à l'«Europe», comme entité culturelle et projet politique.

Car il y a plus que les barguignages sur l'utilisation, pas toujours irréprochable, de la manne déversée par les fonds européens. Plus que les querelles sur telle ou telle entorse aux règles communautaires. Il y a une ligne de fracture indéniable, que l'«affaire» macédonienne a révélée et encore élargie.

Les foucades d'Andréas Papandréou

En dépit de leurs citations érudites, les responsables européens n'avaient, en fait, pas vraiment pris en compte la vraie force de l'Histoire lorsqu'ils ouvrirent à Athènes les portes de la Communauté. C'était peut-être le plus vieux pays d'Europe qu'ils accueillaient, mais c'était aussi le plus jeune, le plus fragile, le plus inexpérimenté. Oubliant qu'entre Socrate et Melina Mercouri il y avait plus de deux mille années d'une histoire tragique, dont la longue nuit de l'occupation turque ; faisant fi des réalités géopolitiques d'un pays balkanique, gommant la force de l'orthodoxie, niant la fragilité d'un pays sans Etat, ou presque, les dirigeants de 1979 ont semblé se tromper de partenaire.

Les foucades d'un Andréas Papandréou, passant d'une opposition virulente à la Communauté et à l'OTAN à un alignement de plus en plus net sur les positions américaines, mirent souvent les partenaires européens de la Grèce dans des positions bien peu confortables. *«Il y a des sujets que nous préférerions aborder à onze»*, avouaient, souvent, des diplomates européens. Ces accès de mauvaise humeur mis à part, l'intégration d'Athènes dans le club européen progressait cahin-caha.

Tout s'est, très vite, emballé. Le maintien de l'obligation pour les citoyens grecs d'inscrire leur religion sur leur carte d'identité n'est, certes, pas une affaire menaçant la paix dans le monde. Mais elle a fortement irrité tous ceux qui se battent pour une Europe plus sensible aux droits de l'homme et à la liberté de conscience. *«Peccadilles que tout cela!»*, ont rétorqué de nombreux intellectuels grecs, dont beaucoup, lorsqu'ils luttaient contre la dictature des colonels, ont montré qu'ils n'avaient pas de leçons à recevoir en matière de défense des droits de l'homme.



JOSEPH CLAUSS

Les partenaires de la Grèce font rarement l'effort de saisir la complexité des rapports de ses citoyens avec la religion orthodoxe, discrète mais omniprésente.

En elle-même, cette polémique a souligné l'incompréhension existant entre la Grèce et les *«autres»*. Incompréhension des Grecs devant ce qu'ils considèrent comme une intrusion dans leur *«jardin secret»*. Incompréhension, aussi, de la part des partenaires, qui font rarement l'effort de saisir la complexité des rapports des Grecs avec leur religion. Une orthodoxie toujours et jamais là, omniprésente et discrète; façon d'être plus que soumission à une hiérarchie; référence culturelle plus que respect des dogmes.

Ainsi, tous les Grecs, où qu'ils soient et aussi mécréants soient-ils, célébreront la Pâque orthodoxe, en donnant souvent à cette fête une valeur plus conviviale que religieuse. L'Eglise orthodoxe prêche, par exemple, la fidélité conjugale – elle pourrait difficilement faire le contraire –, mais elle n'a jamais pris des positions aussi catégoriques que l'Eglise catholique sur des questions comme l'interruption volontaire de grossesse, l'utilisation du préservatif ou l'homosexualité.

«Le complexe d'Israël»

En revanche, cette Eglise intervient avec force dès qu'apparaît une question touchant à l'«idée nationale». Partant du postulat qu'hellénisme et orthodoxie ne font qu'un, elle mène un combat sans pitié contre les objecteurs de conscience et les groupes, comme les témoins de Jéhovah, qui prônent l'insoumission. Et, tout naturellement, c'est elle qui est à la tête de la «croisade» visant à empêcher toute allusion à la Macédoine dans le nom... de la Macédoine. *«L'explosion de la Yougoslavie,* écrivait Frédéric Martel dans *Esprit* en novembre 1993, *a propulsé l'Eglise orthodoxe grecque au premier plan d'un conflit qualifié ici de religieux.»*

Cette pression, amplifiée par tous les partis politiques, a créé un tel climat qu'il devient pratiquement impossible d'évoquer ce sujet, devant un chauffeur de taxi, un professeur ou, même, un Grec «d'adoption» sans provoquer leur ire. Et alors, tout arrive. Celui-là comparera la Grèce à Israël, comme lui entourée d'ennemis acharnés à sa perte. Cet autre évoquera une nouvelle croisade de l'Eglise catholique *«par le biais de l'Albanie»*. Pauvre Albanie, soupçonnée d'être aussi le cheval de Troie de l'islam! Dans l'ex-Yougoslavie, catholiques et musulmans ne se sont-ils pas ligués pour *«exterminer les orthodoxes»*!

Katarina Deskalakis symbolise sans doute mieux que personne ces *«contradictions grecques»*. Voilà une femme qu'on croit aisément quand elle avoue (en partant d'un grand éclat de rire) : *«Cela me fait mourir de rire quand on me dit que je suis nationaliste»*, mais qui menait la liste du «Printemps politique» (Pola) aux dernières élections européennes. Or ce mouvement, même s'il tente de se donner une image plus centriste, reste à la pointe du combat sur le dossier macédonien. Son fondateur, l'ancien ministre des affaires étrangères Antonis Samaras, quarante-trois ans, a sans doute empêché qu'un compromis soit trouvé sur ce dossier.

Ancienne directrice d'un quotidien, animatrice de mouvements de femmes, elle avait pris personnellement position, dans son journal, contre l'obligation de mentionner la religion sur la carte d'identité. *«Je sais bien que l'essence de la politique, c'est le compromis, mais il y a des questions sur lesquelles aucun compromis n'est possible»*, affirme-t-elle en abordant le problème macédonien. Et d'oser une comparaison : *«Les Français*, dit-elle, *se sont bien disputés pour savoir si Yves Saint Laurent pouvait dénommer «Champagne» un de ses parfums, alors, nous avons bien le droit de protester contre la volonté de Skopje d'usurper le nom de Macédoine.»*

«Il est plus simple de parler de la crise yougoslave de Paris ou de Bruxelles que d'Athènes ou de Salonique», affirment les Grecs, qui ont toujours à l'esprit, et ne manquent pas de le rappeler, la lâcheté des Occidentaux sur la question chypriote et la complaisance de la diplomatie européenne envers les Turcs. *«En matière de droits de l'homme,* entend-on souvent dire à Athènes, *nos partenaires européens semblent plus préoccupés par l'affaire de la carte d'identité que par les massacres des Kurdes* en *Turquie!»*

«L'Europe a une autre responsabilité, explique un diplomate européen, *elle a souvent considéré la Grèce comme l'empêcheuse de tourner en rond mais rarement comme un éventuel instrument de sa politique dans les Balkans.»* Cette attitude, un rien condescendante, a exacerbé les peurs séculaires d'un pays dont certains habitants vous montreront encore leur vieux fusil, toujours à portée de main, *«au cas où les Turcs débarqueraient...»*

JOSÉ-ALAIN FRALON

La Biélorussie à la recherche d'un passé

A Grodno, les ravages du soviétisme et le marasme du postcommunisme n'ont pas effacé les traces de l'Histoire

GRODNO (Biélorussie)

correspondance

«NOUS n'avons plus de passé et nous ne savons pas si nous avons un avenir.» La réflexion court comme un leitmotiv, de Grodno aux autres villes de Biélorussie – un pays grand comme la moitié de la France qui a toujours été le terrain de passage des armées, entre la Pologne, la Russie, la Lituanie et l'Ukraine.

Avec, à chaque fois, des destructions plus ou moins massives des villes. Grodno, à 260 kilomètres à l'ouest de la capitale Minsk et à une quinzaine de kilomètres de la Pologne, permet de retrouver l'ambiance plus chaleureuse d'une petite ville de province. Là aussi, les passages des troupes au fil des temps ont gommé une partie du passé. A la gare, entièrement reconstruite après la guerre, le «Niemen Express» s'apprête à rallier Moscou, tiré par de lentes locomotives diesel. La liaison Varsovie-Saint-Pétersbourg passe aussi par Grodno; il faut compter sept heures pour franchir les 300 kilomètres séparant la capitale polonaisede Grodno – une ville qui connut le chemin de fer dès 1862.

Aucune liaison aérienne sérieuse n'existe. La toute nouvelle compagnie nationale Belavia devrait bientôt s'y poser, mais *«les avions ne partent que quand ils ont fait le plein en passagers et en essence. Autant dire très rarement»*. Il faut donc passer par Minsk, dont le moderne aéroport n'est desservi que par de rares compagnies occidentales.

«Il ne reste que la religion...»

Serge, qui a quitté Grodno en 1930 pour poursuivre des études de médecine à Bordeaux, et qui a beaucoup de mal à obtenir un visa de visite, essaie de retrouver ses racines : La «rue de la Cathédrale» sous le tsar, devenue «rue des Dominicains» sous les Polonais, est encore la «rue des Soviets». Elle doit être dépaptisée, mais quel nom reprendra-t-elle?

Seuls les immeubles aux numéros impairs de cette voie piétonne ont été épargnés, avec leurs façades peintes en jaune, leurs petites avancées en fer forgé et leurs larges porches qui desservent ces cours typiques d'Europe centrale, avec escaliers et balcons. Là, hormis une moto ou une voiture qui pourrit, rien ne semble avoir changé depuis cent ans.

A gauche, sur la place, la «cathédrale» des jésuites, intacte et richement décorée, est bondée aux trois messes du dimanche matin, dites en polonais, et la ferveur n'est pas feinte. L'église orthodoxe, non loin de la gare, fait également le plein. Un prêtre confie en allemand : *«Seule la religion peut maintenant sauver le pays du désespoir et des aventures»*... A quelques pas, le parc public est maintenant enlaidi par la présence d'une carcasse de Tupolev. Le petit théâtre, célèbre avant-guerre, donne maintenant des spectacles de marionnettes pour enfants.

La ville, en majorité juive avant 1939, a beaucoup souffert. La rue cenrale de Naidys, avec ses façades noircies, pourrait servir de décor naturel à des films de guerre. Depuis près d'un demi-siècle, les autorités hésitent : détruire et construire des immeubles modernes ou rebâtir à l'ancienne pour recréer un véritable centre historique. Une plaque récente fixée à l'entrée d'une impasse, non loin de la vieille caserne des pompiers, rappelle que le ghetto était installé dans ce quartier.

Mais à quelques pas de là, dans le Musée du vieux château, dont les murs du XVIe siècle dominent le Niemen, seul un petit tableau, en bas d'une vitrine, œuvre d'une rare rescapée de la Shoah, témoigne de la déportation. En revanche, plusieurs salles sont consacrées aux efforts de l'armée rouge pour délivrer la ville de l'occupation allemande en juillet 1944, avec force armes, uniformes, photos, documents à l'appui. Une des gardiennes aux cheveux gris égrenne la nostalgie : *«Avant toute cette folie, ma famille possédait trois hôtels. On s'amusait en ville, il y avait une grande vie littéraire, musicale. Des artistes internationaux venaient se produire. Maintenant, tout est triste. Où cela va-t-il s'arrêter?»*

Ils sont peu nombreux à se souvenir de ces temps-là, des cafés, restaurants et salles de billard. La soviétisation de la région depuis 1945 a amené beaucoup d'«immigrants» venant d'autres républiques de l'URSS parmi les trois cent mille habitants que comptent aujourd'hui la ville. L'autre rive du Niemen est barrée de hauts immeubles délabrés, plantés au milieu de terrains vagues, le long de larges avenues sans âme.

Les antennes paraboliques qui commencent à fleurir sur les balcons permettent de suivre les télévisions du monde entier, et ce sont les émissions en polonais, en allemand ou en anglais qui sont les plus regardées; les émissions françaises viennent très loin derrière. Pourtant, avant la deuxième guerre mondiale, une grande partie de la bourgeoisie locale parlait français, et il était fréquent d'aller terminer ses études en Suisse ou en France.

La visite du Musée du vieux château est une remontée dans le temps. Les premières chroniques faisant référence à la ville datent de 1128. Des maquettes font découvrir une petite cité moyenâgeuse, essentiellement marchande, blottie autour d'un fort qui contrôle le passage du fleuve.

Un tableau majestueux montre le prince Jérôme et les troupes napoléoniennes lors de leur avance sur Moscou. La région a cependant toujours bénéficié de l'appui russe pour chasser les envahisseurs : Suédois repoussés en 1706 par les troupes de Pierre le Grand, Français battus en1812 par Davidov, Allemands défaits par l'armée rouge en 1918 et en juillet 1944.

A force de voir passer les troupes, et de subir les guerres, le pays a sombré dans une sorte de fatalisme, peu propice à l'imagination et aux changements. Dans la rue, une «babouchka» montrant les étalages presque vides des magasins avoue regretter le temps des communistes : *«Au moins on savait où on allait.»*

La litanie des pénuries

Même son de cloches à l'hôtel où il manque le beurre au petit déjeuner. A Minsk, c'était le sucre. La serveuse, désolée, répond qu'elle n'a droit qu'à 1 kilogramme de sucre par mois pour elle et ses deux enfants. Il est vrai que le repas payé ici à peine l'équivalent de 15 francs correspond au salaire journalier d'un technicien. Dans la salle de bains de l'hôtel Belarus de Grodno, le deuxième de la ville, une affichette indique que l'eau est coupée de minuit à 6 heures du matin. *«Ce n'est pas normal. Le pays possède plus de quatre mille lacs et des rivières. L'eau ne manque pas, mais l'organisation oui»*, assure, furieux, un ingénieur.

Entre Minsk et Grodno, le long de la route où alternent forêts de conifères et de bouleaux, et marécages, il n'y a que deux stations-service, dont une sert exclusivement du gazole. Aussi voit-on souvent des automobilistes attendant de l'aide, jerrican et tuyau à la main. Le pays est largement tributaire de la Russie pour son approvisionnement en carburant. Dans les rues de la ville, la circulation est très fluide, un véritable paradis pour l'automobiliste qui peut ainsi se garer sans contrainte. L'accident coûte cher dans un pays où l'assurance est quasiment inexistante. Le chauffeur doit ainsi débourser immédiatement. 200 dollars après avoir sérieusement embouti une Moskwitch.

Les hôpitaux manquent cruellement non de personnel mais d'appareils et de médicaments. De nombreuses opérations doivent être différées, voire annulées, faute de plateau technique correct. Le nuage de Tchernobyl a aussi frappé la région et le nombre de cancers a singulièrement augmenté ces dernières années. Les conditions d'hygiène sont déplorables. Il est fortement conseillé aux visiteurs de se faire vacciner contre la diphtérie et de ne pas boire l'eau du robinet

Cinquième ville de Biélorusssie, proche de la Pologne, mais aussi des Républiques baltes, Grodno est à un carrefour; une situation exceptionnelle qui lui donne quelque espoir de sortir un jour du marasme actuel mais ne la rassure pas sur son identité. Comme le dit une vieille habitante de la ville : *«Nous étions russes au début du siècle, allemands pendant la grande guerre, polonais ensuite, avant d'être occupés par les nazis d'abord et les Soviétiques ensuite. Maintenant nous sommes biélorusses. Que serons-nous en l'an 2000?»*

PATRICK RUBISE

La Finlande convalescente optimiste

L'effondrement des échanges avec l'ex-URSS est pratiquement oublié. Le marché unique est la « nouvelle frontière »

HELSINKI

de notre envoyé spécial

« VIENNE est très loin de chez nous, ce n'est pas la même culture, il faut donc se garder de tirer des conséquences hâtives du « oui » massif des Autrichiens à l'Union européenne, le 12 juin, mais c'est quand même une bonne nouvelle pour les partisans de l'adhésion en Europe du Nord, qui influencera peut-être les nombreux indécis. »

C'est le dimanche 16 octobre que les Finlandais se prononceront par référendum sur l'UE et, à la Fédération des industries à Helsinki, on affiche un optimisme prudent à quatre mois de la consultation. *« Les Finlandais sont des gens réalistes et pragmatiques »*, répète-t-on dans les états-majors d'entreprise qui multiplient les réunions d'information. *« Information, pas propagande*, précise-t-on, *nous voulons montrer que l'UE est une construction pour le peuple et non imaginée par une élite « contre » le peuple ! »*

Même objectif et même confiance dans les milieux politiques. Le nouveau président de la République, Matti Aahtissari, tient des discours clairs – favorables à l'Union – et le premier ministre, le centriste Esko Aho, vient de remporter une victoire décisive sur les adversaires de l'UE qui, au sein de son parti « agrarien », réclamaient une renégociation des accords avec Bruxelles sur l'agriculture – succès qui lui a permis d'être vendredi à Corfou pour signer le traité de Maastricht. L'opposition social-démocrate est également dans le camp des « européens », comme les grands syndicats. Et l'opinion publique semble les suivre : 47 % des Finlandais s'apprêtent à voter « oui », selon les derniers sondages, 32 % « non », tandis que 21 % ne se sont pas encore décidés.

« Que va-t-il advenir de notre neutralité ? », se demande Esko-Juhani Tennila, membre de l'Alliance de gauche, qui regroupe les anciens communistes, les Verts et quelques pacifistes, avec 19 députés sur 200 au Parlement national. *« Dans ce pays tout au nord de l'Europe, nous allons voter sans savoir ce que font les bureaucrates à Bruxelles, sans avoir lu le traité ni connaître ses conséquences pour notre système démocratique. Historiquement, nous nous sommes situés entre l'Est et l'Ouest, et nous avons fait beaucoup de commerce avec l'ex-Union soviétique. A notre avis, l'adhésion va altérer le climat de confiance qui existait avec Moscou. »*

Une sécurité face à la Russie

Toutefois cet argument, communément développé à gauche et dans la vieille garde des collaborateurs d'Urho Kekkonen, ne semble pas « porter ». Il a suffi de dire que la Finlande restait *« libre d'alliances militaires »* pour évacuer le débat sur la neutralité. Au contraire, l'entrée dans l'Union représente pour beaucoup – même si cela n'est pas clairement exprimé – une sécurité face à l'évolution incertaine de la Russie, avec qui la Finlande partage une frontière de quelque 1 300 kilomètres et... huit siècles de conflits. Quant au commerce avec le voisin, il a certes atteint dans les années 80 plus de 25 % des échanges extérieurs selon le système de « clearing » (la Finlande troquait le pétrole russe contre des biens industriels ou de consommation, ce qui était très avantageux lors des chocs pétroliers), mais il se fait maintenant en devises fortes et est tombé à un niveau extrêmement modeste : 7,6 %, en valeur, des importations du pays et 8,5 % de ses exportations.

L'effondrement du commerce avec l'ex-URSS est une des causes du marasme économique que la Finlande a connu ces dernières années, car de nombreuses entreprises, dans les secteurs de la confection, du textile et de la chaussure, travaillaient exclusivement pour le marché soviétique. Pratiquement du jour au lendemain, elles ont dû mettre la clé sous la porte, car les costumes et escarpins qui convenaient à la clientèle soviétique ne pouvaient guère se vendre en Allemagne ou en Italie.

« Parallèlement, explique Pirkko Lammi, économiste à la Confédération des employeurs, *nous avons subi la récession internationale, qui a eu des effets plus sévères ici qu'ailleurs, une formidable crise bancaire liée notamment à l'explosion du crédit dans les dernières belles années, la dérégulation des marchés, la baisse drastique des prix du papier et des produits forestiers. »* Résultat : la crise la plus grave depuis l'indépendance, en 1917.

En trois ans, le revenu national a chuté de près de 15 %, ce qui constitue un record dans l'OCDE. Le mark finlandais a été dévalué de 14 %, puis la banque centrale l'a laissé « flotter » : au total, une dépréciation de l'ordre de 30 % ! Pour sauver les banques au bord de la faillite, l'Etat a dépensé quelque 70 milliards de marks (autant de francs). Le déficit budgétaire, dans un pays traditionnellement fier d'afficher des finances en équilibre, s'est brusquement creusé, de même que la dette extérieure, égale à 60 % du PIB. Avec, dans la foulée, une hausse des impôts – les plus élevés d'Europe après le Danemark – et un chômage touchant actuellement environ 500 000 personnes, soit 18 % de la main-d'œuvre active.

Toutefois, il faut dire que l'onéreuse société de bien-être continue de fonctionner pour atténuer les colères : un salarié qui a perdu son emploi touche pendant cinq cents jours 66 % de ses appointements ; ensuite, les communes sont plus ou moins obligées de l'affecter pour quelques mois à des travaux d'intérêt public ; après quoi, il peut bénéficier de nouveau de cinq cents jours d'allocation-chômage. Un régime coûteux et généreux certes, mais *« qui ne correspond pas à l'éthique luthérienne du travail chez nous »*, dit Mme Lammi. En Finlande, on ne parle pratiquement pas du partage du travail. Patronat et syndicats y sont hostiles. Les négociations portent davantage sur la flexibilité : l'adaptation des horaires de travail à la conjoncture et aux carnets de commandes des entreprises. Elles ont abouti notamment dans l'industrie du bois et du papier, vitale pour les exportations.

En période de crise, les Finlandais ont la réputation de *« se serrer les coudes. »* Ce n'est pas seulement un cliché. Fin 1991, les syndicats du secteur privé ont accepté un gel des salaires pour deux ans. Dans certaines branches, le treizième mois, baptisé ici *« prime de retour de vacances »*, a été supprimé. Sans grogne majeure de la base. Cet accord, ajouté à la dévaluation *de facto*, un tantinet compétitive, de 30 % du mark a donné un sérieux coup de pouce à l'industrie exportatrice – accusée voilà quelques mois de *« dumper »* les prix par M. Balladur.

Toujours est-il qu'après trois années noires l'économie commence depuis janvier à se rétablir, avec des indicateurs positifs à tous les niveaux. Pour la première fois depuis 1990, le chômage n'augmente plus.

« La Finlande survivra bien entendu, même si le « non » l'emporte au référendum, dit un fonctionnaire qui a négocié les accords avec la Commission européenne, *mais, dans ce cas de figure, nos entreprises vont s'installer encore plus en Europe et nous aurons moins d'investissements étrangers en Finlande, avec des problèmes d'emploi supplémentaires. »* Certes, il y a l'Espace économique européen (EEE) ; de l'avis des exportateurs, il est insuffisant car les décisions ne sont pas prises par l'EEE mais par Bruxelles : *« Nous avons appris à conduire*, dit l'un d'entre eux, *mais il nous faut maintenant un permis de conduire, sinon nous serons arrêtés sur la route et mis à l'amende ! »*

Ce point de vue paraît être approuvé par une majorité de Finlandais, qui savent, depuis l'école, que ce qui est bon pour l'industrie est bon pour leur pays et leur niveau de vie. Les réticences se situent surtout dans les milieux agrariens. L'agriculture est ici largement subventionnée, notamment dans le Nord pour maintenir sur place une population locale et pour des raisons de défense nationale, car on ne veut pas ici dégarnir la frontière avec la Russie...

ALAIN DEBOVE

Feu la social-démocratie ?

APRÈS les revers subis aux élections du 12 juin, la social-démocratie européenne ferait bien de méditer le sort du Parti libéral britannique entre les deux guerres. Cette formation – qui a donné à la Grande-Bretagne de prestigieux premiers ministres – a perdu en quelques années son rôle irremplaçable parce qu'elle n'avait plus de base sociale, de raison d'être et de prestige à cause de ses luttes intestines.

Sans doute les considérations nationales expliquent-elles, dans la plupart des pays de l'Union européenne, les mauvais scores ou les déceptions enregistrés. En Espagne, l'usure du pouvoir et la multiplication des scandales ont nui au parti de Felipe Gonzalez. En Allemagne, les premiers signes de la reprise économique, la stature d'Helmut Kohl comparée au faible charisme de Rudolf Scharping, les faux pas du candidat SPD à la chancellerie, le succès des anciens communistes à l'Est, les explications purement « allemandes » ne manquent pas pour le résultat calamiteux des sociaux-démocrates à quatre mois des élections générales. En Italie, le nouveau succès de Forza Italia a coûté son poste à Achille Occhetto qui avait présidé à la mue du PCI en PDS ; pour ne pas parler du PS français que Michel Rocard a dû abandonner dans des conditions tout aussi peu glorieuses...

Entre le suivisme et l'archaïsme

Les sociaux-démocrates européens ont le choix entre deux attitudes : ou imputer leurs malheurs présents à une regrettable conjonction de causes « locales » ou réfléchir – pourquoi pas en commun ? –, aux tendances de fond, aux mutations sociales, qui expliquent l'inadéquation totale de leur discours aux inquiétudes et aux aspirations de leur électorat traditionnel. *A contrario*, le bon résultat du Labour seul rescapé des grands partis se réclamant du socialisme démocratique après les dernières élections européennes est moins la preuve du dynamisme de la gauche que de l'échec du thatchérisme honteux de John Major.

Comme les civilisations, les partis politiques sont mortels. L'exemple des libéraux britanniques montre la fin d'un parti ayant perdu sa fonction. Les querelles entre dirigeants (Lloyd George et Asquith), les divisions à propos de l'attitude face à la guerre, ont évidemment joué un rôle. Mais c'est surtout l'ébranlement social provoqué par la guerre elle-même, la transformation du milieu politique dans lequel les libéraux avaient jusqu'alors prospéré, qui expliquent leur inexorable déclin. *« Pour un parti fondamentalement lié au* credo *pacifiste des non-conformistes et au développement des rapports entre les nations par les échanges du travail et du commerce, la guerre (...) pose les problèmes de conscience les plus graves. Elle porte atteinte à toutes les libertés auxquelles les libéraux sont attachés : liberté de conscience, avec la conscription obligatoire (...), liberté de la presse, liberté du commerce...*(1) *»*

La social-démocratie a elle aussi perdu ses repères ; la crise de l'Etat-providence, la montée du chômage, l'exclusion, le recul de la classe ouvrière et les interrogations sur le rôle de l'Etat – donc des fonctionnaires –, la mondialisation des échanges et les réflexes identitaires, la disparition de l'épouvantail communiste qui apportait aussi une justification au socialisme démocratique, lui ont enlevé dans la plupart des pays européens son terrain d'élection.

Partout, elle semble hésiter entre deux politiques également vouées à l'échec : donner une vague teinture sociale à une politique monétariste ou mettre la barre « à gauche toute », comme si elle n'avait d'autre choix qu'entre le suivisme et l'archaïsme.

La référence à la situation britannique de l'entre-deux-guerres connaît une limite : le Parti libéral a été remplacé dans la vie politique par le Parti travailliste, qui représentait une classe ouvrière en pleine ascension. Rien de tel en Europe aujourd'hui. Aucun substitut à la social-démocratie n'apparaît dans aucun pays, hormis des mouvements épisodiques liés à des hommes temporairement providentiels. Ils dénotent plus un désarroi de l'opinion que les prémices d'une restructuration politique et sociale.

DANIEL VERNET

(1) Jacques Leruez, Jean-Claude Sergeant, William Toboul, *les Partis politiques britanniques, du bipartisme au multipartisme*, PUF, 256 p., 140 F.

Les sénateurs ont adopté, jeudi 23 juin, le projet de loi relatif à la famille déjà voté par l'Assemblée nationale. Le gouvernement a accepté plusieurs amendements développant les prestations en faveur des familles. Une commission mixte paritaire devrait tenter, dès lundi 27 juin, de trouver un accord entre les deux chambres du Parlement, alors que le gouvernement s'est engagé à appliquer certaines mesures dès le 1er juillet.

■ BIOÉTHIQUE : Le Parlement a définitivement adopté, jeudi, la législation sur la bioéthique mise en chantier il y a plus de dix-huit mois. Celle-ci comprend, en fait, trois textes de lois dont l'examen avait commencé sous la législature précédente. Ils prévoient, notamment, la protection du corps humain et réglementent l'utilisation des éléments et produits du corps.

■ OUTRE-MER. Les députés ont adopté, jeudi, le projet sur l'emploi dans les départements d'outre-mer. Les élus de gauche ont regretté que le gouvernement ait renoncé à l'objectif de l'« égalité sociale ».

Les travaux du Parlement

Les sénateurs défendent les valeurs familiales

A défaut d'offrir à la majorité la « grande » loi qu'elle espérait en faveur de la famille, le gouvernement n'aura pas barguigné pour calmer la déception de ses troupes et celle des associations familiales. Déjà, au début du mois de juin, lors de l'examen, par l'Assemblée nationale, du projet de loi relatif à la famille, Simone Veil avait accepté de nombreux, et souvent coûteux, amendements qui visaient tous à élargir les aides à la famille. Tout au long de l'examen de ce texte, mercredi 22 et jeudi 23 juin, au Sénat, le ministre des affaires sociales a multiplié, à nouveau, les gestes de bonne volonté.

Le premier est tout à fait symbolique. Mme Veil ne s'est pas opposée à l'introduction, en ouverture du texte de loi, d'un article additionnel, présenté par Claude Huriet (Un. cent.), rapporteur de la commission des affaires sociales, qui constitue une déclaration de principe. *« La famille est une des valeurs essentielles sur lesquelles est fondée la société*, est-il dit. *C'est sur elle que repose l'avenir de la nation. A ce titre, la politique familiale doit être globale. Elle concerne, notamment, les domaines de l'éducation, de la santé, de la retraite, du logement, de la culture, de la communication, des transports et de la fiscalité. »*

L'article n'est pas anodin au moment où nombre de parlementaires de droite œuvrent pour réhabiliter les *« valeurs »* familiales (*le Monde* du 24 juin). Pourtant, il n'a curieusement donné lieu à aucun débat. Les sénateurs communistes et socialistes, pourtant très pugnaces pendant la suite de l'examen du texte, sont restés silencieux. Et M. Huriet a pu soutenir, sans provoquer de réaction, que cette affirmation du rôle de la famille s'inscrivait dans le prolongement direct du préambule de la Constitution de 1946.

Le rapprochement est audacieux. Entre le texte du Sénat et celui de 1946 (selon lequel *« la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement »*), il y a plus qu'une nuance. L'invocation de la Constitution de 1946, nourrie du programme du Conseil national de la résistance, entendait, à l'évidence, neutraliser le soupçon selon lequel les sénateurs pourraient puiser inspiration et références dans une période moins glorieuse de l'histoire de France...

Des mesures pour les jumeaux

Ce préalable acquis, le Sénat a accueilli, avec d'autant plus de bienveillance, l'accord du gouvernement sur un certain nombre d'amendements considérés, par M. Huriet, comme des *« avancées non négligeables »*. Les députés avaient obtenu que l'allocation parentale d'éducation (APE) soit prolongée en cas de naissances multiples, entendant par là des naissances de triplés ou plus. A la demande des sénateurs, Mme Veil a accepté d'y inclure les jumeaux. En outre, en cas de naissance gémellaire, la durée du congé prénatal sera accrue de quatre semaines par rapport au texte initial. Sur d'autres points, le ministre a accepté d'aller plus loin qu'à l'Assemblée. Qu'il s'agisse de l'application de la loi aux DOM *« à la même date qu'en métropole, à l'exception de l'allocation parentale d'éducation »* ; de l'assouplissement des conditions d'octroi de l'allocation de garde d'enfant à domicile ; des possibilités plus larges d'accès à l'APE à taux partiel pour les couples qui travaillent à temps partiel ou de l'élargissement des prestations familiales (allocation d'éducation spéciale) dont pourront bénéficier les familles ayant la charge de jeunes adultes, jusqu'à vingt, voire vingt-deux ans. Enfin, pour ménager les petites entreprises, le Sénat a rétabli un seuil (onze salariés) à partir duquel les employés d'une entreprise peuvent faire valoir leur droit au congé parental ou au travail à temps partiel.

L'accord entre sénateurs et gouvernement n'a cependant pas été total. Ainsi Mme Veil a eu la désagréable surprise de se heurter à une fronde soudaine, à propos des schémas locaux de développement de l'accueil des jeunes enfants, dont le projet de loi prévoit, minutieusement, l'établissement dans toute commune de plus de cinq mille habitants. Dénonçant *« ce système lourd et technocratique qui compliquera la tâche des communes »* et fera peser *« une contrainte incroyable sur leur liberté d'action »*, Jean Clouet (Rép. indép., Val-de-Marne) obtenait l'accord de ses collègues pour supprimer le caractère obligatoire de cette procédure et la transformer en dispositif optionnel.

Haro sur la télévision !

Un autre choc, très vif, a eu lieu à propos de la représentation des associations familiales dans un certain nombre d'institutions, en particulier les chaînes publiques de télévision. Les députés avaient adopté, contre l'avis du gouvernement, une disposition un peu incongrue, prévoyant cette représentation dans la commission des avances sur recettes aux œuvres cinématographiques. Les sénateurs ont supprimé cette disposition où *« les professionnels peuvent voir, à juste titre, l'introduction d'une forme de censure »*, selon les termes de M. Huriet. En revanche, ils ont adopté un amendement modifiant la loi de 1986 relative à la liberté de communication, afin que soit nommé un représentant des associations familiales reconnues par l'UNAF au sein du conseil d'administration des chaînes publiques de télévision.

Mme Veil, soutenue par le seul Jean Cluzel (Un. centr., Allier), a eu beau s'y opposer et expliquer qu'il serait inopportun de remettre en cause l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel, rien n'y fit : M. Huriet dénonçait les *« effets dévastateurs de certains spectacles de télévision sur de jeunes esprits »* ; Jean-Pierre Fourcade (Rep. ind., Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales, stigmatisait *« le sexe et la violence qui crèvent l'écran »* et qui ont des *« effets désastreux »* sur la famille ; Maurice Schumann (RPR, Nord), président de la commission des affaires culturelles, demandait de réagir face aux *« scandale de certaines émissions télévisées, agressives et violentes »*.

Le projet a été adopté, mais la commission mixte paritaire aura fort à faire pour tenter de trouver, lundi 27 juin, une position commune aux deux Assemblées. Le gouvernement veut faire appliquer, dès le 1er juillet, certaines dispositions de la loi.

GÉRARD COURTOIS

L'emploi outre-mer

Les députés de gauche critiquent l'abandon de l'« égalité sociale »

Les débats sur l'outre-mer, notamment lors de la discussion budgétaire d'automne, se réduisent souvent à une fastidieuse litanie de doléances financières accompagnée d'une description apocalyptique de « dérives » devant fatalement conduire à « l'explosion ». Ces discours, passablement forcés, n'ont pas peu contribué à entretenir l'indifférence un peu moqueuse que suscitent les affaires d'outre-mer à l'Assemblée nationale, tant chacun a fini par se persuader que l'exercice se résumait à une triviale course aux crédits. La perception des enjeux géopolitiques de ces collectivités du bout du monde s'étant, en outre, dissipée, à mesure que les fièvres « séparatistes » d'hier retombaient, les actions des DOM-TOM ont inexorablement chuté à la Bourse des valeurs parlementaires.

La discussion du projet de loi de Dominique Perben sur l'emploi dans les DOM, mercredi 22 et jeudi 23 juin, ne s'annonçait donc pas sous les meilleurs auspices. Pourtant, les échanges ont été de qualité, certains des vrais enjeux de ces collectivités – notamment la structure de leur économie – ayant été âprement débattus. Le texte du gouvernement, qui poursuit le double objectif de *« remettre en activité »* un tiers des 92 000 RMistes de ces départements et de stimuler la production locale par le biais d'exonérations massives (60 %) de charges patronales, plaçait d'ailleurs clairement le débat sur le terrain des réformes structurelles. *« Je me refuse de laisser dériver l'économie et la société des DOM vers un modèle repoussoir, où une économie d'importation prospérerait sur le marché captif d'une consommation gonflée par les transferts métropolitains »*, a expliqué le ministre des DOM-TOM.

Suppression de la taxe sur les jeux

Si le texte a recu le soutien des élus de droite, les députés de gauche l'ont combattu sans relâche. Camille Darsières (app. PS, Martinique) a ainsi reproché au projet de *« grignoter les compétences du conseil régional »* tandis que Ernest Moutoussamy (app. PC, Guadeloupe) a vu un risque de *« banditisme social »* dans les exonérations consenties aux employeurs. Pour sa part, Paul Vergès (RL, Réunion), dirigeant du Parti communiste réunionnais, a repris un thème cher à la gauche des DOM en fustigeant l'abandon par le gouvernement de M. Balladur de l'objectif d'*« égalité sociale »* qui avait inspiré les politiques socialistes. *« Rien ne peut justifier qu'un enfant de la Réunion soit moins bien traité qu'un enfant de France métropolitaine »*, a-t-il lancé.

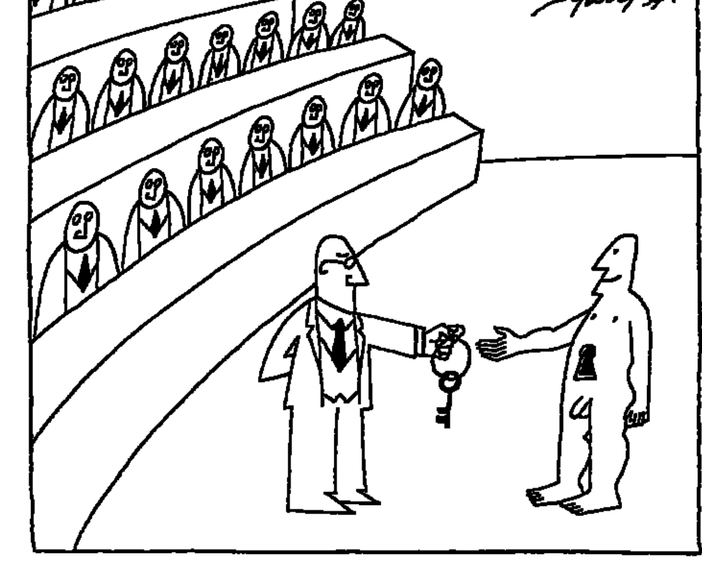
Si le texte est globalement sorti indemne de la discussion, les députés ont adopté deux amendements qui devraient apaiser quelques inquiétudes locales. Le premier vise à étendre le bénéfice des exonérations de charges aux exploitants agricoles possédant une propriété de moins de vingt hectares. Le second supprime la taxe sur les jeux – dont le produit attendu était de 150 millions de francs – que M. Perben avait souhaité instaurer afin de financer partiellement l'allégement du coût du travail. Le relèvement du taux normal de TVA a en revanche été maintenu, au grand dam des élus de gauche, qui y voient une ponction sur le pouvoir d'achat.

FRÉDÉRIC BOBIN

Au terme d'un long marathon parlementaire

Les lois sur la bioéthique consacrent les droits de l'être biologique

Le Parlement a adopté définitivement jeudi 23 juin trois lois sur la bioéthique. L'adoption après le vote du Sénat, de ces trois textes met un terme au marathon législatif commencé il y a dix-huit mois et à des années de tergiversation quant à la nécessité de légiférer en la matière.



La France a enfin réussi le passage de son éthique à son droit. Avec cinq ans de retard sur les prévisions les plus raisonnablement optimistes, et au terme d'une longue série de débats, de controverses, de malentendus, d'atermoiements politico-scientifiques et de pressions confessionnelles, la France dispose aujourd'hui d'un cadre législatif dans ce domaine mouvant, passionnant et méconnu que l'on a baptisé bioéthique, et qui emprunte pour beaucoup à la traditionnelle morale médicale. Les vertigineuses avancées de la biologie moléculaire dans le champ du diagnostic et de la thérapeutique, l'emprise croissante de l'homme sur son espèce, la maîtrise grandissante et la mécanisation de la fonction de reproduction, l'élargissement continu de l'usage des « produits » issus du corps humain imposaient à l'évidence, depuis plusieurs années déjà, de situer solennellement dans la loi les nouvelles frontières que la société veut imposer au pouvoir réel, et en constante progression, de la médecine et de la science.

Face à des possibilités que l'on pressent quasi infinies, le Parlement français est, au total, contrairement à de méchants augures, parvenu à faire preuve de sagesse et de mesure. Ce ne fut ni sans mal ni sans longueurs. Toutefois, l'opportunité offerte par le remarquable travail initial de la commission présidée par Guy Braibant (Conseil d'État) et la célébration du bicentenaire de la Révolution française n'ayant pu être saisie, l'espace était ouvert pour un travail pédagogique, un mûrissement de la réflexion collective. Alimentée de nombreux travaux, conduits notamment par Franck Serusclat, Bernard Bioulac, et Noëlle Lenoir, soutenus par l'entreprise de longue haleine menée depuis dix ans par le Comité national d'éthique, cette réflexion partagée aura sans doute permis à de nombreuses personnes, élues ou non, de se familiariser avec ces questions, de mieux saisir l'économie, la portée et les fondements d'une entreprise législative hors du commun.

La loi, donc, est votée. Quels en sont les termes, les limites et les ambiguïtés ? Ces dispositions législatives s'articulent autour de trois thèmes complémentaires. Le texte principal, intégré au code civil, traite du corps humain, de l'étude génétique des caractéristiques d'une personne et de son identification par ses empreintes génétiques ainsi que de la filiation en cas de procréation médicalement assistée. *« La loi assure la primauté de la personne, interdit toute atteinte à la dignité de celle-ci et garantit le respect de l'être humain dès le commencement de sa vie ». « Chacun a droit au respect de son corps. Le corps humain est inviolable. Le corps humain, ses éléments et ses produits ne peuvent faire l'objet d'un droit patrimonial. »*

On retrouve dans ce statut du corps humain les principes fondamentaux de l'indisponibilité du corps (on ne peut pas toucher à mon corps sans mon consentement) et la non-patrimonialité ou non-commercialité. En d'autres termes, le corps humain ne peut faire l'objet d'une propriété, pas plus des autres que de soi-même. Cette loi s'oppose donc avec solennité aux développements actuels et futurs de ce nouvel esclavage, qui voit le sang, les reins, les cornées ou les cœurs prendre la place, dans la sphère marchande, de la sueur et de la force de travail.

Intégrant les nouvelles possibilités de commerce des fragments moléculaires de l'hérédité, la loi stipule que *« le corps humain, ses éléments et ses produits ainsi que la connaissance de la structure totale ou partielle d'un gène humain ne peuvent, en tant que tels, faire l'objet de brevets. »* Elle prévoit par ailleurs de manière très détaillée de lourdes peines d'emprisonnement et d'amendes pour les auteurs d'infractions à ces principes. On notera en particulier, à la section *« De la protection de l'espèce humaine »*, que *« le fait de mettre en œuvre une pratique eugénique tendant à l'organisation de la sélection des personnes est punie de vingt ans de réclusion criminelle »*.

Ce texte prévoit enfin une série de dispositions visant à *« la protection de l'embryon humain »*. De nombreuses peines sont ainsi prévues pour ceux qui, par le biais des techniques d'assistance médicale à la procréation, chercheraient à monneyer des embryons humains, à produire *in vitro* ces embryons *« à des fins industrielles ou commerciales »* ou *« à des fins de recherche ou d'expérimentations »*. La loi réaffirme d'autre part que la procréation médicalement assistée *« avec tiers donneur »* ne peut en aucune manière conduire à l'établissement de liens de filiation entre l'auteur du don et l'enfant issu de la procréation. Un élément nouveau et important intervient ici : avec la nécessité pour les époux ou concubins ayant recours à un *« tiers donneur »* de donner préalablement, *« dans des conditions garantissant le secret, leur consentement au juge ou au notaire, qui les informe de la conséquence de leur acte au regard de la filiation »*. Ainsi, comme le souhaitait le professeur Jean-François Mattéi, qui fut dans la dernière période la cheville ouvrière de cette traduction législative, l'engagement des futurs parents est-il solennisé par une procédure autre que médicale.

Le statut de l'embryon

On craignait beaucoup, dans les milieux spécialisés, que l'examen parlementaire du texte relatif à la procréation et au diagnostic prénatal ne réveille les passions toujours vives dès que l'on traite de notions aussi conflictuelles que celles du statut de l'embryon, de la définition du début de la vie ou du respect dû à l'enfant à naître. Il y eu certes quelques éclats de voix, mais la représentation nationale a réussi à ne pas remettre en cause la loi Veil de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse. Personne ou presque, à commencer par Simone Veil, aujourd'hui ministre des affaires sociales de la santé et de la ville, n'a souhaité voir ici une forme d'incohérence. De la même manière on est parvenu à condamner sur le fond la pratique de l'eugénisme tout en prenant le risque d'ouvrir une brèche dangereuse avec le recours autorisé *« à titre exceptionnel »* du diagnostic préimplantatoire, qui consiste à effectuer, sur des critères génétiques, un tri des embryons obtenus par fécondation *in vitro* à partir de cellules prélevées sur ces embryons.

Le très long examen parlementaire de ces textes aura enfin permis de mesurer les difficultés rencontrées par les élus pour traiter efficacement des prélèvements, à des fins thérapeutiques, d'organes et de tissus sur les cadavres. Ou encore pour organiser utilement les conditions des autopsies scientifiques. Si l'on est heureusement parvenu, contre de nombreuses résistances, à la création d'un registre national informatisé des personnes souhaitant exprimer, de leur vivant, leur refus de tels prélèvements, la plus extrême confusion règne pour ce qui est des autopsies.

La France dispose-t-elle enfin de ce corpus du corps dessiné à la fin des années 80 par la commission Braibant ? Sans doute des retouches et de précisions devront-elles dans cinq ans être apportées. On ne saurait pour autant ignorer l'essentiel : la constitution d'un socle législatif définissant en même temps que les droits de l'être biologique une forme ambitieuse de « morale » française du corps. Il n'y a là, au fond, à l'aube d'un siècle qui développera puissamment sa nouvelle lecture du vivant, que le prolongement moderne, éthique et républicain, des notions de liberté d'égalité et de fraternité.

JEAN-YVES NAU

En désaccord avec une partie de l'UDF

Le RPR souhaite siéger à Strasbourg dans un nouveau groupe

Les élus européens du RPR traînent les pieds. Contrairement à l'engagement pris, en mars, de siéger à Strasbourg dans le groupe du Parti populaire européen (PPE), qui rassemble les députés des partis d'inspiration démocrate-chrétienne, les membres RPR de la liste de Dominique Baudis ont émis le souhait de voir se constituer *« un groupe nouveau réunissant la totalité des élus de l'UDF et du RPR »*. Pendant la campagne, de nombreuses voix s'étaient élevées, au sein du parti néogaulliste, pour critiquer la conception fédéraliste de l'Europe qui est inscrite dans la charte du PPE.

L'initiative prise, jeudi 23 juin, par les députés RPR, à l'issue d'une réunion à laquelle assistait Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a reçu un écho favorable au Parti républicain. Yves Verwaerde, député européen sortant et délégué général du PR, a ainsi déclaré qu'il *« adhère totalement à cette idée »*. *« J'avais moi-même proposé, lors d'une réunion d'élus de la liste UDF-RPR, que nous nous retrouvions au sein d'un même groupe qui serait présidé par Dominique Baudis »*, a souligné le député à l'Agence France Presse.

M. Verwaerde estime que cette solution aurait l'avantage d'être *« lisible vis-à-vis de l'électorat de la majorité »*. En revanche, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a rappelé, vendredi 24 juin, que *« tous les candidats sur la liste se sont engagés à siéger au PPE »*. M. Raffarin a ajouté que cet engagement avait été précédé d'un vote en ce sens du bureau politique de l'UDF où siège le PR.

هكذا من الأصل

Après leur échec aux élections européennes

Les écologistes tentent de se rassembler mais sans M. Lalonde ni M. Waechter

Après l'échec, cuisant mais programmé, des écologistes aux élections européennes, les appels se multiplient, dans la plus grande confusion, pour tenter de parvenir au plus vite à une fédération d'inspiration écologique et sociale, d'où seraient exclus les deux principaux « chefs historiques » de l'écologie politique en France, Brice Lalonde et Antoine Waechter. S'il met sa menace à exécution, ce dernier pourrait même quitter les Verts, au lendemain du conseil national de « son » mouvement, prévu les 25 et 26 juin.

On les croit morts, mais ils bougent encore. Ils s'agitent même beaucoup. Depuis que, le 12 juin, la liste des Verts a obtenu 2,95 % des suffrages exprimés aux élections européennes et celle de Brice Lalonde 2,01 % des voix, il ne se passe guère de jours sans qu'il y ait au moins un appel à un « rassemblement », à une « fédération », à une « convergence », à une « convention », à un « réseau ». L'écologie politique à la française va mal. On aurait tort d'en rire : dans leurs plus basses eaux, ces mille ruisselets représentent encore 5 % du corps électoral et, les plus malins le savent, c'est encore utile pour « faire un président » au soir d'un second tour un peu serré, ou pour changer une équipe municipale là où les groupes locaux d'écologistes demeurent encore actifs.

Parmi les plus récents appels à la recomposition de l'écologisme, le dernier en date, publié dans *Politis* du 23 juin, est sans doute le plus déterminant pour l'année qui vient. Il émane de Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et de Dominique Voynet, porte-parole des Verts, auxquelles se sont joints – au titre de la parité – René Dumont, premier candidat écologiste à une élection présidentielle (celle de 1974), et l'économiste Alain Lipietz.

Cet appel se fonde sur l'affirmation de la dimension sociale de l'écologie, ouverte aux syndicalistes, aux féministes, aux régionalistes, aux tiers-mondistes, et propose, par voie de référendum interne aux Verts, la réunion d'une « convention » dès le mois de septembre. Il s'adresse en priorité aux actuels minoritaires de Génération Ecologie (GE), aux anciens responsables de GE, comme François Donzel, Jean-Jacques Porchez ou Noël Mamère, aux militants de l'Alternative rouge et verte (AREV), mais aussi à différents groupes issus du Parti communiste ou de l'extrême gauche.

Soucis d'argent

De nombreux liens existent déjà entre ces Verts-ci et ces « rouges »-là, sans parler de quelques « roses » socialistes. Quant à la Ligue communiste révolutionnaire, elle se rangerait sans doute volontiers sous la bannière d'une candidature unique de la gauche alternative, critique et écologiste, qui serait portée, par exemple, par Mme Voynet. Un peu curieusement, celle-ci séduit aussi jusque chez les amis de Jean-Pierre Chevènement, voire dans les rangs du courant de la Gauche socialiste. Au total, cela fait peu, en somme de sympathies, mais c'est déjà peut-être trop pour que ses propres amis, les Verts, laissent aussi facilement le champ libre à Mme Voynet, jugée un peu trop médiatique à leur goût – donc forcément suspecte –, un peu forte en gueule, il est vrai.

C'est précisément un tel rassemblement unitaire, au profit de celle qui est devenue sa rivale, que veut éviter M. Waechter. A la veille d'un conseil national des Verts où il compte jouer son va-tout, celui-ci a déjà commencé à roder ses arguments : *« Les Verts seront libres de se fondre avec l'extrême gauche dans l'alliance socialiste. Je ne m'y opposerai plus, mais cela se fera sans moi, et sans mes amis. » « Je suis aujourd'hui le dernier verrou qui empêche les Verts de participer à la rénovation de la gauche »*, ajoute même M. Waechter.

De son côté, meurtri par son propre échec aux élections européennes, M. Lalonde ne cache plus guère qu'il veut jouer gagnant, à l'avenir. Après l'éviction de Michel Rocard – avec lequel des liens n'ont cessé d'être maintenus depuis avril 1993 – de la tête du Parti socialiste, il affirmait ainsi dans un entretien au *Quotidien* du 22 juin : *« Il arrive un moment où on en a marre d'aider sans cesse les perdants. »* La première analyse politique du résultat des européennes par l'actuel bureau de Génération Ecologie a été aussi pour constater que le revers essuyé à cette occasion *« lui impose une lourde charge financière »*. Ne s'agissait-il donc que de cela, dans la dernière campagne, « l'Europe aux bonnes joues » pour que GE n'ait pas les poches percées ?

Aussitôt connu le résultat des européennes, quelques-uns des derniers « fidèles » de M. Lalonde ont, bien sûr, cherché à quitter le navire, telle Yveline Mœglen, vice-présidente du conseil régional d'Alsace et membre du bureau national de GE, qui s'est proposée pour *« reconstruire une nouvelle force indépendante et constructive »*. Avant le scrutin, un ancien membre des Radicaux de gauche, Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault) et président de l'Institut français de l'environnement, l'un des premiers opposants à M. Lalonde, avait souhaité lancer un Réseau national des écologistes de terrain (RENET).

Au même moment, avec quelques-uns de ses amis, l'ancien vice-président de GE, Noël Mamère, élu député européen sur la liste de M. Tapie, a créé Convergences écologie solidarité avant de passer un *« contrat d'association politique pour une gauche moderne »* avec le MRG. Et, en Normandie, un autre ancien de GE et du Parti socialiste, Bernard Frau, maire de Grand-Couronne (Seine-Maritime), a intégré le MRG, où il aurait pour mission de *« promouvoir les thèmes relatifs au développement soutenable »* (1).

Pour le moins, tout cela fait désordre. Entre le simple reclassement, au gré des modes, de notables locaux, l'obstination respectable de militants véritablement désireux d'intégrer l'écologie dans leurs convictions, l'abnégation de quelques-uns d'entre eux dans les luttes de terrain et l'ambition de beaucoup d'autres dans les cénacles parisiens, l'écologie politique continue d'afficher une image brouillée. Les candidat(e)s écologistes à l'élection présidentielle de 1995 auront fort à faire pour la recomposer.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) M. Frau a appelé à voter pour la liste conduite par Michel Rocard aux élections européennes. A Grand-Couronne, la liste de Bernard Tapie a obtenu 14,25 % des suffrages exprimés, et celle du PS 13,72 %.

Au bonheur des socialistes

Suite de la première page

Passe encore que ceux qui se combattaient hier férocement s'allient aujourd'hui aux yeux de tous pour le meilleur ou pour le pire. Il est plus urgent de trancher trois questions immédiates. La première a trait à la critique de la politique économique et sociale d'Édouard Balladur. Je suis d'accord avec Henri Emmanuelli pour dire, comme je l'ai toujours fait, que l'orthodoxie économique met en péril la cohésion sociale et ne peut réussir à faire reculer le chômage et l'exclusion. Je ne crois pas toutefois que l'on puisse limiter nos critiques à la seule dénonciation toute verbale d'un néocapitalisme mondial. La crédibilité de l'alternative que nous avons à proposer aux Français suppose des réponses concrètes.

La deuxième question est celle des alliances. L'échec des socialistes aux législatives de 1993 n'a pas été sans lien avec les dévoiements de certains comportements. Aucune reconquête ne pourra avoir lieu si nous ne sommes pas capables de restaurer notre crédibilité éthique. Cela suppose la lisibilité des choix. Comment comprendre l'association de ceux qui, hier encore, n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer les nouvelles idoles de l'image et de l'argent avec ceux qui proposent de fondre le PS dans une fédération en passant un accord avec Bernard Tapie ?

La troisième question concerne l'élection présidentielle. Il serait inadmissible et suicidaire de faire l'impasse sur la prochaine échéance. Méfions-nous d'ouvrir une parenthèse que nous ne serions plus en mesure de fermer. La pire des erreurs serait de croire que l'on peut découpler les échéances municipales du scrutin présidentiel. Les socialistes doivent au contraire s'attacher à créer les conditions d'une candidature dynamique. A ces trois questions, l'actuelle direction se doit de trouver rapidement des réponses qui lèvent toutes les ambiguïtés présentes dans les discours divergents de ses différentes composantes.

Un nouveau compromis social

Venons-en au fond. Nous avons gouverné pendant les années 80 avec un programme rédigé pendant les années 70, reposant sur des idées des années 60. Aujourd'hui, il faut refonder.

Les idées, d'abord. En un quart de siècle, notre société a beaucoup changé. Et, en France, comme dans toute l'Europe, le contrat social proposé par la social-démocratie est aujourd'hui mis à mal parce que les institutions sur lesquelles il est fondé (l'Etat-providence, l'école, etc.) sont aujourd'hui bien malades. C'est ce contrat social qui, pendant des décennies, a permis de faire converger les intérêts des plus défavorisés avec ceux des couches moyennes. Aujourd'hui, une large part de la crise de la gauche est liée au fait que nous ne savons plus répondre simultanément à ces deux catégories de la population. Nous avons donc besoin de réfléchir à un nouveau compromis social.

Quiconque voudra faire l'impasse sur cette rénovation, se contentant de défendre l'un de ces deux groupes au détriment de l'autre ou se limitant à un retour à de vieilles recettes, passera à côté du défi qui attend aujourd'hui la gauche si elle veut être à la hauteur de ses convictions et répondre aux nouveaux enjeux de notre société. Il lui faut se consacrer tout entière à retrouver un projet qui permette de réduire cette fracture. Aucune tactique ne saurait en tenir lieu. Aucune formule toute faite non plus.

Ensuite, le changement des comportements. Les électeurs de gauche sont las des alliances, fusions et autres retournements au sein d'un appareil. Ils ont l'impression, dangereuse pour la démocratie, qu'un petit groupe d'hommes a confisqué l'espérance. Parce que les courants du Parti socialiste ne traduisent plus toujours des différences d'analyse, Pierre Mauroy, avec Michel Rocard, avait demandé la disparition des courants actuels. Ceux-ci ont eu raison de ce dernier. Il ne faut pas désespérer davantage les militants socialistes et la gauche en ajoutant, aujourd'hui, la division à la confusion.

Le PS a besoin de s'ouvrir

Mais notre vigilance doit s'exercer afin que des comportements politiques, marqués d'un opportunisme et d'un clanisme éhontés, n'aient plus cours. Retrouvons la démarche qui consiste à privilégier les recherches de cohérences sur le fond plutôt que les positionnements tactiques. De même, les postures outrancières, parfois jugées utiles à la conquête du pouvoir, ne doivent pas nous faire oublier que nous avons gouverné. Ce n'est pas par la pure et simple amnésie que nous trouverons à nous décharger des insuffisances de notre gestion passée. Une certaine forme de cynisme ne doit plus avoir cours chez les socialistes. On ne peut se contenter de proposer comme avenir à la France les slogans qui étaient déjà les nôtres en *1981*. Le pouvoir pour le pouvoir ne sera jamais un projet.

Enfin, le renouvellement des femmes et des hommes. Combien ai-je vu, ces dernières années, de talents cachés, de volontés découragées, de ferveurs trahies, d'ambitions détournées. A l'inverse, quel souffle aux états généraux de la part de tous ceux qui veulent s'engager. Aujourd'hui, le Parti socialiste, ce parti qui a besoin de s'ouvrir aux jeunes, aux femmes, aux nouveaux militantismes, risque de se refermer brutalement sur lui-même.

Finalement, il ne s'agit nullement, comme certains voudraient le faire croire, d'un affrontement entre une gauche extrême et une gauche modérée. Il s'agit d'un débat sur l'analyse de notre société et de ses bouleversements, sur les rapports entre les discours et la pratique et sur notre capacité à permettre, à nouveau, aux hommes d'être les acteurs d'un monde qui change. Je sais que, comme l'écrit Pierre Mendès France dans *Pour une République moderne : « C'est l'aspiration au renouveau qui finira, comme toujours, par prévaloir. »*

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

ILE-DE-FRANCE

L'incarcération de Louis Reboul

Un comité de soutien réclame la libération du maire socialiste de Roissy-en-Brie

Les témoignages de sympathie se multiplient à Roissy-en-Brie en faveur du maire, Louis Reboul (PS), incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis depuis le 4 mai. Deux demandes de mise en liberté, déposées par son avocat, ont cependant été rejetées par la chambre d'accusation de Paris alors que l'instruction se poursuit.

« Reboul otage », « Libérez Reboul », « Reboul condamné avant d'être jugé »... En lettres noires sur fond orange, les affiches du « comité de soutien à Louis Reboul » apparaissent depuis quelques jours sur les murs de la commune de Roissy-en-Brie, dans le département de Seine-et-Marne.

Depuis l'incarcération le 4 mai du maire à Fleury-Mérogis (*le Monde* du 7 mai), les témoignages de sympathie ne cessent d'affluer en mairie. Accusé d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux dans la gestion de ses diverses sociétés privées et de l'association Sefras, en charge de la construction ou du fonctionnement d'une quinzaine de maisons de retraite, Louis Reboul peut se targuer d'avoir conservé la confiance d'un nombre important de ses administrés.

Un comité de soutien, dont les statuts associatifs ont été officiellement déposés à la préfecture, a déjà recueilli quelque neuf cents signatures. Outre la famille du maire et de ses amis politiques, parmi lesquels le premier adjoint, le conseiller général Bernard Dizier (PS) et l'ancien député, Jean-Pierre Fourré (MDC), dont Louis Reboul fut le suppléant de 1988 à 1993, l'association rassemble des employés communaux, des responsables associatifs et des citoyens.

Défendu par les militants

A deux reprises, les 13 mai et 10 juin, le comité a réuni plusieurs centaines de sympathisants à la Maison du temps libre de Roissy pour dénoncer notamment la *« confusion des plus ambigues »* entretenue, selon ses responsables, par la presse *« entre la fonction élective de Louis Reboul et ses affaires privées »* ainsi que *« l'acharnement politico-judiciaire »* dont le maire serait la victime.

La thèse du complot a également été longuement défendue par la section locale du Parti socialiste dont l'un des tracts concluait : *« Les réquisitions tardives du Parquet sollicitant l'incarcération de M. Reboul nous font craindre la manipulation politico-judiciaire. Si tel devait être le cas, nous serions particulièrement vigilants sur l'indépendance de la justice face au pouvoir politique, qui plus est lorsqu'il est de droite. »*

Le soutien des militants socialistes est à la mesure des succès personnels du maire, élu en 1977, mais surtout réélu en 1983 et 1989 avec respectivement 63,63 % et 67,78 % des suffrages exprimés, dès le premier tour. D'autres réactions témoignent d'ailleurs de l'estime dont jouit Louis Reboul au-delà de son parti. C'est ainsi qu'un membre de l'opposition municipale, Gilles Duffner (UDF), a pris lui aussi fait et cause pour le maire.

« Je considère que, écrit le conseiller, *nonobstant les différences de choix politiques qui nous séparent, Louis Reboul a toujours, en tant que maire, œuvré pour l'utilité publique et le bien-être collectif, soucieux de respecter l'indépendance de la justice mais également de prendre en compte l'intérêt public. Après le vif émoi qu'a soulevé son incarcération auprès de la population roysséenne, j'exprime le souhait que Louis Reboul soit remis en liberté le plus rapidement, jusqu'au jugement définitif de cette affaire. »*

Même le conseil paroissial et les prêtres de Roissy apportent leur soutien au maire. *« L'incarcération rapide de M. Reboul a provoqué chez beaucoup de Roysséens de l'étonnement et de l'émotion. Représentants de la communauté catholique, nous voulons nous y associer. En effet, dix-sept ans de collaboration entre la paroisse et le maire ont créé des liens d'estime et de confiance. Nous avons du mal à comprendre son incarcération préventive car elle nous paraît ne pas respecter la dignité de la personne. »*

L'instruction se poursuit

La seule fausse note dans ce concert de louanges est finalement venue des collègues de M. Duffner, élus RPR, UDF et divers droite. Sous le titre *« traîtrise, mensonge et parano »*, les conseillers municipaux d'opposition ont mis en cause les *« gesticulations hypocrites des socialistes »* en se demandant *« qui peut croire raisonnablement à ce soi-disant complot politico-judiciaire ? Quel redoutable conspirateur de droite voudrait se payer la tête d'un maire d'une ville de banlieue de 20 000 habitants sans autre mandat politique ? »*

Les multiples actions du comité de soutien, lettres au ministère de la justice et au parquet de Melun, messages de sympathie au maire, réunions publiques et tracts diffusés dans Roissy-en-Brie, pourraient produire un effet inverse à celui escompté. Les demandes de remise en liberté déjà déposées par l'avocat de Louis Reboul, Mᵉ Bernard Dartevelle, ont été successivement rejetées par la chambre d'accusation de Paris. Celle-ci a confirmé par deux fois la décision du juge d'instruction de Melun, Pierre-Claude Scholem.

L'avocat comme le premier adjoint au maire semblent d'ailleurs résolus à calmer les partisans de Louis Reboul. Certains d'entre eux envisageaient en effet il y a encore quelques jours des actions plus spectaculaires comme le blocage de la voie ferrée. *« Le temps est venu de gérer cette affaire de manière plus discrète,* estime Mᵉ Dartevelle. *Le juge d'instruction considère qu'il a encore des investigations à mener. Laissons donc l'instruction suivre son cours, le juge boucler son dossier, et mon client pourra alors être remis en liberté. J'ai bon espoir que Louis Reboul sorte de prison dans les semaines qui viennent. »*

En attendant, l'instruction se poursuit jusqu'au domicile de Louis Reboul où la police judiciaire a effectué une perquisition début juin sous l'autorité du procureur de la République de Melun. La justice serait toujours à la recherche d'une somme de 17 millions de francs provenant des surfacturations établies par les sociétés dirigées par M. Reboul. Passible d'une peine maximale de prison de cinq ans pour les charges d'accusation qui pèsent sur lui, le maire de Roissy-en-Brie ne devrait pas rester en détention provisoire au-delà d'une période de quatre mois, prolongée de deux mois.

ROLAND PUIG

Contestation à la chambre interdépartementale des métiers

Les artisans du Val-d'Oise souhaitent obtenir une plus grande autonomie

Claude Colas, président de l'antenne du Val-d'Oise de la chambre des interdépartementale des métiers Yveline-Essonne-Val-d'Oise, dont le siège est situé à Versailles, n'est pas content. Cet électricien de Domont réclame depuis plusieurs années la départementalisation de sa section. *« Nous sommes les parents pauvres de Versailles. La moitié de la taxe versée par nos artisans est dépensée dans les Yvelines pour payer une structure administrative très lourde. »*

Passé l'amertume, Claude Colas a décidé de donner de la voix et menace, si le dossier n'est pas relancé par les autorités de tutelle, d'élever encore le ton. *« Depuis six ans, nous avons utilisé toutes les procédures réglementaires pour faire aboutir cette juste revendication. Si on continue à ne pas en tenir compte, nous engagerons des actions plus efficaces, comme par exemple la fermeture de la Chambre des métiers du Val-d'Oise. »*

Pour ceux qui réclament l'autonomie du département, comme pour ceux qui la contestent, l'argument est le même : c'est une affaire de comptabilité. Avec ses 13 000 artisans, le département de Claude Colas verse à la Chambre interdépartementale une taxe de frais qui atteint 9,2 millions de francs. Au total, les trois départements lui octroient 28 millions de francs pour 39 000 membres.

Selon Claude Colas, le budget prévisionnel de 1994 fait apparaître un excédent de près de 7 millions de francs, hors centres de formation, pour le département. *« Cet excédent, dont nous aurions besoin, est entièrement absorbé par les frais de fonctionnement de la structure interdépartmentale qui, pour autant, n'assure pas les services nécessaires aux artisans. Nous réalisons 90 % des prestations réclamées par nos ressortissants, donc Versailles ne leur sert à rien. »*

Menaces de licenciements

Les responsables de la chambre estiment que la départementalisation pourrait entraîner le licenciement d'une grande partie des 350 employés, ce que refuse le président Marcel de Proost. En poste depuis 1989, à un moment où la Chambre connaissait d'importants déboires financiers, il dut, à son arrivée, accepter un premier audit. Aujourd'hui, il s'enorgueillit d'avoir *« remonté le budget de 65 à 108 millions de francs en trois ans avec, cette année, un solde positif de 4 millions de francs ».*

Un deuxième audit devait avoir lieu en 1995, mais, en raison des attaques répétées de la section val-d'oisienne, le ministère des entreprises et du développemement économique en a avancé la date. Il a lieu actuellement dans les locaux de Versailles. *« Je suis attaqué sans arrêt,* se plaint Marcel de Proost. *Mais pourquoi jeter l'anathème sur notre établissement public ? Pourquoi vouloir tout casser alors que la déconcentration se fera naturellement, en douceur. »* Pour le président interdépartemental, pas question en effet de parler de départementalisation qui aboutirait à la création trop onéreuse de trois secrétaires généraux, de trois services économiques et de trois services d'apprentissage.

Il préfère employer le mot de déconcentration : *« Depuis 1992, je m'évertue à y parvenir progressivement. Dans chaque antenne, il existe déjà un centre de formalités d'entreprise et les centres de formation possèdent une gestion autonome. »* La plaidoirie de Marcel de Proost va être renouvelée, lundi 27 juin, jour de l'assemblée générale de la chambre. Il rappellera encore que *« les Yvelines et l'Essonne ne veulent pas de cette autonomie. Le Val-d'Oise, lui, la souhaite, mais il a enlevé l'affaire avec une seule voix d'avance ».*

FRÉDÉRIQUE LOMBARD

REPÈRES

JARDINS

Les riverains des Tuileries mécontents

Aux abords du jardin des Tuileries, les riverains n'apprécient pas que les forains installent chaque été leurs attractions sur la terrasse des Feuillants. S'estimant chassés de Paris, les forains avaient occupé ce site classé monument historique en 1985. Depuis ils y reviennent chaque année et récemment ils ont signé un accord avec les pouvoirs publics pour utiliser légalement le terre-plein pendant deux mois, durant dix ans. Une association de défense des Tuileries s'est créé et compte déjà trois cents membres. Elle a déposé un recours au tribunal administratif pour faire annuler l'accord, le ministre de la culture ne pouvant pas, selon elle, disposer ainsi du domaine public. Laurent Dominati (UDF), député de la circonscription, a lui aussi protesté auprès de Jacques Toubon.

LOGEMENT

Hausse des loyers dans les HLM

Conformément aux décisions du conseil d'administration de l'Office des HLM de Paris (OPAC), les loyers des appartements sociaux ont été augmentés en moyenne de 3,2 % depuis le début de l'année. Or une circulaire du 22 octobre 1993, signée par le ministre du logement, avait recommandé que, *« compte tenu des difficultés actuelles »* , la majoration maximale des loyers d'HLM ne dépasse pas l'inflation prévue en 1994, soit 2,2 %. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, demande au premier ministre d'user de son autorité pour que la dernière hausse décidée par l'OPAC soit rapportée.

MANIFESTATION

Le seizième défend son hôpital

Près d'un millier de personnes, à la tête desquelles marchait Pierre-Christian Taittinger, maire UDF du seizième arrondissement, ont manifesté dimanche 19 juin dans le quartier de la porte de Saint-Cloud pour protester contre les transformations qui doivent affecter l'hôpital Henri-Dunant, appartenant à la Croix-Rouge. Deux services de chirurgie de cet établissement sont appelés à déménager vers d'autres hôpitaux parisiens au profit d'un service de longs séjours et d'une maison de retraite. Environ 200 personnes sont concernées par ces changements. L'hôpital héberge actuellement environ 150 patients.

TRANSPORTS

Les Franciliens tout juste satisfaits en 1993

Selon une enquête de l'Observatoire régional des déplacements auprès de 1 500 usagers, les Franciliens attribuent une note moyenne de 6 sur 10 à leurs conditions de déplacements. Les Parisiens sont les plus satisfaits. Il est vrai que le métro est le mode de transport le plus apprécié, suivi du RER malgré le sentiment d'insécurité ressenti par ses usagers, alors que le train de banlieue souffre du manque d'information en cas de perturbation. Les temps d'attente sont jugés trop longs aux stations des bus parisiens, et les bus de moyenne et grande couronne ont encore beaucoup de progrès à faire pour être appréciés. La durée moyenne des déplacements des Franciliens est d'une demi-heure. La moitié de ces déplacements s'effectuent en voiture individuelle, le quart à pied et le cinquième par l'intermédiaire de transports en commun.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

L'AFFRONTEMENT. Film suédois de Suzanne Osten, v.o. : Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

LES AVENTURES D'HUCKLEBERRY FINN. Film américain de Stephen Sommers, v.f. : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (36-65-70-67) ; Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8ᵉ (36-65-70-76) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BLESSURES SECRÈTES. Film américain de Michael Caton-Jones, v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41).

BLUE CHIPS. Film américain de William Friedkin, v.o. : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6ᵉ (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CONEHEADS. Film américain de Steve Barron, v.o. : Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42).

LES GRINCHEUX. Film américain de Donald Petrie, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; George V, 8ᵉ (36-65-70-74) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-65-70-47).

KILLER KID. Film français de Gilles de Maistre : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8ᵉ (36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14ᵉ (36-65-70-42) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES LENINGRAD COW-BOYS RENCONTRENT MOISE. Film franco-finlandais-allemand d'Aki Kaurismaki, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6ᵉ (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55).

MY FATHER, CE HÉROS. Film américain de Steve Miner, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6ᵉ (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9ᵉ (36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Miramar, 14ᵉ (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55).

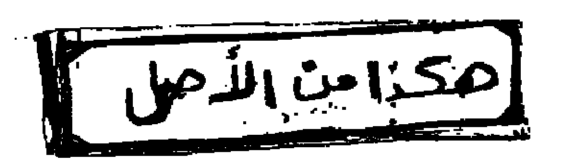
L'ŒILLET SAUVAGE. Film italien de Silvano Agosti, v.o. : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

QUAND HARRIET DÉCOUPE CHARLIE ! Film américain de Thomas Schlamme, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-65-70-45) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES QUATRE DINOSAURES ET LE CIRQUE MAGIQUE. Film américain de Dick Zondag, Ralph Zondag, Phil Nibbelink, Simon Wells, v.o. : George V, 8ᵉ (36-65-70-74) ; v.f. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (36-65-70-83) ; Rex, 2ᵉ (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8ᵉ (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-65-70-45) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAPA NUI. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉʳ (36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8ᵉ (36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13ᵉ (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2ᵉ (36-65-70-23) ; Bretagne, 6ᵉ (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-65-70-84) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (36-68-20-22).

TROP DE BONHEUR. Film français de Cédric Kahn : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6ᵉ (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60).



Alors que plusieurs responsables de la société ont été mis en examen pour escroquerie

Alcatel-CIT réfute l'expertise judiciaire concluant à une «surfacturation» aux dépens de France Telecom

L'enquête sur les *« escroqueries pour manœuvres frauduleuses au préjudice de France Telecom et abus de biens sociaux commis au préjudice d'Alcatel-CIT »*, qui est conduite à Evry par le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, a entraîné la mise en examen pour escroquerie de plusieurs responsables de la société (*le Monde* du 17 mai). Au dossier du juge figure un rapport d'expertise judiciaire daté du 11 février, dont nous publions les conclusions. Ce document a largement conforté les révélations de José Corral, l'ancien directeur financier du département Transmissions d'Alcatel-CIT. Le secrétaire général de la société, Claude Goguel, nous a commenté le document récemment remis au juge pour réfuter le rapport d'expertise.

Dans la «note d'observations» déposée le 15 juin sur le bureau du juge d'Huy, le secrétaire général d'Alcatel-CIT réfute un rapport d'expertise judiciaire qui est défavorable pour sa société *(lire encadré)*. Les conclusions des experts lui semblant *« inexactes sur certains points essentiels »*, M. Goguel a demandé un complément d'expertise au magistrat.

Le numéro deux d'Alcatel-CIT ne nie pas la *« falsification »* des prix présentés à France Telecom, lors d'un contrôle des prix opéré en 1989. Mais il soutient que José Corral a utilisé, *« à l'insu de sa direction, des documents incomplets ou falsifiés »*. Il est faux *« d'indiquer qu'une comptabilité analytique complète et cohérente a été reconstituée et encore moins présentée à France Telecom »*, selon lui. *« Il aurait fallu parler de l'établissement, en parallèle à la comptabilité officielle, d'un état falsifié de comptabilité analytique »*, précise-t-il, *« ce qui est déjà suffisamment grave en soi pour n'avoir pas besoin d'être déformé »*.

M. Goguel rejette les conclusions des experts qui ont considéré que les marges bénéficiaires d'Alcatel-CIT étaient *« proches de 30 % »*. Il regrette que les experts s'appuient sur des *« hypothèses grossières et fragiles, qui correspondent parfaitement à ce que José Corral avait indiqué »*. Intégrant d'autres paramètres (coûts d'études, frais généraux), Alcatel-CIT ramène à environ 11 % les marges sur la période 1989-1992. C'est-à-dire quelques points de plus que la marge bénéficiaire de 7,4 % pratiquée dans les marchés de gré à gré (sans appel d'offres) avec France Telecom.

« Cette marge n'avait pas de fondement juridique, même si la marge des 8 % est communément admise pour les marchés de gré à gré », assure M. Goguel. Il cite à ce propos les orientations très générales du code des marchés publics et une directive du premier ministre Jacques Chaban-Delmas, datée du 10 octobre 1969, sur *« la mise en œuvre d'une méthode rationnelle de négociation des prix et des marges dans les marchés de gré à gré »*. Cette directive suggérait *« de mieux adapter la négociation des marchés aux impératifs économiques du développement industriel »*. Pour l'essentiel, explique encore M. Goguel, Alcatel-CIT fait porter les dépenses d'études sur ses clients français, et non sur les clients étrangers, afin de favoriser les exportations.

Au sujet des dissimulations d'actifs dénoncées par M. Corral, le secrétaire général s'appuie, là, sur le rapport d'expertise. Les experts ont retenu un solde de 25 millions de francs : *« On est loin,* observe M. Goguel, *des 500 millions d'anomalies avancés par M. Corral qui présentait cette somme comme une conséquence de l'affaire France Telecom »*. Quand les experts soulignent la politique de provisions très conservatoire d'Alcatel-CIT, il renvoie à *« la responsabilité des chefs d'entreprise. Constituer des provisions comporte forcément une part d'arbitraire, surtout dans un secteur industriel soumis à de nombreux aléas »*.

La suite de la procédure judiciaire donnera raison, ou non, à Alcatel-CIT, qui est prête à développer ses arguments *« devant les meilleurs collèges d'experts »*. Les relations avec son principal client, France Telecom, sont évidemment au cœur du dossier. Aussi le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications, Gérard Longuet, a-t-il fait preuve d'une grande prudence en s'exprimant sur le sujet. *« Le président de France Telecom, M. Marcel Roulet, a pris l'initiative d'offrir à CIT Alcatel la possibilité d'une transaction pour dédommager France Telecom du préjudice à condition de l'évaluer par un arbitrage commun »*, a-t-il déclaré à la mi-mai, comme pour marquer ses distances avec M. Roulet. *« Il sera toujours possible à France Telecom de se porter partie civile contre les cadres responsables des délits* [José Corral et son complice Antoine Léal], *mais d'ores et déjà France Telecom est indemnisée du préjudice tel qu'il a été évalué par une autorité morale incontestée* [l'inspecteur général des PTT à la retraite Eugène Delchier]. »

France Telecom s'est bien gardé, depuis, de se constituer partie civile... Contrairement aux syndicats CGT d'Alcatel-CIT, pour qui les *« intérêts collectifs »* des salariés ont été lésés dans l'affaire. Dans un courrier du 20 mai au juge d'Huy, leur avocat, Mᵉ Jacques Grinsnir, indique que *« plusieurs centaines d'emplois ont, ces derniers mois, été supprimés, cette suppression étant notamment présentée comme la conséquence inéluctable de pertes de marchés avec France Telecom »*.

E. In.

Un rapport très sévère

Les accusations de l'ancien directeur financier José Corral se trouvent à l'origine des déboires judiciaires du groupe industriel. Mais José Corral dit-il vrai ? Pour le vérifier, le juge d'Huy avait nommé des experts judiciaires, qui lui ont remis un rapport dont nous publions les principales conclusions. Pièce importante du dossier d'instruction, ce rapport est réfuté par la note d'observations d'Alcatel CIT.

Désigner des experts indépendants ne fut pas facile, dans ce secteur des télécommunications où les professionnels ont souvent travaillé soit pour Alcatel ou ses concurrents, soit pour France Télécom. Leur rapport est venu conforter une large partie des allégations de l'ancien directeur financier, qui, également directeur de l'informatique financière, était bien placé pour servir de guide dans la comptabilité d'Alcatel CIT.

Licencié après la découverte des détournements de fonds qu'il avait effectués pour son propre compte, et lui-même mis en examen par le juge d'Huy, José Corral avait dénoncé deux sortes de manœuvres frauduleuses au sein de la société (*le Monde* du 17 mai) : une «surfacturation» commise au préjudice de France Télécom, accompagnée d'une dissimulation d'actifs portant, selon lui, sur 500 millions de francs.

José Corral a affirmé qu'une fausse comptabilité avait été mise en place à Alcatel CIT, afin de présenter à France Télécom des prix de revient falsifiés pour l'achat de ses matériels de transmissions et de «gonfler» les marges bénéficiaires. A l'appui de ses dires, il a présenté des tableaux comparatifs entre les prix de revient «réels» utilisés de manière interne par Alcatel CIT et les «faux» prix de revient présentés, en 1989, à l'occasion d'un contrôle de prix opéré par France-Télécom. Ses allégations ont été, sur ce plan, très largement corroborées par le rapport d'expertise.

Les experts concluent d'abord à l'existence d'une *«comptabilité parallèle»* à Alcatel-CIT. Les marges bénéficiaires perçues par la société dans ses marchés avec France Télécom étaient, confirment-ils, *«plus proches de 30 % que des 8 % généralement admis par l'administration»* en matière de marchés publics. Consultant les tableaux de bord d'Alcatel CIT, les experts ont considéré *«qu'une telle discordance* [des marges bénéficiaires] *ne pouvait échapper à un gestionnaire avisé exploitant son tableau de bord»*. La falsification des prix présentés à France Télécom a exigé la *«création d'une double comptabilité analytique pour le seul usage du contrôle de France Télécom»*, relèvent encore les experts. L'ensemble a assuré à Alcatel CIT *«des profits excédentaires dégagés de 1989 à 1992»*.

L'expertise judiciaire critique aussi les résultats de la mission d'expertise privée qu'Alcatel CIT et France Télécom avaient confiée en 1993, d'un commun accord, à l'inspecteur général en retraite des PTT Eugène Delchier. Cette évaluation avait conclu à *«une surfacturation de CIT Alcatel comprise entre 48,6 et 76,7 millions de francs»*, notent les experts, qui *«paraît, à la lumière de nos travaux, particulièrement modérée»*. France Télécom et Alcatel CIT avaient retenu ces chiffres pour signer, en novembre 1993, une transaction conduisant Alcatel à verser 62,6 millions de francs (une somme médiane entre 48,6 et 76,7 millions) à France Télécom. En contrepartie, ce dernier groupe avait renoncé à poursuivre Alcatel CIT.

La dissimulation d'actifs au bilan d'Alcatel CIT

Pour la seule année 1992, José Corral avait indiqué avoir donné des informations erronées représentant une somme de 500 millions de francs au bilan d'Alcatel CIT. Cette dissimulation d'actifs correspondrait, selon lui, à la «surfacturation» réalisée cette année-là aux dépens de France Télécom.

Sur ce plan, le rapport d'expertise a nettement révisé à la baisse les allégations visant le département transmissions d'Alcatel CIT : il conclut en effet à *«un surcroît de profits de 102 millions de francs, montant notablement inférieur aux 500 millions de francs évoqués par M. Corral»*. Les experts estiment que cette somme de 102 millions de francs correspond, pour ce département, à *«une politique de provision particulièrement conservatoire»*.

Afin d'apprécier la régularité et la sincérité du bilan dressé par Alcatel CIT, les experts ont en outre pris en compte l'ensemble des départements de la société. Ils n'ont ainsi finalement retenu qu'un solde global de *«25 millions de francs, montant qui peut être considéré comme négligeable eu égard aux montants consignés dans le bilan»*. Dès lors, ils ont écarté *«la notion de faux bilan en ce qui concerne la société CIT Alcatel pour l'exercice 1992»*, blanchissant sur ce plan la société.

ÉRICH INCIYAN

BANLIEUE : affrontements jeunes-police près de Strasbourg. – Quelque 200 jeunes se sont heurtés aux policiers à Schiltigheim (Haut-Rhin), dans la banlieue de Strasbourg, durant près de sept heures, dans la nuit du mercredi 22 au jeudi 23 juin. L'interpellation de jeunes qui brûlaient une moto volée semble avoir déclenché ces incidents aux cours desquels trois policiers ont été blessés et sept véhicules incendiés. Douze jeunes ont été interpellés, dont trois devaient comparaître, dès vendredi 24 juin, devant le tribunal correctionnel de Strasbourg pour coups à agents.

RECTIFICATIF : les projets de Charles Pasqua. – Le ministre de l'intérieur a lancé les plans départementaux de sécurité (PDS), et non les plans locaux de sécurité (PLS) évoqués dans notre article sur l'actuel projet de loi pour la sécurité (*le Monde* du 23 juin). C'est son prédécesseur socialiste, Paul Quilès, qui avait créé en 1992 les PLS, remplacés par les PDS de M. Pasqua.

MEDECINE

Selon une expertise officielle des produits de M. Beljanski

Le PB 100 n'a pas de propriétés anti-virales dans le traitement du sida

Fait exceptionnel en médecine, la direction générale de la santé a demandé à l'Agence nationale de recherches sur le sida d'expertiser le produit *PB 100 mis au point par M. Beljanski* et utilisé, en France, par plusieurs centaines de patients atteints de sida. Selon cette expertise, dont les résultats devaient être rendus publics vendredi 24 juin, aucun argument virologique ne justifie l'usage du PB 100 dans le traitement du sida « au moins en tant qu'agent anti-viral ».

Mirko Beljanski, chercheur paria ou charlatan ? Les résultats des expertises d'évaluation rendues publiques vendredi 24 juin par les professeurs Jean-François Girard, directeur général de la santé, et Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherches sur le sida, ne suffiront pas pour trancher. Le fait même que ces résultats soient portés à la connaissance du grand public par ces deux personnalités montre à l'évidence, sinon l'embarras, du moins l'importance que les autorités sanitaires françaises attachent à cette affaire. Chacun sait bien, dans les milieux médicaux, que plusieurs centaines de personnes, atteintes de cancer et de sida, sont actuellement traitées par le «PB 100» , un produit mis au point à partir d'extraits de *Pao pereira* (un arbre que l'on trouve au Brésil), et qu'à écouter certaines d'entre elles, elles n'ont qu'à s'en féliciter tant leur état s'en est trouvé amélioré.

L'affaire Beljanski n'est pas simple, car Mirko Beljanski n'est pas un de ces charlatans qui, semaine après semaine, affirme, moyennant force publicités, avoir trouvé le traitement miracle d'une maladie incurable. Yougoslave d'origine, il a été chercheur à l'Institut Pasteur de Paris, axant ses recherches sur l'acide ribonucléique (ARN). Pire, si l'on peut dire, il a même eu, parmi les premiers, l'intuition selon laquelle l'ARN pourrait, grâce à une enzyme, être transcrit en ADN. Autant dire, à la fin des années 60, la transgression d'un dogme fondamental de la biologie. En 1971, pourtant, Howard Temin et David Baltimore confirmèrent ses intuitions en obtenant le prix Nobel de médecine pour avoir isolé une enzyme, la transcriptase inverse, qui est indispensable à la replication des virus à ARN (parmi lesquels, mais cela on ne le saura que plus tard, le virus du sida).

Accusant Mirko Beljanski de travailler avec insuffisamment de rigueur, la direction de l'Institut Pasteur isole progressivement ce chercheur «pas comme les autres». Le 30 mars 1978, il est contraint de quitter le célèbre Institut et entre dans la marginalité. Suivent alors divers épisodes au cours desquels M. Beljanski va s'entourer de personnages pas toujours très recommandables, plus attirés par les profits financiers que pourraient générer ses travaux que par leur originalité.

Fin 1993, le ministère de la santé ordonne à l'association COBRA, qui soutient les travaux de M. Beljanski, de *«cesser toute propagande en faveur des produits de M. Beljanski»* et *«met en demeure les sociétés et quelques officines, qui en effectuent la fabrication et la distribution, de mettre fin à ces activités»*. Le 10 mars, le tribunal correctionnel de Saint-Etienne reconnaît M. Beljanski coupable d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, mais le dispense de peine. La plainte avait été déposée en 1989 par Claude Evin, alors ministre des affaires sociales.

Exercice illégal de la pharmacie

Le 17 mars dernier, une cinquantaine de gendarmes, agissant sur commission rogatoire du juge d'instruction Michèle Ganascia, de Créteil, perquisitionnent les locaux où travaille M. Beljanski, à Saint-Prim (Isère). Dans le même temps, trois personnes – Mirko Beljanski, Alain Bocquet, directeur d'ISA, la firme qui commercialise les produits Beljansji, et Pierre Silvestri, ex-président du conseil d'administration de l'association COBRA – sont mises en examen, en particulier pour exercice illégal de la pharmacie.

Cette partie de bras de fer judiciaire se double de la volonté des autorités sanitaires d'en savoir plus sur la réalité scientifique et médicale des produits Beljanski. Une réalité d'autant plus troublante *a priori* que les supporters de M. Beljanski laissent entendre que trois chercheurs – les professeurs Jean-Marie Andrieu et Jean-Claude Chermann, ainsi que le docteur Chantal Damais – soupçonnent les produits Beljanski d'avoir une activité anti-virale.

Afin de tirer cette affaire au clair, le directeur général de la santé demande donc le 10 décembre 1993 à l'ANRS de procéder à l'expertise du produit PB 100 pour déterminer si ce produit *«est doué d'une activité antivirale contre les VIH»*. Pour cette expertise, cinq types d'opérations ont été réalisées :

– Une expertise virologique effectuée dans trois laboratoires (celui du professeur Kirn, à Strasbourg, celui du professeur Françoise Brun-Vézinet, à l'hôpital Claude Bernard de Paris et celui du professeur Jean-Marie Huraux, à l'hôpital de la Pitié à Paris).

– Une expertise biochimique, confiée au laboratoire du professeur Henri Buc, à l'Institut Pasteur de Paris de manière à déterminer si le PB 100 est doté ou non d'une activité inhibitrice de la *reverse transcriptase* du VIH ! puisque cela avait été suggéré par M. Beljanski.

– Il est demandé aux professeurs Chermann et Andrieu, ainsi qu'au docteur Damais, de bien vouloir préciser, dans un rapport écrit, la signification qu'ils accordent à leurs propres expériences.

– Une analyse des quelques données cliniques disponibles.

– L'examen des quelques documents d'ordre toxicologiques disponibles concernant le PB 100. Il ressort de l'ensemble de ces données les conclusions suivantes :

1. *«Aucune activité spécifique antivirale vis-à-vis du VIH-1 n'a été mise en évidence en culture de cellules»*. En outre, *«l'analyse des données des deux seules expertises menées antérieurement dans des conditions expérimentales convenables (celles des professeurs Andrieu et Chermann) mène rigoureusement aux mêmes conclusions»*.

2. La réplication du virus est *«diminuée ou abolie à certaines concentrations du PB 100 dans une partie des expériences obtenues dans plusieurs laboratoires (...)»*. Toutefois, *«ces inhibitions de multiplication virale ne peuvent pas être considérées comme traduisant une action antivirale spécifique du PB 100. Elles sont vraisemblablement liées à l'action toxique sur les cellules protectrices»*.

3. En tout état de cause, *«les index de sélectivité extrêmement faibles qui ont été trouvés dans la totalité des expériences de tous les laboratoires, contrindiquent l'usage d'une thérapeutique humaine du PB 100 (au moins en tant qu'agent anti-VIH) car les concentrations qui seraient efficaces sur le virus, même si une activité antivirale spécifique existait, seraient de toutes les façons voisines des concentrations toxiques»*.

4. Les données cliniques limitées dont l'ANRS a eu connaissance sont *«très fragmentaires»* et *«obtenues selon des méthodologies qui ne correspondent pas aux exigences les plus élémentaires des expertises thérapeutiques. Elles n'apportent aucune information sur un effet antiviral du produit et ne permettent par ailleurs aucune conclusion quant à un éventuel effet bénéfique d'une autre nature»*.

Au total, indique l'ANRS, *«aucun argument virologique ne justifie l'usage thérapeutique du PB 100, au moins en tant qu'agent anti-viral vis-à-vis du VIH, seul domaine concerné par cette expertise»*.

FRANCK NOUCHI

Après l'incarcération du directeur général des services

Quatre nouvelles mises en examen dans l'affaire de corruption au conseil régional d'Alsace

STRASBOURG

de notre correspondant régional

L'affaire de corruption qui touche le conseil régional d'Alsace a pris de l'ampleur, jeudi 23 juin, avec l'annonce de quatre nouvelles mises en examen pour corruption, faux, usage de faux et trafic d'influence.

Il s'agit, d'une part, d'un homme d'affaires britannique, George Mac Gee, qui a été écroué. D'autre part, de Michel Meyer, ancien directeur de la rédaction de France Inter, et de Jean-Olivier Tédesco, directeur de sociétés. Enfin de Jean-Claude Piédanna, ancien directeur général de l'entreprise Kesser (groupe Bouygues). Tous trois ont été placés sous contrôle judiciaire.

Ces développements interviennent au lendemain de la mise en examen, pour corruption, faux, usage de faux et trafic d'influence de Philippe Garing, directeur général des services de la région Alsace (le *Monde* du 24 juin). Selon Edmond Stenger, procureur de la République, d'autres inculpations devraient suivre prochainement.

L'enquête, qui est partie d'un « détail » – le paiement d'une facture de 2 500 francs par Kesser pour des travaux dans la maison de campagne de Philippe Garing –, a abouti à des largesses de l'entreprise de travaux publics atteignant une centaine de milliers de francs. Ce volet de l'affaire est marginal en regard de celui concernant un trafic de blanchiment d'argent sale que M. Garing est soupçonné d'avoir organisé avec M. Mac Gee. Ce dernier recevait régulièrement des sommes qu'il reversait en liquide à M. Garing.

Selon le procureur, le montant des tranferts s'élève à plusieurs centaines de milliers de francs. Même si la justice n'a pas encore identifié la provenance de ces fonds (les enquêteurs excluent néanmoins tout rapport avec la drogue), M. Stenger affirme que le chef de l'administration régionale *« a manipulé des sommes importantes dont l'origine apparaît comme frauduleuse »*. M. Garing, en association avec l'homme d'affaires britannique, avait monté à la fin des années 80 une société à Miami qui a sombré et qui l'a endetté pour plusieurs millions de francs, d'après le parquet de Strasbourg.

Le troisième volet de l'« affaire Garing » concerne le projet de création d'un pôle de développement de télévison haute définition à Strasbourg, Rhénania 2000. C'est dans le cadre de cette instruction que MM. Meyer et Tédesco ont été mis examen pour corruption active, trafic d'influence, recel de faux et escroquerie. L'étude de faisabilité de Rhénania 2000 a fait l'objet de *« conventions fictives »* entre M. Garing et les autres protagonistes, explique le procureur de la République, et des *« fonds sont sortis des caisses publiques dans des conditions apparement irrégulières »*.

Le paiement contesté porte sur 950 000 francs pour un versement total de 4,1 millions de francs, mais M. Stenger n'exclut pas des développements en fonction des progrès de l'enquête. En tout cas, la chambre régionale des comptes affirme, dans un rapport daté du 22 juin sur la gestion financière des responsables alsaciens, qu'elle *« poursuit ses investigations dans cette affaire en raison de la gravité des irrégularités constatées et du désordre qu'elles révèlent dans la gestion de l'opération »*.

Curieusement, Marcel Rudloff, président (CDS) de la région Alsace depuis 1980 et membre du Conseil constitutionnel, ne semble guère attacher d'importance aux *« entorses »* à la réglementation sur l'attribution des marchés publics. *« Les collectivités locales*, déclare-t-il, *doivent dans certains cas prendre des risques si elle veulent réussir. »* M. Rudloff, qui sait aussi être grinçant, évoque le défilé de *« sommités »* dans son bureau venues lui expliquer que *« l'Alsace devait absolument se lancer dans le projet Rhénania 2000 »*. En concluant : *« Je n'ose pas dire que j'ai également vu Cavada dans cette affaire. »* Allusion à la participation de CCV Consultant, filiale du groupe Cinéma communication vidéo (CCV) contrôlé par Jean-Marie Cavada, à l'étude du projet Rhenania 2000.

MARCEL SCOTTO

La « mauvaise conscience » d'Antoine Gaudino

Antoine Gaudino est en colère. Il y a trois ans, inspecteur de police à la brigade financière de Marseille, il exhumait les fausses factures d'Urbatechnic, le désormais célèbre bureau d'études du Parti socialiste, et ferraillait contre le pouvoir. Aujourd'hui, après avoir publié deux livres (1), après avoir été suspendu, révoqué, réintégré, il a quitté la police et créé un cabinet privé de conseil et d'enquêtes financières dont le chiffre d'affaires, après quatre mois d'activité, dépasse déjà 3 millions de francs. Mais voilà, ce succès en affaires ne suffit pas à le combler. Même dans le privé, Antoine Gaudino s'obstine à prêcher pour la morale publique. Et ce qu'il voit et entend, derrière son bureau directorial, en plein centre de Marseille, le met de fort mauvaise humeur.

« Aujourd'hui, dit-il, *les gens se confient à moi plus facilement. Les chefs d'entreprise notamment qui viennent solliciter mon aide, me conter leurs malheurs. La conclusion que j'en tire est plus qu'inquiétante : malgré deux lois de financement des partis, une loi anticorruption, une réforme du code des marchés publics, la corruption n'a pas régressé. Je me demande même si elle n'a pas progressé... »* D'où le trouble de l'ancien inspecteur, homme rigoureux que d'aucuns disent rigoriste, lorsqu'il s'interroge sur le bilan de son action. *« Urba*, admet-il, *c'était l'arbre qui cache la forêt. La corruption s'est insinuée partout. Pas seulement chez les politiques, mais aussi dans l'administration, à tous les niveaux. En 1989, lorsque nous avions perquisitionné au siège de la SAE (Société auxiliaire d'entreprise), nous étions déjà tombés sur des cas de corruption administrative, mais il n'y a eu aucune poursuite... Et si l'affaire Urba a provoqué le vote d'une loi de financement public des activités politiques – en même temps que celui de la loi d'amnistie –, le résultat est qu'à présent le contribuable paie deux fois : une fois dans le cadre légal, et une fois à son corps défendant, au travers de la corruption. Dans ces conditions, je dois le reconnaître : quelque part, j'ai très mauvaise conscience. »*

Pour endiguer ce nouveau « mal français », l'ancien inspecteur rêve donc d'une solution à l'italienne : une version hexagonale de l'opération « Mains propres ». *« L'allié principal de la corruption*, explique-t-il, *c'est la banalisation. Ce qui était inacceptable il y a encore trois ans est accepté aujourd'hui. Regardez Bernard Tapie : il porte ses mises en examen comme des décorations ! Le PS vient de désigner un premier secrétaire qui, lui aussi, est aux prises avec la justice. Et deux ministres de l'actuel gouvernement, Gérard Longuet et Alain Carignon, sont clairement soupçonnés d'avoir profité d'avantages indus. Que font-ils ? Non seulement ils ne démissionnent pas, mais ils crient à l'acharnement, à la « persécution » judiciaire. Bien sûr, aucun n'a été condamné jusqu'ici. Mais le bon sens voudrait que ne siègent au conseil des ministres ou ailleurs que des élus au-dessus de tout soupçon. Je dis bien soupçon... »*

Tapie, « fraudeur idéal »

Parce qu'il ne veut pas s'arrêter au constat, Antoine Gaudino songe à quelques solutions : instaurer *« une transparence énorme »* dans l'attribution des marchés publics, notamment en publiant le nom et le dossier de soumission des entreprises choisies, en autorisant les concurrents à déposer des recours, et en instaurant un contrôle de légalité du préfet qui signifierait un retour – partiel – sur les lois de décentralisation... C'est pour évoquer ce sujet, entre autres, que l'ancien de la brigade financière était invité, mercredi soir 22 juin, à l'émission de Guillaume Durand, « coulisses du destin », dont l'invité principal était Valéry Giscard d'Estaing. Mais ayant appris que Bernard Tapie devait être interrogé juste après lui, il a demandé à l'animateur de TF 1 la possibilité de dialoguer avec le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône, qu'il qualifie volontiers de *« fraudeur à l'idéal »*. Guillaume Durand a refusé. Têtu, Antoine Gaudino n'a pas participé à l'émission. Et cela n'a rien arrangé à sa mauvaise humeur.

HERVÉ GATTEGNO

(1) *L'Enquête impossible*, Albin Michel, 1990, et *le Procès impossible*, Albin Michel, 1992.

En l'absence de tout plan de reprise crédible

Le dépôt de bilan de l'OM s'annonce inéluctable

Le président de l'OM, Bernard Tapie – provisoirement rétabli dans ses fonctions par le Comité national olympique et sportif français (1) – *a été reçu, jeudi 23 juin*, par Bernard Nouaille, le juge-enquêteur chargé d'une mission sur le club par le tribunal de commerce de Marseille. M. Tapie lui a remis des « éléments financiers actualisés ». Le juge-enquêteur doit remettre son rapport, au début de la semaine prochaine, au président du tribunal de commerce, Fernand Arnaud, à qui il appartiendra, alors, de statuer sur le sort de l'OM.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

En l'absence de tout projet de reprise sérieux, la solution d'un dépôt de bilan du club et l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire paraît l'issue la plus vraisemblable. En effet, l'OM semble, désormais, avoir tiré toutes ses cartouches. La reprise du club par le holding britannique, International sport investment (ISI) , n'a pas reçu, depuis le 11 juin, la moindre suite concrète et ce projet peut être considéré comme mort-né.

« ISI, nous ne savons pas ce que c'est » , a déclaré le président du tribunal de commerce de Marseille, qui a qualifié le plan de reprise annoncé par les dirigeants de l'OM de *« simple rumeur »*. Le tribunal n'a jamais vu la couleur du chèque, miraculeux, de 20 millions de dollars qui devait provenir d'une banque de Dubaï et servir à renflouer le club... Ni chèque, ni même la moindre lettre de garantie : il est donc difficile de prendre au sérieux les dernières déclarations faites par le représentant d'ISI, Bernard Dalmon, selon lequel le fantomatique groupe de Cardiff – en réalité une simple boite aux lettres – était *« toujours sur les rangs »*.

Certes, les dirigeants de l'OM ont soumis au juge-enquêteur et aux autorités sportives un plan de marche du club fondé sur des éléments positifs : rééchelonnement des dettes fiscales et sociales (74,5 millions de francs) ; étalement du remboursement des avances consenties par Canal Plus et TF 1 (51,5 millions de francs) ; abandon de créances par Bernard Tapie (36 millions de francs) ; cessions de joueurs (réalisées ou en cours) et réduction de moitié de la masse salariale. Mais, comme l'a souligné jeudi, dans un communiqué, la Direction nationale de contrôle de gestion (DNCG) , ces *« différents facteurs laissent subsister une insuffisance de trésorerie nécessitant une gestion rigoureuse et un financement complémentaire à court terme »*.

Le tribunal de commerce devra donc apprécier si, en fonction de ces données, la poursuite des activités du club est possible ou non. S'il estime que la situation de l'OM se trouve irrémédiablement compromise, il se saisira d'office et, après avoir prononcé le dépôt de bilan, ouvrira une procédure de redressement judiciaire. Le conseil de la Fédération française de football – qui devait examiner une nouvelle fois, vendredi 24, le dossier de l'OM – était, jusqu'ici, notoirement favorable à cette solution. Celle-ci favorise, en effet, la cession du club puisque les repreneurs éventuels n'auraient pas à assumer le passif de l'OM.

Elle permettrait, en outre, de faire place nette puisqu'elle contraindrait les actuels dirigeants du club phocéen à s'effacer définitivement. Son inconvénient majeur est, cependant, de léser les intérêts des créanciers.

GUY PORTE

(1) Bernard Tapie était intervenu auprès du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) après avoir été suspendu, le 22 avril dernier, de ses fonctions de président de l'OM par les instances supérieures du football. L'appel de cette sanction a été déclaré recevable. D'ici un mois, le CNOSF devra faire des propositions aux deux parties, M. Tapie retrouvant provisoirement son titre de président de l'OM.

DÉFENSE

Le 14 juillet

Six cents soldats de l'Eurocorps défileront dans des blindés sur les Champs-Elysées

Quelque six cents soldats de l'Eurocorps défileront à bord de blindés, le 14 juillet, sur les Champs-Elysées à Paris, a annoncé, jeudi 23 juin, l'état-major de ce corps d'armée. Annoncé, le 31 mai dernier, par M. Mitterrand, ce défilé devait initialement rassembler un millier d'hommes marchant derrière le drapeau de leur pays. Mais la formule a été modifiée pour tenir compte de certaines critiques.

Placées sous le commandement du général allemand Helmut Willmann, les unités défileront derrière les drapeaux des cinq nations composant l'Eurocorps : la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg.

Une unité de la brigade franco-allemande sera en tête. Elle sera composée de cent dix hommes du 110e régiment d'infanterie (France) et du Jaegerbataillon 292 (Allemagne) à bord de vingt-quatre transports de troupes (douze VAB français et douze Fuchs allemands). Elle sera suivie de vingt-quatre blindés AIFV de la 1re division mécanisée belge avec, à bord, des hommes des 12 et 13e de ligne, renforcés par des chasseurs ardennais. Viendront ensuite vingt-quatre blindés Marder de la 10e division blindée allemande. La 21e brigade mécanisée espagnole sera présente avec vingt-quatre véhicules blindés BMR. Une unité française, le 19e Groupe de chasseurs basé à Villingen, en Allemagne, à bord de vingt-quatre blindés AMX-10 marquera la fin du défilé de l'Eurocorps, dont le PC est à Strasbourg et qui sera opérationnel l'année prochaine.

Outre l'Eurocorps, il est prévu que doivent défiler des unités de la 2e division blindée – la division du futur maréchal Leclerc qui libéra Paris en 1944 – et des régiments décorés de l'ordre des compagnons de la Libération.

FRANCE-ITALIE : protocole d'accord entre les forces d'action rapide des deux pays. – Un protocole d'accord entre la Force d'action rapide (FAR) française et la Forza di intervento rapido (FIR) italienne a été signé, mercredi 22 juin, à Maisons-Laffitte (Yvelines), par les commandants des deux forces, le général Philippe Morillon et son homologue italien, le général De Salvia. Le protocole d'accord porte sur un échange de savoir-faire entre les deux forces, ainsi que sur la formation.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne à Wimbledon

Guy Forget le revenant

Absent des courts depuis plus d'un an en raison d'une blessure au genou, Guy Forget a signé un exploit, jeudi 23 juin, aux Internationaux de tennis de Grande-Bretagne. Le Français a battu, au deuxième tour, l'Américain Jim Courier, tête de série n0 5 et finaliste en 1993 à Wimbledon (3-6, 6-3, 3-6, 6-3, 6-4). Quelques heures plus tôt, Stefan Edberg (n0 3), vainqueur en 1988 et 1990, avait été éliminé par le Danois Kenneth Carlsen (6-7, 6-7, 6-2, 6-4, 6-4).

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Guy Forget tempête. Il lâche des cris avec une hargne qu'il ne se connaissait pas, esquisse des gestes – poing serré et danse de Sioux – pour détendre les muscles endoloris par un effort dont il avait oublié l'intensité. Sa silhouette est restée longiligne, gracieuse, et son visage un brin chiffonné. En battant Jim Courier, en cinq sets, Guy Forget est revenu à l'espoir, celui-là même sur lequel il pensait ne plus pouvoir compter.

Il y a un peu plus d'un an, le Français, alors numéro un national, déclare forfait pour les Internationaux de Roland-Garros en raison d'une blessure au cartilage du genou. Opération, rééducation. Un an passé hors des courts. Il a vingt-huit ans. On craint qu'il ne soit perdu pour le tennis. Lui-même avoue qu'il s'est interrogé. Comment, une fois la guigne passée, revenir dans la course, quand on est redescendu à la millième place du classement mondial ? Il était devenu quatrième joueur mondial en mars 1991, héros de la Coupe Davis quelques mois plus tard, donnant le point de la victoire finale à la France en battant Pete Sampras. Aujourd'hui encore, il n'est pas sûr de pouvoir retrouver toutes ses capacités d'alors.

A Nice, en avril 1994, Guy Forget revient pimpant. Mais il perd contre Michael Stich. Félicité pour sa prestation très honorable, il tempête. Un match perdu est un match perdu. En fait, son genou s'est rappelé à son bon souvenir. Il déclare donc un deuxième forfait en simple à Roland-Garros, en promettant son retour à Wimbledon, où il se sent un peu chez lui. Il y fut deux fois quart de finaliste en 1991 et 1992 et sait que les Anglais aiment sa grâce un peu têtue et son tennis de fine lame. Au début du mois de juin, il avait remporté le tournoi sur herbe de Beckenham.

Un joueur affamé

Comment se porte un revenant aux portes d'un match contre Jim Courier ? « *Comme quelqu'un qui n'a rien à perdre*, explique t-il. *Pendant les quatre premiers sets, j'ai joué de mon mieux, je me suis appliqué. Dans la dernière manche, à force de gagner des points importants et de prendre le service de Courier, je me suis dit que je pouvais gagner. Avant la rencontre, je n'y croyais pas un instant. A mesure que l'on avance, on est pris par le jeu, pris par la gagne et, pourquoi pas ? par la victoire.* » *Jeudi, il a prouvé que son tennis était resté, comme un don inné, fort de son service coup de fouet, de sa vision du jeu et de ces coups décentrés qui sont l'apanage des gauchers.*

Qu'a-t-il fait pendant un an ? Ce que font tous ceux qui ne veulent pas tomber. Guy Forget a lutté. On l'a aperçu sur des photos où il se bat avec de drôles de machines de torture pour apprivoiser son genou à l'effort. On aura surtout découvert un homme qui, en fait, n'avait pas la langue dans sa poche. Brisant sa réputation, acquise dans les années 80, de garçon discret, coincé entre le tonitruant Yannick Noah et Henri Leconte, le bateleur, Guy Forget n'aura pas épargné à la Fédération française de tennis de ses indignations.

En tant que « mousquetaire » de la Coupe Davis et ancien numéro un français, il a dénoncé par exemple l'accueil réservé aux entraîneurs privés de l'équipe de France pour satisfaire aux exigences de Cédric Pioline, devenu numéro un français. Revenu sur les courts, Guy Forget reste un garçon en colère, fâché sans doute avec le sort qui l'a privé de tennis pendant plus d'un an. Il râle et a la « gagne » expansive, écope d'avertissements pour des gestes de colère violents, inattendus. Il dit : « *Je crois que le pire est derrière moi. Que voulez-vous. J'ai été tellement frustré de ne pas jouer que je suis affamé.* »

BÉNÉDICTE MATHIEU

ENVIRONNEMENT

Dans un rapport publié par la CRII-RAD

La Cogema est accusée de négligence dans la gestion de ses déchets radioactifs

LIMOGES

de notre correspondant

En se désengageant du Limousin, qui a été, pendant un demi-siècle, l'un de ses principaux sites d'extraction d'uranium, la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) laisse un territoire saccagé. Telle est, en substance, la conclusion d'une étude rendue publique jeudi 23 juin par la CRII-RAD (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité). Ce rapport avait été commandé par le conseil général de la Haute-Vienne et le conseil régional du Limousin, à la suite d'une polémique qui oppose depuis des années les mouvements écologistes de la région à la filiale du CEA (Commissariat à l'énergie atomique).

Selon Michèle Rivasi, responsable d'étude à la CRII-RAD, vingt à trente millions de tonnes de déchets « *contenant des radionucléites à forte toxicité* » ont été stockés au fil des ans sur les lieux d'extraction « *sans précaution, à même le* sol » ; les rejets liquides se sont infiltrés avec des effets polluants mal étudiés, et des stériles ont été utilisés pour l'asphalte du réseau routier, ou même les constructions. Dans certains sites voisins des lieux d'extraction, la radioactivité est jusqu'à trente fois supérieure au taux naturel d'une zone granitique, affirme Mme Rivasi.

Bref, accuse la CRII-RAD, la Cogema n'en aurait fait qu'à sa tête « *sans que l'administration s'en émeuve* ». En présentant son étude jeudi 23 juin, Mme Rivasi a demandé des investigations plus approfondies sur les conséquences géologiques, hydrographiques et géobiologiques de l'exploitation de l'uranium limousin et la « *mise sous tutelle* » de la Cogema pour ses activités dans la gestion du site.

La préfecture de région a fait savoir qu'elle regrettait la divulgation de cette étude, estimant que la CRII-RAD est supposée « *partisane* » et précisant qu'une présentation contradictoire devait être faite le 4 juillet prochain devant les élus régionaux. La Cogema a elle aussi publié un communiqué pour protester contre les propos « *alarmistes et* injustifiés » de la CRII-RAD, alors qu'« *il n'y a rien de nouveau* » dans des informations qui ont déjà été publiées ailleurs.

Ce nouveau rebondissement intervient alors que la Cogema a annoncé des projets de stockage et de traitement de résidus à faible radioactivité, qui devraient lui permettre, dit-elle, de sauver plusieurs dizaines d'emplois. Cette perspective intéresse certains élus locaux, confrontés à la désertification rurale et aux suppressions d'emplois, mais d'autres (notamment Robert Savy, président du conseil régional, et Jean-Claude Peyronnet, président du conseil général de la Haute-Vienne) estiment au contraire que le Limousin « *ne doit pas devenir la poubelle du nucléaire français* ».

GEORGES CHATAIN

Des sites répertoriés et connus

Les sites de stockage de la Cogema évoqués par le rapport de la CRII-RAD sont répertoriés par l'Observatoire national des déchets radioactifs dans son deuxième inventaire rendu public récemment (*le Monde* du 23 juin), comme il l'étaient dans le premier, publié en 1993. Le rapport Desgraupes, publié en janvier 1991 (*le Monde* du 29 juillet 1991), en faisait également mention.

Sur les onze sites exploités par la Cogema dans la Haute-Vienne, sept accueillent des résidus de traitement de minerai stockés à ciel ouvert représentant au total environ 24,5 millions de tonnes, dont une quantité de radium 226 estimée à 9,5 kg au total. Deux autres sites, eux aussi à ciel ouvert, contiennent des fûts écrasés (400 mètres cubes pour l'un, 4226 tonnes pour l'autre) contenant des résidus d'uranium et de thorium. Sur les deux derniers, les résidus radioactif sont stockés en futs, dans des hangars fermés et isolés.

« *Ces sites sont en cours de réhabilitation conformément aux* directives de l'administration. Les travaux sont supervisés par la DIRE (direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) du Limousin », précise-t-on à l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs), dont dépend l'Observatoire.

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

En s'imposant 1 à 0 devant la Norvège, jeudi 23 juin à New-York, l'Italie a préservé ses chances de qualification pour les huitièmes de finale de la Coupe du monde. Quant aux Boliviens et aux Coréens du Sud, à Boston, ils n'ont pu se départager à l'issue d'un match sans but, sans âme et sans passion. Ce fut le premier 0-0 de la World Cup.

■ EXPULSION. Le gardien de but italien Giancula Pagliuca, exclu pour s'être rendu coupable d'une faute de main hors de la surface de réparation, est le premier «goal» de l'histoire à avoir été expulsé, sans avoir été averti préalablement, dans un match de phase finale de Coupe du monde.

■ PARIS. Avant la défaite de la Norvège, le plus grand quotidien du soir du pays, *Verdens Gang*, a parié 660 000 couronnes (environ 520 000 F), dans un organisme spécialisé, que son équipe irait en finale de la Coupe du monde! Le journal a lancé un second pari, en offrant en cas de victoire finale une page de publicité gratuite à ses meilleurs annonceurs.

GROUPE E : Italie-Norvège 1-0

De bric et de broc

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Dommage que Silvio Berlusconi ne soit pas aussi influent dans sa propre famille que dans celles du football, des affaires et de la politique. Le président du conseil italien avait demandé à sa tante d'intercéder en faveur de la *Nazionale*. Mais Sœur Teresilde Berlusconi lui aurait opposé un refus poli : *«La prière est une chose sérieuse.»* Et le football, alors? Il faudrait une manière de miracle pour ressusciter celui de la Squadra Azzura, et pour éviter que les stades où se produit l'Italie ne se vident de leurs fidèles. Contre l'Irlande, les Italiens avaient perdu après avoir mal joué; contre la Norvège, ils ont gagné en ne jouant pas mieux.

Arrigho Sacchi, dont la tête est mise à prix par la presse italienne, bénéficiera du sursis. Le but marqué par Dino Baggio (69e) a retenu la main du bourreau, qui ne manquera pas d'être apitoyé par les malheurs dont les Italiens furent accablés. L'expulsion de leur gardien, Gianluca Pagliuca, pour avoir contré de la main, hors de sa surface, un tir de Oyvind Leonhardsen (22e), les a contraint à s'exténuer à dix, pendant soixante-dix minutes, dans la fournaise du Giants Stadium. Les blessures de Franco Baresi et de Paolo Maldini, s'ajoutant à celle d'Alberico Evani, sont la promesse d'un nouveau casse-tête pour le sélectionneur, lorsqu'il faudra affronter le Mexique pour un match décisif.

C'est dans la perspective de ce rendez-vous que Sacchi a sorti Roberto Baggio, lors du remplacement de Pagliuca par le gardien de la Lazio de Rome, Luca Marchegiani. Il voulait éviter à son joueur-vedette, souffrant d'une tendinite, l'épreuve physique d'un long marathon à dix contre onze. Sage précaution sans doute, mais le football de la Squadra claudiquait déjà bien avant toutes ces péripéties. S'il doit chambouler sa formation pour le prochain match, Arrigo ne fera que perpétuer une habitude. Depuis deux ans et demi qu'il est sélectionneur, l'ancien technicien du Milan AC n'a jamais aligné deux fois la même équipe.

Imposé en octobre 1991 par le président de la Fédération, Antonio Matarrese, Arrigo Sacchi était arrivé sur une double promesse : *«Spectacle et fantaisie»*. Pourtant avare de leur confiance, journalistes et supporters transalpins lui accordèrent un large crédit. N'est-il pas l'apôtre du beau jeu, ce forgeron du football total qui valut au Milan AC le titre officieux de meilleur club du monde? Pour transposer son style à la sélection nationale, Sacchi souhaitait réunir des joueurs polyvalents, capables d'alterner pressing défensif et jeu d'attaque. A voir le football de misère pratiqué face à des Norvégiens pourtant chaussés de plomb, il ne les a toujours pas trouvés.

Ce n'est pas faute d'avoir cherché. Depuis son arrivée, il a convoqué quelque soixante-dix joueurs, dont une trentaine de nouveaux venus. Malheureusement, après une qualification laborieuse, une phase de préparation ratée et un match d'ouverture perdu, Sacchi continuait à faire mystère de ses choix tactiques.

«Je n'ai pas de construction précise en tête», disait-il avant de franchir l'Atlantique. Il ne semble pas avoir plus de certitudes depuis. Le dispositif en 4-4-2 ayant fait faillite contre l'Irlande, c'est une formation en 4-3-3 qui fit son apparition, jeudi, sur la pelouse du Giants Stadium.

Cette indécision, ces tâtonnements, lui sont aujourd'hui vertement reprochés. Lui les revendiquerait presque : *«Depuis toujours, je vis de doutes, pas de certitudes»*, répond-il à ses détracteurs. S'il hésite sur les hommes, et parfois sur les tactiques ponctuelles, il s'arc-boute cependant sur une idée, quasi obsessionnelle : cette forme de jeu qu'il a initiée au Milan AC et qui fait évoluer les joueurs comme s'ils étaient *«liés par un fil invisible»*. Malheureusement, les nombreuses leçons de tactique appliquées du professeur Sacchi n'ont jamais donné de résultats. Non seulement les premiers de la classe milanaise, les surdoués néerlandais – Gullit, Rijkaard et Van Basten –, ne sont pas là, mais surtout la sélection est allergique à la défense-zone, qui est la clé de voûte du système.

L'unité dans l'adversité

En trente mois, il n'aura pas pu imposer sa *«révolution culturelle»* à un football imprégné par trente ans de *catenaccio*. Des générations de joueurs italiens ont été élevés au biberon d'Helenio Herrera, dont la théorie a été perpétuée par Enzo Bearzot. La moitié des internationaux, particulièrement ceux de la Juventus, jouent encore dans leur club selon le schéma traditionnel du *Calcio*. Arrigo Sacchi s'entête et s'appuie sur la défense milanaise – Baresi, Maldini, Costacurta, Tassotti – pour donner corps à son idée. Il n'a guère d'autre choix. Contrairement à son prédécesseur, Azeglio Vincini, qui avait été longtemps l'entraîneur des sélections de jeunes, Sacchi n'appartient pas au sérail, et ne peut pas puiser dans un vivier qu'il aurait lui-même constitué. Même les équipes Espoirs italiennes, championnes d'Europe en 1992 et en 1994, évoluent «à l'ancienne».

Au bout de sa longue quête, et après de multiples expériences, Arrigo Sacchi a évincé tous les internationaux de l'ère Vincini, à l'exception de trois Milanais (Baresi, Maldini, Donadoni). La plupart ne correspondaient plus aux canons officiels d'une *«équipe dynamique, moderne, capable d'attaquer et de défendre à onze»*. En fait, le courant ne passait pas entre ces fortes personnalités (Vialli, Zenga, Ferri, Bergomi, etc.) et le nouveau patron, soupçonné d'autoritarisme. Derrière un sourire permanent et des yeux doux, Arrigo Sacchi dissimulerait en effet un goût prononcé pour la discipline, et ne souffrirait pas la contestation.

Son meilleur soutien reste Franco Baresi, le mythique défenseur de la Squadra. Les deux hommes ont appris à s'apprécier à Milan. Au point que Sacchi a obtenu de Baresi qu'il revienne, en novembre 1992, sur sa décision de prendre sa retraite d'international. Jeudi, sa sortie sur blessure (49e), après celle de Baggio, a laissé la Squadra Azzura sans leader. C'est une équipe de bric et de broc, de plaies et de bosses, qui a eu finalement le mérite de faire plier les Norvégiens. *«Cette victoire dans la souffrance»* permit à Antonio Matarrese de confirmer son soutien indéfectible à l'entraîneur. Celui-ci, de son banc de touche, a vu *«un match merveilleux»* et *«techniquement parfait»*. Tous les espoirs restent permis.

Sans doute le sélectionneur italien, qui en appelle régulièrement à la solidarité, compte-t-il que son groupe refasse son unité dans l'adversité. On n'a pas oublié, en Italie, que le troisième titre mondial de la *Nazionale* avait été conquis, en 1982, après un premier tour calamiteux. Férocement critiqué par la presse transalpine, Enzo Bearzot, l'entraîneur de l'époque, avait alors décrété avec succès l'union sacrée.

JEAN-JACQUES BOZONNET

GROUPE C : Bolivie-et Corée du Sud 0-0

Les tribulations de Bigoton

BOSTON

de notre envoyé spécial

Tiens, un 0-0. Il aura mis du temps à frapper à la porte de la Coupe du monde, ce résultat redouté. Il se sera plié aux usages de l'endroit en jouant les vedettes américaines. Les historiens du football ont même calculé qu'il n'avait jamais autant lambiné en route depuis 1958. Et encore, jeudi soir, le score honni a *tenu* à se faire *tout* petit, comme pour s'excuser de ces années où il avait squatté tous les étages des compétitions, en envoyant le spectacle loger à la cave. Ce 0-0-là n'était qu'un lointain cousin de ceux, lugubres, qui avaient peuplé le Mondiale italien.

Il a laissé Boliviens et Coréens du Sud compromettre mutuellement leurs chances de qualification pour les huitièmes de finale tout en livrant une partie enjouée. Un match bon enfant de grandes cavalcades vers le but, de jolis passes aux trente mètres puis de centres trop hauts, de tirs mal cadrés, de têtes pas assez appuyées. Une rencontre d'intentions, jamais récompensées. Les deux équipes n'ont pas cherché à ne pas perdre : elles n'ont pas réussi à gagner.

Au bout du compte, c'est la Bolivie qui s'en est sortie avec le bénéfice d'une «première fois» à accrocher à son palmarès. Lors de ses participations précédentes, la Corée du Sud avait déjà eu les honneurs du match nul. En deux Coupes du monde, sur invitation, les Boliviens n'avaient jamais gagné un seul point. Celui acquis jeudi ira directement sur le compte de leur défricheur d'émotions inconnues. Ce Bigoton, «grand moustachu» en espagnol, qu'il ont tous traitée de charlatan et qu'ils vénérent aujourd'hui parce qu'ils leur a fabriqué une potion qui redonne confiance. Cet étranger qui a lié son sort d'inconnu à celui d'un pays de guerres perdues, de coups d'Etat et de pauvreté extrême, qui rêvait tant de faire parler de lui, en bien pour une fois.

Un ordre : la qualification

Lorsqu'il atterrit sur l'aéroport de La Paz en 1992, Xabier Azkargorta n'a rien dans ses bagages qui justifie qu'il ait laissé femmes et enfants à Barcelone pour prendre en main l'entraînement d'une équipe nationale. Le Basque a joué au football puis s'est blessé. Il a entraîné, très jeune, plusieurs clubs professionnels espagnols, puis s'est retrouvé au chômage. Il a quelque temps gagné sa vie comme journaliste, puis a repris le métier auquel le destinaient ses études : la médecine spécialisée en traumatologie sportive. Sa réputation d'honnête homme, qui n'oublie jamais de passer le football au tamis de sa raison, n'a guère dépassé les frontières de l'Espagne.

Aussi, lorsqu'un dirigeant du Bolivar, le plus gros club de La Paz, lui propose de s'occuper de son équipe, ne voit-il aucune raison d'accepter. Sa modestie ne cèdera qu'un mois plus tard, lorsque le président de la Fédération bolivienne lui offre la direction de l'équipe nationale. Avec un contrat qui ne comporte qu'une clause : donner aux Boliviens leur première qualification pour la Coupe du monde.

Les tribulations de Bigoton sur l'Altiplano commencent dans la douleur. Azkargorta doit tout apprendre de ce pays au rythme de vie si particulier, de sa capitale, La Paz, si haut perchée que respirer y ressemble à un luxe. Les Boliviens, eux, ne font pas l'effort de chercher à connaître ce quadragénaire bedonnant qui prétend utiliser ses connaissances médicales pour remettre leur football sur pied. Ils rejettent d'emblée cet étranger qui fait de trop beaux discours pour inspirer confiance. Les joueurs se méfient également de cet homme qui veut bouleverser leur façon de jouer et de se comporter.

La presse se déchaîne, et réclame le départ de l'inconnu. La boîte aux lettres de Xabier Azkargorta se remplit de lettres de menaces. Mais le moustachu tient bon, et s'accroche à son œuvre de réformateur. Il a décelé le talent sous la masse de complexes qui alourdissent le jeu bolivien. Il s'échine à rendre leur confiance à des footballeurs qui ont fini par ne plus croire en leurs possibilités à force de se faire battre sur tous les terrains d'Amérique du Sud.

Les rancœurs oubliées

Le message est d'abord passé chez les footballeurs, qui n'ont plus considéré les 3 600 mètres d'altitude de leur stade comme leur seul allié pour arriver à battre quelques adversaires. Bigoton leur a appris à ne plus entrer sur terrain pour éviter une déroute. Les Boliviens se mettent à gagner à l'étranger, au niveau de la mer. Chez eux, il dominent, 2-0 enfin ces Brésiliens qui les ont humiliés pendant quarante années. A ce jour historique s'ajoute celui de la qualification pour la Coupe du monde américaine, le 19 septembre 1993. Le retour à La Paz est triomphal. Les Boliviens ont oublié toutes leurs rancœurs contre Azkargorta qui y gagne son surnom de Bigoton. On vient le toucher dans la rue. On le convie à des séminaires, à des conférences où il doit exposer par le menu sa méthode de direction. Les membres du gouvernement citent sa bonne parole dans leurs discours, n'en finissent plus de le donner en exemple.

L'homme pourtant se méfie de ces excès. Il quittera la Bolivie à la fin de la Coupe du monde, une fois sa mission accomplie. Il essaiera d'implanter ses envies de beau football ailleurs, peut-être en France dont il a longtemps apprécié le jeu. Pour se faire connaître, Bigoton n'aura guère besoin de présenter sa carte de visite. Sa réputation n'est plus à faire. Les clameurs d'un peuple qui n'en finit pas de le remercier lui servent désormais de *curriculum vitae*.

JÉRÔME FENOGLIO

Le carnaval brésilien de Santa-Clara

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

C'est un cirque, une grande parade, un carnaval. C'est l'entraînement de la sélection brésilienne, un rituel quotidien sur le terrain de l'université de Santa-Clara, au sud de San Francisco. Quand d'autres transpirent dans l'indifférence ou évitent la foule, l'équipe du Brésil se laisse aller à une sarabande à la mode de Rio, au rythme des orchestres de samba et des chants de fête, avec des milliers de supporters dans la tribune et cent cinquante journalistes le long de la pelouse.

Plus qu'un entraînement, il s'agit bien d'un véritable spectacle, que les caméras du monde entier s'empressent de filmer. L'intérêt ne réside pas trop dans les joueurs mais davantage dans la troupe, joyeuse et patriote, qui les escorte.

Il y a là les supporters tout de jaune vêtus, hommes et femmes, jeunes et vieux, qui dansent et chantent sous une banderole *«Brésil, toujours Brésil»*. Les midinettes bronzées s'agrippent aux balustrades, prennent des photos, réclament des autographes, jouent les mannequins devant les objectifs. Plus haut, une autre banderole porte l'inscription *«le meilleur du Brésil»* illustrée par trois dessins : une canette de bière, une jeune fille en bikini (vue de dos, partie basse) et un ballon. Les journalistes, eux, grenouillent entre la tribune et la pelouse, dans l'attente de la sortie des artistes. Les photographes occupent les premiers rangs, objectifs pointés vers Romario et Bebeto, les vedettes du moment. Mais les maîtres des lieux restent les radio-reporters. Munis de leurs téléphones portables ils commentent l'événement en direct.

Envolée lyrique

L'événement, oui, car c'en est un, à Rio et Sao-Paulo, que cette banale séance de tirs et de dribbles, ces matches sans enjeu, à six contre six, sur une moitié de terrain. Des fois qu'un joueur se blesse, qu'un héros défaille, que l'entraîneur gronde, des fois que... Et puis rien, après tout, c'est un entraînement de la *«seleçao»* et cela mérite l'attention du pays. *«Les gens nous écoutent, vous savez, les chauffeurs de taxi, les commerçants, les femmes au foyer, tout le pays...»*, assure Paulo Monteiro, l'un des douze envoyés spéciaux de Radio-Bandeirantes chargés de suivre la sélection.

Alors, ils causent, plus vite encore que des camelots de boulevard, ces radio-reporters. Une heure et demie durant, moins quelques pauses pour la publicité, tout est prétexte à flash spécial, à *«entretien exclusif»*, à envolée lyrique. Une ancienne gloire rend visite aux jeunes pousses? On lui demande s'il pense que l'équipe va conquérir ce quatrième titre mondial qui se refuse à elle depuis vingt ans. Il y croit, c'est sûr, mais il l'a déjà dit hier. Peu importe. Un journaliste français? On l'entoure, baladeurs à l'écoute : *«Et Raï, vous croyez qu'il sera meilleur qu'au Paris-SG? Et la France? Est-elle déçue de ne pas être là? Prépare-t-elle la coupe du monde 98?»*

Les équipes de télévision, elles, ne savent plus où donner de la caméra. Sur le terrain, où les joueurs courent en souriant? Ou dans les tribunes, désormais recouvertes d'un drapeau mi-brésilien mi-américain de cinquante mètres sur vingt?

Vendredi 24 juin, après avoir affronté le Cameroun, la sélection devait quitter San Francisco et rallier Détroit où elle disputera son dernier match, face aux Suédois. S'ils terminent en tête de leur groupe, Romario et ses coéquipiers reviendront à Santa Clara pour le tour suivant. Dès lors, le nombre de leurs supporters ne devrait cesser d'augmenter. Ils seraient 20 000, actuellement, aux Etats-Unis (en comptant les exilés). En cas de finale, Los Angeles espère en accueillir au moins deux fois plus, pour que le carnaval continue...

PHILIPPE BROUSSARD

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Jeudi 23 juin

GROUPE C

Corée du Sud et Bolivie .... 0-0.

1. Allemagne 4 pts; 2. Espagne et Corée du Sud 2 pts; 4. Bolivie 1 pts.

GROUPE E

Italie b. Norvège 1-0

1. Eire (1 m) 3 pts; 2. Italie et Norvège 3 pts; 4. Mexique (1 m) 0 pt.

A LA TÉLÉVISION

Vendredi 24 juin

Mexique-Eire à 18 h 35 (France 2).
Brésil-Cameroun à 22 h 05 (France 2).
Suède-Russie à 1 h 35 (France 2).

PROLONGATIONS

Les médias hispaniques portés par la Coupe

LOS ANGELES

correspondance

«Gooooool!» crie dans son micro Andrés Cantor, commentateur *d'Univision*, la principale chaîne hispanique américaine. Andrés Cantor vient d'élargir son public. Bien des résidents anglophones de Los Angeles préfèrent regarder la retransmission des matches en espagnol plutôt qu'en anglais.

Depuis le début de la Coupe du monde, les médias hispaniques américains ont le vent en poupe. *Univision*, la chaîne contrôlée par le milliardaire mexicain Emilio Azcarraga, bat ses propres records d'audience et dépasse largement ESPN à Los Angeles. *«Nous touchons quatre fois plus de foyers que d'ordinaire»*, dit Nelly Dcarresquillo, porte-parole *d'Univision*. Et un téléspectateur sur cinq n'est pas hispanique. L'émergence des médias en espagnol, malgré les barrières de la langue, se retrouve dans la presse écrite. *«J'achète le quotidien en espagnol* la Opinion *plutôt que le* Los Angeles Times. *C'est une question de confiance quand il s'agit de football»*, dit un abonné du *Los Angeles Times*.

Jose Lozano, directeur de *la Opinion*, le principal quotidien en espagnol de la côte Ouest, se réjouit : les ventes ont augmenté de 30 %. Le quotidien, créé en 1926, multiplie les suppléments couleur. *«Nous nous préparons depuis deux ans à la Coupe du monde»*, dit le responsable de la publication.

Tensions apaisées

A la radio, la station en espagnol *Cadena Radio Centro*, présente dans quatre-vingt-huit villes à travers les Etats-Unis, diffuse trois heures d'informations quotidiennes sur les matches. La Coupe du monde intervient au moment même où les «Latinos», en pleine croissance démographique, constituent désormais près de la moitié de la population de la ville de Los Angeles prise dans ses limites administratives. *«Nous continuons lentement le chemin qui va d'une seule langue officielle, l'anglais, à deux langues officieuses, l'anglais et l'espagnol»*, dit Sergio Munoz, rédacteur en chef de *Nuestro tiempo*, un hebdomadaire en espagnol lancé récemment par le *Los Angeles Times* et diffusé à 400 000 exemplaires. Les recettes publicitaires sont à la mesure de cet engouement. Les pages des suppléments de *la Opinion* sont occupées à 70 % par la publicité. Les sponsors officiels, de Coca-Cola à Mastercard, ont tous traduit leurs slogans en espagnol.

Les commentateurs latino-américains, d'abord sceptiques sinon méprisants envers l'équipe américaine, sont admiratifs depuis la victoire, mercredi, des Etats-Unis sur la Colombie 2 à 1. Le commentateur d'*Univision* a même insisté à plusieurs reprises sur la performance de Bora Milutinovic, l'entraîneur de l'équipe américaine. Les rapports entre Latinos et Blancs ne sont pas toujours aussi fraternels, même dans un cadre sportif : lors de la cérémonie d'ouverture à Los Angeles, le 18 juin, le gouverneur républicain de Californie, Pete Wilson, s'est fait huer pendant dix minutes par un stade bondé d'Hispaniques. Le gouverneur fonde depuis deux ans sa carrière politique sur le rejet des immigrés clandestins mexicains, une campagne qui dérive vers la xénophobie.

Mais les premiers succès de l'équipe américaine ont apaisé les tensions. Loin de diviser la population, la Coupe pourrait avoir un effet inverse, celui de mieux intégrer la très large communauté hispanique. Les médias en langue espagnole, jusqu'ici souvent embryonnaires, en sont les premiers bénéficiaires.

RÉGIS NAVARRE

ARTS

La réouverture du Musée des beaux-arts de Rouen

Une rénovation conformiste

Les trente-trois dernières salles du Musée des beaux-arts de Rouen viennent de rouvrir. L'établissement est désormais entièrement rénové après plus de quatre ans de travaux qui auront coûté 120 millions de francs. La décoration intérieure a été confiée à Ecart, l'agence d'Andrée Putman.

■ A l'occasion de cette réouverture, une exposition rassemble 16 des 30 *Cathédrales* de Monet. Cette série, réalisée par le peintre en 1892 et 1893, a pour unique sujet la façade occidentale de la cathédrale de Rouen. Elle est dispersée dans le monde entier.

ROUEN

de notre envoyé spécial

Voici donc achevée la deuxième tranche des travaux engagés pour la rénovation du Musée des beaux-arts de Rouen. Une entreprise lancée en 1985 à la demande du conservateur François Bergot, et soutenue par la ville de Rouen, le conseil général de Seine-Maritime et celui, régional, de Haute-Normandie, sans compter l'Etat qui a apporté 50 % des quelque 120 millions de francs nécessaire à cette bonne action. Dès 1992, un premier ensemble de trente et une salles avait été ouvert, programme de rénovation conduit par les architectes Chantal Bernier et Bernard Torchinsky et par l'agence d'Andrée Putman, Ecart, pour l'architecture intérieure. Cette nouvelle livraison concerne trente-trois salles portant à soixante-quatre le nombre des volumes, qu'ils soient visitables ou consacrés aux réserves. Il faut en outre ajouter à cet effort structurel une vaste entreprise de restauration et d'acquisition de tableaux.

Ainsi l'un des quinze grands musées de province fondé par l'arrêté consulaire du 1er septembre 1801 – mais édifié quant à lui seulement entre 1877 et 1888 – rejoint-il la liste de ces grandes institutions culturelles pour lesquelles une restauration et une rénovation ont été préférées à l'édification d'un nouveau bâtiment.

Empruntons à Andrée Putman les termes et le souffle qui devaient présider à cette œuvre : *« Il fallait libérer un bâtiment magnifique des incohérences brutales que le temps et les guerres y avaient installées. Bien d'autres impératifs en découlaient, tout aussi modestes. Cette exigence d'effacement, marcher sur la pointe des pieds, est beaucoup plus satisfaisante qu'il n'y paraît. A Rouen, que méditer d'autre que de servir à la mise en valeur des œuvres ? »* Ou encore : *« Dès les premiers dessins du projet on retrouve modestie et ambition, on sent la lenteur, la précaution, une élaboration marquée par le doute, un doute que je crois fécond puisqu'il ébranle la dangereuse idée de la maîtrise. »*

Depuis l'origine de l'architecture, les bonnes intentions ne font pas toujours les bonnes réalisations. La rénovation du musée de Rouen échappe-t-elle à la règle ? L'épopée du Musée d'Orsay (mais il s'agissait là d'installer un musée dans une gare) donnait en effet grande envie d'instaurer une sorte de garantie, quelque chose comme un système d'assurance contre la prétention désinvolte de certains architectes. La décennie des grands travaux a cependant fait naître une interrogation. Celle-ci porte sur la conséquence de ces rénovations sur l'histoire de la muséographie, histoire plus essentielle qu'on ne feint de le croire pour la compréhension des œuvres, de la valeur esthétique, pédagogique, voire morale qui leur a été conférée. Rouen, à cet égard, dans sa poussière centenaire et le dédale de ses cloisons, était, comme le musée de Lille, une sorte de conservatoire où se lisaient l'évolution du goût, les certitudes et incertitudes du génie provincial, parfois les intuitions d'un collectionneur...

Un jeu de conventions

Tout n'est pas perdu sur ce plan, et on rendra justice à François Bergot et aux rénovateurs d'avoir voulu retrouver, ici et là, comme un esprit des vieux musées, à travers, par exemple, l'empilage des tableaux de la galerie d'études, à travers les couleurs soutenues, les verts, les ocres, les rouges qui vous donnent comme un parfum de Troisième République ; à travers la mise en valeur de la grande salle du jubbé où naviguent de conserve les fameux *Enervés de Jumiège* d'Evariste Vital Luminais, un colossal Delacroix, et quelques pompiers diversement lascifs, ou cruels. On sait gré aussi aux conservateurs et aux architectes d'avoir engendré une circulation efficace, soutenue par une signalétique visible.

Cependant, lorsque la directrice d'Ecart parle de modestie, de précaution, de doute ou encore d'effacement, on se prend à penser qu'il y a maldonne. Surtout si l'on songe aux travaux récents d'autres architectes, par exemple à ceux du Muséum national d'histoire naturelle qui vient de rouvrir ses portes à Paris. Au Muséum, lorsque les salles anciennes ont été respectées, elles l'ont été tout à fait ; lorsque le maître d'œuvre est intervenu, il l'a fait sans ambages et avec un souci, sinon de résonance, au moins d'une forme d'accord musical avec l'édifice d'origine. A Rouen, à force de se vouloir modeste, et sans doute par peur de manquer d'ambition, l'architecture d'intérieur est devenue un jeu de conventions, un lieu où s'expriment sans logique les tics d'Ecart (Dieu, que les toilettes bleues sont jolies !), les obligations muséales et techniques (une horreur : les cimaises de la cour désormais affectée aux expositions temporaires), le conformisme, toujours de bon goût, gentiment parisien, qui affecte le Jardin des sculptures. Ici, manifestement, on a longuement réfléchi pour se décider à peindre les linteaux des fenêtres de cette cour intérieure dans le même ton gris que la verrière, plutôt que dans celui, beige, des boiseries. On retrouve un peu du motif des toilettes dans la décoration du sol, on se réjouit, c'est vrai, du grand tableau du Salon de 1911, mais on se demande s'il ne sert pas finalement à moquer les sculptures. Tant et si bien qu'ici, comme à Orsay, ou comme dans la salle du jubbé, tout est fait pour déconcerter le jugement, pour substituer à la vertu pédagogique le doute scientifique et masochiste de la conservation moderne.

Restent, comme garantie contre la laideur, les chefs-d'œuvre du musée, les Corot, les Géricault, le prodigieux Caravage, un beau Velazquez, un Ribera, un Rubens, ou encore Clouet, Pérugin, ou même ce Gustave Moreau dont les chevaux mordants sont à mettre en rapport avec ceux de Géricault. Pourtant, cette passionnante histoire de la peinture qui fait la force, l'originalité et l'importance nationale du musée de Rouen, reste diluée dans un flot de peintures toujours de bon aloi, mais qui sont aux chefs-d'œuvre précités comme les eaux dormantes dans lesquelles disparaîtront un jour les trop calmes *Enervés de Jumiège*.

FRÉDÉRIC EDELMANN

▶ Musée des beaux-arts de Rouen, 1, place Restout. Tél. : (16) 35-71-28-40. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, sauf le mardi.

Les cathédrales de Monet

Le motif englouti

ROUEN

de notre envoyé spécial

Lorsque vingt des trente cathédrales de Rouen peintes par Monet sont présentées à la galerie Durand Ruel, en 1895, Georges Clemenceau, ardent défenseur du peintre, écrit un long texte pertinent sur la série, qu'il achève en s'en prenant aux millionnaires incapables, en l'occurrence, de dire : *« j'achète le paquet »*, comme ils le feraient d'une liasse d'actions, puis invite le président de la République à aller voir l'exposition, souhaitant qu'il lui vienne l'idée de doter la France de ces vingt toiles qui, *« réunies, représentent un moment de l'art »*. Ce jugement ne paraît pas exagéré aujourd'hui. Félix Faure ne s'intéressa pas aux œuvres, et les toiles furent dispersées. Sept sont dans des musées français (six à Orsay, une à Rouen), et les vingt-trois autres éparpillées entre collections publiques et privées, qui aux Etats Unis, qui au Japon, qui en Russie... Pour marquer l'inauguration de ses salles rénovées, le Musée des beaux-arts de Rouen en a réuni seize (sur trente, plus deux et un carnet en lever de rideau). C'est plus que l'exposition anglo-saxonne de 1989-1990, qui était consacrée aux « séries » de Monet, et en comptait onze, à côté des *Meules* et des *Peupliers*.

Seize cathédrales. Soit seize façons de maçonner les couleurs sur le motif – la façade gothique et compliquée de la cathédrale – par temps clair, par temps de pluie, l'après-midi, ou tôt le matin. Chaque moment amène une nouvelle palette : plus de rose, plus de jaune, plus de bleu... plus de brumes émeraudes, plus de tons cuivrés, plus d'ombres ou de lumières rongeantes, qui vident le motif en chargeant le tableau de cet *« encroûtement entêté de couleurs »*. Malevitch, un spécialiste des corps broyés dans la lumière, y verra *« des plates-bandes de surface où poussait la peinture »*, et non la cathédrale de Rouen. Il ajoutera : *« Le peintre Monet travaillait avant tout sur le changement du côté purement physique de la lumière et non sur la cathédrale de Rouen en tant que telle. En fait un tableau comme* La cathédrale de Rouen *a une importance capitale pour l'histoire de l'art, et par la force de son action, oblige des générations entières à changer leur attitude à l'égard des œuvres picturales »* (1929). *« Bon Dieu que cette mâtine de cathédrale est donc dure à faire ! »* note Monet, qui s'acharne sur son mur lors de deux séjours à Rouen, de février à la mi-avril 1892 et 1893. Et dans trois ateliers de fortune, d'où il a des points de vue légèrement différents sur le portail. Le premier est dans un appartement vide où il a une vue frontale et incomplète de la façade. Dans le second (le salon d'essayage d'un magasin de nouveauté, où il dérange ces dames), il est légèrement plus bas dessous, et de biais. Dans le troisième, il est encore un peu plus de côté, tourné vers la tour Saint Romain. C'est un atelier en planches au-dessus de la boutique Au Caprice. Monet y travaille fenêtres ouvertes, ses toiles inachevées autour de lui, et, selon la lumière, pose une toile sur le chevalet.

Le manège de Monet autour du monument est une donnée importante. Ces vues d'en dessous, de biais, avec plus ou moins de ciel, participent de l'effet de déstabilisation de la forme, du travail de sape de l'assise du bâtiment. Celui-ci, d'ailleurs, perd toute relation au sol, comme une série de prises de vues où l'objectif n'arrive jamais à englober toute l'architecture dont Monet ne retient pas le volume. L'édifice n'est qu'une peau bosselée, avec comme repères des trous d'ombre – comme celui de la rosace estampillée, modelée en creux, et autour duquel s'organisent les crépis de couleurs. Seule réalité dans cette affaire, le travail du peintre que les reproductions même parfaites dénaturent. Ce travail en épaisseur, avec le ciel qui déborde sur la dentelle, le poids de matière logée dans les trous. Aucune des toiles n'est achevée à l'issue de la deuxième campagne de 1893. Elles seront ramenées et retravaillées à Giverny, et finalement datées de 1894.

PARIS, MUSÉE D'ORSAY

Monet : la cathédrale de Rouen, le portail vu de face. Harmonie brune (Huile sur toile). Début d'après-midi. Point de vue de chez Louvet.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Musée des beaux-arts de Rouen, square Verdrel. Jusqu'au 14 novembre. Catalogue 108 pages, 120 F.

MUSIQUES

MUSIQUES TRADITIONNELLES DE FRANCE au Théâtre du Rond-Point

La cornemuse change de ton

« Le bruit court que Jean-Michel Jarre a commandé une vielle à roue », confie Patrick Bouffard, musicien virtuose de l'instrument. Une telle initiative, de la part du gourou de la musique électronique et bon marché, a de quoi surprendre. Mais à bien y regarder, elle n'est pas isolée et pourrait même faire partie d'une mode. Une oreille avertie reconnaît en effet le son de la cornemuse derrière la voix haut placée de Nilda Fernandez, ou celui de la vielle dans telle ballade de Stephan Eicher. Ce dernier présente d'ailleurs, en première partie de sa tournée d'été, le jeune chanteur breton, Denez Prigent, qui interprète a capella d'anciens *gwerz* de sa région. Si la variété s'intéresse à la musique traditionnelle française, elle n'est pas la seule ni la première. Depuis plusieurs années, groupes « trad » et musiciens de jazz nouent des contacts.

« La structure musicale qui sert de base au jeu des cornemuses est assez proche de celle du jazz, explique Christian Lanau, membre du groupe gascon Perlinpinpin Folc. *Elle laisse une grande liberté de variation et d'improvisation. »* Le jazz trouve dans la musique régionale une source d'inspiration nouvelle, mais celle-ci profite aussi de la collaboration et s'ouvre sur des recherches fructueuses. Elle ne dédaigne pas à l'occasion d'aller jeter un œil du côté du rock, surtout quand elle est jouée par un Patrick Bouffard, qui, vêtu de cuir, a hérité du surnom de *« Jimi Hendrix de la vielle à roue »*.

Les différentes formations qui vont investir le Théâtre du Rond-Point, à Paris, sont toutes très attachées au travail de collectage et de diffusion des pratiques traditionnelles, mais toutes revendiquent aussi une musique vivante et en évolution : Gwerz habille d'arrangements modernes de vieux chants bretons, le Quintette de cornemuses explore les capacités polyphoniques d'un instrument habituellement cantonné à des jeux en solo.

Ce regain d'intérêt, assez diffus toutefois, serait-il le signe d'un élan nouveau pour ces musiques d'en-France qui réalisent 50 % de leurs ventes à l'étranger, se promènent dans toute l'Europe, s'envolent jusqu'en Californie ? *« Ecouter des groupes bretons, corses ou auvergnats ne signifie plus forcément être ringard »*, plaisante Philippe Krümm, rédacteur en chef de *Trad'Magazine* et directeur du label Silex. *« On sent que les choses bougent. »*

De fait, tous constatent l'émergence d'un public nouveau, beaucoup plus jeune. Des quinze-vingt ans qui choisissent par exemple d'apprendre à jouer de la cornemuse dans le conservatoire de musique de leur quartier. Une soixantaine de classes de musiques traditionnelles se sont créées dans les conservatoires français depuis 1987. Un chiffre encore modeste, mais en constant progrès.

Tout n'est pas rose pour autant. Les antennes nationales restent encore insensibles aux charmes de la bombarde ou de la vielle, alors que de minces fenêtres sont ouvertes à l'Afrique ou à l'Orient. *« On est d'aujourd'hui »*, clame Patrick Bouffard. Et tous de soupirer en attendant le jour où leur musique sortira de son ghetto « folklorique » pour être enfin considérée à l'égal des autres.

A. He.

▶ Perlinpinpin Folc (Gascogne), vendredi 24 juin à 20 h 30, Roulez fillettes (chanson française), samedi 25 juin à 19 heures, le Quintette de cornemuses (Centre) et le Trio Patrick Bouffard (Auvergne), samedi 25 juin à 20 h 30, A Filetta (polyphonies corses), dimanche 26 juin à 17 heures. Au Théâtre du Rond-Point, 2 *bis* av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Entre 90 F et 120 F. Tél. : 44-95-98-00.

Le FRAC de PICARDIE au Musée du Luxembourg

Lignes croisées

Le dessin, jadis, ne s'exposait pas mais se feuilletait, page après page, un carton sur les genoux ou sur la table, lentement. De petites dimensions, fragile, discret, fragment de journal intime, extrait de carnet, souvenir, esquisse, premier mouvement, expérience, croquis. De la peinture, il n'avait ni la dignité ni les nobles ambitions. Ce qu'elle déclamait, il le suggérait. Au péremptoire, il opposait l'allusif et l'inachevé.

Avec ce passé, le dessin contemporain n'a pas rompu. Il demeure de l'ordre de l'intime et de l'inattendu, de ce qui vibre et tremble, apparaît et disparaît, sans cesse menacé d'effacement. L'exposition du Luxembourg est à l'image de ces vertus, cheminement de pièce en pièce, presque de chambre en chambre, sous une lumière immobile. Le Fonds régional d'art contemporain de Picardie a rassemblé là l'essentiel de ses collections d'œuvres sur papier. Depuis dix ans, il a résolu de privilégier ce type de pièces et de faire de ce choix l'un de ses principes d'achat.

Le résultat est concluant : un ensemble cohérent, quoique sans monotonie, composé de pièces dont la qualité, pour la plupart, ne fait aucun doute. Des points forts se distinguent, organisés autour de quelques grands dessins. Ainsi d'un très beau fusain de Debré, autour duquel se groupent Michaux, Hartung, Judith Reigl et Pierrette Bloch. Ainsi encore d'une section contemporaine dont les premiers rôles se nomment Jean-Michel Basquiat et Martin Kippenberger, représenté par une excellente série récente. Ailleurs, des rapprochements heureux font voisiner Twombly et Dezeuze, Penone et Ackling, Favier et Lallemand. Il en est de moins convaincants ou de plus attendus, il est vrai, et même quelques dessins dont la présence ne paraît guère nécessaire.

Une œuvre étonnante

Mais il est aussi, au centre du musée, une œuvre étonnante de justesse et d'efficacité, immense pastel de David Tremlett de plus de trente mètres de long sur trois de haut. Elle évoque l'Afrique – un séjour en Tanzanie précisément –, par les seuls moyens de la couleur, de la texture et d'une frise de formes à la géométrie irrégulière. Il faut y demeurer le temps d'éprouver son pouvoir d'évocation, d'une étrange persuasion.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, 75006 Paris ; tél. : 42-34-25-95. Jusqu'au 3 juillet.

Menaces sur le budget de la culture

Freinage dangereux

De nouvelles coupes dans le budget du ministère de la culture sont actuellement demandées par Bercy – et négociées à l'Hôtel Matignon. Acceptées, elles risquent de déstabiliser dangereusement un ministère fragilisé par le poids de ses engagements structurels auxquels il ne peut renoncer.

« Quelqu'un a dit, je crois que c'est André Malraux, qu'un ministère des affaires culturelles est un luxe inutile si l'on ne donne pas aux ministres un budget convenable et de la durée. » Jorge Semprun, ministre espagnol de la culture, qui cite cette réflexion (1), ne bénéficia ni de l'un ni de l'autre. Sans doute pensait-il avec envie à son homologue français, Jack Lang, qui eut la durée et une enveloppe financière à la croissance régulière. Dès son arrivée rue de Valois, le ministre socialiste n'eut de cesse que la France consacre 1 % de son budget à la culture. Il partait de loin : en 1981 ce dernier atteignait à peine 0,45 % de celui de l'Etat. Douze ans après, à la veille de son départ, il frôlait le chiffre symbolique. Pour l'année 1994, il s'élève à 14 milliards de francs, soit 0,96 %. Aujourd'hui, une nouvelle menace risque de le faire dégringoler. C'est à Matignon d'arbitrer, une fois de plus, entre la Rue de Valois et Bercy. Les fonctionnaires du ministère du budget ne comprennent pas, en effet, pourquoi la Culture échapperait à l'effort de rigueur demandé à tous les ministères et, s'agissant du fameux 1 %, haussent les épaules en invoquant le *« fétichisme des chiffres »*.

Le poids des grands travaux

Il ne s'agit pourtant pas de « fétichisme », mais de s'interroger sur la bonne marche de la machine lancée depuis une douzaine d'années. Doit-elle continuer à tourner à la même vitesse de croisière ? Une baisse brutale de régime ne risque-t-elle pas de la mener au désastre ? Il semble difficile de marquer une pause après une augmentation continue du budget – en dehors de la période de cohabitation – de l'ordre de 8 % par an (grands travaux compris) depuis plus d'une décennie. Les successeurs de Jack Lang sont à une croisée des chemins. Poursuivre l'élan antérieur, ce qui demande une croissance régulière des fonds publics affectés à la culture ; ou opérer des coupes claires dans ce qui est amputable, c'est-à-dire dans les budgets du titre IV, ceux qui sont affectés à la matière vive du ministère, la création, les seuls à être compressibles. La logique administrative serait-elle de consacrer depuis treize ans des sommes considérables aux « coquilles » de la création et de pénaliser la création elle-même ?

Les investissements faits depuis 1981 ont effectivement un poids. On ne construit pas impunément le plus grand musée du monde, un deuxième opéra parisien, une cité de la musique, on ne lance pas aux quatre coins de la France une ambitieuse politique à base d'établissements nationaux sans coûts structurels. Le fonctionnement de la Bibliothèque nationale de France sera de l'ordre de 1,3 milliard de francs, soit près de 9 % du budget de la culture – celui de l'ancienne Bibliothèque nationale s'élevait à 400 millions de francs. Le centre Canaque Jean-Marie Tjibaou (320 millions de francs), établissement national qui ouvrira dans quelques mois à Nouméa, coûtera à l'Etat 30 millions de francs par an.

Or Jacques Toubon ne peut éviter la poursuite des grands travaux entamés, et doit, à son tour, entreprendre d'autres travaux – différés – qui ne peuvent plus attendre : rénovation de la Comédie-Française (72 millions de francs) et du Centre Pompidou (600 millions de francs), restructuration du palais de Tokyo (260 millions de francs), réaménagement de l'Orangerie des Tuileries (non chiffré), reprise du Grand Palais (300 millions de francs), modernisation de l'Opéra Garnier (300 millions de francs), étanchéité de la terrasse de Chaillot (70 millions de francs), refonte du Musée Guimet (200 millions de francs), achèvement de la rénovation du dôme du Panthéon (200 millions de francs). Autant d'opérations qui doivent être achevées d'ici à la fin du siècle. Sans parler de celles que le ministre doit lancer pour tenir les promesses de son programme électoral : le fameux rééquilibrage Paris/province.

Mais cette « fuite en avant » qui fait frémir le ministère du budget n'est pas aussi vaine que certains le proclament à Bercy ou ailleurs. Ni aussi coûteuse. Le budget de la culture est un « petit » budget. La seule construction du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* – sans son équipement – (17 milliards de francs) dépasse largement l'ensemble des fonds affectés annuellement à la culture. Un point d'augmentation pour le budget du ministère, c'est 140 millions de francs supplémentaires – un seul avion *Rafale*, 700 millions de francs. Une croissance continue, modeste au regard des dépenses publiques, est-elle vraiment stérile si l'on considère que la culture n'est pas un « supplément d'âme », mais une donnée essentielle de la société française et une composante de la démocratie dans notre pays ? Est-elle un luxe inutile si l'on considère que la culture fait partie de cette fameuse exception française dont s'enorgueillissait le premier ministre lors des dernières négociations du GATT ? Cette spécificité n'est-elle pas aussi l'un des atouts du développement de notre pays ?

Un secteur créateur d'emplois

Développement culturel mais aussi économique. On sait que les transformations récentes des conditions d'accès au savoir et aux œuvres d'art ont engendré une « consommation » croissante de la culture. Sans doute le cercle des véritables amateurs de théâtre, de littérature ou d'art contemporains, n'a pas encore augmenté de manière significative, mais cette « consommation », même limitée, ne peut plus être négligée. Ses effets se font sentir positivement. La culture n'est-elle pas un des secteurs créateurs d'emplois ? En dix ans, souligne-t-on au ministère de la culture, plus de 300 000 emplois ont été créés dans ce domaine. Et c'est grâce à la politique volontariste de l'Etat qu'un pan non négligeable de notre économie – le cinéma – n'est pas sinistré, à l'image de la production cinématographique européenne. Ce volontarisme a également fait de la culture un enjeu social qui dépasse les cercles intellectuels et artistiques, et que ne peut négliger aucun décideur.

Sans doute une redéfinition des efforts de chacun des partenaires de la culture, une redistribution du rôle des collectivités territoriales, sont-elles à envisager. Mais cet investissement à long terme, qui ne peut se limiter aux infrastructures, n'est ni vain ni superflu. Il serait en outre dangereux d'interrompre un mouvement à mi-parcours. Cette interruption aurait pour conséquence de combiner tous les méfaits : freiner l'expansion de l'économie culturelle, amenuiser la création et borner l'essentiel du budget de la culture à des tâches administratives, c'est-à-dire faire tourner une machine à vide.

EMMANUEL DE ROUX

(1) *Federico Sanchez vous salue bien*. Grasset éd.

La fête du cinéma

Passeport pour grand écran

La neuvième édition de la Fête du cinéma se tient du dimanche 26 au mardi 28 juin dans toute la France.

Créée en 1985 par le ministère de la culture et par les professionnels, la fête du cinéma a évolué au fil de son succès croissant (2,5 millions d'entrées en 1993). Auparavant concentrée sur un jour unique, le jeudi, elle s'étend depuis 1993 sur trois jours. La formule, inaugurée l'an dernier reste identique : l'accès à une première séance, au prix d'une place plein tarif donne droit à un « passeport ». Muni de celui-ci, le spectateur a accès à toutes les salles durant toute la durée de la fête, moyennant 10 francs à chaque entrée dans une nouvelle salle.

« Deux cents événements »

Seule innovation, le passeport de l'an dernier est devenu un « carnet-passeport », comportant un agenda, un questionnaire de jeu concours, des invitations et des réductions pour les évènements de la fête du cinéma situés hors des salles... et le logo des sponsors. La FNCF (Fédération nationale des cinémas français), le syndicat des exploitants, organise le déroulement des opérations dans les quelque 4 000 salles de cinéma françaises, avec une attention particulière pour les petites villes.

Outre les projections régulières, plus de deux cents « événements » sont organisés à cette occasion. Neuf films américains et sept français seront ainsi présentés en avant-première, souvent en présence du réalisateur ou des comédiens. Peu de véritables découvertes (ces films étant pour la plupart déjà sortis à Paris et dans les grandes villes). Les « séances spéciales », où sont également conviés réalisateurs, producteurs, acteurs et techniciens, présentent des films récents en majorité français, et des retrospectives, le plus souvent américaines. On découvrira à Dijon un assortiment de films noirs audacieusement couplés avec un panorama du cinéma arabe, ou une programmation de classiques à Lille.

Des festivals de courts métrages, des expositions et des rencontres avec des professionnels dans les FNAC-forums complètent ce dispositif, moins riche en innovations que les années précédentes et dont la dimension internationale est cette fois absente.

J. Se.

▶ **Renseignements : 42-89-60-85.**

La situation du « Figaro » et de « France-Soir »

Le retour de Robert Hersant ?

Fluctuat nec mergitur. La célèbre devise parisienne est gravée dans le hall du *Figaro* : *« Il tangue mais ne coule pas. »* Le navire a beaucoup tangué ces derniers temps et semblait prendre l'eau de toutes parts. Jeudi 23 juin, une rumeur a pourtant rassuré l'équipage : le capitaine Robert Hersant reviendrait, à partir du lundi 27 juin, s'installer dans l'ancien bureau de Louis Pauwels, au siège du *Figaro-Magazine*, 83, rue Montmartre à Paris (2ᵉ). *« De sa fenêtre* du *septième étage, il pourra surveiller le pignon du* Figaro *et de* France-Soir *»*, remarque un responsable. Tandis qu'un autre « baron » du groupe tempère ces propos en expliquant que Robert Hersant avait simplement l'intention *« de venir de temps en* temps » s'occuper du *Figaro-Magazine*, dont la relance est jugée nécessaire.

S'agit-il de l'énième épisode de la guerre des « barons » du groupe ? D'une réelle reprise en main ? D'un message indirect adressé aux banques et aux partis politiques ou d'une nouvelle ruse de « R. H. » comme on le surnomme au sein du groupe ? Les avis divergent entre ceux qui n'y voient qu'un nouveau *« soubresaut »* dans la chronique annoncée de *« la fin du groupe »*, et ceux qui croient à une vraie reprise en main, pour faire taire les rumeurs les plus alarmistes. *« Le feuilleton ne fait que commencer »*, nous confiait un dirigeant au moment du rachat des magazines grand public par le groupe anglais EMAP (*le Monde* du 18 juin). Le feuilleton rebondit et Robert Hersant sort de l'ombre pour se rapprocher du navire-amiral de son groupe.

« C'est un tournant pour la maison », constate un journaliste. *« C'est une façon de dire : je suis là politiquement et géographiquement »*, précise un autre. Ce retour évoqué satisfait un personnel inquiet des rumeurs courant sur la vente d'une partie du groupe, et notamment des deux quotidiens parisiens. Le bruit avait été relancé après les déclarations de Philippe Villin sur la cession de *France-Soir* et les ventes des magazines. Au même moment, l'endettement du groupe – 3,7 milliards de francs en 1992, sans doute près de 5 milliards en 1993 (*le Monde* du 17 février) – effraie les banques créancières du groupe, notamment le Crédit lyonnais, Paribas, et l'UIC.

Dans ce contexte, la situation intérieure s'est tendue. La semaine dernière, le livre CGT lançait un avertissement à la direction. (*le Monde* du 21 juin). Mercredi 22 juin, les représentants FO du *Figaro* attaquaient : *« Le titre a dilapidé ces derniers temps, par l'incohérence et l'inconséquense de ses dirigeants, une partie non négligeable de son « capital confiance »*.

Enfin, jeudi 23 juin, le comité d'entreprise de la société de gestion du *Figaro* a engagé une procédure de référé qui conteste la validité du conseil de surveillance du 10 mai dernier, au motif qu'il n'a pas été informé sur les comptes, bilan et résultats du groupe. Le président du tribunal de grande instance de Paris devrait se prononcer lundi 27 juin.

ALAIN SALLES

La concurrence entre journaux britanniques

« The Times » baisse à nouveau son prix de vente

Nouvel épisode dans la « guerre des prix » que se livrent les quotidiens britanniques : pour la deuxième fois depuis septembre dernier, *The Times* a décidé, jeudi 23 juin dans la soirée, de baisser son prix de vente – de 30 à 20 pence, soit 1,70 francs –, en réponse à la décision du *Daily Telegraph* de réviser son prix à la baisse, de 48 à 30 pence (*le Monde* du 24 juin). Le prix du *Times* est désormais aligné sur celui d'un autre quotidien du groupe News International de Rupert Murdoch, *The Sun*, journal populaire de format tabloïd, vendu au prix le plus bas de tout le Royaume-Uni.

« Le principe de la baisse était que le Times *redevienne rentable de façon permanente, pour la première fois depuis la guerre. Nous pensons que cette nouvelle baisse est dans l'intérêt du journal dont la rentabilité est clairement en vue, et de tous nos lecteurs »*, a expliqué Peter Stothard, rédacteur en chef du « quotidien de qualité » du groupe de presse de M. Murdoch, qui a gagné 158 000 exemplaires en dix mois. Cette nouvelle décision devrait entraîner de nouvelles réactions au sein de la presse quotidienne britannique : les journaux populaires s'inquiètent de voir les *« quality papers »* chasser sur leurs terres en réduisant aussi spectaculairement leur prix de vente tandis que les autres journaux de qualité comme *The Guardian* – qui a perdu 3,8 % de son tirage en un an – ou *The Financial Times* (groupe Pearson) étudient la nouvelle donne. Mais ce dernier, qui a augmenté son tirage ces derniers mois et que sauvegarde sa spécificité économique et financière, devrait garder son prix de vente actuel (65 pence). *The Independent*, principale victime de cette « guerre des prix », espère quant à lui que la baisse pour un seul jour de son prix de vente (jeudi 23 juin) aura permis à de nouveaux lecteurs de le rejoindre.

En attendant, les actions des groupes de presse qui ont procédé à cette baisse des prix ont chuté dès jeudi 23 juin et ont entraîné leurs concurrents dans la dégringolade. Ainsi, au Stock Exchange londonien, le groupe du *Daily Telegraph* a perdu 37 %, celui de *The Independent* 14 %, celui du *Daily Express* 13 % et celui du *Times* 5 %.

Avec 160 millions de francs de budget annuel

La Chaîne info de TF 1 fait son apparition sur le câble

Vendredi 24 juin à 20 h 30, La Chaîne info (LCI) filiale à 100 % de TF 1, démarre ses émissions sur le câble sur le canal occupé jusqu'à présent par la BBC (*le Monde* du 4 juin). Présidée par Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, LCI doit émettre 24 heures sur 24 à l'attention des *« mordus de l'info »*. Seuls 400 000 foyers abonnés au câble pourront d'abord la recevoir, principalement en Ile-de-France. Début 1995, LCI devrait être reprise sur l'ensemble des réseaux câblés (1,1 million d'abonnés). Elle sera aussi diffusée par satellite, *via* Telecom 2B. Toutefois, sa diffusion satellitaire devrait être cryptée, en septembre.

Un format inspiré de France-Info

Les quatre-vingtjournalistes de La Chaîne info – dont trente-sept anciens de TF 1 – ont pour mission d'imposer un format inspiré de la radio France Info et de l'américaine CNN. Les programmes seront principalement constitués par des journaux de 7 minutes présentés par un couple de journalistes, des flashes tous les quarts d'heure, des *talk shows*, etc. LCI dispose d'un budget de 160 à 170 millions de francs et devrait parvenir à l'équilibre en quatre ou cinq ans. LCI représente une des dernières grandes chances de développement du câble. Après Eurosport, TF 1 plante ainsi la deuxième fleur de son futur bouquet de chaînes câblées et par satellite.

G. D.

DANS LA PRESSE

La succession de M. Delors

International Herald Tribune (Tom Buerkle) : « Les dirigeants de l'Union européenne se méfient tellement de l'euroscepticisme que le choix d'un nouveau président à la tête de la Commission européenne, sujet principal du sommet, a dégénéré en une bataille personnelle entre les deux principaux candidats et leurs supporters respectifs, pratiquement sans aucun débat sur leur vision de l'avenir de l'Union européenne. »

Financial Times : « Bien qu'on attende de celui qui sera désigné qu'il renonce à tout favoritisme national, il semble que la nationalité de chaque candidat compte bien davantage que ses mérites ou opinions personnels. (...) S'ils sont vraiment préoccupés par le « déficit démocratique », les dirigeants européens devraient permettre l'élection du président soit par le Parlement, soit directement par les citoyens de l'Union. »

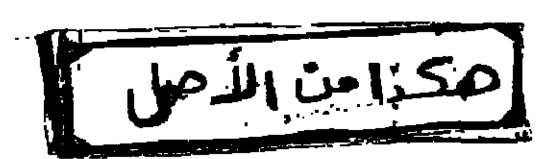
Le Figaro (Jean François-Poncet) : « L'opinion ne s'y trompera pas : elle jugera le sommet de Corfou sur sa capacité à désigner le successeur de Jacques Delors à la tête de la Commission. (...) La cause serait entendue si Paris et Bonn n'avaient commis l'erreur d'afficher prématurément et publiquement leurs préférences. De là à crier au « diktat » franco-allemand, il n'y avait qu'un pas, ce dont la Grande-Bretagne tente de profiter pour caser un candidat à elle. »

La Tribune (Marc Paolini) : « Personne ne peut tenir pour acquis que les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne parviendront samedi à Corfou à s'entendre sur un nom. Une péripétie qui (...) aurait surtout le mérite de montrer que, en dépit des attaques dont elle est aujourd'hui la cible et des menaces de mise au pas agitées par certaines capitales, la Commission garde aux yeux des Douze une importance considérable. »

Libération (Jean Quatremer) : « Le chantier était énorme et il n'était pas dit qu'une décennie y suffise. Aujourd'hui, le climat est à l'euroscepticisme et cela suffit à assombrir les adieux de celui qui a régné sur la présidence de la Commission, mais il ne doit pas éclipser le bilan : Jacques Delors aura bel et bien marqué de son empreinte la construction européenne. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « C'est une énigme que cet homme qui sort politiquement intact de l'aventure, (...) comme s'il ne prenait que la lumière d'un bilan pourtant très contrasté. Que Delors soit personnellement épargné par les retombées des déficits sociaux, économiques, diplomatiques de l'Europe n'est au fond que justice. Soutenu par le couple Kohl-Mitterrand, il aura en effet mis au service des Douze une vision, une imagination, une volonté, un savoir-faire politique qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait su apporter. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « On s'apercevra dès l'année prochaine que le départ de Jacques Delors n'est pas excellent pour la représentation des intérêts français ; même s'il était très indépendant vis-à-vis des gouvernements français, et parce que, tout en étant très indépendant, il défendait très bien l'approche française de la construction européenne. »



Le difficile redressement du Crédit lyonnais après son sauvetage et sa recapitalisation par l'Etat passe notamment par un nettoyage du portefeuille de 55 milliards de francs de participations. La chose est loin d'être aisée.

■ FNAC. Le groupe de distribution fait partie de ces participations « saines » que le Crédit lyonnais veut céder immédiatement. Mais l'ambiguïté de la stratégie de la Générale des eaux, détentrice d'un droit de préemption, a empêché jusqu'ici d'autres candidats potentiels de se déclarer.

[redacted]

Affaibli par ses engagements à risques

Le Crédit lyonnais « nettoie » ses comptes avec difficulté

Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais, l'avait prédit après l'annonce, le 24 mars, du sauvetage par l'Etat de la banque publique : *« Nous avons deux années difficiles devant nous et nous allons tenter pendant ce temps de faire flèche de tout bois en vendant des participations. »* En dépit de sa prudence, il avait peut-être encore sous-estimé la difficulté de la tâche. Non seulement la banque doit assumer une rentabilité courante insuffisante, mais elle doit encore supporter le poids des engagements à risques du passé.

Au-delà du traitement des dossiers médiatiques notamment Tapie et dans une moindre mesure Hersant qui sont autant de messages adressés à la clientèle et au personnel de la banque, le travail de fourmi sur les dossiers à risques réserve souvent de mauvaises surprises. La décision prise *mercredi 22 juin par l'agence de* notation Standard and Poors-Adef d'abaisser à nouveau les notes attribuées aux émissions du Crédit lyonnais le démontre. Et plus encore les arguments de l'agence.

Cette dégradation reflète *« la sévère détérioration des actifs qui a affecté le Crédit lyonnais déjà pénalisé par une rentabilité d'exploitation insuffisante »*. *« D'importantes concentrations de risques demeurent qui pourraient nécessiter de nouvelles provisions au cours des prochains exercices »*, relève Standard and Poor's, qui pense que les actionnaires pourraient à moyen terme être à *nouveau mis* à contribution. Standard and Poor's menace même d'abaisser à nouveau la notation du Crédit lyonnais si la banque continue d'afficher des pertes et si la qualité des actifs ne donne pas de signes d'amélioration. L'agence donne pourtant un satisfecit à l'action menée par la direction et porte une *« appréciation positive »* sur les efforts entrepris par la nouvelle direction. Mais le redressement de la banque *« s'avère un défi ambitieux »*, dans un environnement *« défavorable »*, souligne l'agence.

Le portefeuille de 55 milliards de francs de participations dans 1 100 entreprises est un boulet. Le rendement annuel est de l'ordre de 1,5 % à 2 % et les plus-values sont rares. Compte tenu d'un coût de financement estimé à environ 8 % par an, le rendement net des participations industrielles est négatif de 6 à 6,5 %. Son portefeuille coûte donc au Crédit lyonnais entre 3,3 et 3,6 milliards de francs par an !

Les risques sont maintenant bien localisés, notamment dans les filiales bancaires comme Altus Finances et la SDBO (Société de banque occidentale). A terme, Altus devrait d'ailleurs abandonner toutes ses activités bancaires pour ne plus être qu'un holding regroupant des participations, et la SDBO devrait se fondre dans sa maison mère. Mais le nettoyage des participations se heurte à de nombreux obstacles. Il s'agit à la fois de la qualité très médiocre de nombreuses participations, de leur absence de liquidité, de montages juridiques impossibles à défaire sans perdre encore beaucoup d'argent – logés la plupart du temps dans Altus – et pour finir de la mauvaise santé des marchés boursiers. Du coup, si l'objectif reste bien de vendre au moins 20 milliards de francs de participations en deux ans et plus de 30 milliards à moyen terme, il n'est pas sûr que *la banque puisse* parvenir à la moitié du chemin (10 milliards) cette année.

« Dans les moins mauvaises conditions possible »

D'ores et déjà plus de 3 milliards de francs d'actifs ont été cédés, mais avec la chute des marchés boursiers, la banque a décidé depuis un peu plus d'un mois d'attendre des jours meilleurs pour ne pas vendre au plus bas. Et pourtant, avec un fonds de roulement négatif de 50 milliards de francs, c'est-à-dire des besoins en financement permanents de cette ampleur, le temps presse.

Il est pourtant très difficile de se défaire par exemple des 10 milliards investis dans des entreprises publiques. Il n'y a pas de marché et pas d'acheteur pour 20 % du capital d'Usinor-Sacilor et d'Aérospatiale.Quant aux titres Total, ils sont bloqués en vertu d'un engagement pris par la banque.

On trouve encore dans le portefeuille du Lyonnais environ 10 milliards de francs de participations majoritaires. La banque affirme aujourd'hui clairement que sa vocation n'est pas de contrôler des entreprises industrielles ou commerciales. Pour autant, céder le portefeuille dans les *« moins mauvaises conditions possible »* n'est pas une partie de plaisir. En premier lieu parce qu'il est très inégal. Il est divisé en trois tiers : celles qui sont saines et cessibles immédiatement, celles qu'il est impossible de vendre sans les redresser et celles qui ont besoin d'une conjoncture un peu meilleure pour retrouver des couleurs. Si la banque veut aller au fond des choses, elle n'échappera pas à la liquidation de certains groupes soutenus à bout de bras.

Et puis le Lyonnais doit réduire la grande masse des participations minoritaires de toute nature. Là encore, il cherche à redonner par des accords progressifs de désengagement à l'amiable de la liquidité à l'ensemble de son portefeuille plutôt que de céder tout de suite et dans de mauvaises conditions les joyaux de la couronne. Et notamment les lignes les plus anciennes dans BSN, Lyonnaise-Dumez, Rhône-Poulenc, Bouygues, et les AGF qui recèlent des plus-values.

Reste l'immobilier. La defeasance, c'est-à-dire le transfert de 43 milliards de francs d'actifs immobiliers à risques dans l'OIG (Office immobilier de gestion) avec une prise en charge des pertes par l'Etat, Thomson et la Caisse des dépôts jusqu'à un maximum de 18,4 milliards, ne résoud pas tout les problèmes. D'abord parce que la garantie est plafonnée à 18,4 milliards de francs : en cas de dépassement des pertes, elles seront à la charge de la banque. Le Lyonnais doit gérer et valoriser au mieux des actifs dont le coût de portage (2 milliards de francs par an) lui incombera dans deux ans. Aujourd'hui, la banque tente de s'approprier rapidement les biens sous-jacents aux créances sur les promoteurs. Il s'agit souvent de droit à construire, et se pose alors pour les équipes du Lyonnais le problème de savoir si un investissement supplémentaire afin d'entamer ou de terminer des travaux a une chance d'être rentable.

Plus que jamais, le sort du Crédit lyonnais est lié à la reprise de la croissance et à la santé des marchés financiers.

ÉRIC LESER

Le « jeu de go » de la FNAC

La FNAC ? Pour le Crédit Lyonnais, elle fait partie de ces participations saines que la banque, pour se sauver, doit céder immédiatement. Pour les acheteurs potentiels, comme le dit l'un d'entre eux, *« c'est l'objet d'un jeu de go qui peut durer longtemps »*. Avec ses 8,9 milliards de francs de chiffre d'affaires et ses 31,9 millions de francs de résultats nets (exercice clos au 31 août 1993), la FNAC demeure, malgré quelques échecs sévères comme celui de son magasin de Berlin, l'un des fleurons – convoités – de la distribution de biens culturels, que la concurrence de Virgin semble avoir plus dopé qu'annihilé. Mais un fleuron... à la vie chahutée.

C'est en juillet 1993 qu'Altus Finance, filiale du Crédit lyonnais, rachète à une GMF déliquescente le contrôle de la FNAC avec l'aide de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale de la Générale des eaux. Ce rachat devait, alors, déboucher sur une alliance étroite entre les deux groupes, avec la fusion d'Altus et de la CIP. Jean Peyrelevade devait en « enterrer » l'idée dès son arrivée à la présidence du Lyonnais tant, semble-t-il, la nouvelle équipe fut effrayée par le piteux état des deux sociétés. *« Il aurait fallu les valoriser »*, résume un connaisseur du dossier.

La FNAC, elle, intéresse. Dès son rachat, les deux groupes signent un pacte d'actionnaires dans lequel ils s'accordent, pendant sept ans, un droit de préemption mutuel sur la totalité de leurs titres. Sans se cacher, le Crédit lyonnais y place ses hommes : le président de Clinvest, Alain Bizot, devient son PDG. Plus discrètement, la Générale des eaux monte progressivement dans le capital de la FNAC, rachetant au passage le gros des parts de sa filiale. Fin mars, un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF) précise que la Générale des eaux détient 36,09 % du groupe de distribution (dont 12 % seulement par l'intermédiaire de la CIP) , aux côtés du Lyonnais (62,69 %) et du public (le solde).

La montée en puissance de la Générale des eaux

La montée en puissance et en direct de la Générale des eaux dans la FNAC intrigue. Faut-il y voir le simple souci d'apporter des fonds propres à une CIP ayant perdu 158 millions de francs en 1993 ? Ou le souci de préparer l'avenir ?

Face à un Crédit lyonnais soucieux de vendre le plus cher possible, la Générale des eaux, il est vrai, se trouve placée devant un curieux dilemme : soit « jouer » de la position stratégique que lui donne son droit de préemption, pour que le prix de la FNAC (évaluée à 2,7 ou 2,8 milliards de francs) monte, si elle décide de céder sa participation ; soit peser en sens inverse, si elle choisit d'en racheter la totalité.

Une contradiction qui explique aussi l'embarras, le refus de se dévoiler, et la difficulté qu'il y a à interpréter les déclarations des autres candidats potentiels. Après avoir dit *« regarder avec prudence »*, le groupe Lagardère a annoncé qu'il ne remettrait pas d'offre, attendant de *« mieux cerner son évolution à terme »*. Un temps intéressé, le britannique Kingfisher assure désormais vouloir se concentrer sur Darty. Et Pinault-Printemps, premier déclaré et toujours en lice, fait désormais le mort. Jusqu'à quand ?

PIERRE-ANGEL GAY

FINANCES

La rémunération du livret A reste fixée à 4,5 %

Le bas de laine électoral

L'économique contre le social... et le politique. Le serpent de mer de la baisse du taux du livret A (4,5 %) réclamée à cor et à cris par les banques, la Caisse des dépôts et les organismes de HLM et repoussée une nouvelle fois par Matignon, pose bien le problème.

Economiquement, tout ou presque plaide pour une baisse de ce taux. Pour les HLM, dont les emprunts sont indexés sur le taux des livrets A, la mesure permettrait de réduire leurs coûts au moment où leurs recettes (les loyers, essentiellement) évoluent à petite vitesse. Les banques soulignaient dès cet automne et plus brutalement lors d'une première tentative infructueuse-il y en a eu d'autres-pour réduire la rémunération des livrets qu'il faut choisir entre la croissance et les intérêts de l'épargne. Pour elles, la trop forte rémunération d'un livret A défiscalisé et de l'épargne administrée dans son ensemble n'incite pas les ménages à consommer et bloque de surcroît la baisse du coût de crédit nécessaire à la reprise. Elles avaient finalement obtenu le 7 février très partiellement gain de cause : la rémunération des plans d'épargne-logement (PEL) avait été ramenée de 6 % à 5,25 % et celle des comptes d'épargne-logement de 2,75 % à 2,25 %. Mais, déjà, le premier ministre avait formellement refusé de toucher au livret A.

A ces impératifs économiques s'oppose une logique sociale et politique : les 52 millions de livrets A sont le symbole même de l'épargne populaire, du « bas de laine » d'antan. Edouard Balladur a pu s'en rendre compte à ses dépens après la levée de boucliers qu'avait entraînée en 1986 sa décision d'en abaisser le taux de 6 % à 4,5 %.

Les livrets A ont été pénalisés à la fin des années 80 et au début des années 90 par l'envolée de la rémunération plus avantageuse d'autres placements comme les Sicav monétaires. La sortie de plusieurs dizaines de milliards de francs par an avait alors atteint des proportions inquiétantes, au point de compromettre le financement du logement social. Redevenu aujourd'hui un placement très avantageux, alors que la rémunération des sicav monétaires s'est fortement réduite et que les actions et les obligations sont très sensibles *aux fluctuations des marchés*, le livret A confirme son attrait et son poids électoral.

F. V.

En abandonnant 9,11 % au mois de juin

Les valeurs françaises affichent leur plus mauvais terme boursier depuis 1990

La liquidation du terme boursier de juin, qui s'est terminé jeudi 23 juin, restera mémorable à plus d'un titre. En abandonnant 9,11 % , à 1 939,02 points, sur le terme boursier, les valeurs françaises affichent deux records peu flatteurs : dans un premier temps, il faut remonter au mois d'août 1990, date à laquelle l'Irak avait envahi le Koweït, pour trouver un score négatif de cette ampleur. Les valeurs avaient alors perdu en quatre semaines 21,95 %. Plus près de nous, l'indice CAC 40 avait, au mois de juillet 1992, affiché l'un de ses plus mauvais scores avec une chute de 8,5 %. A l'époque à laquelle, les Allemands venaient de relever leur taux d'escompte, les Américains étaient incertains sur leur élection présidentielle et les Français pas davantage assurés du résultat du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht.

Dans un deuxième temps, c'est la seconde fois depuis sa création que l'indice CAC 40 inscrit cinq liquidations perdantes consécutives, ce qui ne s'était également pas vu depuis l'été 1990.

Avec ce nouveau repli, les valeurs françaises perdent désormais sur les six premiers mois de l'année 14,51 %, soit plus des deux tiers des gains engrangés au cours de l'année précédente.

L'indice CAC 40, en s'inscrivant à la cote 1 939,02, est revenu à des niveaux qu'il avait délaissés depuis un an.

Reste que si les tensions sur les marchés obligataires, et ainsi que celles sur le dollar ont nettement pesé sur les marchés d'actions, cette baisse des cours va peut-être permettre aux investisseurs de pouvoir envisager *« une chasse aux bonnes affaires »*.

SOCIAL

Selon l'INSEE

175 000 emplois ont été perdus entre mars 1993 et mars 1994

Selon l'enquête annuelle de l'INSEE, la situation du marché du travail s'est encore dégradée. De mars 1993 à mars 1994, 175 000 emplois ont été perdus, contre 130 000 l'année précédente. Les jeunes, tout particulièrement, connaissent des difficultés d'insertion que masque l'allongement de la scolarité.

Tous les ans, en mars, l'INSEE réalise une vaste enquête sur l'emploi qui permet de faire le point sur les évolutions du marché du travail. Les premiers résultats de celle de 1994 (INSEE Première N° 330), publiés vendredi 24 juin, montrent que la dégradation n'a fait que s'amplifier. En un an, l'emploi total (salarié et non-salarié) a diminué de 175 000, après 130 000 l'année précédente, la baisse des effectifs salariés étant de 140 000.

A l'exception du tertiaire, qui s'est à nouveau développé (+ 1 %), tous les secteurs reculent. L'agriculture a perdu 6 % de ses effectifs, le bâtiment 3 %, et l'industrie 4 %. L'emploi ouvrier, qui a regressé de 145 000 par an en moyenne depuis 1990, a perdu sa première place, en 1993, au profit des employés. Mais, surtout, sous le double effet de la crise et des dispositions prises pour exonérer partiellement de charges le travail à temps partiel, les formes d'emploi se sont beaucoup modifiées. Désormais, la proportion d'actifs occupés travaillant à temps partiel s'élève à 14,7 % (27,8 % chez les femmes), contre 13,7 % en mars 1993 et 12,5 % en 1992. En un an, il y a eu 190 000 emplois supplémentaires à temps partiel, dont 140 000 occupés par des femmes, et, signe des temps, ce sont les entreprises privées qui ont le plus contribué à cette augmentation (+ 110 000).

Ce qu'on nomme le sous-emploi a encore progressé. Dans cette catégorie aux contours imprécis, par définition, rentrent le 1,2 million de personnes employées à temps partiel, soit 160 000 de plus que l'année précédente, qui déclarent souhaiter travailler davantage. Mais on pourrait y ajouter les intérimaires (210 000), les contrats à durée déterminée (614 000) et les 400 000 emplois qui ont bénéficié des dispositifs d'aide sous forme de contrats particuliers et de stages rémunérés, dont le volume n'a pas changé d'une année sur l'autre.

Tandis que l'emploi chutait à 22 022 000, la population active continuait de croître de 159 000, pour un total de 25 145 000. Par conséquent, le chômage passait de 2 781 000 en mars 1993 à 3 115 000 en mars 1994, soit une augmentation de 334 000, qui porte le taux à 12,4 % contre 11,1 % un an auparavant. Cette hausse sans précédent a touché pratiquement toutes les tranches d'âge. Du fait des fortes pertes d'emploi dans l'industrie, les hommes sont les plus nombreux à être frappés, mais le pourcentage des femmes reste le plus important (14,3 % contre 10,8 %). Le chômage de longue durée s'est encore accru, les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an représentant 35,7 % des chômeurs, contre 31,4 % en mars 1993. En moyenne, la durée de présence à l'ANPE est passée de 12,4 mois à 13 mois.

Le diplôme de moins en moins protecteur

Pour les jeunes, la situation devient très préoccupante. Les délais pour accéder à un premier emploi augmentent. Entre 20 et 24 ans, un jeune sur sept est au chômage en mars 1994 contre un sur neuf en mars 1991. Si l'on ne tient pas compte de la scolarisation, qui a amené une baisse une baisse de dix points du taux d'activité en quatre ans (56 % pour les jeunes hommes, 47 % pour les jeunes filles), le taux de chômage est passé de 18,8 % en 1991 à 27,7 % en 1994.

Parmi les actifs de moins de trente ans, la conjoncture est devenue difficile pour ceux qui n'ont pas de diplôme. 32 % sont au chômage, soit un sur trois. Au fil du temps, la protection du diplôme régresse. En mars 1994, les titulaires d'un baccalauréat connaissent un taux de chômage à peu près équivalent à ceux qui ont un CAP ou le BEP (11,2 % contre 11,6 %), alors que les premiers avaient été plus épargnés jusqu'à présent. Un mouvement identique, quoique de plus faible ampleur, se produit pour les bac + 2 (7,9 %) et les diplômés de l'enseignement supérieur (6,4 %). Il se confirme ainsi que, depuis des années, l'activité se concentre sur les 25 à 54 ans. Tandis que les jeunes sont éloignés du marché du travail, il apparaît que, au delà de 60 ans, 7 % des hommes et 4 % des femmes, seulement, sont encore actifs.

ALAIN LEBAUBE

De 1970 à 1993, l'emploi s'est concentré sur les 25-49 ans

Dans deux études, l'INSEE montre les évolutions qui se sont produites depuis plus de vingt ans sur le marché du travail. Progressivement, l'emploi s'est concentré sur la catégorie des 25-49 ans. Parallèlement, l'augmentation de la population active est due pour l'essentiel aux femmes. Mais les formes de travail se sont modifiées, entraînant le déclin d'un modèle d'emploi salarié.

Publiées simultanément, deux études de l'INSEE, qui portent sur la période allant de 1970 à 1993 (*INSEE Première*, n[os] 324 et 326), dégagent les tendances fortes de l'emploi en France et permettent de comprendre l'origine des mutations en cours. D'une part, la population active, donc disponible pour un travail, est passée d'un peu plus de 21 millions en 1970 à 25,8 millions en 1993. D'autre part, cette croissance est presque entièrement due aux femmes, qui représentent plus de neuf actifs supplémentaires sur dix.

Mais d'autres mouvements sont aussi significatifs. Tout au long de ces années, l'emploi s'est concentré sur la catégorie des 25-49 ans, qui occupent les trois quarts des emplois en 1992, contre un peu plus de la moitié en 1970. Aux deux extrémités, les plus âgés, notamment par le biais des préretraites (680 000 au plus haut, en 1984), et les jeunes, qui ont surtout poursuivi leur scolarité, ont fait les frais de ce resserrement – ce *« rationnement de l'emploi »*, dit l'étude –, alors que le nombre de chômeurs passait de 530 000 à près de trois millions. Jusqu'au tournant des années 90, cela se traduit par une sécurité de l'emploi pour cette catégorie. D'une année sur l'autre, sur toute la période 1970-1990, plus de 95 % des 25-49 ans demeurent en situation d'emploi et sont les moins mobiles.

La norme change

Plus discrètement encore, un autre phénomène se développe, qui va prendre des proportions importantes, avec le temps. C'est celui qui concerne tout à la fois la durée du travail, la multiplication des nouvelles formes d'emploi et la montée de la précarité. A tel point, écrit l'INSEE, que *« le modèle de l'emploi salarié à durée indéterminée, à temps complet, dans un métier donné, qui s'était progressivement imposé depuis le début du siècle, perd de son aspect normatif »*. Les jeunes et les femmes sont particulièrement affectés par cette évolution, qui finit par atteindre les 25-49 ans. Alors que la moitié des contrats à durée déterminée (CDD) concernaient les moins de 25 ans, et seulement un tiers des 25-39 ans, en 1982, la proportion s'est exactement inversée depuis, tandis que la part des CDD dans l'emploi total passait de 1,7 % à 3,2 %. Quand ils sont frappés par le chômage, les 25-49 ans s'en sortent de moins en moins bien. Leur réinsertion dans un emploi stable passe de 34 % à 27 % entre 1983 et 1991, et elle n'est plus que de 20 % en 1993.

Tous ces bouleversements, et y compris pour cette tranche d'âge intermédiaire, s'expliquent par la place prise par les femmes dans l'emploi, le taux d'activité des 25-49 ans s'élevant à 79,6 % en 1993, contre 51,4 % en 1973. Sur vingt ans, si l'emploi masculin a reculé de 850 000, l'emploi féminin a progressé de près de deux millions. Ce développement a coïncidé avec l'expansion du travail dans les secteurs du tertiaire, pourvu aux deux tiers par les femmes, mais où se sont également multipliés les statuts précaires ou les nouvelles formes d'emploi. Entre 1983 et 1993, le nombre d'emplois féminins à temps partiel a augmenté plus vite que le nombre total d'emplois féminins. Par ailleurs, près de cinq emplois à temps partiel sur six sont dans le tertiaire.

A. Le.

Dans un rapport sur la coopération sur les deux organismes

Le gouvernement ne préconise pas de fusion entre l'ANPE et l'UNEDIC

En réponse à une demande du Parlement, formulée lors de l'adoption de la loi quinquennale sur l'emploi, le gouvernement a remis, mardi 21 juin, un rapport sur une meilleure coopération dans les relations entre l'ANPE et l'UNEDIC (régime d'assurance-chômage).

Ce document, a indiqué le ministère du travail mercredi 22 juin, *« ne préconise pas une fusion »* des deux organismes, mais envisage de *« transférer le rôle d'inscription des demandeurs d'emploi de l'ANPE vers l'UNEDIC »*, puis, dans un deuxième temps, *« d'accroître les responsabilités de contrôle des ASSEDIC »*. *« Une fusion ne pourrait se faire que sous la forme d'une étatisation de l'UNEDIC, ce qui signifie la fin du paritarisme, ou d'une privatisation de l'ANPE, ce qui signifie alors un abandon de l'Etat face à son devoir de solidarité »*, explique le ministère, *« persuadé qu'une telle réforme ne saurait aboutir sans l'accord des diverses parties prenantes, le gouvernement ne souhaite pas imposer une fusion »*, ajoute-t-il, l'opération pouvant entraîner des *« dépenses importantes »* et provoquer des *« perturbations pour le public »*.

UNION EUROPÉENNE

Vif conflit entre la Commission et les Etats membres

Les ministres de l'agriculture échouent à fixer les prix et le montant des quotas

L'opposition de la plupart des Etats membres aux mesures d'économie préconisées par la Commission européenne a empêché, vendredi 24 juin, la conclusion d'un accord sur les prix agricoles de la prochaine campagne. Le conseil, qui a duré quatre jours à Luxembourg, portait sur une réduction supplémentaire du prix d'intervention du beurre et une diminution des primes aux éleveurs de bovins, deux mesures souhaitées par Bruxelles dans un souci d'économie.

Les Douze devaient en outre se prononcer sur une augmentation de 900 000 tonnes du quota laitier italien et sur le règlement du problème posé par les pénalités imposées à ce pays pour dépassement de sa production autorisée.

L'échec constaté à l'issue des débats est un cruel désaveu pour la présidence grecque, incapable de proposer un compromis acceptable et contrainte de laisser désormais à l'Allemagne le soin de boucler le dossier.

René Steichen, qui avait consenti d'importantes concessions aux Douze, n'a pas dissimulé son désappointement. Le commissaire chargé de l'agriculture avait chiffré le coût de ces concessions à 91 millions d'écus pour 1994 et à 314 pour 1995, et annoncé un trou de 1,628 milliards d'écus pour le budget 1995. *« Les agriculteurs ne tireront pas de réel bénéfice de cet échec »*, a-t-il affirmé, avant d'annoncer qu'il retirait toutes les concessions faites au cours de la réunion. Pour lui, l'échec du conseil est essentiellement imputable aux demandes exagérées des Etats-membres, qui ont profité de la discussion sur les prix pour tenter d'obtenir de nouvelles concessions. Il a notamment critiqué la France, qui a bloqué les négociations, mécontente du refus opposé par la Commission à ses demandes d'une prime supplémentaire pour les producteurs de blé dur dans les zones non traditionnelles (essentiellement le Centre et l'Ile-de-France) et d'une majoration de la prime pour la production de fourrage séché. *« Mieux vaut attendre trois semaines et un bon compromis, plutôt qu'un accord bâclé qui n'aurait pas donné satisfaction à de nombreuses délégations »*, a estimé le ministre français, Jean Puech. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

« Par un arrêt en date du 4 novembre 1993, la 13e Chambre de la Cour d'Appel de Versailles a condamné la société SUPREX dans les termes suivants :

(...) Constate que la société SUPREX a commis des actes de concurrence déloyale en commercialisant sous l'appellation « LOCH GLANER » des whiskies de fabrication française.

Condamne la société SUPREX à payer à la société SCOTCH WHISKY ASSOCIATION la somme de trente mille francs (30 000 F) à titre de dommages-intérêts.

Autorise la société SCOTCH WHISKY ASSOCIATION à publier le présent arrêt dans 5 journaux de son choix à concurrence de la somme de CINQ MILLE FRANCS (5 000 F) par insertion aux frais de la société SUPREX.

Fait défense à la société SUPREX d'apposer les étiquettes de marque « LOCH GLANER » sur le whisky fabriqué en France à peine d'astreinte de CINQ CENTS FRANCS (500 F) par infraction constatée. (...) »

ÉTRANGER

La visite de Victor Tchernomyrdine aux Etats-Unis

Washington apporte un soutien actif aux réformes économiques russes

A l'occasion de son séjour de quatre jours aux Etats-Unis, le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, a signé, jeudi 23 juin, une série d'accords économiques avec le gouvernement américain, avec la Banque mondiale et avec un consortium de compagnies pétrolières privées. Intervenant après le déblocage des crédits par le Fonds monétaire internationals fin mars, et le rééchelonnement de la dette russe au Club de Paris début juin, ces nouveaux accords marquent la volonté des Occidentaux de soutenir activement la politique de réforme économique engagée à Moscou.

NEW-YORK

de notre correspondant

Après avoir assisté, vendredi 24 juin à Detroit, au match de football qui opposera, dans le cadre de la World Cup, son pays, la Russie, à la Suède, le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine, devait rentrer à Moscou avec le sentiment du devoir accompli. A l'occasion de son séjour aux Etats-Unis, entamé mardi 21 juin à Washington, M. Tchernomyrdine a fait une belle moisson d'accords économiques qui sont le signe d'une volonté des Occidentaux de soutenir, efficacement cette fois-ci, la politique de réforme que tente de mettre en œuvre le gouvernement russe.

La décision, fin mars, du Fonds monétaire international (FMI) de reprendre ses prêts à la Russie avait marqué un tournant. A cette date, Michel Camdessus, directeur général du Fonds, était parvenu à un accord avec M. Tchernomyrdine sur un programme économique permettant au FMI de débloquer la deuxième tranche (pour un montant de 1,5 milliard de dollars) d'une aide accordée dans le cadre d'un dispositif particulier, intitulé « facilité pour une transition structurelle ». Forte de ce soutien décisif, la Russie a vu soudainement toutes les portes se rouvrir devant elle. Après le rééchelonnement de la dette publique accordée il y a quelques jours par le Club de Paris à Moscou, le voyage de M. Tchernomyrdine à Washington en est une nouvelle illustration.

Le premier ministre russe a en effet signé à Washington toute une série d'accords économiques, d'importance inégale. La réunion biannuelle avec le gouvernement américain a ainsi été l'occasion de discussions dans les domaines de l'environnement, de l'espace et du nucléaire. Le vice-président américain, Al Gore, a félicité son interlocuteur russe, M. Tchernomyrdine, pour les réformes économiques qu'il met en œuvre à Moscou. Comme Lloyd Bentsen, secrétaire au Trésor, il a cependant insisté sur la nécessité d'une continuité dans cet effort. Pour cela, les Etats-Unis semblent prêts à aider réellement la Russie.

Moscou et Washington ont ainsi décidé de renforcer leur coopération dans le domaine de la protection de l'environnement. Un programme spatial commun, engageant 400 millions de dollars d'investissement, a été défini. Le vice-président américain a indiqué à cette occasion que le programme de la station spatiale commune (un coût de 30 milliards de dollars sur une dizaine d'années) serait poursuivi, *« malgré les difficultés économiques que connaît la Russie et l'opposition rencontrée au Congrès américain »*. La Russie s'est, par ailleurs, engagée à arrêter la production de plutonium à usage militaire et à fermer les deux réacteurs de Tomsk et de Krasnoïarsk, les Etats-Unis acceptant de l'aider dans cette opération. Les deux pays s'engagent à mettre un terme à toute production de plutonium d'ici à l'an 2000.

820 millions de dollars de la Banque mondiale

M. Tchernomyrdine a ensuite rencontré, à Washington, les responsables du Fonds monétaire et ceux de la Banque mondiale. Ces derniers ont décidé d'accorder à Moscou une série de prêts pour un montant total de 820 millions de dollars. Ceux-ci sont destinés à la remise en état du réseau routier (300 millions de dollars), à la réforme du secteur bancaire (200 millions), à l'équipement de l'agriculture (240 millions) et à la réforme agraire (80 millions). Le premier ministre russe a été informé que d'autres prêts sont encore en discussion, notamment pour les secteurs pétroliers et gaziers.

Dans le domaine de l'énergie, justement, M. Tchernomyrdine a signé mercredi à Washington toujours, et en grande pompe, un important accord avec un consortium de compagnies pétrolières privées. Il s'agit d'un projet connu sous le nom de Sakhaline 2-négocié depuis plus de deux ans déjà pour l'exploitation des réserves pétrolières et gazières des champs off-shore qui se trouvent à proximité de l'île de Sakhaline. Animé par la compagnie américaine Marathon Oil, ce consortium, (Mitsui, Mitsubishi, Marathon, Mac Dermott) évalue à 9 milliards de dollars l'investissement total à réaliser. La Russie et le consortium sont parvenu à se répartir les coûts et les revenus. La production pourrait démarrer vers l'an 2000. Il faut cependant encore que ce contrat soit ratifié par le Parlement russe.

Malgré cet accord et quelques autres, les entreprises privées américaines restent encore, pour leur part, extrêmement prudentes vis-à-vis du marché russe. L'investissement privé total des sociétés américaines en Russie ne serait actuellement que de 1 milliard de dollars, c'est-à-dire pratiquement rien. L'administration prévoit qu'il pourrait atteindre 40 à 50 milliards de dollars avant la fin de la décennie, dont la moitié dans le secteur de l'énergie. Obsédés par la Chine, les industriels américains sont très sceptiques sur cette perspective. La Russie leur fait peur, à cause de l'incertitude juridique et fiscale, mais aussi à cause de la mafia. A lire la presse économique américaine, l'insécurité serait encore plus grande à Moscou qu'à New-York.

ERIK IZRAELEWICZ

« Un excellent partenaire »

WASHINGTON

de notre correspondante

Face aux critiques qui lui reprochent de manquer de détermination et de vision dans la conduite de sa politique étrangère, l'administration Clinton rétorque que sa politique à l'égard de la Russie est, elle, couronnée de succès.

L'occasion de l'affirmer lui a été fournie par la visite de Victor Tchernomyrdine. Le premier ministre russe est présenté à Washington comme l'homme sur lequel les Etats-Unis ont eu raison de parier quand le reste du monde ne voyait en lui qu'un obscur bureaucrate soviétique. *« Il s'est avéré un excellent partenaire »*, soulignait cette semaine devant quelques journaux européens, dont *le Monde*, un haut fonctionnaire de l'administration. *« Il nous a été très utile. C'est un homme très pragmatique, qui peut intervenir dans divers domaines, et, finalement, s'est révélé quelqu'un d'important. »* C'est donc en bonne partie grâce à lui que *« la réforme économique russe s'est poursuivie, en dépit des prédictions apocalyptiques »* formulées par les détracteurs de l'administration Clinton en janvier, au moment du départ du réformateur Egor Gaïdar.

Le premier ministre russe, nous dit-on, s'entretient régulièrement au téléphone avec le vice-président Al Gore, qui, selon une source russe, lui donne même du *« Viktor Stepanovitch »*. Une commission Gore-Tchernomyrdine a été créée par les présidents Clinton et Eltsine à Vancouver en 1993 et c'est elle qui a préparé la série d'accords qui viennent d'être conclus.

A l'approche de la réunion du G7 en juillet à Naples et du sommet Eltsine-Clinton en septembre à Washington, les responsables américains considèrent donc que leur politique à l'égard de la Russie est *« sur la bonne voie »*, présentent un tableau assez rose de la réforme économique russe et se félicitent de *« ne pas avoir changé de ligne au gré des moindres frémissements de Moscou »*. Cette autosatisfaction reste malgré tout tempérée d'une certaine prudence, compte tenu de la fragilité de la situation sociale en Russie.

SYLVIE KAUFFMANN

REPÈRES

CONJONCTURE

Pas de nouvelles mesures pour conforter la croissance

Des mesures pour conforter la croissance *« ont déjà été prévues et joueront au second semestre 1994 »*, a affirmé Edmond Alphandéry dans un entretien accordé au quotidien *Libération* du vendredi 24 juin. Le ministre de l'économie répond ainsi au CNPF qui, la veille, avait réclamé de nouvelles dispositions pour soutenir la reprise, jugée *« lente, partielle et fragile »* (*le Monde* du 24 juin). Parmi les mesures prévues, M. Alphandéry rappelle, notamment, la majoration de l'allocation de rentrée scolaire et l'allègement sur le troisième tiers provisionnel.

TELECOMMUNICATIONS

Confirmation de l'accord ATT-Unisource

L'américain ATT, premier opérateur téléphonique longue distance aux États-Unis, a annoncé, jeudi 23 juin, la conclusion d'un accord avec Unisource, le consortium formé par les postes suédoises, suisses et néerlandaises. Aux termes de cet accord, Unisource devrait entrer à hauteur de 20 % dans l'association World-partners, mise en place par ATT avec le japonais KDD et Singapor Telecom. A la différence des précédentes alliances nouées entre opérateurs américains et européens, l'accord ne prévoit pas de prise de participation d'Unisource dans le capital d'ATT.

Alors que le nombre de chômeurs est en baisse

L'économie espagnole donne des signes de reprise

En récession depuis l'hiver 1992, l'économie espagnole a enregistré une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 0,8 % au cours des trois premiers mois de 1994, a annoncé, mercredi 22 juin l'Institut national de la statistique (INE). Supérieur aux prévisions, le chiffre permet d'escompter, selon le gouvernement, une croissance du PIB de l'ordre de 1,3 % sur l'ensemble de l'année.

MADRID

de notre correspondant

Ce premier signe de sortie de la crise a été accueilli avec satisfaction par le pouvoir, qui répète inlassablement depuis des mois que les mauvais jours sont passés et que la reprise est là. Jusqu'ici, il n'avait guère convaincu en raison d'une année 1993 particulièrement difficile puisque la récession a été la plus grave enregistrée en Espagne depuis trente ans.

Le redémarrage est désormais une réalité. L'INE s'est empressé de faire remarquer que le bon indice du début de l'année était en grande partie dû aux exportations (19 % de hausse) qui ont connu *« un taux de croissance historique sans précédent au cours des vingt-cinq dernières années »*. Le phénomène s'explique par les trois dévaluations successives de la peseta qui ont rendu plus compétitifs les produits espagnols et ont permis à l'indice de production industrielle de sortir du rouge (1,1 %) après deux années de baisse.

Néanmoins, la reprise reste très fragile, ce qu'illustre le faible niveau des investissements (-5,8 %), la langueur de la consommation des ménages et le très léger mieux dans la construction par rapport à 1993. Tout cela ne permet pas d'espérer des jours meilleurs dans l'immédiat. *« Le changement de tendance met fin à la récession*, indique dans son rapport annuel la Banque d'Espagne, *mais ses séquelles dureront encore longtemps, surtout en ce qui concerne l'énorme difficulté de résorption du haut niveau de chômage... »*.

Son gouverneur, Luis Angel Rojo, a souligné que pour consolider la reprise il fallait aller encore plus loin en matière d'inflation, de restrictions budgétaires et salariales. Mais comme l'inflation (revenue à 5 %), manifeste une incontestable résistance à la baisse et que le déficit public reste très élevé, il ne faut guère espérer de nouvelles baisses des taux d'intérêt à court terme, a averti M. Rojo.

Le gouvernement espagnol devra donc être patient avant de voir se manifester les effets de la reprise, notamment sur l'emploi. Si l'Institut national de l'emploi (INEM) vient d'enregistrer pour le troisième mois consécutif une baisse du nombre des chômeurs (17,3 % de la population active contre 18 % au mois de février), en mai, le nombre de personnes à la recherche d'un travail a atteint le chiffre record de 3,8 millions, soit 24,5 % des personnes en âge d'exercer une profession. Or le retour de la croissance ne permet pas encore de pouvoir renverser brutalement la tendance. La *« récupération* économique » n'est encore qu'un frémissement.

MICHEL BOLE-RICHARD

L'OCDE recommande à Madrid de s'attaquer au déficit public et aux rigidités du marché du travail

L'Espagne renouera avec une croissance durable à la condition d'assainir ses finances publiques et de s'attaquer aux rigidités du marché du travail, selon le rapport, publié jeudi 23 juin, que lui consacre l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Après une baisse de 1 % en 1993, le produit intérieur brut (PIB) espagnol devrait progresser d'un peu plus de 1 % cette année et de 2,75 % en 1995, estime l'OCDE. Le taux de chômage atteindrait 25 % (chiffre standardise – enquete EPA) à la fin 1994 contre 24 % en décembre 1993, soit le taux le plus élevé de l'Union européenne. Il ne commencerait à baisser qu'en 1995. Quant à l'inflation, elle serait ramenée, sur douze mois, entre 3,5 % et 4 % à la fin de cette année, après 4,5 %, en moyenne, en 1993.

La récession qui a frappé l'année dernière l'économie espagnole s'est traduite par un effondrement de l'investissement et un niveau élevé du déficit des administrations publiques, égal à 7,25 % du PIB. Grâce à une politique budgétaire plus stricte, ce taux devrait se stabiliser à 7 % cette année. L'OCDE recommande ainsi aux pouvoirs publics espagnols de renforcer les contrôles contre *« les abus et la fraude dont souffre le système de sécurité sociale »* et de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales.

Il convient également, selon l'Organisation, de *« faire preuve d'une plus grande sévérité à l'égard des entreprises publiques »*. Assurées de l'aide de l'Etat en cas de difficultés, ce qui accentue encore la dérive budgétaire, ces entreprises n'ont guère fait preuve de rigueur, en accordant de fortes hausses de salaires en période de récession. D'où la suggestion des experts de les privatiser.

Mais le point noir de l'économie espagnole reste le chômage. *« Il existe des rigidités nombreuses sur le marché du travail qui font obstacle à la création d'emplois »*, déplore l'OCDE. Des rigidités qui datent souvent de l'ère franquiste, comme les réglementations corporatistes *(ordenanzas laborales)*. Conscient de ce problème, le gouvernement a pris en 1992 les premières mesures pour assouplir ce marché. Et une grande réforme visant, entre autres, à réduire la durée du travail et à simplifier les procédures de licenciement vient d'entrer en vigueur.

Cette politique doit s'accompagner également d'une modération salariale. *« Seul un rapide alignement des hausses de salaires sur celles des pays qui obtiennent les meilleurs résultats dans ce domaine empêcherait une nouvelle explosion du chômage »*, souligne le rapport. En gelant les traitements des fonctionnaires en 1994, le gouvernement a montré l'exemple.

A. Pu.

ITALIE : pas de mesures d'austérité pour réduire le déficit public, selon Silvio Berlusconi. – Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a affirmé, jeudi 23 juin, à l'issue du conseil des ministres qu'il ne prendrait pas de mesures d'austérité pour contenir le déficit public. *« Nous n'avons pas l'intention d'augmenter les recettes »*, a déclaré également M. Berlusconi, qui s'est dit convaincu que l'objectif d'un déficit de 154 000 milliards de lires (530 milliards de francs) sera respecté.

PORTUGAL : démission de Luis Miguel Beleza, gouverneur de la Banque centrale. – Luis Miguel Beleza, gouverneur de la Banque du Portugal, a présenté sa démission qui a été acceptée par le gouvernement, a annoncé jeudi 23 juin, l'agence Lusa. Cette démission n'a pas suscité de surprise dans les milieux spécialisés. Depuis quelques mois, la presse faisait état *« d'un bras de fer entre M. Miguel Beleza et les autres* admnistrateurs » de la Banque.

VIE DES ENTREPRISES

L'affaire Schneider et les responsabilités dans la gestion des filiales belges

Les responsables de Cofibel agissaient sur instruction de Paris, affirme l'entourage de Jean Verdoot

BRUXELLES
de notre correspondant

La presse belge continue à s'intéresser à l'affaire Schneider. Le quotidien flamand de gauche *De Morgen* (« le Matin », en français) a fait sensation, mercredi 22 juin, en publiant un entretien accusateur avec Claude Verdoot, fils de Jean Verdoot, l'administrateur-délégué belge de Cofimines et de Cofibel, mort d'une crise cardiaque dans l'avion qui le ramenait de Genève en mars 1993. Claude Verdoot s'insurge contre les déclarations de M. Pineau-Valencienne présentant son père comme l'homme qui prit seul des initiatives contestables dans la gestion des filiales belges de Schneider et d'autres sociétés plus opaques.

« Mon père mais aussi Pierre Pagezy (un dirigeant de Schneider, présent dans le conseil d'administration de Cofibel) *avaient la responsabilité de la société Paramer à Genève »*, affirme Claude Verdoot.

Mon père allait à Paris tous les quinze jours pour prendre ses instructions. »

Toutefois, Claude Verdoot indique que les relations de son père avec M. Pineau-Valencienne étaient mauvaises. « Chez nous, à la maison, Didier Pineau-Valencienne était considéré comme l'ennemi numéro 1. Il voulait faire faire à mon père des choses que celui-ci n'avait pas envie de faire », assure Claude Verdoot sans en dire davantage. A l'en croire, son père n'avait aucune envie d'aller à Genève pour une mystérieuse réunion au soir de laquelle il mourut subitement. A 23 heures, le jour du décès, M. Pineau-Valencienne a téléphoné à M[me] Verdoot, raconte Claude Verdoot. Le lendemain, Georges Vercautère, un responsable belge de Cofibel et de Cofimines, est venu récupérer des documents dans la serviette que le défunt tenait à son retour de Suisse.

Ce fait permet au *Morgen* de titrer : « Les documents disparus de Jean Verdoot ». Cela donne une idée de l'atmosphère de suspicion qui règne ici à l'égard de Schneider, surtout depuis l'assemblée générale des actionnaires, qui, le 16 juin, firent un fort mauvais accueil aux minoritaires belges.

Une participation très controversée

Claude Verdoot parle aussi des relations entre M. Pineau-Valencienne et Valentino Foti, le financier italien qui dirigeait PB Finance, une société dans laquelle Schneider a eu une participation très controversée, et qui reste incarcéré à Bruxelles. Claude Verdoot déclare : *« Il y avait une vraie amitié entre mon père et M. Foti, mais M. Pineau-Valencienne ment quand il dit qu'il ne connaissait pas bien ce dernier* [...]. *Les deux hommes se connaissaient depuis des années. Il existe une lettre. En 1983, M. Pineau-Valencienne a écrit à M. Foti pour le remercier de tout ce qu'il avait fait pour Eurinval, une filiale de Schneider que M. Foti avait reprise. »* La thèse développée implicitement est que M. Foti avait droit à la reconnaissance de Schneider depuis qu'il avait repris les activités verrières dont le groupe s'était défait au début des années 80.

Les enquêteurs belges ont saisi chez les Verdoot divers documents relatifs à l'affaire Schneider... et aussi des comptes montrant que Jean Verdoot avait placé toutes ses économies en Suisse et au Luxembourg, ce qui explique sans doute le profil bas adopté par la famille jusqu'à la publication de cet entretien.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Afin de limiter le nombre de ses « métiers »

Sanofi se recentre sur le secteur de la pharmacie et abandonne les bioactivités

« Nous effectuons un très grand recentrage sur la pharmacie », a annoncé jeudi 23 juin, Jean François Dehecq, président de la Sanofi, en présentant le rachat de Sterling Winthrop filiale de l'américain Kodak, qui permet au groupe français de se hisser au vingtième rang mondial avec un chiffre d'affaires de 3 milliards de dollars. *Pendant dix ans, nous avons gardé nos trois pôles d'activités (santé, beauté, bio-activités), pour assurer le financement de la recherche. Aujourd'hui, le pari est gagné, nous disposons de molécules exceptionnelles en cours de développement. Il faut donc se concentrer »*.

Fort de ce constat et n'ayant plus les moyens de développer en parallèle plusieurs métiers nécessitant d'importants investissements industriels, le groupe a décidé de se retirer des bio-industries pour tout miser sur la pharmacie, en gardant cependant la branche beauté moins consommatrice de capitaux industriels et source d'importants profits.

Envisagé depuis plusieurs mois, ce recentrage est devenu aujourd'hui indispensable pour financer l'acquisition américaine qui s'élève à 1,675 milliard de dollars (9,2 milliards de francs), car l'actionnaire principal Elf Aquitaine a décidé de ne pas y participer.

Douche froide

Certes, Sanofi envisage de dégager 500 millions de dollars en revendant les produits de contraste qu'il trouvera dans Sterling Winthrop, mais cela ne suffira pas. A cela s'ajoutera la vente de quelques marques de parfums, à l'exception d'Yves Saint Laurent et d'Yves Rocher.

Mais les revenus principaux proviendront des bio-activités, qui représentent un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs de chiffre d'affaires. Cette division, qui emploie 7 000 salariés, est divisé en trois activités : les bio-industries (3,4 milliards de francs) tournées vers les gélatines, les polysaccharides et les arômes ; l'agrovétérinaire (2,2 milliards de francs) spécialisé dans les antibiotiques et les vaccins ; et le cinquième quartier (1,4 milliard de francs) travaillant sur tous les corps gras d'origine animale. A cela s'ajoute une participation de 47 % dans le capital du fromager Entremont. Une dizaine de groupes internationaux se seraient déjà spontanément portés candidats au rachat, Jean-François Dehecq a tenu a préciser que tout serait fait dans l'intérêt du personnel.

« Nous ne vendrons pas ces activités à des artistes qui les achèteront pour les dépouiller. » Au sein de ces divisions, l'annonce de leur mise en vente a fait l'effet d'une douche froide, les salariés redoutant pour leur avenir. *« On nous a bassinés* pendant des années sur la culture d'entreprise Sanofi et l'esprit de groupe Elf, et voilà qu'aujourd'hui on nous vend pour des motifs exclusivement financiers », affirmait, furieux, un représentant des salariés. Dans un communiqué commun, les organisations syndicales de Sanofi bio-industries ont demandé à Elf de tenir ses engagements pris en 1991 *« en donnant les moyens financiers à Sanofi pour se développer dans la pharmacie »*. Mais depuis le groupe pétrolier a changé de dirigeants, de statuts, en passant du public au privé, et d'objectif, en ayant pour priorité le désendettement.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANIFESTATION

Protestation de salariés allemands d'Alcatel. – Quelque cinq cents salariés allemands d'Alcatel-SEL, filiale du groupe Alcatel, ont manifesté jeudi 23 juin à Paris pour protester contre la suppression de 3 500 emplois en 1994 et 1995 ainsi que la fermeture d'une usine à Stuttgart. Ce rassemblement s'est tenu devant le Palais des Congrès, où se réunissait l'assemblée générale des actionnaires du groupe Alcatel-Alsthom, qui emploie 20 000 personnes en Allemagne.

RESTRUCTURATION

DIM annonce la suppression de 453 emplois. – Le groupe DIM (3 400 salariés) a annoncé jeudi 23 juin devant le comité central d'entreprise un dispositif de restructuration concernant 453 emplois sur quatre sites. Le groupe va céder l'usine de chaussettes de Vagney-Zainvillers (Vosges), alors que l'unité d'Ussel (Corrèze) doit cesser son activité. Cinquante-cinq emplois seront supprimés à la Division d'études et de recherche industrielle (DERI) d'Autun (Saône-et-Loire) alors que l'usine de fabrication de matériel textile de Carquefou, près de Nantes (Loire-Atlantique), doit faire l'objet d'une cession partielle. Un plan social comprenant d'*« importantes mesures de reclassement »* sera présenté le 6 juillet.

Rothmans accuse le coup de ses restructurations : bénéfice en baisse de 26,9 %. – Le groupe britannique de tabac Rothmans International a payé les frais l'an dernier de sa grande réorganisation interne et de la restructuration de ses activités européennes, accusant une baisse de 26,9 % de son bénéfice imposable à 343,6 millions de livres (3 milliards de francs). Lors de l'exercice clos en mars, le groupe a pourtant réalisé une petite hausse de 3 % de ses ventes, à 2,485 milliards de livres, mais ses coûts de restructuration ont totalisé avant impôts 155 millions de livres. Le groupe a en effet réuni ses activités avec celles de Dunhill Holdings et de la holding suisse Compagnie financière Richemont, pour créer deux sociétés distinctes, l'une centrée sur le tabac (Rothmans) avec les marques Rothmans, Peter Stuyvesant et Craven et l'autre sur le luxe (Vendôme avec Dunhill et Cartier), cotées à Londres depuis le 25 octobre.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 24 juin ▼ Dégradation

La rechute du dollar qui entraînait dans son sillage les marchés obligataires pesait vendredi sur la Bourse de Paris pour la première séance du terme de juillet. En baisse de 1,11 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard un repli de 0,78 %. Aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en net recul de 1,26 % à 1 914,55 points.

Après cinq liquidations consécutives en baisse – celle de juin étant par ailleurs la plus mauvaise depuis août 1990 –, le marché ne parvenait pas à maintenir le cap vendredi après avoir connu pendant deux jours une reprise technique.

Pourtant les analystes estiment qu'après une baisse de l'ordre de 15 % en moyenne depuis le début de l'année les valeurs françaises présentent des cours nettement plus attrayants qu'au début de l'année en raison du redressement des résultats de nombreux groupes français. Le rapport cours-bénéfice 1995 à la fin mai est revenu à 14,4 selon *Associés en Finance* regroupant seize bureaux d'étude de la place.

Le courtier américain Merrill Lynch se montre plutôt optimiste pour la France. Dans une étude, il estime que le taux de croissance économique devrait atteindre 1,7 % cette année.

NEW-YORK, 23 juin ▼ Recul

Wall Street a terminé en baisse jeudi 23 juin dans le sillage du marché secondaire (Nasdaq) où les valeurs de technologie ont mené le recul après la révision en baisse des notes de titres de ce secteur par plusieurs analystes. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 699,09 points, en baisse de 25,68 points, soit un repli de 0,69 %. L'activité a été modérée avec quelque 256 millions de valeurs échangées.

Les experts ont fait état d'inquiétudes croissantes sur un risque de contagion de la faiblesse du secteur technologique sur le reste du marché. Wall Street n'a même pas réussi à tirer profit d'un recul des taux d'intérêt à long terme, qui avaient débuté la séance en hausse après la publication d'une progression nettement plus forte que prévu (+ 0,9 %) des commandes de biens durables en mai.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a fini inchangé à 7,40 %.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	74 1/2	74 3/4
Allied Signal Inc.	36 1/4	36 1/8
American Express	26 3/4	26 3/4
ATT	55 1/2	55 3/8
Bethlehem Steel	19 5/8	19 3/8
Boeing	48 1/4	47 7/8
Caterpillar Inc.	102 5/8	102
Chevron	43 1/2	43 3/8
Coca-Cola	40 7/8	40 1/4
Disney Corp.	42 3/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	60 1/4	60 3/4
Eastman Kodak	46 3/4	47 1/2
Exxon	58 1/4	58 1/4
General Electric	45 3/4	46 1/4
General Motors	52 3/8	51
Goodyear Tyre	37 7/8	37 1/8
IBM	62	61
International Paper	69 5/8	69
Morgan (J.P.)	63 3/8	62 7/8
McDonnell Douglas	119 5/8	118 7/8
Merck and Co.	30 1/2	30 1/2
Minnesota Mining	50 3/4	50 7/8
Philip Morris	52 3/8	51 1/8
Procter & Gamble	56 3/4	55 1/8
Sears Roeb. and Co.	46 1/8	46 1/8
Texaco	62 3/4	62 3/4
Union Carbide	27 1/4	27 1/8
United Tech.	65 7/8	65 1/4
Westinghouse El.	12 3/8	12 1/4
Woolworth	16 1/4	16 1/4

LONDRES, 23 juin ▼ Rechute

Après une progression initiale, les valeurs de la Bourse de Londres sont reparties à la baisse jeudi 23 juin, entraînées par les chiffres américains des commandes de biens durables de mai (+ 0,9 %) qui ont ravivé les craintes inflationnistes et donc la peur d'une hausse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 18 points (0,6 %) à 2 942,4 points, soit un repli de 0,63. 540,1 millions de titres ont été échangés contre 461,3 millions la veille.

Du côté des valeurs, après les premiers résultats de son augmentation de capital, souscrite à 67,7 % côté anglais, Eurotunnel a finalement perdu 1 penny à 278 pence, après avoir gagné 7 pence en milieu de journée. Le prix est encore nettement supérieur aux 269,46 pence auxquels le reste de l'augmentation de capital a été négocié et acheté en totalité sur le marché jeudi matin. Les titres de médias ont chuté brutalement après l'annonce d'une baisse du prix de vente du *Daily Telegraph*, qui est passé jeudi de 48 pence à 30 pence.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Allied Lyons*	5,68	5,64
BP	4,02	4,04
BTR	3,62	3,58
Cadbury	4,25	4,22
Glaxo	5,39	5,43
GUS	5,65	5,69
ICI	7,57	7,89
Reuters	4,50	4,37
RTZ	8,42	8,35
Shell	6,94	6,96
Unilever	9,74	9,74

TOKYO, 24 juin ▼ Prudence

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 1,3 % vendredi, l'indice Nikkei perdant 273,46 points pour terminer à 20 766,75 points après une hausse de 2,2 % la veille, dans un marché méfiant touché par des ventes sur le marché à terme. L'indice Topix, à plus large base de calcul, a terminé en repli de 8,17 points à 1 673,07. Le volume des transactions s'est établi à environ 360 millions de valeurs échangées, contre 389 millions la veille.

Les investisseurs sont restés prudents après la forte hausse de la veille, en raison de l'incertitude autour du taux de parité à court terme entre le dollar et le yen, ont estimé les courtiers. Des achats actifs pour pousser l'indice Nikkei au-dessus du seuil des 21 000 points ne peuvent être attendus en l'absence de nouvelles stimulations, ont-ils ajouté.

VALEURS	Cours du 23 juin	Cours du 24 juin
Bridgestone	1 650	1 640
Canon	1 760	1 750
Fuji Bank	2 300	2 250
Honda Motors	1 870	1 870
Matsushita Electric	1 820	1 810
Mitsubishi Heavy	788	795
Sony Corp.	6 120	6 120
Toyota Motors	2 200	2 230

CHANGES

Dollar : 5,4570 ▼

Vendredi 24 juin, le dollar fléchissait fortement à 5,4570 francs contre 5,4870 francs jeudi soir (cours Banque de France). Le deutschemark se dépréciait à 3,4156 francs à l'ouverture du marché des changes parisien, contre 3,4208 francs la veille en fin de journée (cours Banque de France).

FRANCFORT	23 juin	24 juin
Dollar (en DM)	1,6069	1,5950
TOKYO	**23 juin**	**24 juin**
Dollar (en yens)	101,31	100,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (24 juin) .... 5 5/16 % - 5 7/16 %
New-York (23 juin) .... 4 3/16 %

BOURSES

PARIS

	22 juin	23 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 917,04	1 939,02
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 307,51	1 332,87
Indice SBF 250	1 281,81	1 292,19

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	22 juin	23 juin
Industrielles	3 724,77	3 699,89

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	22 juin	23 juin
100 valeurs	2 960,40	2 942,40
30 valeurs	2 309,10	2 291,40

FRANCFORT

	22 juin	23 juin
Dax	1 994,42	2 023,10

TOKYO

	23 juin	24 juin
Nikkei Dow Jones	21 040,21	20 766,75
Indice général	1 681,24	1 637,07

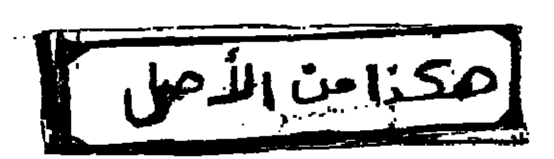
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4425	5,4450	5,4547	5,4587
Yen (100)	5,4359	5,4412	5,4829	5,4904
Ecu	6,5598	6,5656	6,5516	6,5603
Deutschemark	3,4216	3,4244	3,4292	3,4303
Franc suisse	4,0661	4,0711	4,0782	4,0854
Lire italienne(1000)	3,4654	3,4682	3,4405	3,4449
Livre sterling	8,4222	8,4316	8,4290	8,4425
Peseta (100)	4,1271	4,1307	4,1018	4,1072

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 5/16	4 7/16	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 7/8	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Lire italienne(1000)	7 15/16	8 3/16	8 1/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8
Livre sterling	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 5/8	7 7/8	7 3/4	8	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 24 JUIN

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,63

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,87 % (1922,14)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6100	6110	+0,16
10	B.N.P. (T.P)	1054	1043	-1,04
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1036	—	—
10	Renault (T.P.)	2292	2150	-6,20
10	Rhone Poulenc(T.P)	2150	2102	-2,23
10	Saint Gobain(T.P.)	1232	1245	+1,06
10	Thomson S.A (T.P)	1110	—	—
25	Accor 1	643	630	-2,02
10	Air Liquide 1	742	753	+1,48
10	Alcatel Alsthom 1	605	602	-0,50
10	Alcatel Cable 1	584	575	-1,54
50	Alspi 1	365	342	-3,06
10	AGF-Ass.Gen.France	436,40	441	+1,05
5	Axa 1	231	231,30	+0,13
1	Bail Invest. 1	914	922	+0,88
25	Bancaire (Cie) 1	510	508	-0,39
25	Bque Colbert C2	139,10	143	+2,80
50	Bazar Hot. Ville 2	642	654	+1,87
1	Berger (M) 2	1200	1200	—
25	Bertrand Faure 2	461	470	+1,95
25	BIC 1	1185	1183	-0,17
25	BIS 1	285,40	298	+4,65
10	B.N.P. 1	241	240,50	-0,21
25	Bollore Techno.1	342	355,90	+4,06
1	Bongrain 1	2975	2952	-0,77
25	Bon Marche (Au) 1	728	739	+1,51
25	Bouygues 1	580	568	-2,07
10	BSN 1	799	789	-1,25
5	Canal + 1	870	861	-1,03

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	435,50	450	+3,33
25	Dassault Electro 1	370	375	+1,35
1	De Dietrich 1	2635	2626	-0,34
10	Degremont 1	496,10	500	+0,79
50	Dev.R.N-P.Cal.Li2	63	64,20	+1,90
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	87	85	-2,30
50	DMC (Dollfus Mi)1	408	406	-0,49
25	Docks France 1	645	644	-0,16
25	Dynaction 1	135	136,10	+0,81
10	Eaux (Gle Des) 1	2277	2265	-0,57
25	E.B.F 1	812	812	—
25	Ecco 1	756	770	+1,85
16	Elflage 1	1259	1259	—
10	Elf Aquitaine 1	404	391,50	-3,09
50	Eridania Beghin 1	833	818	-1,80
25	Essilor Intl 1	880	893	+1,47
25	Essilor Intl ADP 1	494	500	+1,21
50	Esso 1	984	983	-0,10
5	Eurafrance 1	1985	1915	-3,53
100	Euro Disney 1	16	13,15	-17,81
10	Euro RSCG W.W 1	628	618	-1,59
1	Europe 1-1	1720	1653	-3,90
50	Eurotunnel 1	24,70	23,85	-3,44
10	Filipacchi Medias1	865	890	+2,89
100	Finextel 1	131,20	136,10	+3,73
50	Fives-Lille 1	580	576	-0,69

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 23 juin

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 23/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4750	5,4870	5,20	5,80
Ecu	6,5830	6,5840	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9800	342,0800	328	352
Belgique (100 F)	16,6100	16,6120	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1500	305,2800	292	314
Italie (1000 lires)	3,4745	3,4800	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,1300	87,1100	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2640	8,2925	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4095	8,4150	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2630	2,2640	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,1000	406,8400	392	415
Suède (100 krs)	71	71,3700	68	76
Norvège (100 k)	78,6500	78,6800	74	83
Autriche (100 sch)	48,6100	48,6310	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1090	4,1180	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3050	3,3100	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,9517	3,9646	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4251	5,4273	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 23/06
Or fin (kilo en barre)	69000	68700
Or fin (en lingot)	69150	69900
Napoléon (20f)	396	393
Pièce Fr (10 f)	320	320
Pièce Suisse (20 f)	398	398
Pièce Latine (20 f)	396	395
Souverain	508	508
Pièce 20 dollars	2520	2510
Pièce 10 dollars	1252,50	1255
Pièce 5 dollars	690	695
Pièce 50 pesos	2585	2585
Pièce 10 florins	414	411

Matif (Marché à terme international de France)

23 juin 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 359 836				CAC 40 A TERME — Volume : 41 597			
Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94	Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	113,48	114,72	113,30	Dernier	1934	1929	—
Précédent	111,72	113,44	112,52	Précédent	1909	1905	1914

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

ÉDITION

Neuf éditeurs portent plainte pour « photocopillage »

« Le photocopillage tue le livre. » En France, selon le Syndicat national de l'édition, on photocopierait chaque année six milliards de pages de livres, de revues ou de magazines protégés par le droit d'auteur – c'est-à-dire l'équivalent d'environ vingt-cinq millions de livres.

Le slogan et la campagne d'information (lancés à l'automne 1993) sur les dangers de la reprographie abusive n'auront donc pas suffi à faire évoluer sensiblement les pratiques de photocopie, et singulièrement celles de l'éducation nationale. Tirant les leçons de ce constat, neuf éditeurs de sciences humaines et de littérature générale, et non des moindres – Armand Colin, La Découverte, Dunod, Economica, Flammarion, Gallimard, Minuit, les Presses universitaires de France et le Seuil, – ont décidé, pour se faire entendre, d'employer des moyens plus spectaculaires.

Avec le soutien du Centre français pour l'exploitation du droit de copie (CFC), ces éditeurs ont fait déposer, mardi 21 juin, plusieurs plaintes contre X... », pour contrefaçon auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Ces plaintes visent l'important volume de photocopies illicites des livres de sciences humaines et sociales qui aurait été réalisé pour les besoins de travaux dirigés dans trois universités parisiennes.

« Une détermination forte et nouvelle »

C'est la première fois qu'une action en justice est entreprise par des éditeurs dans le domaine de la reprographie. Pour François Gèze, PDG des éditions de La Découverte, cette mesure est *« l'expression d'une détermination forte et nouvelle »* pour régler le problème du « photocopillage ». *« Par cette action*, indiquent les plaignants dans un communiqué, *les éditeurs n'entendent pas faire interdire tout usage de la photocopie dans les facultés (...) Ils demandent d'abord à la justice de rappeler qu'il n'est pas admissible que l'Etat continue à violer impunément la loi sur le droit d'auteur. Surtout, ils visent à ce que la pratique de la reprographie dans l'enseignement soit limitée et contrôlée, conformément au code de la propriété intellectuelle »*.

Pour permettre un meilleur respect du droit d'auteur, un projet de loi modifiant ce code est actuellement en cours de discussion. Dès les arbitrages du premier ministre rendus – les intérêts du ministre de l'éducation nationale et de la culture sont opposés –, ce texte sera soumis au Conseil d'Etat et, selon le souhait de Jacques Toubon, déposé au plus vite au Parlement. Il faut en effet faire vite. Après l'université, le « photocopillage » semble gagner l'enseignement secondaire. A tel point que les éditeurs scolaires n'excluent pas de saisir à leur tour la justice.

Fl. N.

CARNET

Naissances

M. et Mme Olivier MONOD
ont la joie de faire part de la naissance de leur quatrième petit-enfant,

Alice,

le 10 juin 1994, fille de

Stella et Philippe MISSUD,

et du mariage de leur fils

Sylvain
avec
Nathalie DONNINI,

le 18 juin 1994.

Le château de la Mer,
1, avenue F.-Tonner,
06150 Cannes.

Catherine et Philippe PROST,
Matthieu, Diane et Léon,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Francesca, Joséphine,

à Paris, le 6 juin 1994.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Alfred !

De la part de

Edmée, Patrick et Marie-Odile.

Eric

franchit les quarantièmes rugissants.

C.T.H. souhaitent bon vent à leur papounet chéri.

Mariages

Evelyne PICARD
a la joie d'annoncer le mariage de sa fille

Anne PICARD
avec
M. Amit PIETER,

célébré dans l'intimité, à Créteil, le 18 juin 1994.

1, rue de l'Averse,
94000 Créteil.

Claire-Marine et Pierre-Alexandre
ont la joie de faire part du mariage, dans l'intimité, de leurs parents,

Jean-Christophe
et
Danièle CLAYET,

le samedi 25 juin 1994.

– Samedi 25 juin 1994.

M. Robert BARON,
Mme Mireille PONZO,
sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille

Laurence
avec
Sanjiv GOMEZ,

à Aix-en-Provence.

Décès

– Le président,
Et les membres de l'Association psychanalytique de France,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard BARRAU,

leur collègue et ami.

– Le Centre d'études africaines de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
auquel s'associent
la Société des africanistes
Et l'Association française des anthropologues,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Nicole ECHARD,

décédée le 21 juin 1994.

L'inhumation aura lieu lundi 27 juin, au cimetière du Montparnasse, à Paris. (On se réunira à 14 h 30 devant l'entrée principale.)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nicole Echard, ethnologue et cinéaste, directeur de recherche au CNRS, membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, est décédée après une longue année de lutte.

Elle travaillait depuis le début des années 60 au Niger, sans aucun doute, dans ce pays, dont elle partageait les passions du feu et de la beauté, elle aura vécu certaines de ses plus belles heures.

Les images qu'elle en avait rapportées montraient un talent de cinéaste, qui fut révélé par son film *Noces de feu* et par *Salamou*, couronné du prix Robert-Flaherty, à Venise en 1972.

Analyste rigoureuse, internationalement réputée, des sociétés haoussas, Nicole Echard était profondément touchée par un monde dont les conditions parfois extrêmes satisfaisaient en elle un intense besoin d'achèvement.

Elle n'était cependant pas absente de sa propre société : elle participa, intensément et très tôt, aux combats des femmes.

Elle fut, de 1989 à 1991, présidente de l'Association française des anthropologues.

Poursuivre son œuvre nous aidera à surmonter l'absence impossible.

Ses collègues, ses amis, participent à la douleur de ses enfants.

– Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris,
Les membres,
Le directeur général,
Et les collaborateurs de la CCIP,
Le président,
Et les membres de la commission de l'enseignement,
Le président,
Et les membres de la commission administrative du groupe HEC,
Le directeur général,
Le corps professoral,
Et les collaborateurs du groupe HEC,
ont le regret de faire part du décès de

Michel FAUCON,
ancien directeur général
du groupe HEC,

survenu le 22 juin 1994.

Les obsèques seront célébrées le lundi 27 juin, à 15 h 45, en l'église de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).

Après une longue et brillante carrière dans l'industrie, Michel Faucon a été nommé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris directeur général du groupe HEC, fonction qu'il a exercée de 1987 à 1991. Lui-même ancien élève de l'école HEC, il a donné une forte impulsion au développement du campus de Jouy-en-Josas, en particulier sur le plan international, tout en renforçant les liens avec les entreprises, notamment avec le concours de la Fondation HEC.

– Mme Henri Kaufmann,
Martine et Claudine Kaufmann,
Véronique et Jean Kaufmann
et leurs enfants,
Pierre Kaufmann,
Jacques Kaufmann,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri KAUFMANN,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 juin 1994, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale.

57, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Yzeure (Allier). Paris.

Frédéric MARC

nous a quittés le 21 juin 1994, entouré de l'affection de sa famille et de ses amis.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité comme il l'avait souhaité.

Sa famille exprime sa profonde reconnaissance au personnel du service de médecine de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif, ainsi qu'au docteur Jean-Yves Liotier qui l'a accompagné avec un extrême dévouement au long de son douloureux parcours.

A sa mémoire, vous pouvez adresser un don pour la recherche médicale ou l'aide aux malades esseulés.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Mme Roland Maspétiol,
Le docteur Roger Maspétiol,
Mme Henri Delore,
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roland MASPÉTIOL,
président (h) de section
au Conseil d'Etat,
ancien président de l'Académie
d'agriculture de France,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 21 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 27 juin, à 10 h 30, en l'ancienne église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, à Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière ancien de Rillieux-la-Pape (Rhône).

– Mme Louis Lafuma,
sa belle-mère,
Françoise Paturle,
son épouse,
Didier et Françoise Paturle,
Thierry et Nhu-Maï Paturle,
Bertrand et Aliette Couette,
ses enfants,
Ande, Thanh-Lam, Minh-Loan, Maï-Liên, Bénédicte, Jérémie, Emmanuel,
Nicolas, Isabelle et Jade Boissin,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel PATURLE,
ingénieur ECP,

survenu le 23 juin 1994, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mardi 28 juin, à 17 heures, en l'église de Burcin (Isère).

Une messe à sa mémoire sera célébrée ultérieurement, en l'église de Bellevue.

Ni fleurs ni couronnes.

Des prières et des messes.

27, rue Henri-Savignac,
92190 Meudon.

– Mme Raymond Paul,
née Brigitte Lévy-Elina,
son épouse,
M. et Mme Gérard Paul,
M. et Mme Bernard Paul,
Géraldine et Emilie,
M. et Mme Laurent Paul,
Caroline et Alexandre,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 22 juin 1994, du

capitaine de vaisseau
Raymond PAUL,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 juin, à 10 h 30, en l'église Saint Michael Church, 5, rue d'Aguesseau, Paris-8e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, rue Laugier,
75017 Paris.

– Les élèves directeurs d'hôpital, promotion 1994 de l'Ecole nationale de la santé publique,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami,

Olivier RAVIER,

survenu accidentellement le 21 juin 1994.

– Le docteur et Mme Alain Sénikiès,
Mlle Jacqueline Apte,
Mlle Nathalie Sénikiès,
M. Thomas Sénikiès,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simon SÉNIKIÈS,
née Arlette Apte,

leur mère, sœur, grand-mère et parente, survenu le 23 juin 1994, à l'âge de quatre-vingts ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le lundi 27 juin.

91, avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris.
28, rue Fénelon,
92120 Montrouge.

– Le docteur Alain Thomas,
son fils,
Les familles Solana, Thomas, Laforgue, leurs parents et amis,
ont la douleur de faire part de la disparition de

Mme Jacqueline
SOLANA-THOMAS.

Une bénédiction aura lieu en l'église de la Daurade, à Toulouse, le lundi 27 juin 1994, à 13 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons au nom de la Fondation pour la recherche médicale à adresser au docteur Alain Thomas, 26, boulevard Deltour, 31500 Toulouse.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Anniversaires

– Il y a dix ans, disparaissait le philosophe

Michel FOUCAULT.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Christine GEORGIN,
gestionnaire,

est décédée le 28 juin 1993, à Orléans.

Nous gardons vivant son souvenir.

Une messe en sa mémoire sera dite, mardi 28 juin 1994, à 10 h 30, en l'église de Vézac (Dordogne).

– A l'aube du 25 juin 1983,

Bernard SABOYA

nous quittait, victime d'un chauffard.

Nous ne l'oublions pas.

Messes anniversaires

– Cinquième anniversaire.

Messe et hommage musical à la mémoire de

Henri SAUGUET,

le samedi 25 juin 1994, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 24, rue Saint-Roch, Paris-1er.

Merci de votre présence et de votre fidélité.

Avis de messes

– Le 11 juin 1994,

Bérengère d'ARAGON

quittait sa famille et ses amis.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 30 juin, à 17 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, 79, rue Galande, Paris-5e.

Communications diverses

– La célébration du centenaire de la mort de Ferdinand de Lesseps, à Guilly (Indre), son village natal, sera marquée, le samedi 2 juillet 1994, à 15 heures, par l'inauguration d'une place et l'ouverture d'une exposition.

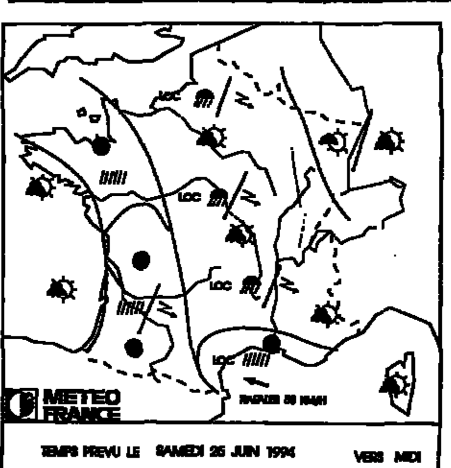
– Urgent. Décès : Mmes Danielle Vignault et Marie-Claude de Perpessac sont priées d'appeler sans délai Sano de Perpessac, à Lisbonne, au no 19-351-1-851-88-89.

Communications diverses

– Après la disparition de son fondateur, Henri Desroche, le Collège coopératif (Paris) organise, le 4 juillet 1994, à partir de 10 heures, une journée sur son œuvre, 1, rue du 11-Novembre, Montrouge (Hauts-de-Seine). Renseignements : 40-92-95-01.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

MÉTÉOROLOGIE



METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE SAMEDI 25 JUIN 1994 VERS MIDI

LEGENDE

ENSOLEILLE · ECLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COUVERT ECLAIRCIES · TRES NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DEPLACEMENT

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	28/16
BIARRITZ	33/22
BORDEAUX	34/22
BOURGES	27/16
BREST	27/20
CAEN	24/14
CHERBOURG	20/15
CLERMONT-FER.	27/17
DIJON	26/15
GRENOBLE	31/18
LILLE	23/13
LIMOGES	30/19
LYON, BRON	27/18
MARSEILLE	30/18
NANCY, ESSEY	25/12
NANTES	30/19
NICE	26/18
PARIS-MONTS.	26/17
PAU	34/18
PERPIGNAN	30/16
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	28/18
ST-ETIENNE	28/15
STRASBOURG	28/12
TOULOUSE	35/20
TOURS	27/16
ÉTRANGER	
ALGER	27/17
AMSTERDAM	18/ 9
ATHÈNES	30/23
BANGKOK	33/26
BARCELONE	30/18
BELGRADE	30/15
BERLIN	20/ 8
BRUXELLES	22/11
COPENHAGUE	16/ 8
DAKAR	28/22
GENÈVE	28/16
ISTANBUL	25/15
JÉRUSALEM	27/17
LE CAIRE	34/22
LISBONNE	32/18
LONDRES	24/15
LOS ANGELES	26/17
LUXEMBOURG	24/13
MADRID	34/20
MARRAKECH	34/16
MEXICO	24/13
MILAN	30/16
MONTRÉAL	24/15
MOSCOU	19/ 8
NAIROBI	20/ 7
NEW-DELHI	41/29
NEW-YORK	31/22
PALMA-DE-MAJ.	31/16
PÉKIN	30/23
RIO-DE-JANEIRO	– / –
ROME	29/17
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	37/17
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	16/ 9
SYDNEY	21/11
TOKYO	26/20
TUNIS	29/19
VARSOVIE	19/ 8
VENISE	29/19
VIENNE	24/14

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-06-1994 à 18 heures TUC et le 24-06-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

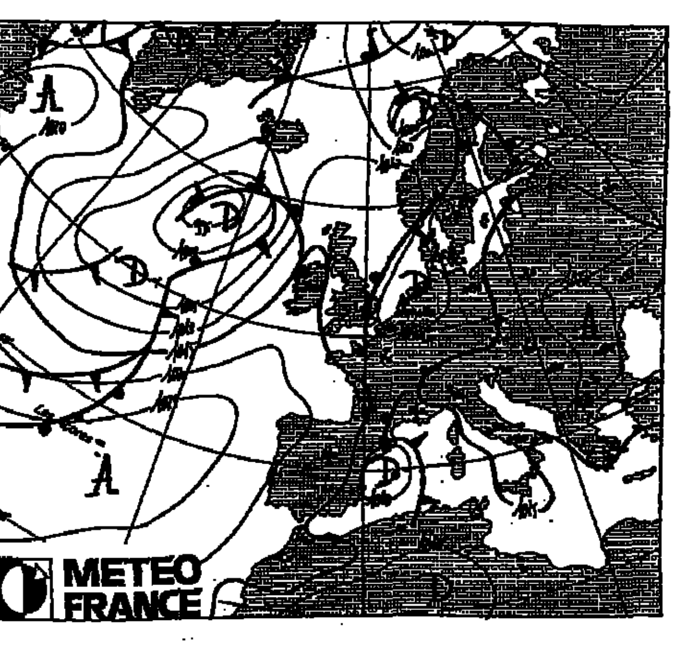
Samedi : journée maussade avec de la pluie ou des ondées orageuses. – Le matin, des ondées se produiront du Massif Central au Nord-Picardie. Sur l'extrême nord, elles seront accompagnées d'orages pouvant être forts avec de la grêle. De l'Aquitaine à la Bretagne, une zone de temps pluvieux gagnera vers l'intérieur des terres. Les pluies seront modérées à fortes, parfois orageuses. Sur les régions de l'Est, le ciel sera voilé le matin mais le temps se dégradera dans la matinée. Les côtes du Languedoc-Roussillon et de la Provence seront sous la grisaille des entrées maritimes.

Dans l'après-midi, le temps pluvieux et instable gagnera l'ensemble du pays, excepté la Lorraine et l'Alsace. Les pluies deviendront fortes et orageuses sur le Languedoc-Roussillon et la Provence.

Les températures seront douces le matin, entre 13 et 20 degrés du nord au sud du pays. L'après-midi, elles seront en baisse par rapport à vendredi. Il fera 16 à 18 degrés sur les côtes de la Manche, 28 à 32 dans le Nord-Est et 24 à 28 degrés sur le reste du pays.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 26 JUIN 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 24 JUIN

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 0.10). Invité Elie.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.05).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
23.05 Magazine : Ushuaïa.
1.00 3 000 scénarios contre un virus.

FRANCE 2

13.50 Série : Matt Houston.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.50). Emission présentée par Pascal Sevran. Cartes postales de Paris.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.00 Série : Goal.
17.20 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.55).
17.30 Série : Génération musique.
18.10 Magazine : Coupe du monde de football.
18.35 Sport : Football. Coupe du monde : Mexique-République d'Irlande, en direct d'Orlando ; A 19.20, mi-temps ; A 19.35, 2ᵉ mi-temps.
20.30 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
21.05 Divertissement : Le Bêtisier. Les meilleurs moments des meilleurs moments.
21.40 Magazine : Coupe du monde de football.
22.05 Sport : Football. Coupe du monde : Brésil-Cameroun, en direct de San-Francisco ; A 22.50, mi temps ; A 23.05, 2ᵉ mi-temps.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Série : Un privé sous les tropiques.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : meilleurs moments des matchs Italie-Norvège, en différé de New-York, et Corée du Sud-Bolivie, en différé de Boston.
15.18 Série : La croisière s'amuse.
16.05 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.15).
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Les Cigares du pharaon.
20.25 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Des hommes à leurs pieds, de Yannick Charles et Guy Nevers.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Maurice Béjart. Italie : la strada de l'an 2000 ; Inde : les dieux de la pluie ; Japon : les chrétiens clandestins.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Extérieurs nuits. De Matthias Sanderson et Serge Toubiana. *Les Misérables*, vus par Claude Lelouch ; Kristin Scott-Thomas ; Fabrice Luchini ; Cédric Kahn ; Leonard Kastle.

CANAL PLUS

13.35 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
15.05 Spectacle : Prince, The Beautiful Experience.
16.10 Surprises.
16.20 Cinéma : Uncle Buck. □ Film américain de John Hughes (1989).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : La Stratégie de l'infiltration. De Roger Young.
22.20 Documentaire : Les Grands Crimes du XXᵉ siècle. Ted Bundy, meurtrier en série.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Surprises.
23.00 Cinéma : Boomerang. □ Film américain de Reginald Hudlin (1992). Avec Eddie Murphy, Robin Givens, Halle Berry.
0.53 3 000 scénarios contre un virus. La Pharmacie, de Gérard Jugnot.
0.55 Cinéma : Antonia et Jane. ■ Film britannique de Beeban Kidron (1991) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 18 juin 1944, commentées par Marc Ferro et David Brown (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Portrait d'un garçon ordinaire ? Boy George, de Mark Kidel (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Le Far West. De Wolfgang Ebert. 4. Peaux-rouges.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Un été à l'envers. De Roger Guillot.
22.15 ▶ Documentaire : Rites de passage. De Michèle Fellous et Jacques Renard. 1. La naissance.
23.05 Cinéma : L'Os à moelle. ■ Film soviétique de Rouben Guevorkian et Gyorgi Kevorkov (1988) (v.o.).
0.45 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
11.45 Infoconsommation.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.25 3 000 scénarios contre un virus. I Love You, de Fernand Moszkowicz.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Déflagrations. De Robert Lewis.
22.35 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.40).
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.40 Six minutes première heure.
0.50 3 000 scénarios contre un virus. L'Attente, de Daniel Vigne.
0.55 Magazine : Culture rock

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Léon-Paul Fargue.
21.32 Musique : Black and Blue. Jazz Dixie. Invité : Raymond Fonsèque.
22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (émis de Leipzig) : Le Chevalier à la rose, de R. Strauss ; Concerto pour piano et orchestre en sol majeur, de Ravel ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique des MDR, dir. Daniel Nazareth.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du jazz-club Lionel Hampton à Paris.

Les interventions à la radio

NRJ, 18 h 30 : Jacques Chirac (« Génération X »).
RMC, 19 h 15 : François Bayrou (« Forum RMC-*l'Express* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

La sébile et la banderole

FRANCE 2 tenait à attirer l'attention sur un étrange paradoxe : bien que logé *« dans un des meilleurs hôtels de la capitale »*, le représentant en Europe du Front patriotique rwandais, M. Jacques Bihozagara, manifestait contre le gouvernement français. Au début d'un reportage sur les réactions rwandaises à l'intervention militaro-humanitaire française, les deux images furent diffusées, l'une suivant l'autre : M. Bihozagara levant le poing dans une manifestation contre l'opération « Turquoise » et une vue furtive du grand hôtel parisien dans lequel logeait cet opposant. Et qui réglerait la note de cet étrange pensionnaire ? Le détail n'était pas précisé, mais l'on était prié de le comprendre soi-même : le gouvernement, donc le contribuable.

Ainsi se trouvait-on sommé d'exprimer, pour le moins, de l'étonnement. Bénéficiant des largesses de la France et levant le poing contre sa bienfaitrice, sébile dans une main et banderole dans l'autre, M. Bihozagara incarnait à cet instant l'éternelle ingratitude du colonisé envers les cadeaux du colonisateur. N'avait-on pas entendu, dans les jours précédents, des militants issus du même mouvement que M. Bihozagara promettre de *« manger »* les soldats français ? Certes, lui-même n'en était pas là. On l'avait vu, la veille, dialoguer sans concessions, mais très courtoisement, avec François Léotard, sous l'œil de PPDA, sans jamais manifester à l'égard du ministre de la défense la moindre intention anthropophage. M. Bihozagara incarnait l'opposition résolue, mais ouverte au dialogue. Tout en réprouvant l'opération « Turquoise » ne venait-il pas de la reconnaître *« louable »* ? *(nos éditions d'hier)*. Tout de même, quel paradoxe !

Pour sa part, dans son ambassade désertée, le chargé de mission rwandais, représentant le *« gouvernement légal »* de son pays, et relié à ce gouvernement par *« un pauvre téléphone satellite »*, interrogé dans le même reportage de France 2, ne se faisait pas prier pour estimer que les medias et le gouvernement français accordaient trop d'attention aux humeurs du FPR. L'ennemi se gobergeant, et l'ami fidèle plongé dans l'indifférence et le dénuement : l'on était fort tenté de passer du simple étonnement à la constatation d'une anomalie, voire à la dénonciation d'un scandale. L'irréprochable commentaire de France 2 se gardait certes de franchir le pas, mais n'était-on pas amené à le franchir soi-même ? Ce représentant du FPR, logé aux frais de la princesse dans un hôtel de luxe – sans doute allions-nous acquitter aussi sa note de téléphone et ses consommations de minibar – aurait pu manifester davantage de reconnaissance. Et si vraiment il s'obstinait, MM. Léotard et Juppé n'eussent-ils pas été bien inspirés de le faire transférer dans un logis mieux en rapport avec sa mauvaise volonté ?

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 25 JUIN

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. SAS... autopsie d'un succès, de Jean-Pierre Van Geirt et Pierre Leherle.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.20).
14.15 La Une est à vous.
17.25 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Vidéo gag.
18.25 Sport : Football. Coupe du monde : Belgique-Pays-Bas, en direct d'Orlando ; A 19.20, mi-temps, Tiercé et la Minute hippique ; A 19.35, 2ᵉ mi-temps.
20.30 Journal, Journal de la Coupe du monde de football et Météo.
21.05 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard.
23.05 Téléfilm : Le Visage du tueur. De Farhad Mann.
0.40 Magazine : L'Europe en route.
0.45 Divertissement : Les Roucasseries.
1.10 Série : Super-force.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
2.45 TF 1 nuit (et à 3.45, 4.15).
2.50 Documentaire : Histoires naturelles. Aveyron, l'eau à la bouche.
3.50 Série : Passions (et à 4.25).
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.50 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Télévisator 2.
10.50 Magazine : Grands Galops.
11.10 Expression directe. FSU.
11.20 Jeu : Ces années-là.
11.55 Documentaire : Les Inventions de la vie. De Jean-Pierre Cuny. 1. L'Ecole du cirque ; 2. Ces messieurs au salon.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.

13.25 ▶ Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Le franc CFA : à moitié franc. Un dernier numéro à ne pas manquer.
14.15 Magazine : Animalia. Présenté par Allain Bougrain-Dubourg. Des animaux champions et inventifs.
15.10 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Saint-Cloud ; A 15.30, Coupe d'Europe d'athlétisme, en direct de Birmingham.
18.20 INC.
18.25 Téléfilm : La Lettre perdue. De Jean-Louis Bertuccelli, avec Michel Galabru, Eva Darlan.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Divertissement : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand.
22.45 3 000 scénarios contre un virus.
22.50 Magazine : Autant en emporte le temps (et à 4.50). Présenté par Thierry Ardisson. Invités : M. Toscani, Clémentine Célarié, Jean Montaldo, Alain Chamfort.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Téléfilm : Dieu par-dessus bord. De Ross Cramer, avec Bill Paterson, Sinead Cusack. *Une jeune fille est engagée pour garder les enfants chez un pasteur.*
1.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.15 Documentaire : Fleuves d'Afrique.
4.05 Dessin animé (et à 4.40).
4.10 24 heures d'infos.
4.25 Documentaire : Au-dessus de la fragilité.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Présenté par Jacques Mailhot. Paroles de ruraux.
7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Open de France.
7.55 Espace entreprises : l'Homme du jour.
8.55 Sport : Football. Coupe du monde : les meilleurs moments de Suède-Russie, en différé de Detroit, et de Brésil-Cameroun, en différé de San-Francisco.
10.35 Magazine : Top défense. Spécial Polynésie. Reportages : Le transport aérien à Tahiti ; Les télécommunications du bout du monde ; Le Service hydrographique et océanographique de la marine ; Document d'archives (50ᵉ anniversaire de la Libération) : le Débarquement en Provence, de Gabriel Lebomin.
11.05 Magazine : Le Jardin des bêtes. Présenté par Pierre Rousselet-Blanc. Spécial protection animale, adoptions.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. Présenté par Pierre Ostian. Portrait d'un homme devenu ordinaire : Eric Escoffier, de Pierre Beccu.
18.15 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.15).
18.20 Expression directe. CGT.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Les meilleurs livres de l'année : *Correspondance*, de François Truffaut ; *Une fois, un jour*, d'Erri de Luca ; *L'avenir dure longtemps*, de Louis Althusser.

19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Lotus bleu.
20.30 Sport : Football. Coupe du monde : Arabie saoudite-Maroc, en différé de New-York ; A 22.00, Argentine-Nigéria, en direct de Boston.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez. Invitée : Emmanuelle Laborit. Thème : l'accueil des enfants séropositifs.
1.15 Musique : Cadran lunaire. Extraits de la *Partita nº 1*, de Bach, par Marielle Nordmann, harpe.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.20 3 000 scénarios contre un virus. Le Rap du sida, de Michel Meyer.
8.30 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 12. Ecran total en mouvement.
8.55 Cinéma : A cause d'elle. □ Film français de Jean-Loup Hubert (1993).
10.40 Le Journal du cinéma.
10.45 Cinéma : L'Odeur de la papaye verte. ■ Film français de Tran Ahn Hung (1993).
12.27 Court métrage : Zoo Cup.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Téléfilm : Interceptor. De Michael Cohn.
15.30 Documentaire : Les Joubert, une passion pour l'Afrique. De Lisa Truitt.
15.55 Concert : Bruce Springsteen.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 Série animée : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Le plein de basket : les meilleurs moments de la saison ; le magazine. 19.30 : Flash d'informations. 19.35 : Le plein de super.
20.30 Sport : Boxe américaine. En direct de Levallois. Championnat du monde de kick-boxing : Dida Diafat (France)-David Cummings (Etats-Unis) ; Championnat du monde de boxe thaïlandaise : Ramon Dekkers (Pays-Bas)-Kobal (Thaïlande) ; Combats de kick boxing : Sébastien Farina (France)-Ileni Ozden (Allemagne) ; Ernesto Hoost (Pays-Bas)-Valentin Davidov (Bulgarie) ; Rob Kaman (Pays-Bas)-Jérôme Turcan (France) ; Combat de boxe thaï : Joël César (France)-Danny Bill (France).
22.00 Documentaire : National Geographic. Trois lions dans la nuit, de Dereck et Beverly Joubert.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Cobaye. ■ Film américain de Brett Leonard (1992).
0.45 Court métrage : Quest. De Saül Bass et Elaine Bass.
1.15 Cinéma : Le Festin nu. ■■ Film britannico-canadien de David Cronenberg (1991) (v.o.).
3.05 Cinéma : Moscou parade. ■ Film franco-russe d'Ivan Dikhovichny (1992).
4.45 Surprises (et à 6.40).
5.15 Cinéma : Mary la rousse, femme pirate. ■ Film italien d'Umberto Lenzi (1961).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Les Légions du pape noir. 1. Les missionnaires (rediff.).
18.05 Magazine : Mégamix.
19.00 Série : Belphégor. De Claude Barma.
19.25 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Paris à travers ses plans.
19.30 Histoire parallèle. Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 25 juin 1944, commentées par Marc Ferro et Lilly Marcou.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Au service du Reich. Les travailleurs forcés en Allemagne pendant la deuxième guerre mondiale, de Wolfgang Bergmann. 1. Le travail comme butin (1938-1942). 2. Peuple guerrier et peuples travailleurs (1943-1945).
22.40 Téléfilm : Comme un air de retour. De Loredana Bianconi.

0.30 Magazine : Snark. Three Homerics, de Stan Brakhage ; Le Jardin, d'Istvan Orosz ; Carabosse, de Larry Jordan ; Videotape Study nº 3, de Nam June Paik et Jud Yalkut ; Live, d'Uri Happer et Gerda Ohm.
0.55 3 000 scénarios contre un virus.

M 6

8.00 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Invités : les comédiens de Classe mannequin.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : V.
15.00 Série : Berlin antigang.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 3.00). Des scoops à prix d'or.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.15).
20.45 Téléfilm : La Pourpre et le Noir. De Jerry London
23.20 Téléfilm : La Mésaventure. De Freddy Charles.
1.00 Six minutes première heure.
1.20 Boulevard des clips (et à 6.30).
3.25 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Jean-Pierre Miquel, administrateur général de la Comédie française.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Un excès de zèle, de Manlio Santanelli.
22.35 Musique : Opus
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Céline Grégoire et Jean-Marc Boucher, fondateurs des éditions Harmonie.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct du Châtelet à Paris) : L'Or du Rhin, de Wagner, par l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Robert Hale, Wolfgang Koch, Louis Gentile, Peter Straka, Csaba Airizer, Zelotes Edmund Toliver, Franz-Josef Kapellmann, Peter Keller, Nadine Denize, Elisabeth Meyer-Topsoe, Kirsten Dolberg, Julie Kaufmann, Hanna Schaer, Dagmar Peckova.
23.00 Ainsi la nuit. Par Georges Boyer. Sextuor en la mineur op. 77 bis, d'Onslow ; Tarentelle pour flûte, clarinette et piano en la mineur op. 6, de Saint-Saëns ; Trio pour flûte, alto et violoncelle op. 40, de Roussel.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi.

PIERRE GEORGES

Sur la pointe des mots

LE crétinisme est-il passible de huit à dix ans de réclusion criminelle? Oui, à en croire le verdict rendu par la cour d'assises de Savoie mercredi. Les trois *« diaboliques »* au petit pied qui avaient échafaudé un plan propane pour expédier *ad patres* la famille de l'une d'entre eux et précipiter l'héritage ont été condamnés.

Ils ont été lourdement condamnés comme les grands criminels qu'ils auraient pu être, peut-être même voulu être dans leur délire. Une bouteille de gaz, un coup de téléphone, une étincelle. Et boum, comme dans les feuilletons télévisés, l'accident parfait, à nous le magot, la belle vie, les 900 000 francs. de papa, maman, sœurette. Heureusement le téléphone était électronique, sans étincelles, et la police reste pleine d'inspecteurs Columbo.

L'affaire devait donc se finir en cour d'assises. Comme il est normal. Ce genre d'initiative se termine rarement par une privation de goûter ou de sortie le soir. Les trois, l'amoureuse simplette, le petit voyou et le paumé, avaient voulu tuer, tenter de tuer, tout fait pour tuer. Peut-être même auront-ils regretté davantage le ratage que leur acte, dans cette *« absence de sens moral »* notée par les experts.

Il fallait qu'ils soient jugés. Car, comme le dira l'avocat général à propos de la jeune fille, *« quel que puisse être son niveau intellectuel, on ne tue pas ses parents »*. Tout cela est vrai, irréfutable. Alors pourquoi ce sentiment de malaise? Parce que les jurés, comme effrayés par ces enfants qui auraient pu être leurs, sont allés au-delà des réquisitions modérées? Parce que, punissant sévèrement la gamine, ils ont encore plus puni sa famille qui, elle, savait le prix du pardon? Oui, tout cela. Et sans doute autre chose : huit, dix ans d'enfermement, est-ce vraiment la solution en pareil cas, le meilleur moyen d'aider à se faire *« un sens moral »?*

Tout cela dit sur la pointe des mots, sans certitude, ni vocalise. La justice doit parfois trancher entre les inconvénients. Ainsi cette autre affaire, d'inceste celle-là, incroyable.

Un homme et ses trois fils, le grand-père et les pères, viennent d'être condamnés mercredi par la cour d'assises de la Haute-Vienne. Pour ces quatre hommes, honorablement connus, dévoués, serviables, l'inceste était devenu la norme : petite-fille, filles, nièces, toutes les fillettes de la maison dès l'âge de six ans. Et pendant des années. La cour aurait pu prononcer le huis clos total, cacher cette réalité dans un coin sombre de palais de justice. Elle a choisi de trancher au grand jour : quatorze, deux fois dix et cinq ans de réclusion criminelle. Cette famille sans pères sera désormais sans hommes. Et le patriarche au moment du dernier mot n'aura exprimé qu'une angoisse : *« Je vais être marqué dans le journal. »*

Les égarements de Jean-Michel Boucheron

Le procès de l'ancien maire d'Angoulême, qui vient de s'ouvrir en son absence est aussi celui des dérives d'une certaine gauche au pouvoir

La discrétion, la maigre affluence du public et la relative austérité des débats qui ont marqué la première journée du procès de Jean-Michel Boucheron, ancien député et maire socialiste d'Angoulême, et de Michel Gabaude, l'homme-clé du « système Boucheron », ne doivent pas tromper. Au-delà de l'apparence, c'est un peu le procès des années 80 qui s'est ouvert, jeudi 23 juin, devant la XIe chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Le procès des années du tout-communication, des années fric, et du marketing comme programme politique. Le procès, aussi, de cette toute neuve décentralisation, véritable poule aux œufs d'or pour des élus sans scrupules.

C'est encore, à travers l'histoire d'un homme, modeste instituteur devenu le maire flamboyant d'Angoulême et même un éphémère secrétaire d'Etat aux collectivités locales à l'aube du second septennat de François Mitterrand, le procès des dérives d'une certaine gauche au pouvoir qui, faute d'avoir su – ou voulu – condamner suffisamment tôt la malhonnêteté de l'un des siens, s'est durablement discréditée. D'une gauche que le vote, bien tardif, en faveur de la levée de l'immunité parlementaire du député de la Charente, obtenu à l'unanimité de tous les groupes, en décembre 1992, après que les socialistes eurent fait échec à une première demande, deux ans auparavant, n'a pu suffire à racheter.

C'est, enfin, l'histoire d'une justice dont la lenteur à instruire certaines procédures a donné pendant trop longtemps à l'opinion publique le dangereux sentiment de l'impunité des hommes politiques. C'est tout cela le procès Boucheron, même si la technicité des débats devant le tribunal correctionnel ne l'a livré qu'en filigrane, et même si l'absence du principal prévenu, contre lequel un mandat d'arrêt a été délivré, enlève beaucoup de sa valeur exemplaire à cette audience.

Etudes fictives

L'affaire met en lumière les liens de l'ancien maire d'Angoulême avec deux bureaux d'études, la Société de coordination, de commerce et d'assistance (SCCA) et la Société d'études de pilotage et de coordination (SEPC), dirigés par Michel Gabaude, un ingénieur-conseil. Le système est désormais connu (*le Monde* des 10 et 17 juin 1992) : ces deux bureaux d'études, dont l'activité principale semble avoir été la fausse facturation, servaient d'intermédiaires incontournables pour l'attribution de marchés publics, en contrepartie, bien sûr, d'une commission. Les études fictives facturées aux entreprises qui concouraient pour l'obtention des marchés alimentaient les comptes de la SCCA et de la SEPC qui, à leur tour, finançaient le train de vie devenu fort dispendieux de M. Boucheron.

Au cœur de cette galaxie de sociétés-écrans, on trouve un homme, Michel Gabaude. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et de l'école de commerce Harvard, c'est un vieux militant du Parti socialiste, que son savoir-faire et son entregent ont rendu précieux aux élus. Michel Gabaude, c'est l'homme des basses œuvres, qui sert les autres, sans oublier de se servir lui-même.

Seul prévenu à la barre, Michel Gabaude entend bien ne pas être le seul vrai accusé de ce procès. Solidement campé sur sa chaise, il ne perd pas une miette des débats et n'hésite pas à intervenir pour contester les propos de la présidente, Claude Nocquet, ou réfuter les déclarations de certains témoins. Sa ligne de défense a le mérite de la clarté : *« Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait par idéal »*, a déclaré M. Gabaude, qui voudrait bien apparaître comme un fidèle militant socialiste, tout occupé à assurer le financement de son parti, en l'absence, à l'époque, de toute loi réglementant le coût de la démocratie.

Les activités de ses bureaux d'études ne seraient, à l'entendre, ni plus ni moins condamnables que celles d'Urba, ce système centralisé de financement occulte du PS qui a été lui aussi mis au jour. Elles mériteraient donc l'indulgence, voire l'amnistie qui a couvert certains délits politico-financiers, liés au financement des partis et des campagnes électorales, lorsqu'ils étaient antérieurs aux lois de juillet 1988 et de janvier 1990. Là où le bât blesse, c'est que l'instruction du dossier a fait apparaître de bien curieuses prestations, qui n'ont qu'un lointain rapport avec le fonctionnement de la démocratie. Il en va ainsi de chèques, signés par Gabaude sur les comptes de la SCCA ou de la SEPC, qui ont servi à financer la passion démesurée du maire d'Angoulême pour les belles voitures, à payer la facture de l'installation d'un chauffage dans la demeure que M. Boucheron partageait avec ses beaux-parents, ou encore à régler les prestations fictives d'une de ses amies, « conseil en communication ».

Vertueux alibi

« Si j'avais su que Jean-Michel Boucheron utilisait l'argent pour ça, je ne lui aurais plus rien donné, c'est clair », a affirmé M. Gabaude, sous l'œil dubitatif de la présidente, acharnée à démonter, depuis le début de l'audience, le vertueux alibi de brave militant PS derrière lequel l'accusé tente de se protéger.

Avec la même sévérité pugnace, Mme Nocquet s'est adressée, ensuite, à la dizaine de témoins convoqués à la barre. Parmi eux, Jacques Troger, ancien adjoint de Jean-Michel Boucheron à la mairie d'Angoulême. Lorsque le maire lui a demandé de présider la SEMEA, une société d'économie mixte dans laquelle figurait une filiale de la Compagnie générale des eaux qui a obtenu le sous-affermage des eaux de la ville, M. Troger a bien émis quelques doutes sur le contenu d'un article du contrat prévoyant le versement, par semestre et par avance, de 6 % des recettes de la CGE *« pour frais de contrôles techniques et de gestion »* à des bureaux d'études. Comme il l'explique à l'audience, il a *« traîné un peu les pieds, posé des questions »*, mais sans doute pas trop, pas trop fort, pas trop loin, semble déplorer la présidente.

Le morceau de choix de l'audience fut toutefois la déposition d'Igor Levenok, représentant de la filiale de la CGE. Parfait représentant de commerce qui doit arracher des concessions de marchés publics avec la même facilité que s'il s'agissait de vendre vingt tomes d'encyclopédies universelles à une ménagère, il devise au micro, sûr de lui dans son costume sobre, prend les avocats à témoin, agite ses bras, sourit d'un air complice à *« Monsieur le député-maire d'Angoulême »*, Georges Chavanes, assis au banc de la partie civile et confie, avec une soudaine modestie : *« Je ne suis qu'un rouage »*.

Et le pourcentage versé par sa société aux deux bureaux d'études de M. Gabaude? interroge la présidente. *« Il a été négocié par Jean-Michel Boucheron et Troger »*, réplique M. Levenok. *« C'est tout de même votre entreprise qui doit le payer »*, relève la présidente. *« Je ne suis que le réceptionnaire*, lui répond-il, dans un sourire. *Moi, ma mission s'arrête le jour de la signature du contrat. Après, je vais chercher d'autres collectivités locales... »*

Il ne restait plus à entendre que les témoignages accablants de trois autres personnes, citées par la partie civile. Celui de Marcel Dominici, tout d'abord, le chômeur « justicier » d'Angoulême, dont l'acharnement à dénoncer les turpitudes de M. Boucheron a permis d'ouvrir des informations judiciaires. Celui de José Davo ensuite, ancien adjoint aux finances du maire d'Angoulême, qui semble avoir été bien seul à dénoncer fortement la gestion des finances de la ville par M. Boucheron, ses *« dépenses disproportionnées »*, et qui a eu le courage de démissionner de son mandat, lorsque le plan drastique qu'il proposait pour réduire les dépenses a été refusé. Celui, enfin, de Jérôme Lambert, ancien député socialiste de la Charente et petit-neveu du président de la République, qui est venu dire que, contrairement à ce qu'affirme Michel Gabaude, l'argent détourné n'a pas servi à alimenter les caisses nationales du PS.

Michel Gabaude tentait une ultime salve en s'adressant avec un mépris teinté de colère à l'ancien député, rouge de timidité. *« Et votre campagne législative, qui l'a payée? »* l'interroge-t-il. *« Euh, c'est le PS »*, répond en bredouillant M. Lambert. M. Gabaude hausse les épaules. *« Je suis atterré par tous ces gens qui ne savent pas prendre leurs responsabilités »*, lâche-t-il dans un souffle. Sa solitude, au banc des accusés, semble brutalement peser bien lourd sur ses épaules. Reprise des débats vendredi 24 juin.

PASCALE ROBERT-DIARD

Victime d'une forte rechute

Le dollar à 5,45 francs

Déçus par l'absence d'intervention des banques centrales, du moins pour l'instant, les marchés ont vendu le dollar qui a fortement chuté, vendredi 24 juin, et a retrouvé son point bas, du lundi 20 juin, à moins de 1,59 marks, de 100 yens et de 5,45 francs. Le pessimisme gagnait à nouveau les opérateurs qui restaient sceptiques sur l'efficacité des mesures qui pourraient être décidées à l'échelon du G7 (les grands pays industriels). Pour eux, les banques centrales ne peuvent que freiner la baisse du dollar, due au déficit croissant de la balance des paiements des Etats-Unis, qui inquiète les investisseurs à long terme.

Ces derniers réagissent à la fois en se défaisant de leurs actifs libellés en dollar pour limiter leur perte de change, et en relevant la prime de risque exigée pour conserver de tels actifs ou pour en acquérir : cela revient à majorer les rendements des titres américains.

Le mark allemand, en revanche, est particulièrement recherché. Il pourrait être la « star » de l'été. Ses performances sont renforcées par les résultats des élections européennes, qui ont remis en selle le chancelier Kohl et amélioré ses chances aux élections législatives de l'automne.

Ce n'est pas le cas pour le franc français, affaibli par les divisions au sein de la majorité au point que certains en viennent à redouter une nouvelle crise au sein du système monétaire européen cet été. Sans aller jusque-là, il n'est pas impossible que la vigueur du mark ne créé quelque tension sur le continent.

Quant au yen, la Banque du Japon le soutient pratiquement tous les jours mais les marchés n'excluent pas de le voir encore se renforcer vis-à-vis d'un dollar qui pourrait ne plus valoir que 95 yens contre 100.

La rechute de la devise américaine inquiète à nouveau les Bourses du monde entier. Vendredi, à l'ouverture, elles s'inscrivaient toutes en baisse.

F. R.

En lançant des initiatives pour la participation civique

France-Plus veut inciter des jeunes défavorisés à devenir policiers

L'association France-Plus a annoncé, jeudi 23 juin, le lancement d'une série d'initiatives destinée, à réaffirmer ses orientations en faveur de la participation civique et de l'intégration économique des jeunes issus de l'immigration. Mise en cause en 1992 pour des irrégularités de gestion, France-Plus a retrouvé aujourd'hui une oreille attentive auprès des pouvoirs publics, en particulier auprès de Charles Pasqua. C'est ainsi qu'Arezki Dahmani, président de l'association, a annoncé que France-Plus sélectionnerait quarante jeunes bacheliers à la rentrée prochaine pour suivre un enseignement de commerce international tourné vers le Maghreb, le Proche-Orient et l'Afrique noire, dans le cadre de l'université privée fondée par M. Pasqua à la Défense.

Dans le même esprit d'insertion, cinq cents jeunes collégiens et lycéens devraient découvrir les métiers de la police lors d'un stage rémunéré de huit semaines pouvant déboucher sur un recrutement, la même opération étant projetée dans l'administration des douanes. France-Plus relance aussi son initiative de « journée du citoyen », les 13 et 14 juillet prochain, qui consiste à accueillir les nouveaux naturalisés dans les mairies. Elle veut aussi mobiliser étudiants et retraités pour aider les écoliers défavorisés à faire leurs devoirs, diffuser des informations sur les nouvelles lois sur la nationalité, et aider les jeunes chômeurs à trouver des emplois à la campagne.

L'association, qui publie pour la première fois son budget prévisionnel pour 1994, compte sur un budget de 4,2 millions de francs, dont 3,6 millions de subventions gouvernementales. France-Plus, qui dénonce l'*« énorme gaspillage »* du financement des associations, prône une loi destinée à contrôler plus strictement les subventions par les préfectures et une profonde réforme du Fonds d'action sociale (FAS). Dénonçant d'autre part *« la gangrène de l'intégrisme international »*, l'association lance auprès des parlementaires une pétition réclamant une loi interdisant le port de tout signe religieux à l'école publique.

Ph. Be.

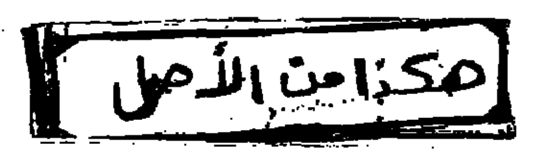
INDE : libération de deux touristes britanniques enlevés au Cachemire. – Deux touristes britanniques ont été remis en liberté, jeudi 23 juin, par des guérilleros musulmans qui les avaient enlevés dix-sept jours plus tôt au Cachemire indien. Kim Housego, seize ans, et David Mackie, trente-six ans, ont été libérés à Anantnag, au sud de Srinagar. – *(AFP.)*

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 24 juin 1994 a été tiré à 477 977 exemplaires







Le Monde

temps libre

ÉPOQUE

Rallyes en vadrouille



La fin du rallye pur et dur, dévastateur et scandaleux. Aujourd'hui les organisateurs jouent plus doux, moins brutal. La randonnée sportive est encore un exercice de lutte avec le pays et ses pièges, mais le temps est désormais laissé à des escapades où le chrono ne joue plus. Un exemple, le prochain Rallye des Pharaons.

(Lire page VIII.)

GASTRONOMIE

A la table de l'Orient-Express

Voilà certains trains de prestige remis sur leurs rails pour raisons de nostalgie. Nostalgie à payer au prix fort : tenue de soirée et cognac à l'eau, tango dans les aiguillages et mains câlines. Le luxe comme dans le temps. Et ça marche. Le plus fameux de ces convois fantômes, le Venise-Simplon Orient-Express aurait même remis les petits plats dans les grands pour donner du goût à l'illusion et servir à sa table une gastronomie de première classe. Reportage ferroviaire.

(Lire page VI.)



PHILATÉLIE

Les cent ans de la flamme olympique



Le 23 juin 1894, à Paris, dans la salle Gréard de la Sorbonne, naissait le Comité international olympique. L'idée avait été lancée deux ans plus tôt par un homme dont l'esprit ne cessera de souffler sur le sport amateur : Pierre de Coubertin. Une fois, de plus La Poste lui rend hommage.

(Lire page VII.)

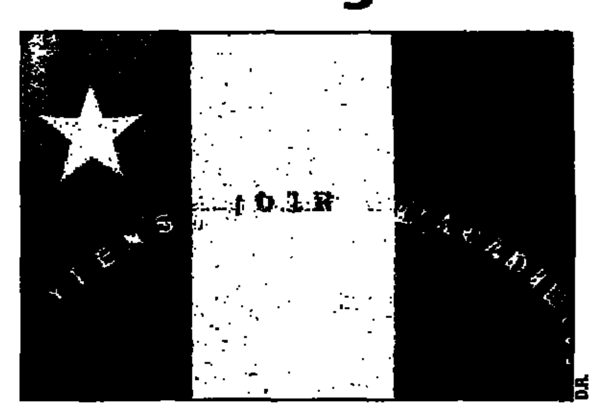
VOYAGE

La leçon acadienne

Les Français ont la mémoire courte. Nos « *compatriotes du Canada* », comme osait dire le général de Gaulle, l'ont su depuis « *les arpents de neige* », « petite phrase » lancée à Louis XV comme bouée de sauvetage « morale » par un Voltaire cartiériste avant la lettre... Les Canadiens-Français entretinrent discrètement le souvenir de l'Abandon ; jusqu'à laisser des fleurs de lys sur le drapeau québécois ; jusqu'à graver « *Je me souviens* » sur leurs plaques minéralogiques. Le Général, seul, sut apaiser les cœurs héréditairement endoloris, par le formidable coup de gueule du « *Vive le Québec libre !* ». Encore, que pour les francophones d'outre-Québec, ceux de l'Ontario mais, surtout, ceux plus oubliés encore de l'Acadie, la seule vraie réparation verbale eût été un « *Vive le Canada français libre !* ».

Les Acadiens ont pour emblème nos trois couleurs. Et ils savent pourquoi.

Les Acadiens, qui ont pour emblème nos trois couleurs, connurent, en effet, le fond de la misère. Les Québécois, surveillés chez eux par l'Anglais comme d'éternels traîtres en puissance, furent blessés dans leur langue par le fameux « *Speak white !* » – « Parlez anglais ou taisez-vous ! » – et conduits, pour certains, à l'émigration-humiliation vers la Nouvelle-Angleterre, où, sous le nom de « *Francos* », ils forment encore à présent quelques îlots de résistance culturelle. Mais les Acadiens furent niés en tant



que peuple ; en tant que possesseurs d'un territoire. Et déportés, tel du bétail, vers la Louisiane ou, ce qu'on sait moins, renvoyés en France, pieds-noirs avant la lettre.

L'historien Gérard-Marc Braud, en lever de rideau du Congrès mondial acadien, a reconstitué, dans *De Nantes à la Louisiane* (Ouest-Editions, Nantes), l'odyssée transatlantique de mille six cents Acadiens qui, partis de leur capitale, Port-Royal, après un hébergement temporaire en Bretagne, gagnèrent, sous Louis XVI, La Nouvelle-Orléans, alors provisoirement espagnole. En 1800, ils eurent la joie de voir la France récupérer une colonie baptisée en l'honneur de Louis XIV mais, peu après, Bonaparte la vendit comme une vulgaire cargaison de sucre ou de bois aux Etats-Unis...

La leçon acadienne, c'est bien sûr la fidélité envers et contre tout ; fidélité à la langue française, à la francité, à la façon française d'être, évidemment, mais aussi fidélité à l'aventure, à une sorte de don atavique pour l'aventure. Sublime acharnement des pionniers, surtout ceux revenus de force vers une France ni surpeuplée ni dépourvue d'emplois et qui, pourtant, n'eurent de cesse de se rembarquer vers une Amérique à défricher. Le seul reproche qu'on pourrait formuler à l'encontre des « Français du Nouveau-Monde », ceux du passé comme nos contemporains, c'est l'indifférence, quand ce n'est pas la condescendance de nombre d'entre eux à l'égard des Amérindiens. Car si les Britanniques firent le malheur de la Nouvelle-France, Québécois et Acadiens avaient établi leur petit empire sur des terres indiennes. Chez les « Sauvages », ainsi que le lirent avec stupéfaction sur les cartouches d'un musée local les délégués étrangers au sommet francophone de Québec, en 1987...

Ces « Sauvages », nous apprend Gérard-Marc Braud, ne furent pas toujours considérés comme tels, du moins par les premiers Acadiens qui épousèrent volontiers les filles des Micmacs, ethnie algonquine de la côte nord-atlantique dont les hommes, à l'image du *sachem* Memberton, se convertirent au catholicisme. Les Canadiens-Français, et tout particulièremnet les descendants des Acadiens, ont raison de souhaiter voir la France réparer son lâchage de jadis en les aidant sans complexe à maintenir leur spécificité dans l'univers anglo-saxon. On peut également former le vœu, à l'intention de nos cousins du Saint-Laurent, qu'ils prennent un peu mieux en compte à l'avenir la part amérindienne de leur histoire. Les Algonquins, eux aussi, savent se souvenir...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(Lire pages IV et V les articles de Patrick Francès.)

WEEK-END

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Photos-témoignages sur l'enfance exploitée


DORIGNY/ILO-REA

Industrie du tapis en Inde.

Ils ont à peine huit ans, et dix heures d'un labeur harassant et dangereux chaque jour devant eux, payé en miettes. Marie Dorigny les a photographiés là où cette intolérable exploitation demeure : en Inde, en Egypte, en Colombie et ailleurs. Quarante clichés témoignent de ces enfances ravagées, le plus souvent pour le seul bénéfice des marchés d'Occident. Sous le titre *Enfants de l'ombre*, la Fondation de l'Arche de la fraternité présente ces photographies tous les jours de 9 heures à 19 heures, du 28 juin au 28 août, galerie Edgar-Faure, sur le toit de la Grande Arche à la Défense (*tél.* : 49-07-26-26).

Le faubourg-Saint-Honoré dans l'Histoire

Née il y aura bientôt trois siècles, la rue du Faubourg-Saint-Honoré a joué très tôt l'arbitre des élégances. C'est sous la Régence en effet que s'y édifient les plus beaux hôtels, aujourd'hui sièges d'ambassades (Royaume-Uni, Etats-Unis) ou de ministères (intérieur, place Beauvau). Le numéro 55, construit pour le comte d'Evreux en 1718 occupe depuis 1873 une place enviée : il est le palais de l'Elysée, résidence parisienne des présidents de la République. Deux expositions, qu'accompagnent deux ouvrages, retracent cette histoire : l'une à la mairie du huitième arrondissement (3, rue de Lisbonne, du lundi au samedi, de 12 h 30 à 19 heures), l'autre à l'Hôtel Bristol (112, rue du Faubourg-Saint-Honoré – à partir du 8 juillet).

La région au musée

Pendant régional du musée Carnavalet, le musée de l'Ile-de-France a réouvert dans les locaux entièrement rénovés du château de Sceaux. Les collections illustrent quatre thèmes : l'historique du domaine, les résidences royales et princières, les céramiques des manufactures des environs et les paysages d'Ile-de-France du XVII[e] au XX[e] siècle, s'achevant par une belle présentation des *Otages* de Jean Fautrier. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 18 heures. Programmes au 41-13-70-41, renseignements au 46-61-06-71.

Montlhéry fête l'âge d'or

Le circuit automobile de Montlhéry fête ses soixante-dix ans les 25 et 26 juin. Y rivalisent les voitures anciennes de tous âges, comme la trentaine de MG qui y seront présentées.

Outre le Grand Prix de l'âge d'or, deux courses retiennent particulièrement l'attention : celle des prototypes de sport des années 50-60 (Aston-Martin, Jaguar, Maserati), et la course d'endurance d'une demi-heure de voitures biplaces d'avant guerre (avec changement de pilote). Horaires samedi et dimanche, de 8 h 15 à 18 heures (Entrée 110 F le samedi, 120 F le dimanche, et 150 F le week-end).


ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE

Versailles sous les eaux

Les grandes eaux musicales jaillissent à nouveau chaque dimanche, jusqu'au 9 octobre à Versailles. De 11 h 15 à 11 h 35, Grande perspective ; de 15 h 30 à 17 heures, Grandes eaux ; de 17 h 20 à 17 h 30, le bassin de Neptune.

Pour ceux qui préfèrent les voir surgir sous éclairage artificiel, la grande fête de la nuit propose les 2 et 9 juillet et les 3 et 10 septembre, un son et lumière (avec danseurs et comédiens) autour du bassin de Neptune, accompagné d'un feu d'artifice.

La location est ouverte (places de 60 F à 185 F) à l'office de tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs (tél. : 39-50-36-22).

RÉGIONS

Grenoble : nouveau Musée de la Résistance

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la libération de la ville, le 1[er] juillet, Grenoble doit inaugurer son nouveau Musée de la Résistance et de la déportation, qui vient remplacer celui ouvert il y a trente ans. Situé au 14 rue Hébert dans le centre-ville (tél. : (16) 76-42-38-53), il rassemble les trois mille objets et documents de ses collections permanentes et propose l'évocation de cinq milieux différents où naquit l'idée de résistance en Isère (une caserne, une salle à manger, un café, un laboratoire et une ferme.) La dernière partie de l'exposition évoquera des résistances qui se mènent aujourd'hui dans le monde.

Le courage à Beychevelle

Après la prudence, la tempérance et la justice, le courage, cette vertu cardinale, urgente par les temps qui courent, sera à l'honneur au Centre international d'art contemporain de Château-Beychevelle (Gironde), du 30 juin au 16 août. Six artistes – la Hollandaise Hanneke Beaumont (sculpteur), le Guatémaltèque Luis Gonzalez Palma (photographe), l'Espagnol José Hernandez (dessinateur), le Français Erik Samakh (plasticien-acousticien), la Japonaise Asuka Tsuboi (céramiste), et l'Italien Andrea Vizzini (peintre) – présenteront dans les ateliers du château les réalisations des projets conçus à Beychevelle en juillet 1993. Au milieu des chais médocains, une déambulation philosophique et esthétique à mêler aux plaisirs de la dégustation. Tous les jours, sauf dimanche, de 9 h 30 à 17 heures. Renseignements : Château Beychevelle. Tél. : (16) 56-59-25-61.

Arts noirs à la Saline royale

Sous le titre « La route de l'art sur la route de l'esclave, Afrique, France, Caraïbes », la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs) présente cet été, à l'occasion du bicentenaire de l'abolition de l'esclavage par la Révolution, une exposition d'artistes afro-caribéens et de Français originaires de Franche-Comté. Les photographies du Sénégalais Omar Fall, les tableaux du Camerounais Bill Bidjocka côtoient notamment les peintures du Haïtien Hervé Télémaque et les installations du Martiniquais Marc Latamie. L'ensemble quittera Arc-et-Senans le 15 août pour un circuit qui suivra celui de la traite, d'Afrique en Amérique. Renseignements (16) 81-54-45-45.


OMAR FALL

Epernay : la craie dans tous ses états

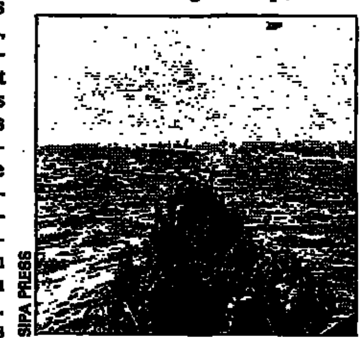
Point d'orgue de deux semaines d'événements et de festivités (expositions d'art contemporain, concerts de variété et de jazz, guinguettes, conférences et rencontres) organisées à Epernay, au cœur du vignoble champenois, autour du thème de la craie, les week-ends des samedi 25 et dimanche 26 juin verra, de 10 heures à 19 heures, artistes professionnels et amateurs, simples curieux, nostalgiques des tableaux noirs, envahir les rues de la ville pour y jouer avec la craie et donner à la cité un air d'enfance. Baptisée « Arts dans la rue », cette improvisation artistique et ludique sera complétée par une animation scientifique, à l'office régional culturel, destinée à explorer cet univers de micro-fossiles et de fragments d'organismes qui vécurent dans la mer de la Craie, il y a 80 millions d'années. Renseignements auprès de l'association Empreintes (16) 26-55-22-60 ou de l'office du tourisme local (16) 26-55-33-00.

Tout l'or des Andes

Exposition véritablement exceptionnelle, à Metz, des plus belles pièces d'orfèvrerie précolombienne du Pérou, de l'Equateur et de la Colombie, pour la plupart jamais sorties des coffres des banques centrales dont elles constituent les réserves en or *(lire l'article de Nicole Bonnet dans* le Monde *du 14 juin).* Un prêt aussi important – six cent dix objets précieux – que rare. Bijoux fabuleux, orfèvrerie cérémonielle des grands prêtres et des princes méso-américains, couteaux sacrificiels, masques issus de l'âge d'or des civilisations précolombiennes les éclairent de leurs feux. L'exposition « L'or des dieux, l'or des Andes » est ouverte tous les jours, jusqu'au 2 octobre, à l'arsenal. Le nombre de billets délivrés le jour de la visite étant limité, la réservation préalable est recommandée. Renseignements sur les horaires et réservations au (1) 44-10-73-03, du lundi au vendredi, de 11 heures à 18 heures ou sur Minitel 3615 FNAC ou Billetel. Entrée, 60 F. Le service Réservations loisirs accueil de la Moselle (tél. : (16) 87-37-57-69) propose, en accompagnement, divers forfaits (entrée, déjeuner : 150 F ; entrée, repas, nuit : 315 F ou 405 F).

Le débarquement et après

Sous l'appellation de *Guide officiel de l'espace historique de la bataille de Normandie* (Calvados, Manche, Orne), Gallimard publie un ouvrage richement illustré, qui permet de reparcourir cinquante ans après les territoires libérés par les Alliés. Les rappels historiques s'appuient sur huit itinéraires thématiques détaillant les sites et les musées essentiels. Ils se concluent par cinquante-six pages pratiques où ne manquent ni les indications de loisirs possibles aujourd'hui ni les hôtels et restaurants de la région. 312 p., 165 F.


SIPA PRESS

ETRANGER

Le Québec vu du Québec

Lorsque des Québécois s'offrent à faire découvrir leur pays, cela donne un guide dense et épais de 656 pages avec un goût très américain pour les détails pratiques. Les informations et les commentaires montrent une inclination particulièrement prononcée pour l'histoire (la petite et la grande) et la table. L'indication de quelques circuits pédestres, appuyée sur des cartes, permet de commencer à préparer le voyage outre-Atlantique, et de repérer les adresses pour « magasiner » et les endroits « invitants ». Les loisirs d'hiver ou d'été ne sont pas oubliés. Guide Ulysse du Québec, 145 F.

Steppes mongoles

Trois raisons de se rendre en Mongolie : une attirance qui ne se discute pas plus qu'elle ne se suscite, un intérêt certain pour le bouddhisme que l'on dit y être en pleine renaissance, une curiosité historique pour l'épopée de Gengis Khan. Mais il existe d'autres interrogations, tout aussi légitimes : de quoi sont faits ces cieux que l'on dit immenses, ces hommes qui auraient pu être nos maîtres s'ils avaient, jadis, poursuivi leur chevauchée conquérante ? Comment vit-on aujourd'hui sous les yourtes rondes ? Réponse prochaine pour ceux qui partiront avec Air Sud (18, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris, tél. : 40-41-66-66). Le spécialiste de la Mongolie y emmène deux groupes, le premier d'Oulan-Bator, la capitale, en désert de Gobi (4-21 août, 22 800 F) ; le second avec un périple à travers les monts de l'Altaï (7-28 août, 28 700 F). Deux voyages longs, aux mesures de ce vaste pays.

Cap sur Bonaire

Posée, telle un confetti, à l'extrême sud de l'arc des Antilles, face au Venezuela, Bonaire exhale toujours un parfum de pirates et de corsaires. Avec Aruba et Curaçao, l'île fait partie des Antilles néerlandaises. Très peu peuplée (sa superficie est de 288 km², moins de 12 000 hectares), elle est la seule des îles Sous-le-Vent à avoir préservé ses paysages originels.

La moitié de l'île est occupée par le parc national Washington, vaste étendue de roches noires et de terre ocre, hérissée de cactus géants. Cette lande est le refuge des iguanes, des lézards et des perroquets, la lagune étant, elle, fréquentée par les flamants roses. Sur sa façade ouest, protégée des vagues de l'Atlantique, Bonaire offre une succession de sites de plongée, oubliés des requins. La compagnie aérienne néerlandaise KLM dessert cette destination programmée par deux voyagistes, Force 4 et Ultra-Marina. Le premier, spécialiste de la plongée sous-marine, y propose, en juillet et en août, un forfait de huit jours à 7 865 F par personne, avec le vol Paris-Amsterdam-Bonaire A/R et l'hébergement au Sunset Beach Resort (3 étoiles) en chambre double et petit déjeuner.

La plongée fait l'objet d'un forfait spécial (1 285 F) auquel il faut ajouter 10 dollars de droits. En basse saison (septembre-octobre), le forfait est de 7 180 F, sans la plongée. Jusqu'au 30 juin, une promotion est proposée à 6 875 F. Renseignements auprès de la KLM (1) 44-56-19-61, de Force 4 (1) 42-61-66-77, d'Ultra-Marina (16) 40-89-34-44. Pour tous renseignements sur Bonaire et le Sunset Beach Resorts (1) 42-94-21-98.

Las Vegas en famille

Las Vegas réserve des suprises de taille. Avec ses nouveaux hôtels à l'architecture extravagante qui mélange l'Egypte de pacotille, les corsaires des Caraïbes et la Rome antique, la ville du désert est désormais un gigantesque parc d'attractions. A l'ombre des casinos, les animations se succèdent, délires réglés comme une horloge, avec batailles navales et éruptions volcaniques programmées. Pour les Américains, la ville du péché est devenue un lieu de vacances en famille.

Le voyagiste Council Travel y propose des escapades variées, dont un forfait de quatre jours/trois nuits à partir de 1 000 F par personne en chambre double, 940 F en triple, transferts aéroport-hôtel et survol du Grand Canyon. Las Vegas est en effet le point de départ privilégié d'une demi-douzaine d'excursions aériennes de ce type, au-dessus de quelques-unes des plus spectaculaires merveilles naturelles de l'Ouest américain. De Paris, le voyagiste propose des vols à partir de 4 000 F. Dans les agences de voyages et chez Council via le service télévente, au (1) 44-55-55-44 (numéro vert 05-148-148) ou par Minitel 3615 Council.

VENTES

Le masque dogon

Les commissaires-priseurs français se réjouissent d'avoir soufflé aux Anglo-Saxons la vente de la collection Gaston de Havenon, homme d'affaires d'origine française installé aux Etats-Unis depuis 1929. Ils ont raison, puisqu'il s'agit d'un remarquable ensemble d'art primitif, principalement africain, qui sera dispersé le 30 juin à Drouot-Montaigne.

Commencée à Paris dans les années 50, cette collection, exposée à plusieurs reprises, abrite des chefs-d'œuvre des arts tribaux, dogon, fang, yoruba ou baoulé. La pièce la plus exceptionnelle, apparemment unique au monde, est un masque dogon (Mali) du XVII[e] siècle estimé entre 2 et 3 millions de francs. D'une hauteur de 58 cm, il représente un personnage féminin chevauchant le sommet d'un masque d'homme. Au contraire de nombreux masques dogons, qui semblent avoir été sculptés pour une unique cérémonie, puis abandonnés ensuite, cet exemplaire se distingue par une épaisse patine, témoignant d'un usage rituel étendu sur des générations. Ce masque offre un exemple significatif de l'art dogon classique, qui doit toute sa noblesse à l'harmonie dégagée par l'opposition entre « réalisme » et « cubisme ».

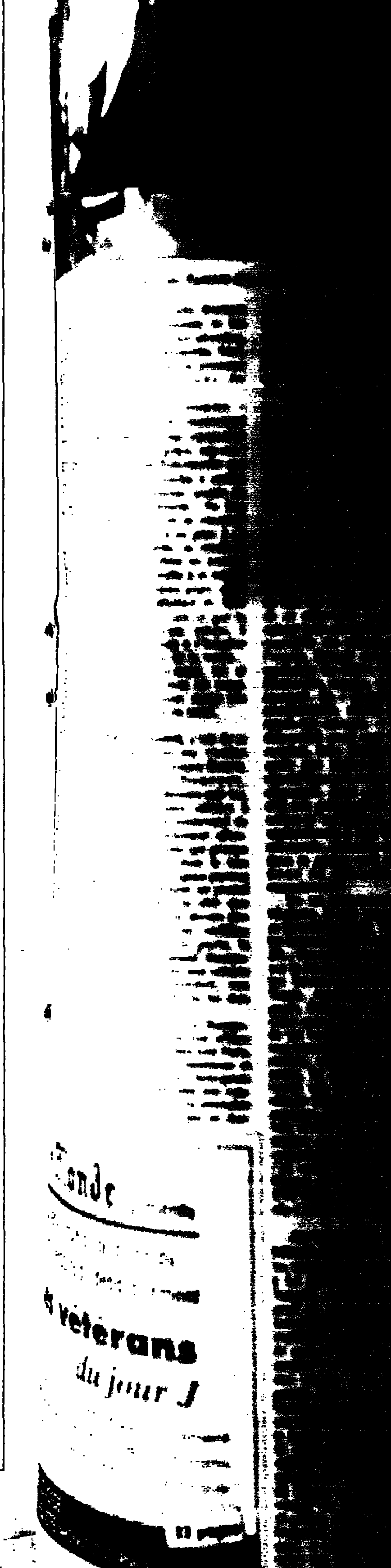
Arrivée en France dans les années 50, cette pièce fut d'abord achetée par René Rasmussen, grand collectionneur et marchand qui finit par la céder à Gaston de Havenon après que celui-ci l'eut désirée pendant des années. D'autres statues d'une grande rareté figurent dans cet ensemble. Parmi elles, une figure de reliquaire fang (Gabon) dite « byeri » représente un ancêtre féminin en position assise à patine noire suintante, brune sur le dos et sur le bas du corps. Son visage au front bombé, lèvres projetées en avant, exprime le recueillement alors que les fesses et les jambes puissantes suggèrent un certain pouvoir. La construction de cette sculpture, l'équilibre entre forces intérieures et extérieures l'apparentent aux exemplaires les plus aboutis de la statuaire fang. Son estimation se situe entre 1,2 million et 1,5 million de francs.

On attend aussi entre 1,3 et 1,8 million de francs d'un siège à cariatide figurant un personnage féminin agenouillé, en bois à patine blanc miel, daté du milieu du XIX[e] siècle. Son originalité réside dans la construction de la tête, de la poitrine et des genoux sur un même plan incliné, audace qui témoigne d'une parfaite domination de l'équilibre des volumes. Ce siège attribué à un maître de la petite ville d'Owu, dans le nord-est du Nigéria, se distingue par son style élégant et inventif.

Quelques pièces moins rares sont accessibles entre 5 000 et 30 000 francs, mais quel que soit leur prix, toutes les œuvres rassemblées par Gaston de Havenon garderont l'aura de sa collection.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Montaigne, jeudi 30 juin. Exposition le 28, de 11 heures à 21 heures, le 29, de 11 heures à 23 heures, le 30, de 11 heures à 18 heures. Etude De Quay, 8, rue Rossini 75009 Paris. Tél. : 42-46-03-90.



هكذا من الأصل

Rue Ramponeau





PATRICK BARD/EDITING

Refuge des juifs exilés de Tunisie il y a plus de trente ans, aujourd'hui la rue Ramponeau expire lentement.

Aujourd'hui discrète, au pied de Belleville, elle porte un nom qui fut si célèbre qu'on en fit un nom commun, en argot, souvenir de bagarres d'après boire. La rue Ramponeau.

Pauvre rue Ramponeau, tu me fais un peu pitié, à chaque fois que j'arpente tes trottoirs crasseux et étroits. Non pas que j'aie honte de te connaître : c'est un privilège ! Mais en te voyant si vieille, si décatie, avec, sur ton versant est, tous ces immeubles neufs qui te vont si mal au teint, ces implants de modernité tape-à-l'œil qu'on a greffés sur ta bonne bouille de poissarde couperosée, j'ai l'impression de contempler une de ces rombières qui sacrifient leur bas de laine pour se faire lifter les rides, tirer les bajoues, racommoder le double menton, en espérant tromper leur monde avec une naïveté pathétique !

C'est bien simple, je vais être franc, *ma vieille : on t'a arnaquée*, les chirurgiens qui se sont penchés sur ton cas ont loupé l'opération ! A moins qu'ils ne t'aient saboté le minois à dessein, pour faire un exemple dans tout ce qui reste de Belleville, uniquement pour démontrer leur puissance ? Va savoir... Mais quand même, pourquoi t'es-tu laissé ainsi charcuter ? Oh, ne proteste pas, il faudrait pouvoir entendre ta pauvre voix éraillée plaider ta cause pour te pardonner d'avoir cédé à leurs caprices, c'est entendu ! Tu me devines indulgent à ton égard, mais je vais devoir évoquer ton âge, tes varices, tes vieilles façades minées par la crasse, tes arrière-cours rongées par le salpêtre, et surtout ta foutue tendance à accueillir, dans les replis douteux de tes jupes, les paumés et les galeux, les artistes et les alcoolos, les mystiques, les proscrits, bref, les copains qui depuis ta jeunesse connaissent ton sens de l'hospitalité.

Je t'entends déjà renacler – *« Comment ? j'ai de mauvaises fréquentations ? Et ma réputation alors ? »* – mais de grâce, tais-toi ! C'est un secret de Polichinelle qui s'est transmis de bouche à oreille depuis ta folle jeunesse, inutile de mentir, vieille roublarde ! Ne fais pas ta mijaurée, tu en as encaissé tant et tant que tu n'es plus à ça près ! Et puis diable, te rends-tu compte ? Te voilà dans un journal sérieux, qui pense enfin à te rendre hommage sur tes vieux jours, alors il serait vraiment déplacé de faire ta coquette ! Oui, je sais ce que tu vas dire : il est bien temps, à présent que je croupis à l'hospice des rues, au mouroir de la voirie... mais qu'y pouvons-nous, toi et moi ? Laisse filer, bois un coup, pique une petite sieste, range ton dentier, je m'occupe du reste.

Le premier point, c'est de te situer : flanquée de tes vieilles copines, Tourtille, Jouye-Rouve, Julien-Lacroix, Denoyez, aujourd'hui aussi gâteuses que toi, tu as passé quelques siècles à paresser au nord du boulevard de Belleville, confortablement allongée en bas de la colline qui grimpe jusqu'à Pyrénées. C'était le bon temps, il y avait des vignes partout alentour, elles donnaient un pinard clairet qui tournait la tête aux amoureux. Gamine, tu devais être à peine un sentier, un raidillon boueux. Tu sentais le purin, la crotte de chèvre, quand Ramponeau est venu installer son cabaret en plein dans ton nombril, vers 1750. Sois indulgente, tu lui dois ton nom !

Un joyeux drille, ce Ramponeau. Il mena si bien son affaire qu'il devint célèbre dans tout Paris, jusqu'à la Cour ! Comtesses et grisettes, ouvriers et bourgeois venaient se saouler dans son estaminet. Les soirs d'été, tu entendais roucouler les amants qui se donnaient du bon temps dans tes buissons, si bien que tu n'as pas vu les décennies filer. Milord l'Arsouille est venu te visiter sous la Restauration, à la tête des masques du carnaval de la Courtille, comme tant d'autres qui « ramponnaient » sous tes jupons. Ce fut ton adolescence, ma très chère vieille dame. Mais l'Histoire déroulait sa frise, à toute vitesse, comme on le voit sur les murs décorés de dessins d'enfants, dans les classes des écoles primaires. De la Restauration au Second Empire... et plus avant !

Et plus avant : le premier grand drame de ta vie, ce fut la Commune. Les prolétaires qui voulaient partir à l'assaut du ciel. Ils t'ont saignée de tes pavés pour ériger des barricades, ces fous ! Tu ne leur en as jamais tenu rigueur, de ce strip-tease imposé, tu y as même pris du plaisir ! C'était ta manière de communier avec l'espoir. Partout autour de toi, tu entendais les échos des fusillades. Massacres, tueries, rien ne t'a été épargné. Ils t'aimaient bien, les communards, vieille Ramponeau, rends-toi compte : ils se sont débrouillé pour que leur dernier combat, leur dernière barricade, après que Belleville tout entière eut été égorgée, hachée à coups de chassepot, pour que leur dernier défi aux puissants ait lieu au beau milieu de tes haillons, tandis que tu applaudissais à leur courage, jupe retroussée, mamelle en bataille, et dans ta gorge, cent cris de haine dont tu étourdissais les massacreurs !

Tu as brusquement vieilli, Madame. L'âge mur est venu. Tu as franchi le siècle. Tu connaissais les hommes, à présent. 1900, 1910, 20... Tes yeux étonnés ont vu arriver la lie de la terre, les miséreux, les laissés-pour-compte. Grecs, Turcs, Arméniens, Juifs, Espagnols, Polacs, ils sont tous venus rôder autour de tes miches – celles de tes boulangeries ! en tout bien tout bonneur ! – pour échapper à la misère, aux persécutions. Généreuse, tu leur offrais les taudis lovés au fond des cours, des réduits infects où prospéraient les punaises, les poux, mais tu n'avais rien d'autre en magasin. Ne t'y trompe pas, même si parfois le remords te tourmente, personne ne t'en veut ! Tu n'étais pas l'avenue Mozart, et d'ailleurs, cette catin du XVIe siècle, de quel droit pourrait-elle t'adresser des reproches ?

Au temps du Front populaire, tu roulais des hanches avec les malfrats qui venaient guincher à La Java, dans le faubourg du Temple, tout proche... ça castagnait sec dans le quartier et tu as assisté à bien des traquenards, des explications à coups de rasoir. Pas de quoi t'affoler, à force de fréquenter les marlous, tu t'étais fait une raison. Puis est venue la guerre. Qui sait, la Mercedes de Goering a peut-être osé se pavaner sur tes pavés biscornus le jour où le *Reichsmarchal* a tenté, en vain, de rafler un des tableaux dont il raffolait et que détenait un collectionneur de la rue Levert ? Tu as dû rigoler en écoutant la rumeur, visage de pierre, le matin du 16 juillet 1942, quand la police française, sous les ordres de Bousquet, a quadrillé Belleville pour rafler les juifs. Huit mille. Huit mille qui ont transité par le Vel' d'Hiv' avant de prendre le train pour Auschwitz. Huit mille dont quelques-uns seulement sont revenus. Combien pour toi seule ? Combien de ces malheureux avais-tu accueillis dans les soupentes de tes immeubles, ou dans tes caves qui faisaient office de havres de paix à leurs yeux ? Tu as pleuré, ce jour-là, Madame la Rue Ramponeau. On t'avait saignée à blanc de tes « yids », et tu as eu du mal à t'en remettre.

Peu à peu, après-guerre, d'autres crève-la-faim sont venus les remplacer, arabes ceux-là, ou berbères, ou kabyles, tu ne te souviens plus bien... mais enfin, bref, ils parlaient de drôles de langues, et leurs enfants écorchaient le français avec un accent qu'on n'avait pas encore entendu dans le quartier, un de plus. Eux aussi croyaient vivre tranquilles dans tes murs. Ils se trompaient : tu as eu des sueurs froides, une nouvelle fois, en voyant les flics français mener leurs ratonnades le long de tes trottoirs durant la guerre d'Algérie...

Et puis, au détour des années 60, à nouveau les mezouzas ont fleuri sur les portes de tes escaliers, du boulevard jusqu'à la rue Jouye-Rouve. L'étoile de David a effectué un come-back sur tes restaurants, tes épiceries, tes boulangeries. Les juifs exilés de Tunisie ont trouvé refuge auprès de toi. Ceux-là portaient la kippa comme leurs prédécesseurs, mais ne mangeaient pas de *pickle fleish* ou de *gefilte fish* : ils se régalaient de couscous ! Ne buvaient pas de vodka, mais de la boukha ! Allons bon ! Tu étais déjà bien vieille, et trop sage pour t'émouvoir de ces broutilles, du moment qu'ils avaient fait l'effort de venir jusque chez toi, ces gens-là étaient les bienvenus...

Trente ans et plus. Tu ne demandais qu'une chose, sur tes vieux jours : qu'on te foute la paix ! Ou alors qu'on te cajole, qu'on t'administre des remèdes adaptés, qu'on te rénove avec prévenance, pour ménager ton grand âge. Tu l'avais bien mérité. Mais une curieuse maladie s'est abattue sur Belleville : la bétonite. C'est un virus impitoyable, qui raffole d'organismes à bout de souffle, comme le tien. Il est venu à bout des rues Vincent, Bisson, Pali-Kao, tes complices, tes voisines. Elles n'ont pas eu la force de résister. Ni même les passages, Kuszner ou de Pékin, ces avortons qui se croyaient en sécurité, tapis à l'abri de vos dessous flétris. Pauvres vieilles, vous vous êtes trouvées à court d'arguments devant les pelleteuses qui vous ont saccagé la carcasse. On vous avait laissées à l'abandon, à dessein, pour mieux vous achever : les autorités municipales savaient qu'il suffisait d'exhiber le spectacle de votre laideur pour faire taire les récalcitrants.

Depuis les années 80, des blocs lisses comme de la paraffine jaillissent de terre. Le Marais, qui n'était pourtant pas en meilleur état, a eu plus de chance : on l'a choyé. Il abritait quelques musées, des hôtels particuliers. Toi, Ramponeau, tu n'avais rien à montrer, sauf du linge de pauvre, à tes fenêtres. Te voici donc, aujourd'hui défigurée, bétonnée sur ta joue droite, alors que la gauche persiste à exhiber ses verrues, ses taches de son. Tu t'es malgré tout dégoté des défenseurs, qui te trouvent bien du charme. Ligués en association, La Bellevilleuse, ils tentent de limiter les dégâts, et naturellement, ils ont réquisitionné une boutique à mi-chemin de ton parcours. Leurs affiches et proclamations fleurissent sur tes murs, te redonnant un peu de sang neuf, vieille rebelle ! Tu es donc en sursis, arrimée sur une seule béquille, prête au combat final.

En attendant, tu continues d'adresser quelques clins d'œil malicieux aux badauds qui s'égarent dans tes parages. Ainsi ce commissariat de police que tu abrites sur tes hauteurs : tu as pris soin de le flanquer d'une fabrique de... balances ! Ne me dis pas que tu ne l'as pas fait exprès ! De même, tu as pris soin d'accueillir dans tes murs, au carrefour Tourtille, les sœurs de Marie de Nazareth, dont la soupe populaire attire quantité de miséreux. C'est un peu le dernier témoignage d'affection que tu devais à la mémoire de tous tes enfants. Et puis, comme un ultime trésor, tu dissimules des ateliers de sculpteurs où l'on polit le marbre à l'abri des regards indiscrets. Mais le cœur n'y est plus.

Tu expires lentement, à petit feu, en te bouchant les oreilles pour ne pas entendre la sinistre complainte des grues à boule et des bulldozers qui s'acharnent sur les derniers terrains vagues de la rue Piat, ta cousine. Tes poumons n'en peuvent plus, ils sont saturés de poussière, de suie, mais quand tu contemples la verdure des quelques arbres que l'on a épargnés à ton sommet, au débouché de Jouye-Rouve, tu te souviens du cabaret Ramponeau, de ses tonnelles fleuries, des jardins calfeutrés que tu as dissimulés dans la dentelle de tes pâtés de maisons, et tu pleures. Le ciel, charitable, t'asperge alors d'une bonne giclée orageuse qui noie tes larmes afin de mieux t'aider à accomplir dignement le dernier pas, la tête haute.

Thierry Jonquet

RIVERAIN

Les Bellevilleux

Au numéro 32 de la rue se trouve le siège de La Bellevilleuse, une association créée en 1989 par des habitants du quartier pour s'opposer aux projets de la mairie du vingtième arrondissement qui entendait raser le périmètre Belleville-Tourtille-Ramponneau et y installer un centre commercial du type « Galaxie ». Il était question de galeries souterraines, d'escaliers mécaniques...

Devant le tollé provoqué par ce projet, les édiles municipaux furent contraints à la retraite. Maison par maison, l'association qui compte aujourd'hui six cents membres a fait procéder à un relevé du bâti, s'est opposée au droit de préemption qui autorisait la constitution d'une réserve foncière grâce à laquelle la mairie pouvait *vider le quartier de ses habitants actuels.*

Depuis 1989, La Bellevilleuse a mené un travail d'information considérable, s'est imposée comme le grand interlocuteur, a organisé des manifestations culturelles en accord avec les nombreux artistes qui vivent et travaillent dans le quartier. En mars 1993, première victoire, le tribunal administratif a annulé le projet d'aménagement du bas Belleville pour... défaut de concertation. Mais la bataille continue.

T. J.

PIGNON SUR RUE

Dar Djerba

A l'angle du boulevard de Belleville, le restaurant Dar Djerba et sa grosse boule dorée montent la garde à l'entrée de la rue, sirène à la proue d'un navire de pirate, avec, en regard, sur le trottoir d'en face, les étalages de pâtisseries orientales du traiteur Benisti.

Chez Khaloun

On y trouve des chapelets de poutargue, ces gateaux d'œufs de mulet salés et pressés, ainsi que de la boukkha, et un assortiment d'olives à défier l'imagination : elles marinent dans des bidons emplis de sauces colorées par le piment ou le citron...

Couscous

Face à face, plus haut, Chez François et une succursale de Bébert proposent leur couscous avec kémia à volonté.

Maison du Taleth

Installée au rez-de-chaussée d'un des immeubles neufs sur le trottoir de droite, la Maison du Taleth satisfait la boulimie spirituelle des amateurs du Talmud. On y trouve également des livres d'histoire de la Shoah, et tout un assortiment d'objets de culte, de la mezouza au châle de prière.

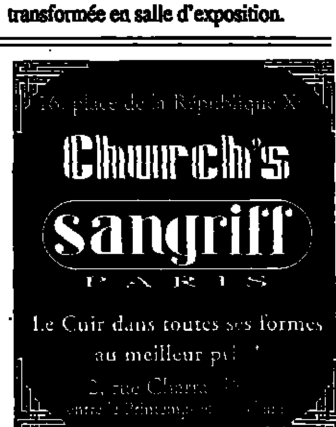
Epiceries et restaurants

De l'autre côté de la rue, chez Haddad, Zazou, Lalou, Zlassi, Chez Fabien et David, on mange strictement kasher... mais pas chez Ramona, ni chez Ahmed !

La Forge

Une trouée aux alentours du numéro 20 mérite le détour : au bout d'un chemin de pavés disjoints se trouve la Forge, une ancienne usine squattée par l'Association des artistes de Belleville et transformée en salle d'exposition.

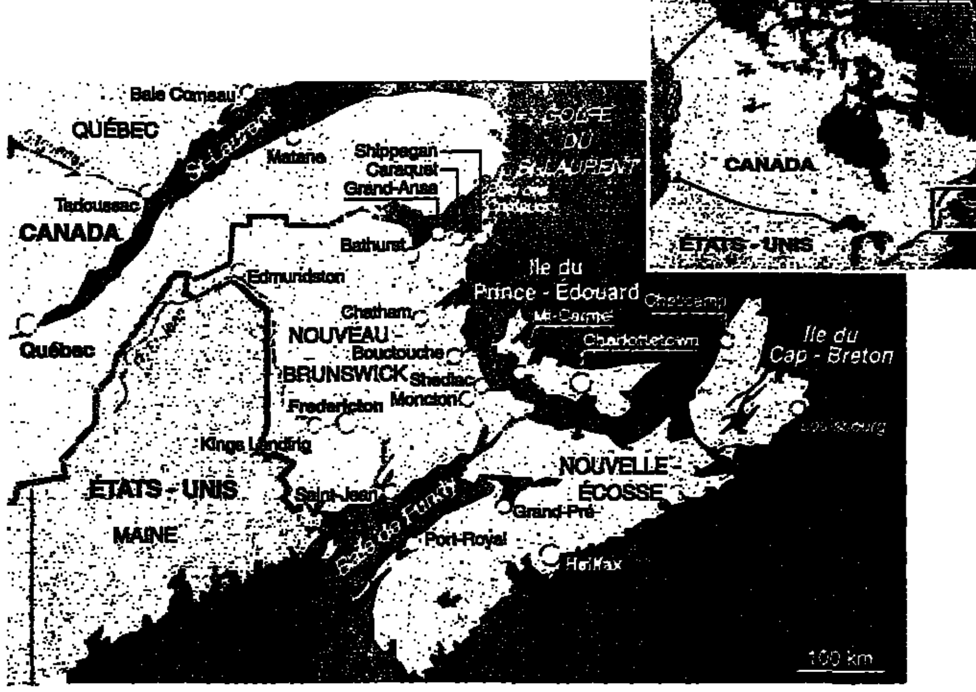




ter

V O

Acadi les racine



Ils venaient de Touraine, d'Anjou, du Berry, du Poitou. Durant cent ans, les hostilités entre la France et l'Angleterre les tourmentèrent, jusqu'à leur exil-martyre. Les Acadiens.

Une petite route dans la campagne. Une haie. Une grille. Un numéro : 2241, chemin de Grand-Pré. Une allée conduit à une église. Face à celle-ci, la statue d'une frêle jeune fille, figée dans le bronze, tête légèrement penchée en arrière, regard perdu dans le ciel. Pathétique, comme résignée à son sort. Dans un écrin bucolique de saules séculaires, au fond de la baie de Fundy. Colonisée dans les années 1670, cette région de l'actuelle Nouvelle-Ecosse était, au début du XVIII[e] siècle, l'une des plus peuplées de l'Acadie avec celles de l'île Saint-Jean (devenue l'île du Prince-Edouard) et de l'île Royale (le Cap-Breton).

Sur les hauteurs, le village de Grand-Pré, dominant les marais littoraux que ces « défricheurs d'eau » avaient asséchés par un ingénieux système de digues et d'aboiteaux (petits canaux) qui empêchaient l'eau salée d'envahir ces riches terres d'alluvions. Un site aujourd'hui paisible et désert où se dressent une croix de pierre marquant l'emplacement du cimetière de l'église originelle, l'église commémorative érigée en 1922 et la statue, inaugurée deux ans plus tôt. Œuvre de Philippe et d'Henri Hébert, elle représente Evangéline, l'héroïne du poème dans lequel l'Américain Henry Wadsworth Longfellow raconte l'histoire de la déportation des Acadiens (1).

Jadis, à en croire le poète, se dressait là, dans *« un vallon riant où les arbres ployaient sous le poids de leurs fruits »*, *« un hameau tranquille aux solides maisons de chêne ou de châtaignier »*. Au cœur d'une Acadie qui rappelait cette Arcadie de la Grèce antique à laquelle, paraît-il, elle devrait son nom (2). Une Acadie d'avant le « grand dérangement », ainsi que les Acadiens, gens modestes et discrets, nomment, pudiquement, la déportation dont ils furent victimes en 1755 et qui, depuis, hante les habitants de ce *« pays dans la tête »*, de ce *« pays dans le cœur »*, de ce *« pays intérieur »* évoqué par Jean-Claude Vernex (3).

Pour qui entreprend ici ce pèlerinage aux sources d'un pays rayé des cartes, l'Acadie, n'en déplaise à certains de ses enfants, c'est d'abord elle : Evangéline, dix-sept ans. Eprise de Gabriel, le fils du forgeron. Eprise et promise si les Anglais n'avaient décidé, un jour de septembre 1755, de bouter hors de leurs villages ces paysans catholiques à la neutralité suspecte qui rechignaient à prêter un serment d'allégeance inconditionnelle à la Couronne britannique, *opposés qu'ils étaient à l'idée de* combattre les Français. Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Charles Lawrence décida de *« purger la province de ces dangereux sujets »*. Rafle méthodique au cours de laquelle se trouvèrent brutalement séparés les femmes des maris, les frères de leurs sœurs, les parents de leurs enfants et Gabriel d'Evangéline, qui passera ainsi le restant de ses jours à rechercher son bien, aimé-, de l'Ohio au Mississippi.

Sur les cartes anciennes, l'Acadie figure en haut à droite de l'Amérique du Nord, à l'emplacement occupé à présent par la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, une partie du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine. Un territoire colonisé par des paysans, des sauniers, des artisans, des pêcheurs, des soldats, des prêtres et une poignée de nobles venus, pour la plupart, de Touraine, d'Anjou, du Berry et, surtout, du Poitou. C'était au XVII[e] siècle, après que Samuel de Champlain et Pierre Du Gua sieur de Monts, eurent, en 1604, jeté l'ancre dans la baie de Fundy pour y fonder la première colonie française en Amérique du Nord, sur l'île Sainte-Croix (à la frontière du Maine), puis Port-Royal, que les Anglais rebaptiseront Annapolis-Royal et qui, pendant un siècle et demi, sera la capitale de l'Acadie.

Une Acadie ballottée par les marées de l'histoire. Simple pion sur un échiquier où, pendant cent ans, s'affronteront la France et l'Angleterre. Coincée entre la Nouvelle-France, au nord, et la Nouvelle-Angleterre, au sud. Passant d'un pouvoir à l'autre au gré de traités ratifiés outre-Atlantique. Souvent délaissés et oubliés de la mère patrie, les Acadiens allaient louvoyer entre une neutralité négociée et une allégeance du bout des lèvres.

Jusqu'à ce que les Anglais décident d'employer les grands moyens, en dispersant de six à huit mille Acadiens (sur une douzaine de milliers environ) dans les colonies anglaises établies le long de la côte américaine, chez ceux-là mêmes qui viendront usurper leurs terres. Mais également dans les geôles d'Halifax et de Londres. D'autres se réfugieront dans l'actuel Nouveau-Brunswick, sur l'île du Prince-Edouard, au Cap-Breton (au nord de la Nouvelle-Ecosse), au Québec ou en Louisiane via Belle-Ile-en-Mer et le Poitou. *« Jour fatal où*, écrit Longfellow, *les vaisseaux d'Albion traînèrent pour jamais tout un peuple en exil. »*

Pour jamais ? Certes non, et le poète américain est bien placé pour le savoir, lui dont l'œuvre, publiée en 1847 (et traduite en 1853), contribuera, à sa façon, à l'affirmation d'une identité acadienne que l'on aurait pu croire définitivement noyée sous les vagues successives de l'immigration anglophone de Nouvelle-Angleterre, dont celle des loyalistes restés fidèles à l'Angleterre après l'indépendance américaine. Même si le nouvel enracinement des Acadiens, à partir de 1764, s'opérera, pendant longtemps encore, dans l'ombre et le silence.

Petite flamme entretenue religieusement, Evangéline demeure, pour beaucoup, l'incarnation du destin tragique d'un peuple qui ne demandait qu'à couler des jours heureux sur une terre patiemment défrichée. Et, pour le visiteur, à la recherche de l'Acadie perdue, un fil d'Ariane précieux pour réanimer des lieux à présent désertés, îlots de mémoire en terre étrangère pour qui considère que le français reste le point d'ancrage de la communauté acadienne. Vision contestée par ceux qui insistent, au contraire, sur la diversité d'une diaspora qui s'apprête à fêter, cet été, au Nouveau-Brunswick, ses grandes retrouvailles.

L'Acadie, aujourd'hui ? *« Un pays qui n'a pas de lieu mais qui a une mémoire collective, une langue, une âme, une culture, une identité et du temps »*, résume la romancière Antonine Maillet (4) en précisant : *« Etre Acadien, c'est être descendant de quelqu'un, ce n'est pas occuper un territoire. »* Opinion d'une Acadienne que ses succès littéraires (dont un prix Goncourt, en 1979, pour son roman *Pélagie-la-Charrette*) ont promue au rang d'ambassadrice itinérante et chaleureuse qui, lorsqu'elle ne parcourt pas le monde, habite, à Montréal (Québec), une rue rebaptisée à son nom. Non sans revenir régulièrement se ressourcer dans le phare qu'elle a aménagé, non loin de Bouctouche. Bouctouche où elle est née, et face à laquelle est ancrée aujourd'hui l'« île-aux-Puces » du « pays de la Sagouine », parc thématique à la gloire de ce truculent personnage sorti de son imagination et qui, dans le panthéon acadien, défie Evangéline l'éthérée.

Fantôme bien pâlot comparé à cette humble femme de ménage septuagénaire qui, dans les années 30 (celles de la Dépression), n'en finit pas de frotter les planchers. D'un côté, le symbole muet et soumis d'un destin tragique. De l'autre, un être de chair et de sang, au verbe cru et imagé, qui *« tout en ayant l'air de parler comme ça, pour se désennuyer, dresse, au-dessus de son seau »*, ainsi que le note le Québécois Alain Pontaut, *« le plus dur des actes d'accusation contre la société qui l'entoure et qui n'est faite que par et pour les riches »*. L'une subit, l'autre se cabre et dit, par la voix de Viola Léger, la comédienne à l'œil malicieux qui, désormais, l'incarne à vie : *« J'ai peut-être la face nouère, pis la peau craquée, ben j'ai les mains blanches, Monsieur ! , parce que j'ai eu les mains dans l'eau toute ma vie, à forbir chez les autres. »*

La Sagouine, assurément, lave plus blanc. Mais, surtout, elle lave acadien. Une vraie La Bruyère en guenilles, pétrie de bon sens, de lucidité et d'humour et qui, par ses réflexions acérées, remet le monde en question et l'Acadie à sa place. Une place pas si facile à trouver, à en juger par le savoureux chapitre consacré au recensement. *« Ta nationalité, qu'ils te demandont. Malaisé à dire. Je vivons en Amarique, ben je sons pas des Amaricains. Nous autres je vivons au Canada. Ça fait que je devons putôt être des Canadjens. Ben ça se peut pas non plus, parce que les Dysart, pis les Caroll, pis les Jones, ils sont des Anglais, pis nous autres, je sons des Français. Mais les Français, c'est les Français de France. Je sons encore moins des Français de France que des Amaricains. Je sons putôt des Canadjens français, qu'ils nous avont dit. Mais les Canadjens français, c'est du monde qui vit à Québec. Ben coument c'est que je pouvons être des Québécois si je vivons point à Québec mais en Acadie. Ben ils avont point voulu écrire ce mot-là, les encenseux. Parce que l'Acadie, c'est point un pays, pis un Acadjen c'est point une natiounalité, par rapport que c'est point écrit dans les livres de Jos Graphie. Eh ! ben je leur avons dit de nous bailler la natiounalité qu'i'voudriont. Ça faite que je crois qu'ils nous avons placés parmi les Sauvages. Ah ! c'est malaisé de faire ta vie quand c'est que t'as pas même un pays à toi. »*

Vision bien noire pour qui, sillonnant les provinces maritimes, constate qu'il est des lieux où l'Acadie semble, plus qu'ailleurs, avoir pignon sur rue. Pays subtil qui se flaire et, imperceptiblement, se glisse dans un décor où l'on parle la langue de Molière et de Rabelais. A l'image de cette péninsule acadienne qui s'avance entre la baie des Chaleurs et le golfe du Saint-Laurent. Bastion francophone où l'on sent, physiquement, l'emprise de l'Eglise et celle de la mer. Devant les maisons, claquent au vent des drapeaux tricolores, symboles (avec l'hymne national – *l'Ave Maris Stella* – et la fête nationale du 15 août, jour de l'Assomption) d'une identité fièrement revendiquée. Des drapeaux bleu, blanc, rouge avec, dans le bleu, l'étoile jaune de la Vierge Marie, patronne des Acadiens.

Repliés sur eux-mêmes, loin des centres urbains, les Acadiens des Maritimes ont longtemps vécu en autarcie, à l'ombre d'un clergé gardien non seulement de leur foi, mais de leur langue et de leurs coutumes. Paisibles soldats d'une colonisation agricole qui, à certains moments, prendra des allures de « croisade de la survivance ». Une survivance facilitée par *« la fécondité miraculeuse »* des


D.R.

L'embarquement des Acadiens

AU NOM DE L'HONNEUR

La croisade de Warren Perrin

En février 1756, *le Mercure* de la Haye, évoquant la situation en Acadie, concluait : *« l'un des plus beaux pays du monde est maintenant ravagé et désert »*. L'automne précédent, plusieurs dizaines de milliers d'Acadiens avaient été contraints d'abandonner leurs terres. Au cours des années suivantes, des milliers d'autres allaient les suivre. Jusqu'en février 1763, date à laquelle le traité de Paris ayant ramené la paix dans la région, les autorités britanniques leur accorderont le droit de se réinstaller en Nouvelle-Ecosse.

Les responsables sont connus. Charles Lawrence, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, William Shirley, gouverneur du Massachusetts et le colonel John Winslow, en charge de la région de Grand-Pré. Maîtres d'œuvre d'une colonisation anglaise qui allait se traduire par ce que les auteurs *d'Acadie liberté* (1) n'hésitent pas à appeler *« une purge ethnique »*. Et qui disposèrent des moyens et des hommes (deux mille volontaires de la Nouvelle-Angleterre et deux cent cinquante soldats anglais) nécessaires à la réalisation de leur sinistre dessein. Investis d'un pouvoir conféré par l'Angleterre et exécutant *« l'ordre péremptoire de Sa Majesté »*. Une Majesté à laquelle certains, aujourd'hui, demandent des comptes.

A l'image de cet avocat louisianais de Lafayette, Warren Perrin, qui, dans une pétition adressée le 5 janvier 1990 à la reine (elle reprenait celle que des Acadiens exilés avait envoyée, en 1763, au roi George III), invitait le gouvernement britannique à reconnaître officiellement et symboliquement que le gouverneur Lawrence avait déporté les Acadiens en violation des lois anglaises et internationales en vigueur à cette époque. A l'origine de sa singulière démarche, une anecdote. *« Un jour, mon fils Bruce, âgé de six ans, à qui je racontais comment nos ancêtres, Alexandre et Joseph Broussard, avaient échappé et résisté aux Anglais, me demanda : « alors, nos ancêtres étaient des criminels ? »...*

La croisade de Warren Perrin commençait. Une croisade dans laquelle il devait marquer un point important lorsque les deux chambres de l'Etat de la Louisiane adoptèrent, en juin 1993, une résolution demandant à l'Angleterre de lever l'ordre de déportation du 28 juillet 1755. Ainsi la Louisiane demandait-elle à son tour à la Couronne britannique de rétablir les Acadiens dans leur statut de « Français neutres » et de mener une enquête impartiale au sujet de la déportation.

Une cause que Warren Perrin avait également plaidé en avril 1993, dans le cadre du concours international organisé chaque année au Mémorial pour la paix de Caen, en Normandie. Dénonçant un préjudice vieux de deux cent trente sept ans, il s'était classé parmi les douze finalistes. *« L'ordre de déportation,* avait-t-il relevé, *a été donné par Charles Lawrence, un an avant le déclenchement de la guerre de sept ans entre l'Angleterre et la France. Les lois civiles (par opposition à l'état de guerre) s'appliquaient donc encore et la déportation était, par conséquent, illégale »*. *« De plus,* faisait-il observer, *l'ordre n'ayant pas été levé par le traité de Paris, les Acadiens vivraient toujours illégalement dans les actuelles provinces maritimes de l'est du Canada. »*

Autant d'arguments repris en 1993 dans une proposition soumise au Congrès mondial acadien, à l'occasion de son assemblée générale annuelle. Un congrès qui demandait également au gouvernement britannique de présenter ses excuses aux Acadiens pour le tort *« incommensurable »* qui leur avait été causé, sans aucune sorte de compensation pour la perte de leurs libertés, de leurs biens, voire de leurs vies, la moitié des déportés n'ayant pas survécu à cette épreuve.

En déposant sa requête, en janvier 1990, Warren Perrin avait accordé à la Couronne trente jours pour répondre. Vingt-neuf jours plus tard, il recevait un appel de l'ambassade de Grande-Bretagne et, le lendemain, d'un cabinet d'avocats de Houston agissant au nom de la reine. *« J'ai mis trois mois à les convaincre que j'étais sérieux. »* Depuis, dans un secret respecté de part et d'autre, les négociations se poursuivent. On croit savoir cependant que, d'entrée, la partie adverse aurait adopté un raisonnement singulier : en octroyant l'indépendance au Canada, le gouvernement anglais lui aurait simultanément légué le soin de régler les dossiers litigieux pendants, qu'il s'agisse de la question amérindienne ou de la situation des Acadiens. Ainsi, si recours il y a, ils devraient être adressés, non au gouvernement anglais mais aux autorités canadiennes ou provinciales concernées, seules habilitées à trancher.

Se refusant à divulguer la teneur des négociations en cours, Warren Perrin précise simplement que des progrès ont été accomplis et des compromis proposés, mais qu'ils restent insuffisants. Ecartant le principe d'une réparation financière, il insiste sur le fait que sa démarche est, avant tout, une question d'honneur.

A Erath, sa paroisse natale, située au sud de Lafayette, Warren Perrin a ouvert un Musée du patrimoine et de la culture acadienne. Un musée destiné à redonner à son fils, et à tous les jeunes Acadiens, la fierté de leurs racines.

P. F.

(1) Coproduction télévisée du National Park Service américain et d'une société canadienne.

CARNET DE ROUTE

Le Congrès mondial

La diaspora acadienne (environ trois *millions de personnes dont quelque* deux cent soixante-dix mille dans les trois provinces atlantiques) disséminée à travers le monde (de Saint-Pierre-et-Miquelon aux Malouines en passant par le Québec, la côte Est des Etats-Unis, la Louisiane, les Antilles, la Guyane et la France) est invitée à se rassembler dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (où les francophones représentent environ un tiers de la population), à l'occasion du Congrès mondial acadien, du 12 au 22 août. Au programme, outre les activités (spectacles, expositions) proposées par les municipalités associées à l'événement, un Festival du cinéma acadien (du 12 au 22 août à Dieppe), une grande fête musicale en plein air (13 et 14 août à Cap-Pelé), la fête nationale à Shediac (15 août) et une trentaine de réunions de famille qui se tiendront dans le cadre de ces « Retrouvailles 1994 ». Côté studieux, un Sommet des femmes en Acadie (le 13 à Moncton) et un Forum de réflexion sur l'Acadie (du 16 au 20 à Moncton et Dieppe) pour dresser le bilan des acquis et étudier l'évolution de cette communauté d'ici à l'an 2004, date à laquelle l'Acadie célébrera ses quatre cents ans d'existence. Renseignements au (506) 859-1994 et, pour l'ensemble de la manifestation (billets), au (506) 388-9494.

Y aller

Pour assister aux « Retrouvailles », mieux vaut passer par un voyagiste.
● Canadien National (tél. : (1) 47-42-76-50 et dans les agences) propose, du 10 au 20 août, sur vol régulier Air Canada et en collaboration avec un excellent prestataire local, B&B Tours

Acadie : les racines de l'exil



…n 1755, sur les navires britanniques, vu par Claude Picard. Parc historique national de Grand-Pré.

familles acadiennes. Et l'influence de l'Eglise, illustrée par le Musée des papes, à Grande-Anse, non loin de Caraquet. Là, sous le regard de deux cent soixante-deux portraits de souverains pontifes, trône l'imposante réplique de la basilique Saint-Pierre de Rome ornée d'un millier de saints et de onze apôtres (on a « oublié » Judas) avec, à l'entrée, un Jean-Paul II, en caoutchouc et grandeur nature, encadré de deux gardes suisses.

Dehors, la route file entre lande et bois, de lagune en lagune, avec la mer, tantôt à droite, tantôt à gauche. L'air est vif et iodé, et une lumière limpide lave un paysage d'où émane une mélancolie douce et sensuelle. Blotti au milieu des épinettes et des bouleaux, au bord d'une rivière, le village acadien de Caraquet dresse le décor de ce que fut la vie quotidienne des colons, entre 1780 et 1880. Une Acadie ressuscitée par la formule, très prisée en Amérique du Nord, qui consiste à animer les lieux de mémoire en les peuplant d'habitants « d'époque ». Des lieux qui, ainsi, se racontent par la voix même de ceux qui, jadis, y vécurent.

On pourrait craindre le pire. Le résultat est magique tant, ici, passé et présent se confondent dans une alchimie où les vivants, en revêtant les costumes de leurs ancêtres, en retrouvent, spontanément, les gestes quotidiens. Une soupe qui mijote dans une marmite noircie, un pain qui sort du four, et voilà que s'impose une histoire charnelle et rustique avec ses odeurs et ses bruits familiers : le marteau du forgeron sur l'enclume, la scie débitant le bois, la roue d'un moulin fleurant bon la farine ou la cloche de l'école vers laquelle se pressent des enfants chahuteurs. Comme s'il suffisait de souffler sur les braises d'une mémoire transmise de veillée en veillée pour que revivent, sous les yeux du visiteur, une Acadie des champs et des bois, des peines et des joies, des heures et des jours révolus.

L'Acadie, tel un fil jamais rompu. Ancrée dans sa fidélité. Fidèle, *plus que tout*, à la mer nourricière. Une mer aimée et redoutée, crainte et apprivoisée. Aujourd'hui comme hier, l'Acadien est pêcheur et vit de son filet. Mais les temps ont changé. A l'austérité de jadis a succédé la prospérité. En témoignent, alignées bord à bord dans les ports de la côte, les pimpantes embarcations ployant sous des montagnes de casiers ainsi que les spacieuses maisons qui se succèdent le long du rivage. Crabes et homards, exportés dans le monde entier, ont fait pleuvoir sur ces laboureurs de la mer une pluie de dollars.

L'Acadie aurait pu y perdre son âme. Il n'en est rien. Et pour cause. Elle sait, depuis déjà longtemps, que l'argent ne fait pas le bonheur et que le seul héritage qui compte est celui du cœur et de la mémoire. Des vertus que célèbre, le soir, à la veillée, un peuple sentimental et mélancolique qui, comme la vague sur le rivage, avance en revenant sans cesse en arrière, histoire de ne jamais oublier d'où il vient. Comme ces familles et amis, rassemblés dans un chalet, au bord d'une rivière, au milieu des bouleaux, qui reprennent en chœur, au son du violon, les paroles de chansons familières. Un peuple fidèle à Evangéline et à ses longs malheurs, Evangéline dont *« tout, ici, chante le noble nom »*. Fidèle à la Sagouine, fille de pêcheur de morue, qui constate que *« ce n'est point aisé de se faire déporter coume ça »* et que *« ça se paye ces voyages-là, même s'ils t'appelont un peuple héroïque et martyr »*. Un peuple qui a marché des jours et des mois pour s'en revenir, *« parce qu'ils vouliont aouère un pays, un coin de terre à z-eux où c'est qu'ils parleriont leu langue »*. *« Ça fait passé deux cents ans*, constate-t-elle, *et je sons encore en vie. »*

Une Sagouine qui accepte « le sort que le Bon Djeu lui fait », et pour qui *« une boune ânnée se résume à un hiver pas trop frette, un printemps où l'on guette les processions d'outardes, un été avec ses épis de blé d'Inde et ses framboises sans oublier un vrai beau pique-nique à Sainte-Mârie avec des ballounes, des poutines, des danses carrées, des bingos, du fricot pis des donuts »*.

Miracle d'une Acadie qui, embarquée un beau jour sur les sinistres goélettes de l'exil, se découvre, près de deux cent cinquante ans plus tard, toujours en vie, sur une terre où elle parle encore sa langue et dans laquelle ses pieds s'enfoncent comme s'ils voulaient y prendre racine. Assurée d'une place au paradis et qui, lorsqu'elle pense à ce qui vient après la mort, rêve, comme la Sagouine, d'anges qui lui serviraient du fricot et de la tarte au *coconut* et d'un Dieu le Père qui s'en viendrait, en personne, *« câler la danse, le samedi souère »*.

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

(1) *Evangéline, un conte d'Acadie* (Nimbus Publishing Ltd, Halifax). L'œuvre, qui connaîtra un grand succès aux Etats-Unis et en Europe, sera inscrite au programme des écoles nord-américaines et inspirera plusieurs films.

(2) Le navigateur Verrazzano aurait ainsi baptisé, en 1524, la région de l'actuelle Virginie. Au XVII[e] siècle, orthographiée sans la lettre « r », le terme désignera la façade atlantique du Canada.

(3) *Les Acadiens* (Editions Entente).

(4) Auteur, notamment, de *Pélagie-la-charrette*, de *la Sagouine*, et des *Cordes de bois* (Grasset et Hachette).

…NET DE ROUTE

International, plusieurs formules en groupes (inscriptions individuelles) depuis Moncton (neuf jours, 4 940 F par personne en chambre double + 7 055 F pour le vol A/R de Paris), Montréal (douze jours, 6 000 F + 3 270 F pour l'avion) ou Halifax (dix jours, 5 275 F + 6 500 F), forfaits comprenant, outre les visites guidées, un « passeport » d'accès aux diverses activités. Canadien National programme également, dans sa brochure estivale, une balade de 14 jours (4 655 F en chambre double avec voiture, avion en sus) à partir de Montréal.

• Vacances Air Canada (dans les agences), outre des voyages à la carte, propose pour sa part, à l'occasion du Congrès, un forfait de cinq jours/trois nuits, au départ de Paris, pour 6 000 F avec petits déjeuners et voiture de location. Pour se rendre à Halifax, point de départ logique d'un pèlerinage acadien, Air Canada offre deux options, au départ de Paris : escale à Montréal (avec un long changement d'aéroport) ou à Londres d'où, *trois fois* par semaine, on gagne Halifax en 6 h 30. On peut aussi atterrir à Québec (Air Canada, Nouvelles Frontières, Air Transat, etc.) puis rejoindre Moncton en voiture.

• Consulter également les brochures d'Access Voyages, Jet Set, Jet Tours, Nouveau Monde, Pacific Holidays, Rev'Vacances, Vacances Air Transat et Nouvelles Frontières, qui, de Montréal, programme notamment un circuit « minibus camping » de vingt-trois jours à 5 900 F par personne (repas en sus) plus le vol A/R, autour de 2 000 F.

Etape

A Halifax, au Château Halifax ou au Sheraton. Dîner à *La Maison Gallant*. A Ingonish, près de Louisbourg, au Keltic Lodge. A Wolfville, près de Grand-Pré, au Blomidon Inn. A Moncton, Hôtel Beauséjour. A Bouctouche, au Bouctouche Bay Inn. A Caraquet (une bonne table, l'Hôtel Paulin), à l'Auberge de la Baie.

Lire

Evangéline, de Henry Wadsworth Longfellow (Nimbus Publishing Ltd, Halifax), bien sûr, et les romans d'Antonine Maillet, à commencer par *la Sagouine*. *La France d'Amérique, voyages de Samuel Champlain (1604-1629)* (Editions de l'Imprimerie nationale) ; *De Nantes à la Louisiane*, de Gérard-Marc Brand (Ouest Editions) ; *l'Acadie, une histoire des Acadiens*, d'Yves Cazaux (Albin Michel) ; *l'Acadie des Maritimes* (Chaire d'études acadiennes, université de Moncton) ou quatre siècles de vie acadienne ; *l'Acadie par bonheur retrouvée, de Gaulle et l'Acadie*, histoire des relations franco-acadiennes, par Robert Pichette (Editions d'Acadie).

Ecouter

Les chansons de l'Acadie. Celles, par exemple, de Donat Lacroix (son ancêtre, Jean Lacroix, *s'établit* sur l'île du Prince-Edouard en 1730), qui chante *Viens voir l'Acadie* ou *la Mer est mon domaine* avant d'aller relever ses trois cent cinquante casiers à homards.

Renseignements

A la division du tourisme de l'ambassade du Canada (35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 44-43-29-00) et auprès des Amitiés acadiennes (17, quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 45-75-09-99).

JANVIER 1968

Quatre « ambassadeurs » à l'Elysée

« EH *bien ! messieurs, est-ce qu'on vous a bien reçus ?* » Ainsi le général de Gaulle accueille-t-il, le 20 janvier 1968, à l'Elysée, une délégation acadienne composée de Léon Richard, président de la Société nationale des Acadiens (fondée en 1881) et qui, à ce titre, dirige la mission, de Gilbert Finn, directeur général de la société mutuelle l'Assomption (fondée en 1903 elle constituera le fer de lance du renouveau culturel et économique de l'Acadie) et président de la société Gestion atlantique, propriétaire du quotidien *l'Evangéline*, d'Euclide Daigle, ancien rédacteur en chef et éditorialiste de cet influent journal (avant d'entrer dans la compagnie d'assurances l'Assomption) et vice-président de l'Association acadienne d'éducation, et d'Adélard Savoie, recteur de l'université de Moncton.

« Quatre modestes Acadiens au pays des merveilles » résumera ce dernier pour traduire l'état d'esprit de ces patriotes (tous membres de l'Ordre de Jacques Cartier (1) et liés aux grandes institutions acadiennes) face à celui qui, après les avoir invités, les gratifiait d'un accueil qualifié de *« royal »* (2) par un quotidien québécois.

« Ce 20 janvier, écrivit *le Canard enchaîné* dans sa chronique consacrée à « La Cour », *les ambassadeurs d'Acadie dînèrent au petit couvert à la table du Roi, qui leur prodigua des distinctions et des empressements surprenants, promettant de leur ouvrir le trésor de ses grâces pécuniaires et de les fournir en grands établissements dont il ferait le défraie de la dépense. »*

« Aboutissement d'un rêve qui dépassait la réalité », la visite en France de ces « quatre mousquetaires » a été racontée en détails par Robert Pichette (3), témoin et acteur privilégié, en sa qualité de délégué aux affaires culturelles et de chef de cabinet de l'Acadien Louis Robichaud, alors premier ministre du Nouveau-Brunswick. Fruit des efforts menés, en coulisse, par une poignée de personnalités dévouées à la cause acadienne, au premier rang desquelles Philippe Rossillon, rapporteur général du Haut Comité de la langue française (4), la visite, fut, pour les Acadiens, des plus fructueuses.

Accueillis triomphalement à leur retour à Moncton (*« L'Acadie renaît ! Grâce à l'aide française »*, titrait, en rouge et sur cinq colonnes, une *Evangéline* qui devait, il est vrai, largement bénéficier des largesses de la France), les « Rois mages » ne revenaient pas les mains vides.

Outre la reconnaissance, par le général de Gaulle, de sa spécificité et son entrée dans la communauté francophone mondiale, l'Acadie voyait en effet exaucer la plupart des vœux formulés dans une lettre transmise, dès octobre 1967, au président français. Lequel, *dans sa réponse, exprimait son « complet accord »* à l'égard des demandes de *« ces deux cent cinquante mille Acadiens, implantés au Nouveau-Brunswick et qui ont, eux aussi, gardé à la France, à sa langue, à son âme, une très émouvante fidélité »*.

Citons le dossier de *l'Evangéline*, journal fondé en 1887 et dont la survie, avec ses dix mille abonnés et sa rotative de 1895, *était un miracle* quotidien : outre une aide financière et technique (une nouvelle presse offset) et la formation d'Acadiens dans les écoles de journalisme de Strasbourg et de Lille, elle continuera de bénéficier du concours de coopérants français affectés au journal dans le cadre de leur service militaire (5).

Citons encore l'assistance substantielle accordée à l'université de Moncton (professeurs, bourses et livres), l'implantation d'un centre culturel à Moncton et la nomination d'un attaché culturel auprès du consul déjà en poste *dans cette ville. Sans oublier* une subvention personnelle accordée par le président français pour doter la SNA d'un secrétariat digne de ce nom. Quant au général de Gaulle, il recevra en cadeau une tapisserie représentant l'église-musée de Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse.

Seules ombres au tableau, la réaction du maire de Moncton, francophobe invétéré, qui estimera, dans un communiqué publié deux heures avant le retour de la délégation acadienne, que cette visite tendait à bouleverser le climat d'entente paisible qui régnait *dans sa ville. Et* les commentaires des médias anglophones accusant le général de Gaulle *« d'essayer de mettre sournoisement la main sur l'Acadie »* en se servant de ces *« bons Acadiens »* et en *« monopolisant »* l'Evangéline pour diffuser *« ses idées subversives »* visant à *« détruire l'unité canadienne en dressant l'un contre l'autre les deux principaux groupes ethniques du pays »*.

« Eh quoi ? s'était exclamé le général de Gaulle dans le toast porté à la délégation acadienne, *après plus de deux siècles et demi où nous fûmes séparés, voici que nous nous retrouvons entre Acadiens et Français de France »*. Et de lever son verre à ce *« rameau très cher et, par bonheur, retrouvé de notre vieille et nouvelle France »*.

P. F.

(1) Groupe restreint destiné à créer un contrepoids aux loges maçonniques anglaises, cet Ordre, communément appelé la Patente et fondé à Ottawa en 1926 par des fonctionnaires fédéraux, avait pour mission de faire avancer, en secret, les revendications des Canadiens français. Il devait s'autodissoudre en février 1965.

(2) Salon d'honneur à Orly, limousines officielles et motards, hébergement au Crillon, rencontres avec André Malraux, Alain Peyrefitte, François Misoffe et André Bettencourt, réception à l'Hôtel de Ville et au Sénat, dépôt d'une gerbe à l'Arc de Triomphe (cérémonie habituellement réservée aux seuls chefs d'Etat), un entretien de quarante-cinq minutes à l'Elysée suivi d'un déjeuner dans les appartements privés.

(3) *L'Acadie par bonheur retrouvée. De Gaulle et l'Acadie* (aux éditions d'Acadie). Outre le récit de la visite de 1968, on y trouve un passionnant survol des relations franco-acadiennes.

(4) *« Agent plus ou moins secret de la France »*, dira de lui, en septembre 1968, le premier ministre canadien Trudeau en déclarant *persona non grata* celui qui joua un rôle actif dans la préparation du voyage de De Gaulle au Québec puis en Acadie. Philippe Rossillon préside aujourd'hui les Amitiés acadiennes, association qui, fondée en 1976, s'attache à développer les relations entre la France et l'Acadie.

(5) Ce qui n'empêchera pas, malheureusement, le quotidien de disparaître le 27 septembre 1982. Lui succéderont *le Matin*, qui disparaîtra à son tour en juin 1988, et *l'Acadie nouvelle*, installée dans le Nord-Est.

TABLE

Fourneaux sur rails

Alors que l'Eurostar va parcourir le Kent à la vitesse d'un cheval au galop et que la liaison vers Liège est remise aux calendes belges, le VSOE (Venise-Simplon-Orient-Express) poursuit son service, de Londres à Venise, sur la ligne rouverte en 1982 grâce à James Sherwood. Sont esquivées les extensions vers Trieste, Belgrade, Sofia, comme en 1912... pour cause de guerres balkaniques ! Le « train des rois » est parti pour un nouveau voyage, à prix d'époque ! Terminus, à l'Hôtel Cipriani, où descendent les puissants et les stars, sur la Giudecca, face à San Giorgio Maggiore.

Alors, la cuisine à bord du VSOE ? Christian Bodiguel, chef expérimenté, en a la responsabilité, avec une brigade virtuose de cinq personnes. Les quatre menus (de saison) sont préparés à bord. Brunch, d'abord, si l'on veut, comme pour une héritière anglaise accompagnée de sa *nannie* : brouillade, langouste rôtie au beurre de cresson, tarte Tatin. C'est chic, c'est léger. Au déjeuner – et c'est remarquable pour une « roulante » –, une carte au choix et un menu. De grands classiques : blanc de saint-pierre aux petits artichauts violets, agneau à la marjolaine et sorbet. On peut préférer le homard rôti ou bien le mignon de veau au miel et gingembre. Le thé et les pâtisseries sont offerts, dans les compartiments, à partir de 16 heures. Dîner tout aussi alléchant : saumon clouté de pistaches, aiguillettes de canard aux griottines et pois gourmands, glaces et friandises. De quoi apprécier les verres à champagne, à whisky, les carafes et les tasses, réédités à l'identique (1). En voiture, de Paris à Zurich et Innsbruck d'abord ! Dix-sept voitures, dont onze wagons-lits, cabines doubles ou « single », eau chaude et coffre-fort privé. Et on s'habille pour circuler. Pas de jeans, pas de tee-shirts ; mais une boutique, à bord, vous permet d'acquérir quelques accessoires et un petit ourson habillé comme le steward...

Plus intéressants sont les arrêts ; ils incitent au rêve, et pourront être – qui sait ? – le prétexte d'un voyage ultérieur : Zurich, Buchs, chef-lieu du district de Werdenberg, à la frontière du Liechtenstein. Alors, à nous les bons petits plats suisses, sachant qu'en ce pays tous les buffets de gare sont excellents : fondue, croûte aux morilles, à moins d'apprécier la *Dureligetriebne Himsuppe* (soupe à la cervelle) ou bien la monumentale *Bernerplatte* (lard, jambon, charcuterie, haricots) ! Avec cela s'impose le « païen » du Valais, vin élevé en cuve dans les moraines glaciaires.

Arrêt ensuite à Sankt-Anton, en Arlberg, montagnes et fêtes sportives tyroliennes. Puis c'est Innsbruck, ville d'art, ville de l'impératrice Marie-Thérèse. A table, tout est permis, c'est la cuisine de l'ancien Empire austro-hongrois : le goulash de veau, de porc ou de bœuf, le *Strudel* obligé et la *Sachertorte*, le gâteau au chocolat du Congrès de Vienne. Vins généreux et rares, qui ressemblent à nos vins d'Alsace. C'est ensuite la descente vers la plaine du Pô, celle que raconte Goethe dans *le Voyage en Italie*, parcours initiatique s'il en est.

Nous avons tous été émerveillés par Vérone et l'œil bleu du lac de Garde. Vérone, aujourd'hui encore centre de tourisme et d'art, avec la riviera des oliviers sur fond de sommets alpins enneigés. C'est cette vision qui justifie le plus cette coûteuse restitution d'un « train 1929 » dans lequel, *« ... derrière les portes laquées, aux loquets de cuivre lourd, / dorment les millionnaires »* (Larbaud). Vérone, c'est l'opéra, sans lequel il n'est pas d'Italie. Cuisine renommée aussi, notamment au restaurant *Arche* (via Arche Scaligere 6 ; tél. : 800-74-15), avec les vins de la Valteline.

Venise, terminus du VSOE, est la capitale du riz : aux pois, à la crevette, à la sèche ; poissons, coquillages et crustacés sont ici délicieux. En particulier chez *Corte Sconta* (Calle del Pestrin 3886 ; tél. : 522-70-24). Il arrive quelquefois que la vue sur la lagune – loin de la foule – soit magique. On le dit. Faites l'essai (2). Le train est fait pour cela.

Jean-Claude Ribaut

(1) Collection Orient-Express, 15, rue Boissy-d'Anglas, 75008 Paris.

(2) A l'aller, départ le jeudi soir ; le mercredi, retour de Venise Santa Lucia à 10 h 50, arrivée le lendemain à 9 h 10. Aller simple : 7 850 F. Aller-retour : 11 400 F. Si le VSOE est utilisé au départ de Venise, l'aller par avion est offert. Des voyages sont prévus pendant l'été. Renseignements : Donatello (20, rue de la Paix, 75002 Paris ; tél. : 44-58-30-81) et dans les agences, ou bien VSOE Voyages : 75, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Trains de plaisir

Si je vous dis : côtes de veau forestière disposées sur un grand plat en argent, promenées le long d'un couloir par un maître d'hôtel ondulant entre des tables trapues, massives, vissées au sol, servies dans de lourdes assiettes de faïence blanche sur une nappe empesée et arrosées d'une demi-bouteille de listrac, vous pensez à quoi ? Oui, c'est ça, à la clochette rameutant, premier, deuxième service, les voyageurs munis d'un ticket pour le bon vieux wagon-restaurant d'autrefois.

Vous pensez train des Anglais, Train bleu, Mistral, Venise-Simplon-Orient-Express, Riviera, lagune, lune de miel, madone des sleepings, double, single, couchettes, compartiment pour dames, échelles à barreaux recouverts de moleskine, bagages confiés à un porteur en livrée, cigarette fumée dans le couloir pendant que l'autre se prépare pour la nuit. Nuit partagée, nuit agitée, nuit contrariée par les cahots, longs arrêts ponctués de stridents coups de sifflet et petit déjeuner d'un luxe inouï, en amoureux, avec des étoiles, au moins trois, plein les yeux.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Rien. Enfin, si : sandwichs et canettes de bière achetés en vitesse au buffet de la gare – T'es sûr qu'il n'y a pas de voiture-bar ? – et au réveil, Nescafé, eau tiède et tasse en plastique. Chassé par le tourisme de masse, le rêve s'est enfui. Et, sorti des TGV, sur les lignes ordinaires, la réalité s'est déplacée, sordide, des anciennes troisièmes aux secondes pour se faufiler bientôt, de place assise en place squattée, dans les premières déjà privées de leurs appuie-tête en dentelle, dernier bastion de la lutte des classes avec les petits rideaux dans les avions. Les jours de grand départ, on se croirait revenu à l'époque dantesque qui va des dernières locomotives à vapeur et à poussière de charbon plein la gueule fin des années 50 aux premiers vols vacances sur gros-porteurs début des années 70.

On s'empile, on se rencogne, on se recroqueville, sur les banquettes, dans les couloirs et même les soufflets. On s'enferme dans des toilettes infâmes sans eau, sans papier. On enjambe les valises, les sacs à dos et les poussettes-cannes. On saucissonne, on ronfle, on couche-culotte, on biberonne. Ça sent le renfermé, la pisse et la sueur : Pourriez pas remonter la vitre, je ne supporte pas les courants d'air.

Ça dure des heures, des nuits entières. Mais bon, faut faire avec ce qu'on a. Et on n'a souvent pas de quoi s'offrir un billet d'avion. Même à tarif réduit. Un repas, en revanche, si ! Alors à quand le wagon-cafétéria ?

P H I L A T É L I E

Le centenaire du CIO

La Poste a mis en vente générale, vendredi 24 juin, un timbre à 2,80 F à l'occasion du centenaire du Comité international olympique (CIO), *dont le XII[e] congrès se déroulera* à Paris du 29 août au 3 septembre.

L'effigie de Pierre de Coubertin *(1863-1937)* – l'homme qui lança à Paris, le 25 janvier 1892, l'idée du rétablissement des Jeux olympiques de l'Antiquité – apparaît au côté d'une représentation de la Sorbonne. C'est dans la salle Gréard de la Sorbonne que naquit, le 23 juin 1894, le Comité international olympique (CIO), à l'origine des *premiers jeux des temps* modernes en Grèce en 1896.

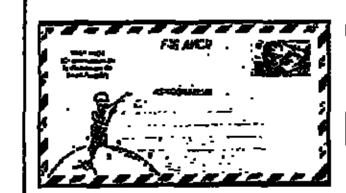
Pierre de Coubertin figure, en France, sur un timbre de *1956* et *sur des* timbres d'Allemagne, Bélize, Bolivie, Burkina-Faso, République centrafricaine, Cook, Corée du Nord, Corée du Sud, Cuba, Dahomey, Djibouti, Gabon, Grèce, Guatemala, Guinée, Haïti, Hongrie, Mali, Monaco, Nicaragua, Saint-Marin, El Salvador, Congo, Niger et Paraguay.

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Claude Andréotto, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

En filigrane

• **Aérogramme Saint-Exupéry.** – Emission, fin mai, dans tous les bureaux de poste, *d'un nouvel* aérogramme à 5 F à *l'effigie de Saint-Exupéry* réalisé à partir de la maquette d'un timbre émis... en 1948, signé Pierre Gandon. Le Club philatélique ébroïcien a *obtenu le « premier jour »* de mise en service de cet aérogramme, les 28 et 29 mai, au



cours de la manifestation « Les ailes de la liberté », avec bureau de poste temporaire (aérogramme souvenir oblitéré 18 F plus port, Pierre Régent, 7, rue Michel-Chambrin, 27930 Cierrey).

• **Ventes.** – Vente aux enchères George Alevizos (2800 28th Street, Suite 323, Santa-Monica, CA 90405-2995, Etats-Unis) du 30 juin. Au programme, Chine, Tibet, *spécimens UPU des archives de* l'Angola, Congo, Diégo-Suarez, Gabon, Guadeloupe, Madagascar, Sénégal et postes locales du Maroc.

Vente sur offres Du Vachat (Paris, tél. : (1) 47-70-60-40) clôturée le 30 juin, avec variétés de France, colonies françaises, rubrique Poste aérienne dont Zeppelins.

• ***La Suisse Grand Prix.*** – La Suisse a remporté le Grand Prix international de la philatélie destiné à récompenser *« l'administration postale qui a su le mieux développer la politique d'émission la plus efficace et contribuer, par ses actions, à la promotion de la philatélie »*. Ce prix a été décerné par l'Association internationale des éditeurs de catalogues et de publications philatéliques (ASCAT).

• **Enveloppe Euro Disney.** – Mise en vente d'une enveloppe souvenir officielle du bureau de poste de Chessy-Euro Disney destinée aux visiteurs du parc de loisirs (20 F plus port, Festival Disney, 77705 Marne-la-Vallée Cedex 4, *ou auprès du Service* philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15).

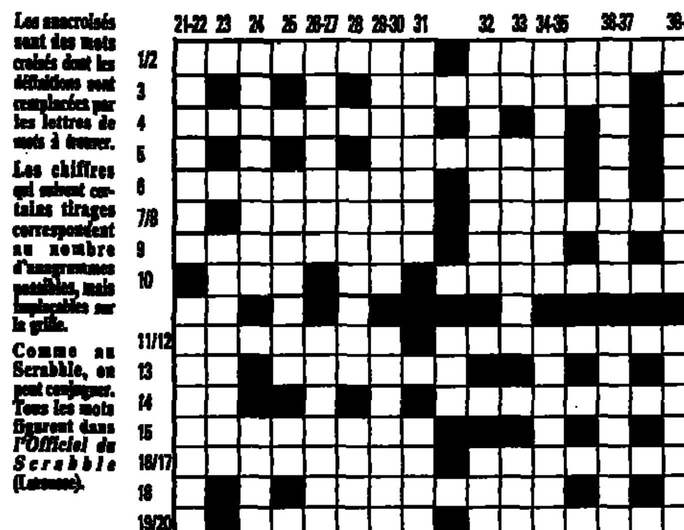
Anacroisés (R)

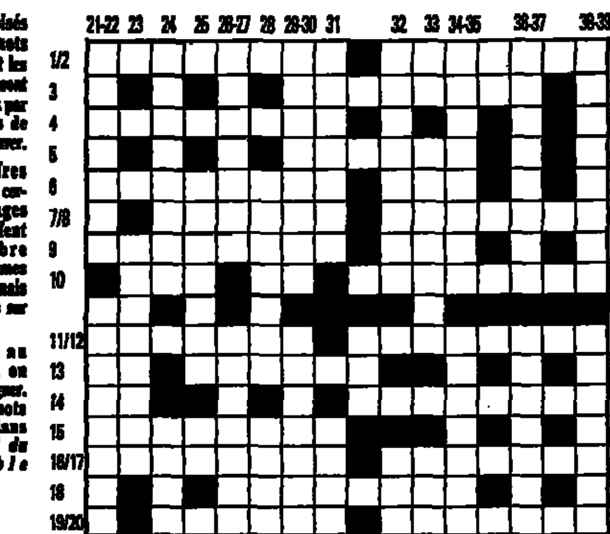
n° 821

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).





HORIZONTALEMENT

1. AAEIRTUV. – 2. ABEIIPR. – 3. AEILRRTU (+ 2). – 4. BEEMOSTU. – *5. AEGRRU (+ 3).* – 6. AABCELRT (+ 1). – 7. EEINRS (+ 8). – 8. EIINTTU. – 9. ACDINNST. – 10. DEEEGNNT – *11. ADIQTUU.* – *12. BEEIORTT.* – 13. IIIKKR. – 14. ADEILQSU. – 15. EEENORSU (+ 2). – 16. ACEILLOT (+ 2). – 17. EIILLMM. – *18. AEEGILLL.* – *19. EELNPS.* – 20. ACEEFNS.

VERTICALEMENT

21. *ACESSTU* (+ 2). – 22. *DEEELOTT.* – 23. CCEIINTU. – 24. EFIIMMRS. – 25. EENRSTU (+ 8). – 26. ADEHRST. – *27. AAGIILU.* – *28. ABEIKNT.* – 29. EIILNRSUU. – 30. EEGILLT. – 31. EENRRTU. – 32. ABDEEILN (+ 1). – 33. AEEGNRT (+ 8). – *34. AEILPRST (+ 2).* – 35. AEHLLST. – 36. EEIRSSTU (+ 2). – 37. ADIIORR. – 38. DEILNNOT. – 39. EEEEGTX.

SOLUTION DU N° 820

1. VERTUEUX. – 2. RIGUEUR. – 3. FERONT (FORENT, FRETON). – 4. COGNITIF. – 5. CAUSÉES (SAUCEES). – 6. CURATIVE (ACTIVEUR CUVERAIT). – 7. IRANIENS. – 8. VALINE (VELANI...). – 9. ENVASENT (VENANTES). – 10. STENOSE. – 11. ISOLANTS. – 12. CELTIUM. – *13. RATUREES (RESTAURE).* – *14. PRETIRER (REPETRIR).* – 15. PIOUPIOU. – 16. ROSETTE. – 17. FINESSES. – 18. EBATTUE (AUBETTE). – 19. ESSUYÉES. – 20. NYMPHE. – 21. VACCINS. – *22. DÉCAPÉE.* – 23. ÉCOULÉES. – 24. MÉGISSE (GEMISSE). – 25. REGRETS. – 26. AUTEURES. – 27. UNITIVES (ENSUIVIT VISNUITE). – 28. TIRANTS (STRIANT TRANSIT). – 29. UNIVALVE. – 30. IMPORTE. – 31. FENIANES, relatives à un mouvement de libération irlandais. – 32. INSONORE (NOIERONS). – 33. RECRÉÉES. – 34. LATRIE, culte de ... (ALTIER...). – 35. NÉGATION. – 36. GOUSSET. – 37. NURSERY. – 38. MÉTRÉES (REEMETS). – 39. DESSERTS. – 40. EPIEUR. – 41. RÉSULTE *(LUSTRÉE RELUTES).* – *42. BASSESSE.*

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

n° 449

VOUS N'EN SEREZ PAS DE VOTRE POCHE

Parmi les ouvrages qu'a suscités la récente parution de *l'ODS 2*, il en est un qui ne fait pas référence aux mots nouveaux, mais qui prend en compte tout le corpus disponible : *Mes mots en poche** de Frank Maniquant et Jean-Pierre Géreau. La première partie est consacrée aux verbes et à leurs rajouts. Ce qui distingue cet ouvrage de ses concurrents, c'est que son listing inclut les dérivés des verbes et aussi certains paronymes de ces dérivés. Ainsi l'entrée BALISER signale les rajouts initiaux GLO(BALISER), VER(BALISER), (CANNI)BALISER et (RADIO)BALISER, les dérivés BALISAGE et BALISEUR, mais aussi BALISTE, *machine de guerre romaine*, et BALISIER, *plante ornementale exotique* : ces deux derniers mots n'ont aucun rapport ni étymologique ni sémantique avec BALISER, mais les inclure est utile pour les joueurs. Deux regrets : d'une part, les formes licites des verbes défectifs ne sont pas renseignées; de l'autre, la signalisation des verbes en -ELER et -ETER n'est pas claire : ainsi PELER implique je PÈLE, ÉPELER*, j'ÉPELLE, et DUVETER**, je DUVÈTE ou je DUVETTE. Il eût été plus mnémonique d'accorder un astérisque pour une consonne simple, *deux pour une consonne doublée, et trois* pour une consonne simple ou doublée. La deuxième partie traite les « non-verbes » dans le même esprit, signalant *tous les rajouts de 1 à 3 lettres initiaux* ou finaux. Ainsi l'entrée GÉNIE offre BIOGÉNIE, *évolution des organismes vivants*, ÉPIGÉNIE, *changement de nature, pour un minéral*, OROGÉNIE, *formation des chaînes de montagne*, OVOGÉNIE, *formation des gamètes femelles*, mais aussi GÉNIEN, *qui appartient au menton*. Le recensement des mots à lettre chère privilégie les finales où elle apparaît. Ainsi on trouve les 7 mots en -SKI : KOLINSKI, *fourrure de loutre*, MONOSKI, MOTOSKI, TABASKI, *fête africaine*, TÉLÉSKI, VÉLOSKI et ZAKOUSKI, *hors-d'œuvre variés*.

Enfin *Mes mots en poche* permet de faire une partie de Scrabble sans avoir un *ODS* sous la main : un listing de plus de 20 000 mots résout tous les problèmes (sauf sémantiques...). Un conseil cependant : malgré son titre, rangez ce petit livre dans votre jeu, et non dans votre poche : elle n'y résisterait pas.

Michel Charlemagne

* En vente à la FFSc, 96, bd Pereire, 75017 Paris. Tél. : 43-80-40-36. Prix : *100 F.*

Championnat de Belgique 1994
Nivelles, 1er mai 1994

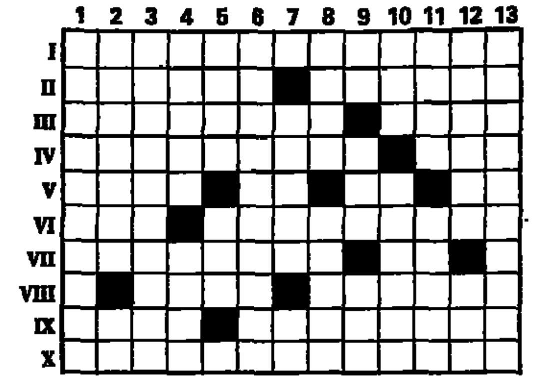
Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

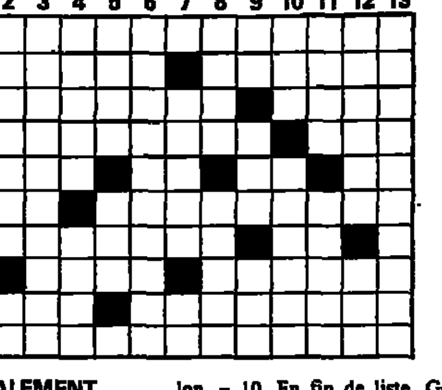
N°	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	CEIINTT			
2	I+IMAV?I	CITENT	H 4	22
3	LLTXAES	VI(D)IMAIT (a)	6 A	65
4	LLS+SGIU	VEXAT	A 6	51
5	LLGI+EEO	SUSCITENT	H 1	33
6	TNGDIAE	COLLIGEE (b)	4 H	74
7	FWNYOOU	DEGENAIT	O 1	140
8	-AAEUDH ?	WOLOF	J 2	45
9	BHRLNAE	E(C)HAUDA	N 8	88
10	EEISSDT	HIBERNAL	D 5	78
11	KQRREOA	DEISTES	15 H	88
12	QRA+VRAI	KORE	13 A	40
13	QAVRA+UE	KIR	A 13	36
14	MNSSZUO	VAQUERAS	1 A	107
15	SU+YJPRE	MAZONS	11 C	32
16	SPE+LLEM	JURYS	K 11	42
17	LM+PFNUE	PELES	L 8	33
18	MPNU+EAT	LOFE(c)	B 12	26
19	PNUAT+OC	MYE	14 J	26
20	BNRU	PONCTUAS	3 A	76
		BU	K 1	15
				1117

(a) Certifiait par un vidimus, (b) EGOSILLE, E1, 60, (c) ou EMUT, E5.
1. Hellebaut, Clauwaert, Dives, Selke, Lavigne, 1 117, tous au top.

Mots croisés

n° 820





HORIZONTALEMENT

I. Les chaises au début et, pour finir, un fauteuil. – II. Paris eut le sien. Porte-drapeau. – III. Si c'est par imprudence, le délit est moindre. Pour un vieux rasoir. – IV. Livreront au bon vouloir du public. Hallucine. – V. Quand la lave gagne la plaine. Participe. Conjonction. Conjonction. – VI. Article embrouillé. On finira par les quitter. – VII. Rechargera. Animé. – VIII. C'est une variété de l'espèce. *Porte-habits.* – *IX. Elles furent* très courues. A suivi la route du rhum. – X. Pour être le maître en son fief.

VERTICALEMENT

1. Bon pour un effeuillage. – 2. Un vrai trition. Pronom. – 3. Leur plainte est-elle vraiment justifiée? – 4. Changea sa route. Fit place nette. – 5. Fête. Il en sera. – 6. Recommandés dans la musculation. – 7. A son caïd. Participe. – 8. On peut y aller, vous comme moi. Vous lui payez parfois une toile. – *9. Spectacle. Redouble. Va au violon.* – 10. En fin de liste. Gong. – 11. Bon pour un one-man-show. Peu. – 12. Pour les fonds de commerce. Pas mal de cran. – 13. Jouent les stratèges.

SOLUTION DU N° 819

Horizontalement

I. French doctors. – II. Réjouies. Arec. – III. Odeur. Seriner. – IV. Noceurs. E. SE. – V. Tut. Laisse. Pt. – VI. Ibère. Nap. CIA. – VII. Elée. Bêlement. – VIII. Ré. Barricadée. – IX. Enrageant. Eau. – X. Stabilisateur.

Verticalement

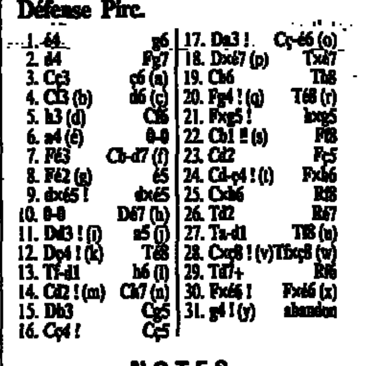
1. Frontières. – 2. Redoublent. – 3. Ejectée. Ra. – 4. None. Rebab. – 5. Curule. Agi. – 6. Hi. Ra. Brel. – 7. Dessinerai. – 8. Osé. Salins. – 9. Respecta. – 10. Taise. Ma. – 11. Orné. Cédée. – 12. Rée. Pineau. – 13. Scrutateur.

François Dorlet

Echecs

n° 1593

PALLADIENNE
Monte-Carlo, 1994
Blancs : Hie Jun (Chine).
Noirs : B. Larsen (Danemark).
Défense Pirc.



1. é4	g6		17. Da3 !	Cç-é6 (o)
2. d4	Fg7		18. Dxé7 (p)	Txé7
3. Cç3	ç6 (a)		19. Cb6	Tb8
4. Cf3 (b)	d6 (c)		20. Fg4 ! (q)	Té8 (r)
5. h3 (d)	Cf6		21. Fxg5 !	hxg5
6. a4 (é)	0-0		22. Cb1 !! (s)	Ff8
7. Fé3	Cb-d7 (f)		23. Cd2	Fç5
8. Fé2 (g)	é5		24. Cd-ç4 ! (t)	Fxb6
9. dxé5 !	dxé5		25. Cxb6	Rf8
10. 0-0	Dé7 (h)		26. Td2	Ré7
11. Dd3 ! (i)	a5 (j)		27. Ta-d1	Tf8 (u)
12. Dç4 ! (k)	Té8		28. Cxç8 ! (v)	Tfxç8 (w)
13. Tf-d1	h6 (l)		29. Td7+	Rf6
14. Cd2 ! (m)	Ch7 (n)		30. Fxé6 !	fxé6 (x)
15. Db3	Cg5		31. g4 ! (y)	abandon
16. Cç4 !	Cç5			

NOTES

a) Dans cette variante moderne du complexe Pirc, l'avance du pion ç à ce stade de l'ouverture laisse supposer que les Noirs entendent poursuivre par d7-d5 tout en songeant à une sortie rapide de leur D sur la diagonale d8-a5.

b) Trois possibilités s'offrent aux Blancs : 4. Fç4 ; 4. f4 et 4. Cf3. Par exemple, 4. Fç4, d6 ; 5. Df3, é6 ; 6. Fé3, Cd7 ; 7. Cg-é2, Cé7 ; 8. Fb3, b5 ; 9. 0-0, a5 ; 10. a3, Fa6 ; 11. Tf-é1, 0-0 ; 12. Ta-d1 avec avantage aux *Blancs*, ou 4. *f4*, d5 ; 5. é5, h5 ; 6. Fé3, Ch6 ; 7. Cf3, Fg4 ; 8. Fé2, é6 ; 9. Dd2, Cd7 ; 10. g3, Cf5 ; 11. Ff2 et les Blancs sont légèrement mieux.

c) 4...,d5 est à envisager ; après 5. h3 les Noirs ont le choix entre plusieurs suites assez solides, soit le plan Ch6-f6-Cf7-é5, soit l'échange 5..., dxé4 ; 6. Cxé4, Cd7 *soit le développement* 5. Cf6 ; 6. é5, Cé4 ; 7. Fd3, Cxç3 ; 8. bxç3, ç5. Le coup du texte retourne à la variante classique 1. é4, d6 ; 2. d4, Cf6 ; 3. Cç3, g6 ; 4. Cf3, Fg7 ; 5. Fé2, 0-0 ; 6. 0-0, ç6.

d) Le système des Blancs Cf3-h3-Fé3 a été souvent joué par Spassky, Short et Nunn. Les Blancs retardent le développement du F-R, prévoyant, après l'avance prématurée 6...,é5, la forte continuation *7. d×é5, d×é5; 8. Fç4!*

é) Empêchant à juste titre les Noirs de contre-attaquer par b7-b5.

f) 7..., é5 donne toujours aux Blancs un clair avantage : 8. d×é5, d×é5; 9. D×d8, T×d8; 10. Fç4!, Cb-d7; 11. 0-0, b6 (si 11..., a5; 12. Cg5, Tf8; 13. f4!); 12. a5!, Ff8; 13. Tf-b1, Rg7; 14. b4, Té8; 15. Fd3, Fé7; 16. Cd2 (Larsen-Schusser, *Copenhague*, 1979). *7...,* b6 suivi de Dç7 et de é5 comme 7..., a5; 8. Fé2, Ca6 sont également jouables.

g) 8. a5 est à prendre en considération: 8..., é5; 9. d×é5, d×é5; 10. Dd6!, *Cé8 (ou 10..., Té8; 11. Fç4, Ff8; 12. Dd3* ou 11..., Dé7; 12. D×é7, T×é7; 13. 0-0, h6; 14. Tf-d1, Té8; 15. b4, Ff8; 16. Td-b1, a6; 17. Cd2 avec un net avantage aux Blancs (Nunn-Tordocevic, Szirak, 1987) ; 11. Db4, Ff6; 12. Fç4, Dé7; 13. D×é7, F×é7; 14. Fh6, Cg7; 15. 0-0, Té8; 16. Tf-d1, Ff6; 17. Cg5, F×g5; 18. F×g5, Cç5; 19. Fé3, Fé6; 20. Ff1, Cd7; 21. Td6! avec une finale agréable pour les Blancs (Nunn-Davies, *Swansea, 1987*). On voit ici clairement les difficultés des Noirs sur leurs cases noires après l'échange des pions centraux.

h) La défense de la case faible d6 peut aussi être assurée par 10..., Dç7.

i) La bonne idée qui empêche la manœuvre Cç5-Fé6. Maintenant si 11..., Cç5; 12. Dç4! et le Cç5 ne peut s'installer *en é6 puisque le pion é5 serait en* prise.

j) Les Noirs redoutent avec raison sur 11..., Cb6 la suite 12. a5!, Fé6 (ou 12..., Td8 : 13. Fç5 !) ; 13. a×b6 !, Tf-d8 ; 14. T×a7, T×d3 ; 15. T×a8+, Td8 ; 16. T×d8+, D×d8 ; 17. C×é5 comme dans la partie Browne-Eising de Mannheim, 1975. Cependant, à la vulnérabilité chronique de la case d6 s'ajoute maintenant la faiblesse de la case b6. 11..., Ch5 paraît nécessaire ; par exemple, 12. Tf-d1, Cf4 ; 13. Dd6, C×é2+ ; 14. C×é2, ff6 ! ; 15. D×é7, F×é7 ; 16. Cd2, Cç5 ; 17. Cç4, C×é4 ; 18. C×é5 avec égalité.

k) Menace 13. Fç5 avec gain de la qualité.

l) Si 13..., Dé6 ; 14. Cg5 !

m) Préparant la venue du C-R en ç4, case panoptique.

n) Un plan douteux de dégagement.

o) Si 17..., Cç×é4 ; 18. D×é7, T×é7 ; 19. Td8+, Rh7 ; 20. C×é4, C×é4 ; 21. Cb6 avec gain.

p) Comme dans les parties précitées (note g), cet échange de D met en évidence la difficulté des Noirs à organiser *harmonieusement* le regroupement de leurs forces. Et, en effet, les Noirs sont déjà, au plan positionnel, perdus comme la jeune championne du monde le démontre quasi mathématiquement.

q) Menace de doubler le pion g par *21.* F×g5, h×g5 et le pion é par 22. Td6.

r) Et non 20..., h5?; 21. F×g5!

s) Un curieux coup gagnant ! Il s'agit *de donner au Cb1 la case ç4, après quoi* les Noirs seront en zugzwang.

t) Menace 25. C×ç8 et 26. C×é5 ou 26. C×é5.

u) Afin de se dégager par 28..., f5.

v) Simplicité et efficacité.

w) Si 28...,Tb×ç8 ; 29. Td7+ et 30. T×b7.

x) Si 30..., R×é6; 31. Td1-d6 mat.

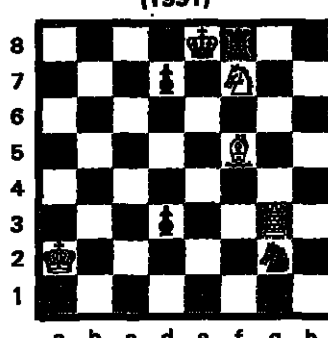
y) Et non 31. Td1-d3 à cause de 31..., g4. La menace 32. Td1-d3 et 33. Tf3 mat est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1592 V. NESTORESCU (1989)

(Blancs : Rç3, Th5, Fg5, Ca3.
Noirs : Rç5, Da8, Pç6.)

1. Fé7+, Rb6 ; 2. Fç5+, Rb7 (après 2..., Ra6 les Blancs gagnent facilement par 3. Th7, *Db8* ; 4. Rç2, *Da8* ; 5. Tç7) ; 3. Th7+, Ra6 ; 4. Rb2 !! (et non 4. *Rd2* ?, Dd8+ ! ; 5. Rç2, Db8 ; 6. Tf7, Db8+ ; 8. Ra4, Dç7 ; 9. Txç7, pat ni 6. Ff2, ç5 ; 7. Fxç5, Da8 ; 8. Té7, Dg2+ ; 9. Rg3, Dg3+ ; 10. Fé3, Db8+ ; *11. Ra4, Db4+ !* ; 12. Rxb4, pat), Db8+ ; 5. Rç2, Da8 ; 6. Tç7, Db8 ; 7. Txç6+, Ra5 ; 8. Fb6+, Rb4 ; 9. Tç4+, Rxa3 ; 10. Fç5+, Ra2 ; 11. Ta4 mat.

ÉTUDE N° 1593 J. H. ULRICHSEN (1991)



Blancs (4) : Ra2, Tg3, Ff5, Cf7.
Noirs (5) : Ré8, Tf8, Cg2, Pd3 et d7.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Bridge

n° 1590

L'AVENIR D'UN ROI SEC

A l'atout, un Roi sec ne se fait pas toujours, contrairement à la croyance générale. Observons, par exemple, cette donne jouée en partie libre à Paris à l'Automobile Club.

Nord : ♠ 3 ; ♡ A 7 6 ; ◇ A R D 8 4 ; ♣ R D 6 2
Ouest : ♠ R ; ♡ R 9 5 3 ; ◇ 10 7 6 ; ♣ A 10 9 5 4
Est : ♠ V 10 7 5 4 ; ♡ V 8 4 2 ; ◇ V 9 2 ; ♣ 8
Sud : ♠ A D 9 8 6 2 ; ♡ D 10 ; ◇ 5 3 ; ♣ V 7 3

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest Bernheim	Nord Descours	Est Damiani	Sud La Courtie
–	1 ◇	passe	1 ♠
passe	2 SA	passe	4 ♠

Ouest a fait l'entame logique de l'As de Trèfle et a continué Trèfle coupé par le 5 de Pique d'Est qui a contre-attaqué le 2 de Cœur pour le 10 couvert par le Roi et l'As de Cœur. Le déclarant a alors joué le 3 de Pique du mort et, Est ayant fourni, il a mis l'As pour pouvoir de nouveau battre atout et éviter d'autres coupes à Trèfle. *Comment Sud a-t-il ensuite joué* pour gagner QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse

Heureusement, le déclarant savait qu'une bonne technique permettrait de ne perdre qu'un seul atout si l'on était à *la fin dans cette position :*

◇ D 8 ♣ R / ♠ V 10 7 / ♠ D 9 8

Peu importe qui a la *main*, Est ne peut faire qu'*un* Pique.

Voici comment le déclarant est arrivé à cette fin de coup : après l'As de Pique il a fait la Dame de Cœur affranchie, puis il est monté au mort par l'As de Carreau et *a coupé un Cœur* (premier raccourcissement). Il est retourné en Nord par le Roi de Carreau et a joué la *Dame de Carreau afin de défausser son* dernier Trèfle. Enfin il a joué Trèfle sur lequel Est a défaussé son dernier Cœur (pour ne pas être surcoupé s'il coupait). *Mais Sud a coupé* avec le 6 de Pique, et il a joué *le 9 de* Pique pour que Est rejoue Pique dans la fourchette...

RENCONTRE FRANCO-POLONAISE

Depuis longtemps les Polonais sont, en Europe, les principaux rivaux des Français. En effet, le bridge de compétition a pris une grande extension en Pologne et leurs équipes sont redoutables.

Chaque année, le bridgerama du Casino de Deauville sert de champ de bataille et, malgré la présence d'autres formations européennes, la France et la Pologne se qualifient souvent pour la finale. *Voici une donne décisive des éliminatoires de* 1991.

Nord : ♠ A 5 ; ♡ R D 9 ; ◇ A 9 4 3 ; ♣ A R D 3
Ouest : ♠ R V 10 9 6 3 ; ♡ 6 5 4 ; ◇ 10 8 7 6 ; ♣ –
Est : ♠ D 7 2 ; ♡ 10 8 7 ; ◇ V 5 ; ♣ 10 8 7 5 2
Sud : ♠ 8 4 ; ♡ A V 3 2 ; ◇ R D 2 ; ♣ V 9 6 4

Ann. : E. don. E-O vuln.

Ouest Martens	Nord Chemla	Est Szym.	Sud Perron
–	–	passe	passe
passe	2 ◇	passe	2 ♡
passe	2 SA	passe	3 ♣
passe	3 ◇	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	6 ♣

Le Polonais Martens ayant trouvé la bonne entame du Valet de Pique (pour empêcher éventuellement le déclarant de faire l'impasse au Roi si Nord avait As Dame), *comment Michel Perron en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense après avoir fait l'As de Pique et l'As de Trèfle *(qui a dévoilé la distribution)* ?

Note sur les enchères

La main de Nord n'étant pas assez forte pour ouvrir de « 2 Trèfles » (Albarran, forcing de manche), Paul Chemla a ouvert de « 2 Carreaux » (artificiel et forcing pour un tour). La réponse de « 2 Cœurs » était un relais, et *la redemande de « 2 SA » promettait 22 ou 23 points d'honneur* avec une distribution régulière. L'enchère de « Trois Trèfles » était un Stayman, et non pas la convention Baron (longtemps à la mode en France). La redemande de « 3 Carreaux » indiquait qu'il n'y avait pas de majeure, « 3 Trèfles » était une interrogation conventionnelle pour les mineures, « 4 Cœurs » montrait quatre Carreaux *et quatre* Trèfles, et Perron a pu ainsi sauter à « 6 Trèfles »...

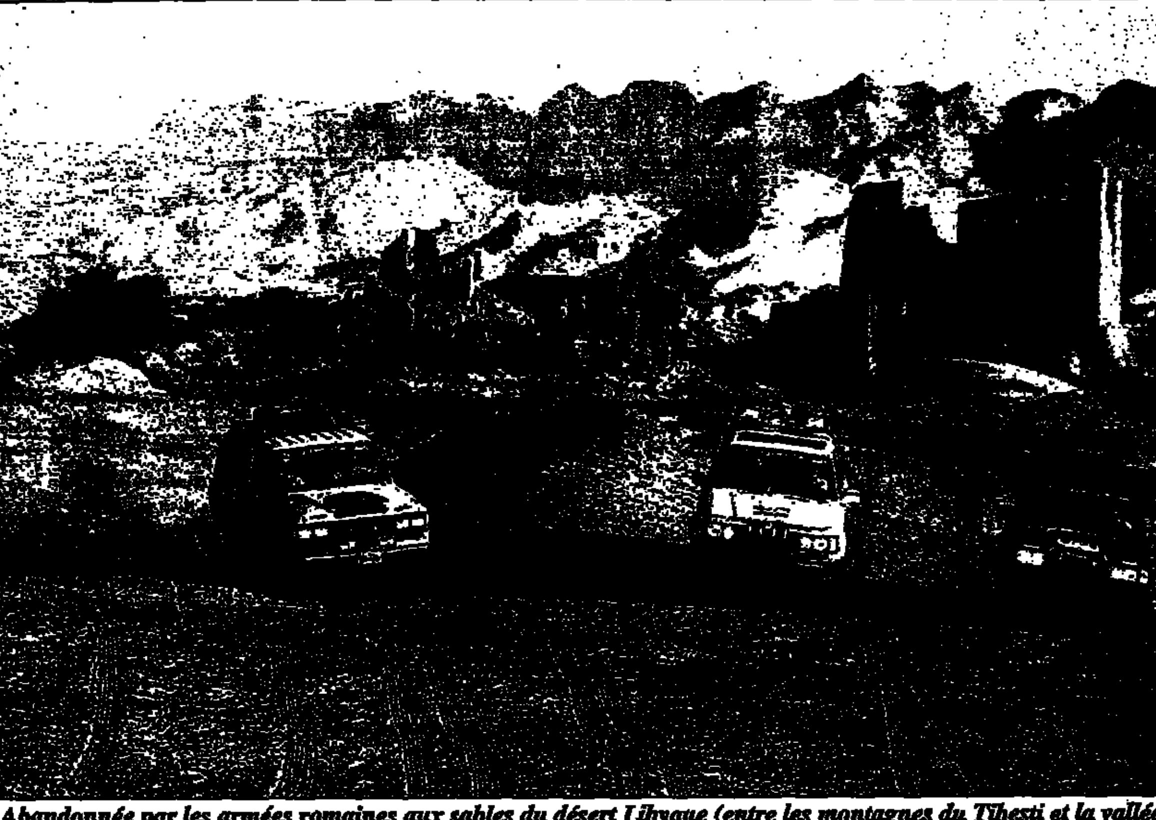
Si on renonce au grand chelem (parce qu'il n'y a au total que 33 à 34 points *sans longue*), Sud peut simplifier le débat au second tour en sautant à « 6 SA » sur « 2 SA ».

Philippe Brugnon

ÉPOQUE

Sur les pistes de Pharaon

Le Rallye des Pharaons, qui cette année se déroulera du 2 au 12 octobre, innovera en franchissant la frontière israélienne à Elath pour une étape dans le désert du Néguev, avant de s'aventurer dans le Sinaï. Un premier pas vers un « rallye de la paix » ?



MICHEL DESCHAMPS/PRESSE SPORTS

Abandonnée par les armées romaines aux sables du désert Libyque (entre les montagnes du Tibesti et la vallée du Nil), la forteresse de Dum-el-Dabaïd accueillera un des bivouacs.

Ce pourrait être un lointain voyage hors du temps. Construit en 527 par l'empereur Justinien à l'emplacement du « buisson ardent » par lequel, selon la Bible, Dieu s'est manifesté à Moïse, le monastère fortifié de Sainte-Catherine semble figé pour l'éternité. Epargnée par les musulmans grâce à un édit de protection que les moines affirmaient avoir reçu du prophète Mahomet, préservée aujourd'hui encore du tourisme de masse par l'aridité du désert du Sinaï, la petite forteresse blottie au pied des roches ocre ciselées du djebel Moûssa (mont Moïse) apparaît au détour de la piste comme une oasis propice à la méditation et à la contemplation.

Sur la porte principale des remparts de granit rose, murée en 1722, une inscription grecque – « *Voici la porte de l'Eternel : c'est par elle que les justes rentreront* » – inciterait plutôt le pèlerin à poursuivre son chemin. Autour de la basilique justinienne, cœur de l'activité de la vingtaine de moines grecs orthodoxes, une petite mosquée surmontée de son minaret, un campanile à l'italienne ou un carillon offert par la Sainte Russie témoignent pourtant de la fraternité de ce lieu d'accueil pour les visiteurs de toutes religions.

Le touriste de passage peut encore admirer la mosaïque byzantine du VI[e] siècle qui orne l'abside de la basilique ou quelque cent cinquante icônes datant du V[e] au XV[e] siècle, peintes sur place ou transportées depuis Constantinople, mais il n'a plus accès à la fabuleuse bibliothèque, riche de près de trois mille manuscrits, traductions de la Bible ou livres liturgiques abyssins, arabes, arméniens, coptes, slavons ou syriaques. A défaut de pouvoir s'imprégner des saintes écritures, le pèlerin ne manquera pas ensuite de suivre les pas de Moïse en gravissant les trois mille marches taillées dans le granit qui permettent d'accéder au sommet (2 285 mètres) de la montagne sacrée.

Serpentant entre les gorges roses, ce chemin caillouteux mène d'abord à la « porte des confessions » que les pèlerins d'autrefois ne pouvaient franchir qu'après s'être purifiés de leurs péchés auprès d'un ermite qui vivait là. Le chemin se poursuit jusqu'à la porte de Saint-Antoine, qui donne accès à un plateau entouré de falaises où Aaron et les soixante-dix anciens d'Israël s'arrêtèrent, laissant Moïse poursuivre seul vers le sommet et la grotte où il se serait réfugié quarante jours et quarante nuits pour y recevoir les tables de la Loi.

Dimanche 9 octobre, la quiétude des environs du monastère de Sainte-Catherine devrait être troublée par un bivouac insolite de quelques centaines de motards et de véhicules vrombissants. Après avoir déjà sillonné l'Egypte et visité Assouan, les colosses d'Abou-Simbel, la forteresse romaine de Dum-el-Dabaïd construite au premier siècle après Jésus-Christ mais abandonnée trois cents ans plus tard au sable du désert après que ses sources se furent taries, les temples de la vallée des Lions restaurés par l'Unesco mais oubliés des touristes faute de route d'accès, les pyramides de Kheops, Khephren et Mykérinos, bornes traditionnelles des arrivées au Caire, le Rallye des Pharaons innovera cette année en franchissant la frontière israélienne à Elath pour une étape dans le désert du Néguev, avant de s'aventurer dans le Sinaï.

Au soir du 9 octobre, tous les concurrents ne prendront sans doute pas le temps de visiter le monastère de Sainte-Catherine ou d'escalader les trois mille marches du djebel Moûssa. Comme l'ancien pilote belge de formule 1 Jacky Ickx ou le Finlandais Ari Vatanen, ancien champion du monde des rallyes, devenus des habitués du désert du Ténéré après l'avoir découvert en participant au Paris-Dakar, certains, furtivement séduits par la beauté des roches de granit rose plongeant par endroits dans les eaux turquoises de la mer Rouge ou du golfe d'Akaba, ou plus sensibles à un pèlerinage sur ces terres chargées d'Histoire, éprouveront, peut-être, l'envie de revenir dans le Sinaï.

L'esprit d'aventure du premier Paris-Dakar, lancé le 26 décembre 1978 par Thierry Sabine après deux participations aux Abidjan-Nice de Jean-Claude Bertrand, a, en effet, profondément évolué. Usant de son charisme pour entretenir une fantasmagorie des déserts en « *faisant vibrer ceux qui partent et rêver ceux qui restent* », ce guide toujours vêtu d'une combinaison et d'une écharpe blanches avait su entraîner dans son sillage prince et princesse de Monaco, acteurs, personnalités du « tout-Paris », pilotes professionnels ou anonymes, réunis chaque soir dans un même bivouac. Les recherches entreprises pour retrouver le fils de M[me] Thatcher égaré dans le Sahara ou la tempête de sable qui avait surpris la grande caravane dans la traversée du Ténéré en 1983 avaient beaucoup plus fait pour la notoriété de l'épreuve que les performances des vainqueurs. Plus qu'une course, le « Dakar » était devenu un phénomène de société qui lancera en Occident et au Japon la mode des 4x4 et des séjours dans le désert. Plus que la mort de Thierry Sabine en 1986, l'arrivée l'année suivante de Peugeot, avec des moyens et une infrastructure rodés dans le championnat du monde des rallyes, est à l'origine d'un changement de cap. Après avoir atteint son apogée en 1988 avec 603 véhicules (183 motos, 311 autos et 109 camions), la participation au « Dakar » avait chuté à 154 engagements en 1992. La crise économique, peu propice à la recherche des budgets, les règlements de plus en plus contraignants imposés par les fédérations internationales de l'automobile et de motocyclisme, la création en 1993 d'une Coupe du monde des rallyes tout-terrain, les exigences des grands constructeurs soucieux de limiter les impondérables, la banalisation télévisée des arrivées en direct du désert comme pour des étapes du Tour de France, l'apparition des GPS qui permettent aux concurrents de connaître instantanément leur position, le casse-tête géopolitique imposé par la dégradation de la situation économique et politique du continent africain, ont peu à peu galvaudé l'esprit d'aventure ou réduit le champ de manœuvre des organisateurs.

Pour survivre, ces derniers doivent aujourd'hui s'adapter. Compagnon de la première heure, puis disciple de Thierry Sabine en créant les rallyes de Tunisie en 1980, puis des Pharaons en 1982, Fenouil a peaufiné en Egypte une formule où chacun peut privilégier l'aspect qui le séduit dans un rallye africain : la course, le tourisme ou l'histoire. Les départs matinaux et la longueur raisonnable des étapes permettent à la plupart des concurrents de rallier en début d'après-midi les bivouacs montés à proximité de sites historiques ou sur les bords de la mer Rouge. La recette plaît. Ces dernières années, vingt-huit nationalités étaient représentées parmi les engagés, avec à peine un tiers de Français. Conséquence de ce cosmopolitisme, le livre de route est proposé en allemand, anglais, arabe, espagnol, français, israélien, italien, japonais et russe.

Outre la possession d'un 4x4 ou d'une moto adaptés à ce type d'épreuve, les droits d'engagement et les coûts des transports, forcément plus élevés que pour un rallye classique, réservent ces courses africaines à une clientèle de privilégiés. Aux côtés des professionnels engagés par les écuries officielles ou des mécaniciens, nombreux parmi les motards et les copilotes choisis pour leurs compétences, les contingents socioprofessionnels les plus représentés sont les gérants de société, les commerçants et les professions libérales, qui profitent souvent de leurs relations ou usent de leurs pouvoirs pour trouver les budgets publicitaires qui facilitent leur participation.

Le caractère néocolonialiste des premiers « Dakar », semblables à des colonnes motorisées qui progressaient en Afrique en transportant toute leur intendance, tend peu à peu à s'estomper. Pour les premiers Pharaons, Fenouil devait négocier avec le ministère égyptien des armées, car les déserts étaient des zones militaires interdites aux civils. Désormais, ses interlocuteurs sont au ministère du tourisme. Les bivouacs et les transports sont assurés par une agence de voyages du Caire. Le carburant est fourni par la compagnie nationale. Jusqu'à ces dernières années, Egyptair était le commanditaire officiel du rallye avec 300 000 dollars de prestations (environ 1 750 000 francs). La récession provoquée dans ce secteur d'activité par les premiers attentats intégristes a amené le ministère du tourisme à intervenir financièrement en allouant 100 000 dollars (550 000 francs), complétés par 40 000 dollars (215 000 F) d'aide pour les retransmissions télévisées dans cinquante-sept pays.

La volonté des autorités égyptiennes de développer les infrastructures hôtelières sur les côtes de la mer Rouge et du golfe d'Akaba n'est pas étrangère au premier passage du rallye dans le Sinaï, longtemps abandonné aux quelque cinq mille bédouins qui constituent l'essentiel de sa population. La création de l'Eastern Mediterranean Tourism Association (EMTA), à l'initiative de l'Egypte, d'Israël, de la Turquie et de Chypre, a facilité les contacts entre les ministres concernés pour régler les modalités de passage du Rallye des Pharaons dans le désert du Néguev. Après cette « étape de la Paix » programmée dans la matinée du 8 octobre, la piste sera ouverte dans l'après-midi aux motards israéliens pour la première épreuve de sport mécanique organisée dans ce pays.

Les velléités d'adhésion à l'EMTA de la Grèce, de la Syrie, du Liban et de la Jordanie sont suivies avec attention par Fenouil, toujours à l'affût d'une idée nouvelle ou d'un symbole pour renouveler le paysage des rallyes tout-terrain. L'organisateur des Pharaons rêve déjà au premier « Rallye de la Paix » qui pourrait relier la Syrie à l'Egypte en traversant le Liban, Israël et la Jordanie.



ALAIN ROSSIGNOL

Reconnaissance, début juin, du parcours 1994 ; le monastère Sainte-Catherine, dans le Sinaï.

De notre envoyé spécial
Gérard Albouy

CALENDRIER

Paris-Dakar

Du 27 décembre 1994 au 15 janvier 1995. Engagements : de 38 500 F à 58 000 F par concurrent (un par moto, deux par auto et trois par camion) selon la date d'inscription. Frais de transport retour depuis Dakar : 2 000 F par personne ; 2 000 F par moto, 7 000 F par auto et 16 000 F par camion. Thierry Sabine Organisation, 2, rue Rouget-de-Lisle, 92137 Issy-les-Moulineaux Cedex. Tél. : 41-33-14-60 ; télécopie : 41-33-14-69.

Rallye des Pharaons

Du 2 au 12 octobre. Engagements : 30 000 francs par concurrent. Frais de transport : 4 000 F par moto, 10 000 F par auto. Fenouil SARL Pharaons, 47, rue Emile-Roux, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 48-73-96-67 ; télécopie : 48-73-80-29.

Coupe du monde des rallyes tout-terrain

- **Rallye de Tunisie.** Epreuve déjà disputée du 7 au 17 avril. Neveu Pelletier Organisation, 23, rue Armand-Silvestre, 92400 Courbevoie. Tél. : 46-91-68-00 ; télécopie : 46-91-68-88.
- **Rallye de l'Atlas.** Epreuve déjà disputée du 20 au 29 mai. Editions Larivière, 15-17, quai de l'Oise, 75166 Paris Cedex 19. Tél. : 40-34-22-07 ; télécopie : 40-34-15-77.
- **Baja Nicola.** Du 23 au 26 juin. Clube Aventura, R. S. de Carvalho 242 r/c P-1300 Lisboa. Tél. : (351) 1-39-53-460 ; télécopie (351) 1-39-60-577.
- **Baja Espana Aragon.** Du 21 au 24 juillet. Officina Baja Espana, Calle Reglos n° 2 E-5000 Zaragoza. Tél. : (34) 76-55-09-37 ; télécopie : (34) 76-55-01-03.
- **Baja italienne.** Du 4 au 8 août. Fuoristrada club 4x4 Pordenone, viale Dante 38/a I-33170 Pordenone. Tél. : (39) 434-29-370 ; télécopie : (39) 434-30-81-54.
- **Australian Safari.** Du 13 au 21 août. Automotion Motorsport PTY Ltd, 549 Pittwater road, AUS-Brookvale NSW 2100. Tél. : (61) 02-938-49-88 ; télécopie : (61) 02-938-33-34.
- **UAE Desert Challenge.** Du 9 au 12 novembre. Automobile and Touring Club for United Arab Emirates, PO Box 27487, UEA-Abu Dhabi. Tél. : (971) 21-21-175 ; télécopie : (971) 23-25-323.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex